REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1869

11.505

054
R3274
1869 [v.3]

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Quand je partis pour aller dîner à Maxilly, j'étais résolu d'en finir avec mes mortelles perplexités et de brûler mes vaisseaux. J'entendais que le soir, vainqueur ou vaincu, je fusse à jamais fixé sur mon avenir. Les choses ne se passèrent pas tout à fait comme je l'avais pensé. La vie est compliquée, et dans nos prévisions nous la faisons plus simple qu'elle n'est.

Le curé de La Tour m'avait précédé. Je le trouvai dans le salon, causant tête à tête avec le docteur Meergraf. Le brave homme avait devancé l'heure, dans l'espérance de pouvoir s'acquitter avant le dîner de sa délicate mission. Sa hâte ne lui avait servi de rien. Mme de Liévitz s'habillait. Elle parut enfin. Elle était vêtue d'une robe de soie claire, qui dégageait ses épaules; ses cheveux, bouffans, ramenés en arrière, donnaient plus d'ampleur à son front. Elle était éblouissante. Je ne lui avais jamais vu la taille si légère, le teint si limpide et si animé, le regard si jeune, tant de fraîcheur dans le sourire, je ne sais quel air d'avoir tout laissé là et de recommencer la vie à nouveaux frais. Il y avait dans toute sa personne le va-et-vient d'une grâce flottante qui se jouait jusque dans ses rubans, dans les plis de sa robe, dans les palpitations de ses

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

narines, dans le frémissement de ses deux fossettes. Sa tête, ses épaules, ses mains, étaient imprégnées d'un fluide mystérieux, vague atmosphère de l'âme qui ajoute à la beauté le fondu, l'hésitation délicieuse, comme les transparentes vapeurs de l'automne amollissent les lignes d'un paysage et donnent à la lumière elle-même le charme d'un secret.

Elle me fit le plus gracieux accueil, mais sans la moindre allusion à sa lettre, à ma réponse, à mes visites, sans penser à s'excuser de m'avoir refusé quatre fois sa porte, sans avoir l'air de se douter que j'avais le droit de lui demander une explication. Il semblait qu'elle m'avait vu la veille, qu'elle était bien aise de me revoir, et c'était tout. Les oublis volontaires de cette femme anéantissaient en quelque sorte le passé; sa tyrannie s'étendait jusqu'aux événemens, elle les escamotait, elle soufflait dessus... L'éventail qu'elle tenait à la main n'était pas celui que je lui avais rendu.

Nous nous mîmes à table. Je fus étonné de ne pas voir Livade. Mme de Liévitz m'apprit qu'il lui avait demandé le matin même la permission de s'absenter pour quelques jours. Je compris que durant une semaine j'avais été sacrifié à la jalousie dont m'honorait ce gentil garçon, mais que les lunes sont changeantes et qu'à son tour il m'était sacrifié. Et je pensai aux larmes qu'avait dû lui coûter cette révolution de palais. Je n'y pensai pas longtemps. J'étais assis auprès de Mme de Liévitz, je la regardais, je respirais son étrange beauté, par instans mes mains effleuraient sa robe, je sentais ma tête se perdre, l'âpre désir que je nourrissais en moi me mordait au cœur et me séchait la gorge.

Le curé de La Tour ne mangeait que du bout des dents, et les morceaux ne lui profitaient guère. Il paraissait embarrassé de ses mouvemens, de sa contenance; les attentions que lui prodiguait Mme de Liévitz le mettaient aux champs; il soupirait tout bas, je crois, après son presbytère, sa salle à manger carrelée, sa nappe en toile bise, son pot-au-feu et le bonnet tuyauté de sa gouvernante. Il pensait aussi au quart d'heure de Rabelais, au moment où il faudrait affronter l'ennemi et débiter l'une après l'autre toutes ces belles phrases que des nuits durant il avait tournées et retournées dans sa tête. Il cherchait à s'accoutumer au visage de Mme de Liévitz; il la regardait en dessous, et dans sa préoccupation il répondait tout de travers à ses questions.

Quand nous eûmes repassé au salon et que le bonhomme eut avalé une tasse de fin moka et un verre de chartreuse, il se redressa, toussa deux ou trois fois pour s'éclaircir la voix, et, se frottant les mains, il en fit craquer tous les os avec la mâle énergie d'un homme qui se dispose à jeter son bonnet par-dessus les moulins. Il attendait une occasion; Mme de Liévitz la lui fournit.

Elle s'était pelotonnée comme une chatte dans un coin du sofa. — Monsieur le curé, dit-elle, avez-vous rencontré Robert ces jours-ci? Je ne sais sur quelle méchante herbe avait marché ce garçon. Il s'était mis dans l'idée de planter là sa femme et d'aller chercher fortune en Californie. Je l'ai tant chapitré, tant sermonné, qu'il a fini par faire son *peccavi*. Sa femme est un peu légère, mais c'est tout. On s'est embrassé, et aujourd'hui ces braves gens s'entendent comme larrons en foire.

Le curé tourna vers Mme de Liévitz sa bonne face joufflue. — Ah! madame la comtesse, s'écria-t-il avec emphase, ce n'est pas le seul mariage que vous ayez raccommodé. Vous êtes l'arbitre des familles, vous apparaissez dans les ménages brouillés un rameau d'olivier à la main. Vous dissipez les troubles, les jalousies, les aigreurs; vous adoucissez les cœurs ulcérés... *Oculus cæco, pes claudo*... Vous exercez dans ce pays un ministère de religion et de charité, vous êtes un ange de miséricorde et de paix! *Salve, accepta, cui Dominus adest*...

Et après avoir toussé de nouveau pour se donner le temps de chercher une transition qu'il ne trouva pas : — A propos, madame la comtesse, voudriez-vous me permettre de vous entretenir un instant en particulier?

Elle attacha sur lui ses yeux clairs, qui voyaient courir le vent. — Mais comment donc? très volontiers, lui dit-elle. Vous avez à me parler de quelque affaire urgente? Qui cela regarde-t-il, vous ou moi?

— Vous, madame, vous seule, reprit-il. Je ne suis qu'un simple ambassadeur...

— En ce cas, interrompit-elle, vous pouvez parler devant ces messieurs. Ce sont des amis à qui je n'ai rien à cacher.

Et à ces mots elle se rencogna dans son coin de sofa. Le curé passa son gros index entre son cou et sa cravate, qui l'étranglait, il la tirailla un instant pour se donner de l'air; puis il étala machinalement sur ses genoux son grand mouchoir à carreaux. — C'est qu'il s'agit, madame, reprit-il, d'une affaire particulière,... d'une affaire intime...

— Ne vous gênez pas, lui dit-elle. Je suis comme ces abeilles qui travaillent dans des ruches de verre. Je vous répète que je n'ai rien à cacher.

Nouveau silence, l'un de ces silences de plomb qui permettent d'entendre voler les mouches. — Puisque vous le voulez, reprit le bonhomme... Excusez la liberté... Je ne suis qu'un pauvre curé de village, mais la soutane que je porte jouit de certaines franchises. Et puis je sais à qui je parle, à une femme qui est la charité même. *Propitium habes Dominum*. Vous faites tant d'heureux, madame. Pourquoi faut-il?...

— Vous êtes insensible aux avances de cette pauvre Mirza! interrompit-elle en montrant du doigt le carlin, qui venait de poser ses deux pattes de devant sur le mollet de l'abbé et s'allongeait en bâillant de toutes ses forces.

Le bon curé caressa la tête ébouriffée de Mirza, qui se détourna en faisant une moue dédaigneuse, et s'en alla s'accroupir aux pieds de sa maîtresse. Il ouvrit sa tabatière, prit une pincée de tabac et resta un instant la main en l'air, l'œil perplexe, comme un homme qui cherche son chemin; mais il avait dans le caractère cette douceur têtue qui se pique au jeu. Après deux secondes d'hésitation, il prisa résolûment, ressortit de sa coquille, reprit le vent, allongeant devant lui ses honnêtes tentacules, qui ne soupçonnaient le danger qu'après l'avoir palpé. — Ah! madame, continua-t-il, comme vous le disiez à Robert, le mariage est une institution sainte, à laquelle sont attachés de bien grands devoirs!... Mon Dieu! il s'élève souvent dans les ménages de ces petites bisbilles... On s'échauffe, on s'aigrit; comme le disait saint Jérôme, on fait d'une mouche un éléphant. Et souvent il suffirait de se conter l'un à l'autre ses petites raisons, de s'expliquer ensemble le cœur sur la main... On finit par s'entendre, on s'embrasse, et quelquefois on s'aime plus qu'avant, car, selon le mot d'un poète profane, les petites picoteries réveillent et rajeunissent les grands attachemens... Madame la comtesse connaît l'Évangile aussi bien que moi. — Femmes, a dit l'apôtre, soyez soumises à vos maris!... — Oh! ce n'est pas que je prenne aveuglément le parti des maris. Il en est de bourrus, de fâcheux, qui grondent hors de propos, qui ont le verbe haut et l'humeur brusque; mais les âmes aimantes, comme la vôtre, madame, adoucissent toutes les aspérités, émoussent toutes les glaces, fondent tous les angles...

Elle frappa un grand coup sec de son éventail sur le bois du sofa, et dit : — On ne fond pas un angle, monsieur le curé. — Et d'une voix où grondait l'orage : — Vous souvient-il, ajouta-t-elle, que je vous avais promis de vous donner un orgue pour votre église? Le fabricant m'en demande un prix extravagant. Je lui écrirai demain, et j'espère l'amener à composition. Autrement...

— Ah! madame, s'écria-t-il avec effusion, pourrai-je jamais vous remercier assez de toutes les faveurs dont vous comblez ma pauvre église? Un orgue! ce fut toujours mon rêve. Cependant, je vous l'avouerai, je serais plus heureux encore si, grâce à mon humble intercession, M. de Liévitz...

A ce mot, elle se dressa d'un bond. — Vous dites?... s'écria-t-elle avec un accent si terrible qu'il crut entendre Dieu tonner. Il sentit que sa barque venait de toucher et s'était engravée. Il leva timidement les yeux sur Mme de Liévitz, mais il ne put soutenir l'é-

clat de son regard superbe et foudroyant; il perdit contenance, sa voix se figea dans son gosier; pour occuper son trouble, il ouvrit sa tabatière, elle lui échappa des mains, et tout son tabac se répandit sur ses genoux. Ne sachant plus ce qu'il allait faisant, il se leva en sursaut.

— Vous nous quittez déjà, monsieur le curé? lui dit-elle. Toujours pressé; mais je n'entends pas que vous vous en alliez à pied, je vais vous faire reconduire.

Et, sonnant un domestique, elle donna l'ordre d'atteler; puis elle s'assit au piano, et frappa une suite d'accords plaqués qu'on dut entendre de tous les hameaux environnans.

Jusqu'alors le docteur Meergraf n'avait soufflé mot. Il gratta doucement l'épaule du curé, qui, l'œil éperdu, semblait occupé à remettre un peu d'ordre dans ses idées. — Monsieur le curé, lui dit-il à demi-voix, vous aimez La Tour-Ronde? Un charmant pays, ma foi, de braves gens, une jolie cure. Que diriez-vous si vous appreniez l'un de ces jours qu'il vous faut déménager?

L'abbé tressaillit. — Que voulez-vous dire, monsieur? Monseigneur aurait beau chercher, je ne vois pas ce qu'il pourrait trouver à me reprocher.

— Je dis, reprit le docteur, que voilà une musique enragée qui ne présage rien de bon, et que lorsqu'une femme veut se donner la peine de chercher, elle est à peu près sûre de trouver...

Quand elle eut calmé ses nerfs en fouettant le clavier à tour de bras, elle attaqua les premières mesures d'un nocturne de Chopin. Je m'approchai d'elle, et me penchant à son oreille : — Moi aussi, madame, lui dis-je, je voudrais vous entretenir un instant en particulier.

— Vous aussi? fit elle sans me regarder ni s'interrompre. C'est donc une gageure?

— Quand je dis : je le voudrais, repris-je, je le veux et j'ai le droit de le vouloir.

Elle laissa là Chopin et son nocturne, et fredonna sur un air de fantaisie un couplet qui, je pense, était de son cru :

Ne dis pas : je le veux!
Ignorante jeunesse.
Ne dis pas : je le veux!
Jeanne est une tigresse.
Dis plutôt : si je peux!
Ignorante jeunesse.
Dis plutôt : si je peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

Elle fut interrompue par une détonation qui la fit tressaillir. On venait de décharger un fusil à quelques pas de la maison. Elle

changea de visage, se leva brusquement, porta à ses lèvres son mouchoir, qui tremblait dans sa main. Au même instant, la porte qui donnait sur le perron s'ouvrit, et M. Pardenaire apparut, la figure bouleversée et promenant autour de lui ses yeux hagards, qui lui sortaient de la tête.

— Lui! le rôdeur! dit-il d'une voix sourde.

Mme de Liévitz avait repris tout son sang-froid. Elle haussa les épaules. — Est-ce que je crois à vos rôdeurs?

— C'était pourtant lui, reprit-il, l'homme au diamant.

Elle lui jeta un regard qui le fit trembler. — Votre fusil était chargé? Ne vous avais-je pas défendu de faire la ronde avec un fusil chargé?

— C'est le diable qui l'a chargé, répondit-il.

— Où avez-vous pris ce fusil?

— Où je le prends toujours, dans l'armoire du petit vestibule.

— Je saurai qui a chargé ce fusil... Ah çà! j'espère... Elle attendit un instant, pensant qu'il lui épargnerait la peine d'achever sa phrase. — Ah çà! j'espère que vous n'avez blessé personne?

Pardenaire fit un geste d'épouvante; avançant la tête : — Il est tombé raide mort! murmura-t-il.

On n'est pas toujours maître de son visage. Les yeux de Mme de Liévitz jetèrent des flammes, et je vis passer sur son front un éclair de joie féroce. Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle baissa la tête; quand elle la releva, sa figure exprimait le chagrin et l'effroi. — Ah! mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? s'écria-t-elle en s'enveloppant de son bachlik. Christophe, venez. Courons. — Elle s'avança vers le perron, où l'avait précédée le docteur. Je fis mine de la suivre; elle m'arrêta d'un geste et s'élança dans le jardin.

Nous fûmes un instant à nous regarder, le curé et moi. Me saisissant les deux mains : — L'avez-vous vue tout à l'heure? me dit-il tout bas. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'elle savait que le fusil était chargé et que le rôdeur était son mari. — Mais épouvanté de son audace : — Quelle folie! s'écria-t-il. Ah! mon Dieu! ne répétez à personne...

— Oh! je n'aurai garde, lui répondis-je. — Et nous restâmes quelques secondes sans parler.

Le docteur Meergraf reparut bientôt; je reconnus à son air que le maréchal nous avait effrayés à tort, et que Mme de Liévitz s'était réjouie trop vite.

— Cet imbécile avait la berlue, nous dit-il d'un ton flegmatique. Le rôdeur n'est pas demeuré raide mort sur la place. Il était debout sur le petit mur du jardin potager; en entendant la détonation, il est tombé, mais il en sera quitte pour quelques contusions. Monsieur le curé, la voiture est avancée. — Et se tournant vers

moi : — Mme de Liévitz m'a chargé de l'excuser auprès de vous... Cet accident l'a fort émue.

Il nous reconduisit jusqu'à la porte. Là il me dit à l'oreille : — Jeune homme, relisez donc le billet anonyme que vous avez reçu. — A ces mots, je me retournai vivement; il avait déjà disparu.

Le bon curé, qui tremblait comme la feuille, et qui comptait sur ma compagnie pour se remettre un peu de son trouble, me pressa instamment de monter en voiture avec lui. Je refusai et le laissai partir. Un vent d'orage s'était levé; de larges gouttes commençaient à tomber. Je descendis jusqu'au milieu de l'avenue. Là je m'assis sur un tronc renversé, et je causai quelques instans avec moi-même. Je pensais aux soupçons qu'avait exprimés le curé et que j'avais partagés; je pensais à ce transport féroce, inavouable, qu'avait ressenti Mme de Liévitz, à cet éclair de joie que j'avais vu passer sur son front, et je pensais encore à cette prière naïve que la veille j'avais adressée à Dieu : « Seigneur, je suis malade, guérissez-moi. » Je me disais que Dieu m'avait exaucé, que pour me guérir il m'avait fait connaître qui était cette femme, ce qu'elle portait au fond du cœur, et que cependant je n'étais pas guéri, qu'apparemment j'étais incurable, que lorsqu'on aimait cette femme, c'était à jamais, qu'elle était entrée dans ma vie et dans mes entrailles, que je ne l'en ferais pas sortir. Et je croyais la voir assise au piano; je l'entendais fredonner d'une voix ironique et provoquante :

Ne dis pas : je le veux!
Jeanne est une tigresse.

— Je lui prouverai que je sais vouloir! m'écriai-je en me relevant. Je ne sortirai d'ici que chassé par elle.

Je remontai l'avenue, évitant les rencontres et marchant à pas de loup. Des domestiques affairés allaient et venaient du corps de logis principal à un pavillon, qui en est séparé par une cour. Je vis passer Hélène, qui tenait une lanterne à sa main droite et portait sur son bras gauche des draps de lit et du linge. Un laquais qui revenait d'une course et n'était au fait de rien l'arrêta au passage. — Qu'est-il donc arrivé? lui demanda-t-il.

— M. le comte est venu voir madame. Il s'est trompé de chemin, il a traversé le potager, ce grand imbécile de Pardenaire l'a pris pour son rôdeur et lui a tiré dessus. Une chevrotine lui a passé à deux pouces du menton.

— Et M. le comte couche ici? reprit le laquais d'un ton de pitié dédaigneuse.

Elle lui répondit en riant : — Il fait un temps à ne pas laisser un mari à la rue;... mais je m'arrête à causer, mon linge sur le bras, et il pleut. Il ne faut pourtant pas le faire coucher dans des draps mouillés.

— Il ne craint pas l'humidité, fit l'autre avec un gros rire de laquais. Une poule mouillée!

Chacun tira de son côté. Je profitai du moment où la cour était vide pour la traverser et me glisser dans le jardin. Le vent soufflait avec force et me chassait au visage une giboulée de pluie mêlée de grêle. J'atteignis le perron. Les portes du salon étaient restées ouvertes; j'entrai. Il n'y avait personne; les lampes et les bougies brûlaient solitairement, et le piano, qu'on n'avait point refermé, continuait de chanter en sourdine :

Dis plutôt : si je peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

Je cherchais à m'orienter, à dresser dans ma tête la carte du pays. Poussant une porte, je me trouvai dans un petit vestibule qui me parut conduire à l'appartement de Mme de Liévitz. J'étais résolu à risquer le tout pour le tout; mais au même instant j'entendis du bruit derrière moi, je n'eus que le temps de revenir sur mes pas, de traverser en courant le salon et de me jeter dans ce cabinet que je connaissais. Deux bougies l'éclairaient; je les soufflai. Ayant fait la nuit autour de moi, je me postai derrière la portière, dont les pans rabattus laissaient entre eux un jour. Je restai là immobile, l'œil au guet, à même de voir sans être vu.

Mme de Liévitz entra dans le salon comme un coup de vent, suivie de Pardenaire, qui cherchait à lui prendre les mains. Elle le repoussait durement. Il rentrait sa tête dans ses épaules et se courbait jusqu'à terre. — Quel stupide entêtement! lui disait-elle. J'ai interrogé mes gens, aucun d'eux n'a chargé le fusil. Je ne sache pas que les fusils se chargent tout seuls.

— Je vous jure que ce n'est pas moi! répondait-il.

Elle frappa du pied : — Il est donc bien difficile de convenir que vous avez eu une distraction?

— Une distraction! fit-il d'un air hébété. Ce n'était pas une distraction, c'étaient des chevrotines. Je n'ai pas de chevrotines... Ne vous fâchez plus, je dirai tout ce que vous m'ordonnerez de dire.

— Ah! vous en convenez enfin! fit-elle. Vous avez failli causer un irréparable malheur. Après tout, vous aviez bonne intention. — Et lui jetant sa bourse : — Péché confessé est à moitié pardonné.

Il secoua la tête, regarda la bourse, la baisa, la posa sur la cheminée. — Non, non, dit-il en tombant à genoux, quand le diable y serait, ce n'est pas moi...

— Qui vous croira? s'écria-t-elle avec emportement. Tout le monde ne sait-il pas que vous êtes un méchant fou? — Et allongeant le bras : — Sortez! — Il se releva et sortit à reculons, la tête tendue

en avant, l'œil éperdu, comme s'il avait contemplé un spectre. Quand il eut disparu, je ne sais si je rêvai, mais il me sembla qu'elle froissait ses cheveux avec colère, et j'entendis ou je crus entendre ce mot prononcé tout bas, mais distinctement : — Oh! le maladroit!

J'allais sortir de ma retraite quand je vis paraître à l'entrée du salon une petite fille que la pluie avait fort mal accommodée. Ses cheveux lui pendaient sur les yeux, sa jupe courte était ruisselante, et ses sabots étaient crottés jusqu'à la cheville. Le visage de Mme de Liévitz changea tout à coup d'expression. — Ah! te voilà, Manette! dit-elle. — Et, s'asseyant, elle prit sur ses genoux l'enfant, qui s'y installa commodément, et dont les sabots boueux frottaient contre sa robe de soie.

— Tu viens de loin, petite, si tu viens de chez toi! lui dit-elle en l'embrassant et lui essuyant le visage avec son mouchoir de dentelles. Quel temps pour courir les grands chemins! Eh bien! quelles nouvelles?

— Mauvaises, dit l'enfant. La grand-mère est bien malade; on assure qu'elle ne passera pas la nuit. Elle a le délire, comme on dit, et elle ne parle que de vous. Elle voudrait tant vous voir avant de mourir! La mère ne voulait pas que je vinsse, elle dit comme ça que c'est une fièvre contagieuse. Je suis venue tout de même. Vous êtes si bonne!

— Tu as raison de croire en moi, lui répondit-elle en l'embrassant de nouveau. Écoute, mes chevaux sont sortis; ils sont allés reconduire le curé de La Tour. Dès qu'ils seront revenus, je monterai en voiture avec le docteur, et nous te mettrons entre nous deux, mon pauvre chat, pour que tu ne reçoives pas la pluie. De deux choses l'une : ou le docteur guérira ta grand'mère, ou bien, s'il n'y a plus de ressource, je te promets de ne pas la quitter avant qu'elle ait fermé les yeux. Je ne prendrai pas son mal : j'ai résolu de n'être jamais malade. En attendant, va-t'en vite te sécher à la cuisine. Tu diras qu'on te donne quelque chose de bon à manger.

Et posant l'enfant à terre : — A propos, tu sais ce que je t'avais promis. — Elle tira de son secrétaire cette belle poupée qu'elle avait habillée, et la présentant à la petite, qui n'osait y toucher : — Prends-la donc; elle est à toi. — Manette s'essuya les mains à son fichu et sortit en emportant la poupée. Elle se croisa sur le seuil avec un homme que je connaissais, l'homme au diamant, le mari.

A sa vue, Mme de Liévitz fit un geste indescriptible. Elle se détourna dédaigneusement et fut s'accouder à l'un des angles de la cheminée.

M. de Liévitz était un de ces hommes qui représentent toujours.

Il y avait dans toute sa personne un sérieux gourmé, compliqué d'une raideur germanique qui lui ankylosait les coudes et les genoux. Il gardait son maintien compassé, la solennité de ses allures jusque dans ses momens de vive et sincère émotion, et je suis persuadé que son sommeil même avait le caractère officiel d'un service public. Je vous ai dit que son sourire, comme son regard, était parfaitement vide; il aurait bien voulu faire croire que ses yeux se taisaient par discrétion; le fait est qu'ils n'avaient rien à dire, et personne n'était dupe de ses airs mystérieux. On sentait qu'il portait dans sa tête quelques vieux secrets de chancellerie depuis longtemps éventés, qui avaient traîné partout et qui n'étaient plus que les secrets de Polichinelle; il s'obstinait à monter la garde autour de ces ballons dégonflés, et il craignait naïvement les voleurs. Je soupçonne cependant que par intervalles il avait le sentiment vague, la conscience latente de sa nullité. Son visage exprimait la mélancolie d'un sot qui s'entrevoit.

Il entra dans ce salon vide comme il se serait présenté dans un bal d'ambassade, et porta machinalement sa main à sa boutonnière comme pour s'assurer que sa brochette était en place; mais le domestique qui l'avait introduit s'était à peine retiré, que son masque tomba et laissa voir un visage ravagé par une idée fixe et dont l'embonpoint n'était qu'une bouffissure maladive. Cette figure pâle et gonflée exprimait une douleur vraie, mais plate, sans éloquence, sans poésie. Il s'inclina devant sa femme, et son premier mot révéla toute la bonhomie de son caractère. Montrant du doigt la porte par laquelle Manette était sortie : — Que cette petite est heureuse! dit-il. Que faut-il donc faire, Sophie, pour être de vos amis?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil et resta immobile comme un sphinx d'Égypte, l'œil fixé sur la pendule. Elle semblait compter les secondes de son ennui.

M. de Liévitz demeura debout. Après un long silence : — Vous n'avez donc rien à me dire? reprit-il. — Elle ne sourcilla pas. Peut-être pensait-elle à Pardenaire, à sa maladresse. M. de Liévitz prit le parti de s'asseoir. Il passa deux ou trois fois ses mains le long de ses jambes; puis, croisant ses bras sur sa poitrine : — Vous ne trouvez donc pas étrange, Sophie, qu'un homme tel que moi en soit réduit à pénétrer nuitamment chez vous comme un voleur, qu'un homme tel que moi s'expose à être pris par vos gens pour un rôdeur de grands chemins?...

L'emphase avec laquelle il avait prononcé ces mots : *un homme tel que moi!* arracha un demi-sourire à Mme de Liévitz. Elle fit un geste indolent qui signifiait : — Voilà une question à laquelle je n'ai jamais pris la peine de réfléchir. — Puis elle reporta ses yeux sur la pendule.

Il avait manqué son effet, il changea de note. — Vous êtes une personne raisonnable, Sophie, reprit-il d'un ton caressant. Il est impossible que vous m'ayez dit à Genève votre dernier mot. Ne comprenez-vous pas que votre place est auprès de moi. Que suis-je sans vous? Un corps sans âme. Qu'êtes-vous sans moi? Une âme sans corps... Non, vous ne me ferez jamais croire que la vie que vous menez puisse satisfaire votre esprit ardent, vos goûts d'activité, votre admirable intelligence, qui est à la hauteur des plus grandes situations... Si vous étiez franche, vous conviendriez que vos déguenillés vous ennuient à mourir, et que le métier de sœur grise est un pis aller qui ne vous suffira pas longtemps. Un poisson ne peut vivre hors de l'eau, ni une femme telle que vous hors de la politique... J'ai fait une faute, une grande faute, — qui n'en fait pas? — mais cette faute n'est pas irréparable. Retournons ensemble à Saint-Pétersbourg. Vous êtes une maîtresse femme, et vous avez là-bas de si puissantes amitiés! Il ne tient qu'à vous de me rouvrir la carrière que mon imprudence m'a fermée. Il vous suffit de le vouloir. Et moi-même... Oh! il y a quelque chose là! ajouta-t-il en se frappant le front. Vous ne savez pas encore de quoi je suis capable. Je crois en moi, je crois à mon avenir, qui est le vôtre!...

Cette fois elle consentit à parler. — Monsieur, lui répondit-elle d'une voix qui vibrait comme une lame d'acier, il y a deux ans, quelques mois après vous avoir quitté, j'eus le plaisir de lire dans un journal russe qui se publie hors de Russie l'anecdote suivante : « Il s'agissait, l'autre jour, dans un conseil de ministres, de pourvoir à un poste vacant; quelqu'un s'avisa de nommer M. de Liévitz. — Ne me parlez pas de cet homme, s'écria l'empereur avec un geste de pitié. Liévitz est une ganache. » Le mot est un peu dur; mais je le crois vraisemblable. Il y a des jugemens sans appel et des fautes impossibles à réparer. Mon habileté de maîtresse femme n'y suffirait pas. Je n'ai jamais gagné au jeu qu'avec un partenaire qui m'était sympathique, et les sympathies ne se commandent pas. Il est possible que vous ayez quelque chose là. L'humanité n'en profitera pas; croyez-moi, vous êtes un homme fini, politiquement, s'entend. L'agriculture vous reste. C'est une si belle chose!... Quant à moi, j'ai fait mon siége et je suis contente, très contente. Mes déguenillés, quoi que vous en disiez, suffisent pleinement à mon bonheur. Ne craignez pas que la besogne vienne à manquer à mon esprit ardent. Si Dieu me prête vie, j'entends fonder dans ce pays un hospice, une école-modèle, que sais-je encore? Mes devis sont tout prêts... Retournez dans votre chère Courlande. Tâchez d'inventer une nouvelle espèce de charrue. Nous nous communiquerons par écrit nos découvertes, nos expériences, nous nous admirerons mutuellement... Ce sera délicieux.

Cela dit, déployant son éventail, elle l'agita nonchalamment, l'œil fixé au plafond. Il se leva brusquement; je crus qu'il allait se jeter sur elle, les poings fermés. Il eut au contraire un accès d'attendrissement. — Eh! que m'importent, s'écria-t-il, la diplomatie, la politique, vos écoles et mes charrues? Je vous aime passionnément, vous m'appartenez, je saurai reprendre mon bien. — Et là-dessus il lui déclara que depuis qu'il l'avait revue à Genève il ne vivait plus, que ses pensées rôdaient sans cesse autour de Maxilly, qu'il passait des heures à lorgner du haut d'un rocher le toit qui abritait son idole et son rêve, que la nuit, en dépit des alguazils, il venait chercher dans son jardin la trace de ses pas et contempler la fenêtre de la chambre où elle dormait, qu'elle aurait pitié de lui et lui rouvrirait son cœur et ses bras, ou qu'il se brûlerait la cervelle à ses pieds.

Elle l'écoutait en silence. Tout à coup elle partit d'un éclat de rire aigu qui lui coupa la parole et me donna à moi-même le frisson. — Quel enfant vous êtes, Auguste! lui dit-elle. N'avez-vous pas honte? A votre âge! Vous avez donc perdu le sentiment du ridicule? Rôder comme un Lindor, à l'heure du berger, sous les fenêtres de votre femme! Un homme tel que vous! Il ne vous manquait qu'une mandoline et une échelle de soie. Et ce curé de village que vous me dépêchez en ambassade! Ah! c'est trop fort!...

Il se laissa tomber à ses genoux. — Moquez-vous tant qu'il vous plaira; mais vous partirez avec moi.

— Quelle folie! dit-elle. Que ferais-je de vous et que feriez-vous de moi?... Oh! jamais. Vous savez que je n'ai qu'une parole. Relevez-vous donc. Vous êtes grotesque.

A ce coup, la colère le prit; l'amadou mouillé s'enflamma. — Ah! vous refusez? s'écria-t-il en se relevant. Vous avez sûrement vos raisons. Croyez-vous par hasard que vos allures de sœur grise m'en imposent? Je ne donne pas dans ces panneaux. Vos charités! A d'autres. Vous êtes l'âme la moins tendre que je connaisse. Cette maison ouverte à tous venans m'est suspecte. Les pauvres y viennent de jour, la nuit on rencontre dans votre parc des promeneurs qui ressemblent plus à des galans qu'à des quêteurs d'aumônes. Ou je ne suis qu'un niais, madame, ou il me paraît prouvé...

— Achevez donc, il vous paraît prouvé?... dit-elle en s'animant. — Le tour que prenait l'entretien avait dégourdi sa hautaine nonchalance; elle ne s'ennuyait plus.

— Vous avez un amant, madame! reprit-il avec violence.

Elle se dressa sur ses pieds. — Eh bien! oui, monsieur, j'ai un amant. Et après?

— Je saurai le trouver. Et peut-être en ce moment n'est-il pas loin d'ici...

Elle haussa les épaules. — Ne me poussez pas à bout, continua-t-il. Je suis armé,... car il serait imprudent de venir sans armes dans une maison où l'on aposte des assassins au coin des murs... Je ne m'y trompe pas, madame, vous m'aviez reconnu, et ce fusil...

— C'est moi-même qui l'avais chargé! dit-elle avec un flegme superbe.

Il ne fut plus maître de lui; perdant la tête, il tira de sa poche un revolver qu'il leva en l'air, le doigt sur la détente. — Et moi qui craignais de m'ennuyer! fit-elle... Mais tuez-moi donc! qu'attendez-vous?

Elle avait un air si calme, si libre, si aisé, que ce fut à lui d'avoir peur et qu'il laissa retomber son bras. Elle lui enleva son pistolet, comme on ôte un joujou des mains d'un enfant mutin, et, tirant un cordon de sonnette : — Je ne vous reconnais pas, Auguste. Tout à l'heure, quand vous êtes tombé de votre petit mur, votre tête aura porté, je crains que votre cerveau n'ait souffert. Vous avez besoin de repos, allez dormir. Demain vous me ferez vos excuses avant de partir.

— Partir, madame! je ne partirai pas.

— Alors c'est moi qui m'en irai.

— Oh! je le tuerai! reprit-il avec fureur.

— C'est ce que nous verrons.

Un domestique parut, elle lui dit : — Conduisez M. de Liévitz dans son appartement et veillez à ce qu'il ne lui manque rien. — A l'apparition du domestique, M. de Liévitz avait repris comme par enchantement son maintien diplomatique et sa gravité de fonctionnaire. Il sourit, la bouche en cœur, salua sa femme et sortit.

Au même instant, le docteur Meergraf entra par une porte latérale. Mme de Liévitz s'avança vers lui, et le saisissant par les deux bras : — Être à jamais rivée à un pareil imbécile!... s'écria-t-elle de toute la plénitude de son cœur; puis elle retourna vers la cheminée et s'y accouda de nouveau d'un air d'accablement.

Il s'approcha d'elle, et d'un ton sardonique : — A jamais! dit-il, c'est compter sans les accidens. Eh! tenez, si tout à l'heure cette chevrotine...

Il la considérait attentivement, et semblait vouloir attirer sur lui son regard qu'elle tenait obstinément fixé à terre. — Oui, reprit-il, si cette chevrotine... Il s'en est fallu d'un travers de doigt, et, ma foi! vous étiez libre, libre comme l'air... Avez-vous eu dernièrement des nouvelles du prince Reschnine? Voilà un homme d'avenir. Un journal annonçait l'autre semaine qu'on allait lui donner l'ambassade de Londres; c'était faux, mais ce sera vrai quelque jour.

Elle baissait toujours les yeux, je crus m'apercevoir que ses

narines et ses paupières se gonflaient, et qu'elle avait un point rouge aux deux pommettes.

— Y a-t-il longtemps que le prince Reschnine ne vous a écrit? reprit l'impassible docteur.

Elle fit un geste d'impatience. — Vos plaisanteries sont d'un goût détestable! lui dit-elle.

— Oh! madame, j'aurais juré qu'elles vous étaient agréables.

Elle fit quelques pas dans la chambre, puis se retournant : — A propos, Manette est venue me chercher, sa grand'mère est mourante; nous allons partir et nous passerons la nuit là-bas.

— Je ne le sais que trop, dit-il en montrant du doigt son chapeau et son paletot, qu'il avait déposés sur une chaise; mais je vous préviens que ces fièvres-là sont très contagieuses.

Elle hocha la tête et répondit : — Je crois à la volonté... A ces mots, elle sonna sa femme de chambre et se fit apporter un mantelet en fourrure et son bachlik, dont elle s'encapuchonna; puis elle se mit à arpenter le salon d'un pas trépidant, le teint enflammé, jetant à droite et à gauche des regards de feu qui ne regardaient rien. C'était une mitraille qui tombait au hasard. Un instant elle porta ses yeux sur l'entrée du petit salon, et, marchant droit devant elle, elle effleura de son épaule la portière. Je me rejetai vivement en arrière; mais elle n'entra pas, et je me remis à mon poste. Je pressentais qu'elle allait dire quelque chose qui déciderait de mon sort.

— Il faut convenir, dit-elle en se rapprochant du docteur, que la vérité parle quelquefois par la bouche des enfans. M. de Liévitz prétendait tout à l'heure que mes pauvres m'ennuyaient à mourir... Bon Dieu! qu'est-ce donc que la vie? ajouta-t-elle avec amertume, en égratignant l'hermine de son mantelet.

— Eh! eh! quel air nouveau allons-nous chanter? murmura le docteur.

Elle passa ses mains sur son front, puis elle dit : — Je voudrais bien essayer d'autre chose.

— Ah! je vous vois venir, madame. Vous avez en tête une idée, ou pour mieux dire... un Polonais!

— Un Polonais! fit-elle en le regardant fixement.

— Oh! il est charmant. En vingt-quatre heures, il a joué deux fois sa vie pour vous. Voilà des dévoûmens qui ne courent pas les rues... Parlez-moi franchement : quelle est votre pensée de derrière la tête? que prétendez-vous faire de ce jeune homme?

— Vous me croyez donc incapable d'aimer? répliqua-t-elle avec colère.

— Vous en avez fait quelquefois l'essai, cela vous a mal réussi... Ne vous fâchez donc pas; si vous avez pour moi quelque amitié,

c'est que je vous dis la vérité. C'est à cela que je vous sers... Votre Polonais est un vrai paladin, poursuivit-il en baissant la voix; mais le lendemain du jour où vous vous seriez donnée à lui vous le regarderiez du même œil qu'un chiffon qui a traîné vingt-quatre heures dans un ruisseau. Vous êtes ainsi faite, et je plains sincèrement le pauvre diable qui réussit à vous inspirer une fantaisie d'un jour. Vos mépris et votre haine la lui font payer cher. Affaire d'organisation. Il n'y a dans tout votre visage que votre bouche et votre sourire qui sachent aimer. Le reste appartient à l'orgueil et à la volonté. Vous en avez autant que le Père éternel en personne.

Elle se mit à rire. — Pauvre homme! vous ne croyez qu'à la physiologie, dit-elle. — Et, courant à lui, elle lui prit les deux mains, les secoua, le regarda en face : — Je vous dis, s'écria-t-elle d'une voix vibrante, que je l'aime comme je n'ai jamais aimé personne.

En ce moment, une voiture roula dans la cour. Mme de Liévitz se sauva bien vite, M. Meergraf la suivit, et le salon resta vide.

J'attendis encore un instant. Je soulevai la portière, je ne fis qu'un saut jusqu'au perron, et je me trouvai bientôt en pleins champs, et quelques minutes après en pleins bois. La pluie avait cessé; des rafales chaudes passaient dans la nuit comme des chevaux sauvages qui trépignent et secouent leur crinière. Quelqu'un avait dit de moi dans mon enfance : « Il sera toujours ivre de vent. » Je ne sais ce qui se passa cette nuit-là entre le vent et moi; mes pieds ne touchaient pas la terre, je courais, je bondissais, gravissant tout d'une haleine des côtes rapides, faisant des trouées dans les buissons, escaladant les échaliers, perdant à tout coup mon chemin, le retrouvant par miracle. Dans ma tête vide d'idées, il y avait comme un tournoiement de bonheur. Je croyais seulement m'apercevoir que la terre humide sentait bon, que le vent causait tout seul comme un fou; je crois aussi que les bois étaient pleins de rossignols qui chantaient à gorge déployée des airs nouveaux et les cieux pleins d'étoiles qui regardaient quelque chose. Je m'arrêtai une seconde au pied d'un gros arbre; il fut pris d'un frisson subit, et il versa sur moi toute la pluie qui s'était amassée dans ses feuilles; je compris nettement que l'eau mouille, je me secouai, je repris ma course. Je montai jusqu'à ce que, un rocher me barrant le passage, je me décidai à redescendre. J'étais à mi-côte quand l'aube parut. Les montagnes semblèrent se réveiller et dessinèrent leurs dentelures grises sur un fond de vapeurs orangées, et bientôt ce fut l'aurore. Mes yeux la burent avec délices; je me gorgeai de lumière. La promesse de mon bonheur était écrite au ciel en lettres d'or.

Je n'étais plus qu'à vingt pas de la grande route qui côtoie le

lac, lorsque j'entendis le bruit d'une voiture. C'était la calèche. Mme de Liévitz venait de veiller toute la nuit une vieille femme qui se mourait d'un mal contagieux. Je me cachai derrière un poteau, et je vis passer la voiture tout près de moi. Le docteur, ramassé dans un coin et le menton ballant, dormait à poings fermés. Mme de Liévitz, le buste droit, les yeux tout grands ouverts, regardait la route. Sa main droite tenait pressée contre ses lèvres une belle rose moussue, dont elle respirait le parfum pour conjurer, je pense, l'action des miasmes.

— Est-il étonnant, me dis-je, que j'aime cette femme? C'est un caractère, et j'ai toujours adoré la force.

XIII.

Richardet avait passé la nuit sur ses livres. En m'apercevant, il regarda sa montre et tressaillit. — Eh bien! me dit-il d'un ton mélancolique, êtes-vous heureux?

— Oui, lui répondis-je, car j'aime à savourer l'espérance.

Et je l'embrassai follement. Je courus me jeter sur mon lit, je dormis toute la matinée. J'achevais de m'habiller quand on me remit deux lettres, qu'un domestique venait d'apporter.

« Mon cher comte, m'écrivait Mme de Liévitz, je ne sais quel vent a soufflé sur moi; je suis triste, je m'ennuie à mourir. L'idée m'est venue de me secouer un peu, d'aller faire une excursion de quelques jours dans le Valais, dans l'Oberland. Seriez-vous gens à m'accompagner, vous et votre ami M. Richardet? Mes pieds ont besoin de mouvement et mes yeux de nouveautés. Un bon air de montagne, de beaux sites, des vaches, de la crème, des glaciers, un peu de danger et surtout de bonnes et longues causeries, tout cela me semble bien séduisant. Ne me répondez pas. Venez me voir ce soir à dix heures; je serai seule, et nous dresserons ensemble notre plan de campagne. »

Le second billet était de ce même anonyme qui s'était dévoilé la veille. Il ne renfermait que ces mots : « Le temps est à l'orage, le tonnerre gronde. Partez sur-le-champ; il y va du bonheur et peut-être de la vie de trois personnes. »

— Ce docteur Meergraf, me dis-je en déchirant le billet, est sûrement à la solde du mari.

Le soir me parut long à venir. A huit heures, j'étais seul dans ma chambre. Je venais de prendre un bain et je préludais à ma toilette; je n'y avais jamais apporté des soins plus minutieux. Quand j'eus lustré, lissé, parfumé mes cheveux, frisé ma moustache, j'étalai toutes mes cravates sur mon lit, et je fus longtemps à faire mon choix. Je me décidai enfin pour un rouge amarante d'une nuance

exquise aux lumières. Je me disposais à faire mon nœud lorsque j'entendis sur le grand chemin le roulement d'une voiture. Il me parut qu'elle s'arrêtait devant Le Jasmin. L'instant d'après, un bruit de pas retentit dans l'escalier. Richardet sortit de sa chambre, poussa une exclamation; un entretien animé s'engagea entre lui et un interlocuteur dont je ne reconnus pas la voix. Je ne laissai pas de continuer ma toilette, et je me contemplais dans la glace avec une certaine satisfaction quand la porte de ma chambre s'ouvrit brusquement. Je retournai la tête, et je me trouvai en face de Conrad Tronsko.

Il me parut changé, vieilli; son rhumatisme s'était noué et l'avait un peu déformé. Ses jointures n'avaient plus de jeu, il marchait en se voûtant et tout d'une pièce; mais ses yeux, éternellement jeunes, n'avaient rien perdu de leur alacrité ni de leur flamme. On y voyait encore des batailles, et le Kamtschatka, et toute son âme, il avait gardé sa face de lion, son encolure de taureau sauvage. Il était de ces hommes qui ne s'en vont pas par morceaux; leurs souvenirs les conservent; si tard que vienne la mort, elle les trouve debout et tout entiers.

Il regarda mes cravates étalées sur mon lit, puis mes cheveux lissés, mes moustaches : — Ah! monsieur s'en va en bonne fortune! dit-il en ricanant.

Et se jetant sur le sofa : — Allons, fais-moi donner un verre de kirsch, ce que tu voudras. Je n'en puis plus. J'arrive de Paris tout courant, et cette nuit, en wagon, mes chiennes de douleurs m'en ont fait voir de grises.

J'avais ouvert une armoire; j'en tirai une bouteille et un verre à liqueur que je remplis et qu'il vida d'un seul trait. Il fit claquer sa langue et reprit plus gaîment : — Ton kirsch est bon. Je ressuscite. Drôle de métier que tu me fais faire! Ta mère m'a dit : il a des affaires là-bas qui le retiennent. Moi qui connais le pèlerin, j'ai tout de suite éventé la mèche. Les affaires d'un Bolski, on sait ce que c'est. Les jours se passaient, point de nouvelles. Alors j'ai planté là mes leçons et mes écoliers, et je suis parti. Me voilà comme l'Ubald du Tasse, qui s'en allait chercher Renaud dans les jardins d'Armide. Il arriva comme Renaud faisait son nœud de cravate et il lui cria : Dans quel sommeil s'est engourdie ta vertu? ou quelle lâcheté l'attire? Sus, sus! le camp et Godefroi t'appellent :

Su, su : te il campo e te Goffredo invita;

ce qui signifie : ma voiture est en bas, je te fourre dedans, et nous allons coucher ce soir à Thonon, pour retourner à Paris dès demain.

Je boutonnai mon gilet : — Impossible! lui dis-je avec assez de résolution.

Il fronça ses épais sourcils, et sa figure prit une expression formidable : — Tu as dit, je crois, impossible! — Il se tut quelques instans. La colère s'amassait comme un orage dans sa tête; je sentis que la foudre allait éclater. De ses prunelles léonines jaillit un regard qui me frappa au visage comme une balle. — Impossible! reprit-il. C'est toi qui as dit cela, et c'est à moi que tu parlais! Oh! oh! voilà donc ce qu'est devenu ce grand cœur de héros qui ne pouvait attendre les occasions et qui demandait cent mille cosaques à dévorer?... Il est arrivé que monsieur a rencontré une jolie femme. Une jolie femme, c'est le soleil et les étoiles, c'est l'univers et le bon Dieu lui-même! Qu'est-ce donc que la Pologne au prix d'une jupe?... C'est égal, tu partiras. J'ai cru bêtement à tes protestations, à tes simagrées, et pour te faire plaisir je me suis porté ton garant devant certaines gens qui ont foi en ma parole, et ils ont consenti à te prendre au sérieux, à te charger d'une mission... Tu partiras. Il ne sera pas dit qu'un homme dont Tronsko s'est fait le répondant n'a pas de sang sous les ongles.

A ce mot, le cœur me bondit. Cependant je réussis à me contenir. Je pris ma redingote, je la brossai. — Je suis ce que j'étais hier, dis-je à Tronsko; mon cœur n'est point changé. Je partirai dans trois jours. Je ne vous demande que trois jours.

— Trois jours! me répliqua-t-il. Me prends-tu pour un niais? Tu es comme ces enfans qu'on veut conduire chez le dentiste et qui crient : demain! demain! Ils espèrent un miracle et que demain le courage leur sera venu ou que leur dent malade sera partie. Et moi je te dis que les défaites de ta volonté sont irréparables, que l'homme qui recule pour mieux sauter ne sautera pas, et que celui qui s'endort sur sa lâcheté la retrouvera demain sous son traversin... En voilà assez, partons!

Je lui répondis pour la seconde fois : — Impossible!

Il fit un bond, je crus qu'il allait se jeter sur moi et m'écraser sous ses pieds; mais il courut vers la cheminée, y ramassa dans l'âtre un vieux tison charbonné. — Je veux écrire ton nom sur la muraille! s'écria-t-il, — et, redressant sa taille voûtée, il charbonna sur la paroi ces quatre mots : *Slavus saltans! le Polonais saltimbanque!* Puis, reculant d'un pas et le bras étendu vers son inscription, comme un professeur de mathématiques qui, sa craie à la main, fait une démonstration devant la planche noire : — *Slavus saltans!* Cela veut dire un fils d'aristocrate qui s'est fait un dieu de son bon plaisir, et qui s'écrie du haut de sa tête : la règle, la loi, l'univers, c'est moi... *Slavus saltans!* L'inutile des inutiles, un gaspilleur de temps et d'argent, qui ne sait plus aujourd'hui ce qu'il

voulait hier et qui s'essouffle à courir après ses fantaisies, qui courent plus vite que lui... *Slavus saltans!* Entrez dans la baraque, messieurs. Voici le roi des sauteurs; il saute pour une duchesse ou pour une cabotine, et tout en sautant il fait sauter la banque et les bouteilles... *Slavus saltans!* Comme qui dirait un Polonais de théâtre, un Polonais à plumet, à clinquant, à draperies, un histrion démonstratif et gesticulant, amoureux d'apparences et de poses... Cherchez bien; vous ne trouverez sous ses chamarrures qu'une âme oblique, fuyante et qui vous glisse des mains; mais ne craignez pas que sa conscience lui reproche jamais rien, elle a des absences miraculeuses. Il a fait un pacte avec elle; aujourd'hui il a forfait à l'honneur, elle dira demain : Je ne sais rien, je n'y étais pas... *Slavus saltans!* Il rêvait hier d'être un Konarski, ce ne sera jamais qu'un héros de boudoir et de tripots. Mordieu! sa fin sera belle : il avalera sa dernière bassesse dans une coupe d'or finement ciselée, et tombera foudroyé par la débauche, mais avec un fier sourire de paladin et en se drapant dans son ignominie!

Je me sentis blêmir. Mes dents claquaient. Je me mordis les lèvres jusqu'au sang. Je fis deux pas les poings crispés. — Vous m'insultez, lui dis-je, assuré que vous êtes de l'impunité de vos outrages! Sortez. — Et je lui montrai la porte.

Il prit son chapeau; mettant la main sur le loquet : — Oui, je m'en vais; ce sera bientôt fait. Beau fils, ton nœud de cravate s'est dérangé; il faudra le retoucher. Va-t'en lécher la terre devant ta maîtresse. Demain je serai à Paris, et je dirai à certaines gens : « Triple imbécile que j'étais, comment ai-je pu oublier que les Bolski ne sont que des Bolski? »

Je lui criai avec fureur : — Pensez de moi ce qu'il vous plaira; mais respectez le nom d'un homme qui vous valait bien et qui est mort au champ d'honneur.

Il lâcha le loquet, et revenant sur moi : — Ah! tu crois toujours que ton père... Écoute, avant de partir, je veux te raconter une histoire que, grâce à Dieu, ta mère n'a jamais sue. Elle en serait morte... Tu sais peut-être qui était le père de ton père. Il s'était donné ou vendu à la Russie. Ton père n'était pas homme à se vendre; mais il était né dans un bourbier, ce fut son mariage qui l'en tira. Ta mère lui fit jurer qu'il se battrait un jour pour la Pologne. Il n'attendait qu'une occasion, et il s'amusait en l'attendant. Survient le branle-bas de 48; la Hongrie entre en danse; les Polonais y courent : ils espéraient ramasser sur les champs de bataille de Pakozd et de Comorn les clés de la citadelle de Varsovie. Ton père avait connu Georgey, il lui écrit, lui offre ses services, se fait agréer pour aide-de-camp. Tope! l'affaire est dans le sac. Voilà un homme aux anges, et qui dessine lui-même le patron de son uni-

forme. Il t'a légué son plumet; tu dois l'avoir quelque part dans un tiroir... Il se met en route; soit forfanterie, soit fatalité, il prend son chemin par Vienne. C'est une ville de plaisirs; il y passe deux jours. Il rencontre au Prater une femme... J'ai oublié son nom. C'était une de ces grandes coquettes qui promettent tout et n'accordent rien. D'un seul regard, elle allume ton pauvre père comme une étoupe. Le voilà pris et plus qu'à demi fou; elle s'amuse à le faire aller, le tourne et le retourne sur le gril. Cependant la campagne s'était ouverte, le canon grondait. Il oublie ses amis, qui l'attendent, Georgey, qui s'étonne. Il s'acharne à la poursuite de son oiseau bleu, qui se dérobe de branche en branche. La rage le prend, il soupçonne un de ses rivaux d'avoir de l'avance sur lui; il le provoque, va sur le terrain, empoche un grand coup d'épée, qui lui transperce la poitrine. Pendant quatre semaines, on le crut perdu. A peine entra-t-il en convalescence, la rougeur lui monta au front. Il était brave... Ce qu'on vous conteste, à vous autres, ce n'est pas le courage, c'est la suite dans les idées et la discipline de la volonté... Par des prodiges d'audace et d'adresse, il réussit à passer la frontière, à franchir les lignes ennemies, et il se présente devant Georgey à la veille de la bataille d'Iscaczyz. Tu devines quel accueil il reçut, tous les visages se détournaient; il ne vit ce jour-là que des dos. — Je prendrai demain un fusil et une capote de soldat, s'écria-t-il, et on verra comment se bat un Bolski. — Mais, soit l'épuisement que lui avait causé un si périlleux voyage, soit le ressentiment des mépris qu'il venait d'essuyer, sa blessure se rouvre, il tombe en défaillance et bientôt en délire. On le transporte dans une ambulance. De son grabat, il entendit durant huit heures le grésillement de la fusillade, les tonnerres de la canonnade et le soir les hurrahs des vainqueurs. Pendant tout ce temps, il s'était battu, lui, contre la fièvre... Un hasard m'amena près de la paillasse où il se tordait et criait. Je pensai à ta mère, j'eus pitié de lui. Grâce à moi, il n'a pas crevé comme un chien; un quart d'ami lui a fermé les yeux. Il me fit sa confession, puis il se remit à battre la campagne. Tantôt il parlait de cette femme et s'écriait : Je l'aurai! tantôt il se persuadait qu'il s'était battu la veille comme un lion, et, arrachant le plumet de son shako : il est rouge de sang, tu le donneras à Ladislas. — J'ai tenu parole; cependant il y avait autour de nous des gens qui s'étaient battus et qui disaient en ricanant, les uns : C'est un traître! d'autres : C'est un lâche! d'autres mieux informés et plus équitables : C'est un Bolski, et les Bolski ne se font tuer que pour une femme!

Depuis le moment où Tronsko me révéla comment mon père était mort, j'ai éprouvé de bien déchirantes douleurs. Aucune n'a égalé en amertume celle que me causa ce récit. Le souvenir de mon père

était pour moi une religion; mon imagination l'avait vu cent et cent fois tomber en souriant sur un champ de bataille, heureux de mourir en héros, heureux de mourir pour la Pologne. Je m'étais repu de cette gloire, je l'avais sentie se mêler à mon sang et courir dans toutes mes veines. Et tout à coup... quel dégrisement! Tronsko venait de me fouiller le cœur avec un poignard, il en avait arraché ce que j'avais de plus précieux, ma légende filiale. Je poussai un cri, et je m'appuyai à la muraille pour ne pas tomber. Mon désespoir éclatait sur mon visage, car je vis Tronsko s'attendrir. Il vint à moi; je fis un geste pour le repousser. — Oh! mon pauvre père! murmurai-je.

Il m'attira dans ses bras. — Que veux-tu? me dit-il. Je ne suis pas médecin, je n'ai étudié qu'en chirurgie.

Je me dégageai, j'empoignai une chaise de canne, je la frappai contre le parquet avec une telle violence qu'elle se brisa en morceaux. — Partons! m'écriai-je; je leur montrerai ce que c'est qu'un Bolski!

En un clin d'œil, mes apprêts de voyage furent achevés. Tronsko appela Richardet, dont j'avais oublié l'existence. — Monsieur, lui dit-il, on a sûrement quelque chose à vous dire. — Et par discrétion il nous laissa seuls.

Je regardai un instant Richardet. — Vous aurez l'obligeance de régler mes comptes, lui dis-je, de remettre les clés au propriétaire.

— Est-ce tout? fit-il.

— Vous irez tout à l'heure à Maxilly... Vous lui direz que je pars.

Il fit un geste d'effroi : — Et comment lui expliquerai-je?...

J'hésitai, je passai la main sur mon front. — Vous lui direz la vérité, repris-je. — Et d'un bond je fus au bas de l'escalier.

XIV.

« Tu seras toujours l'esclave de ton idée du moment, » m'avait dit un jour ma mère. Elle ne s'était pas trompée dans son pronostic. Je n'ai jamais pu avoir qu'une idée à la fois, et l'idée du moment a toujours pris un tel empire sur moi que je lui sacrifiais tout sans qu'il m'en coûtât rien. Je courais devant moi tête baissée, ne regardant ni à droite ni à gauche, le cœur vide de souvenirs et de regrets, pensant avoir anéanti le passé parce que je ne le voyais plus. Cependant il faut s'arrêter, reprendre haleine. Alors les souvenirs se réveillent, le passé se venge, et le cœur, sortant de son ivresse, expie ses mépris irréfléchis par l'emportement de ses lâches remords. Je ressemblais à ces chefs de bande, à ces hardis *condottieri* qui, poussant leur pointe, se jettent au cœur du pays ennemi, sans prendre la peine de bloquer les forteresses qui en gardent les

approches. Tôt ou tard les garnisons qu'ils ont oublié d'investir font des sorties meurtrières, et ces audacieux expient leur imprévoyance. Les équipées finissent par des désastres, et les aventures de la volonté par de honteuses défaites. J'ai assez vécu pour me convaincre que notre cœur est meilleur qu'on ne le dit, et que toutes les grandes fautes s'expliquent par quelque infirmité de l'esprit.

Tronsko avait brûlé ma blessure avec un fer chaud, j'avais entendu siffler la plaie, et je me croyais radicalement guéri. Je ne me reconnaissais plus; j'avais changé en un clin d'œil et d'esprit et de cœur; Mme de Liévitz avait disparu de ma pensée; je me reprochais ma passion comme une méprisable folie. Je n'avais en tête que mon père, mon pauvre père expirant sans gloire et désespéré sur un grabat; je pensais à lui avec une profonde pitié; il était mort insolvable, il m'avait légué une dette d'honneur qu'il me tardait d'acquitter en réhabilitant son nom. Mon impatience ne prévoyait point d'obstacles à mes projets; je me sentais de force à marcher sur l'aspic et sur le basilic, à fouler aux pieds le lion et le dragon. Ma tristesse était accompagnée d'une rage sourde, d'une fureur sombre, mais à laquelle ne se mêlait aucun regret.

Comme nous approchions de Paris, Tronsko, qui jusque-là ne m'avait pas fait une question, me dit à brûle-pourpoint : — Était-ce une comtesse ou une paysanne?

— Oh! ne parlons pas de cette femme, lui répondis-je. — J'étais sûr de ma guérison, mais le souvenir de ma maladie me faisait peur. M'efforçant de sourire, j'ajoutai : — Bah! peut-être ne l'aimais-je pas.

J'étais de bonne foi. Plût à Dieu que j'eusse dit vrai!

Ce que je fis à Paris, ce qui se passa entre certaines gens et moi, à quelles épreuves je fus soumis, quelles instructions me furent données, je me garderai d'en rien dire et surtout de nommer personne.

En cette année 61, la Pologne, qui cherche sa politique dans son cœur et qui agit par de soudaines illuminations, donnait au monde un étonnant spectacle. La soif du martyre s'était emparée d'un peuple entier, et ce peuple s'offrait en holocauste; des multitudes désarmées priaient Dieu sous le feu du canon, leurs cantiques saluaient la mort comme une amie divine. — Je ne vous crains pas, j'ai des troupes, disait le prince Gortschakof au comte Zamoyski. — Nous sommes prêts à recevoir vos balles. — Non, non! nous nous battrons! — Nous ne nous battrons pas, vous nous assassinerez. On avait pu se figurer à Saint-Pétersbourg que la Pologne n'était plus. Et tout un peuple debout, des palmes dans ses mains, s'écriait en montrant son cœur : elle est ici! pourquoi cherchez-vous parmi les morts celle qui vit?... Le métier de bourreau indigne l'honneur d'un soldat. La Russie s'était promis qu'à force de provocations elle au-

rait raison de ce sublime héroïsme qui refusait de se battre. Toute patience a ses limites : on pouvait s'attendre à ce que la Pologne aux abois et frémissante ramasserait enfin le gant, rendrait défi pour défi. Or le comité de Paris désirait envoyer à K..., petite ville polonaise à quelques lieues de la frontière, un émissaire chargé de s'aboucher avec certaines personnes, de leur soumettre des plans et des avis pour des éventualités prévues.

Il fallait que l'émissaire fût jeune. On tenait à sa disposition un passeport de rencontre, visé pour la Russie et portant le nom de William Wilson, originaire de Jersey, naturalisé Français, âgé de vingt-trois ans. La pièce était authentique et munie de toutes les signatures nécessaires. Ce Wilson était un garçon coiffeur, qui avait fait son apprentissage à Paris. Il avait eu des difficultés avec son patron, et soit dépit, soit envie de courir le monde, il s'était résolu à lever le pied. Une dame russe qu'il avait coiffée quelquefois et qui appréciait ses talens lui avait persuadé qu'il ferait aisément fortune à Saint-Pétersbourg. A peine avait-il obtenu son passeport, il était tombé malade, et une fièvre typhoïde l'avait enlevé en trois jours. Le signalement consigné sur ce passeport me convenait à peu de chose près. Je parlais l'anglais assez couramment pour avoir le droit de m'appeler Wilson; le feu coiffeur était blond comme moi; même taille, la même forme de nez. Il me restait à apprendre mon métier. Je commençai sur-le-champ mon apprentissage chez un coiffeur polonais de la rue du Bac. J'étudiai avec fureur l'art de raser à poil et à contre-poil, de manier le fer à friser, de crêper des bandeaux et de bâtir un chignon. Ce fut un jeu pour moi; j'étais né avec des yeux au bout des doigts. Au bout de six semaines, j'étais devenu un vrai Wilson, un « merlan » accompli, et j'en avais la tournure, les gestes, les fadeurs, les gaîtés, l'air et la chanson.

Mes journées appartenaient à la pratique, je donnais mes soirées à ma mère. Il me semblait que je venais de faire sa connaissance; elle était pour moi une nouveauté, une découverte, et ce que je ressentais pour elle était non de la tendresse, mais de l'adoration. Jamais sainte ne porta si loin le détachement de soi-même, l'absolu dépouillement de toute volonté propre, l'entier abandon à la volonté divine. Elle avait accompli son dernier et suprême sacrifice; elle ne reprochait rien à personne, ni à Dieu, ni aux hommes, ni à moi; elle se disait : Cela devait être, et je tâcherai de n'en pas mourir. Ce cœur navré bénissait l'épée qui le transperçait. Elle avait le plus souvent une sorte de gaîté forcée où ne paraissait aucun effort; elle s'occupait avec une tranquillité active de tous les détails de la vie, et il semblait que la vie fût encore quelque chose pour elle. Par instans, il lui prenait un frisson, elle se tournait vers moi et me disait avec un léger tremblement dans la voix :

Adieu, mon enfant! — Et dans ces momens elle attachait sur mon visage des regards fixes, troubles, pleins d'un silence de mort. Alors je me jetais à ses genoux, elle pressait ma tête dans ses deux mains, et peu à peu ses yeux se ranimaient, son teint s'éclaircissait, ses lèvres ébauchaient un sourire, sa figure devenait comme transparente et laissait voir son âme à découvert, une âme sans tache, blanche comme une colombe, une âme où la force se mariait avec une angélique douceur, une âme faite de chasteté, de tendresse, de douleur et de lumière!

Je me rendis un matin chez Tronsko, je lui annonçai que j'étais prêt à partir. Il me retint longtemps auprès de lui, me représenta que je pouvais encore me dédire, que l'entreprise où j'allais m'engager était pleine de périls, qu'avant de m'y embarquer je devais sérieusement consulter mes forces et ma conscience, que toute imprudence, toute faiblesse me serait imputée à crime, qu'il ne se défiait pas de mon courage ni de la figure que je pourrais faire dans les dangers, qu'il se demandait seulement si j'avais l'esprit assez mûr, l'humeur assez rassise pour garder mon sang-froid dans toutes les rencontres, pour discerner les occasions, pour déjouer les embûches, pour dévorer en silence des humiliations et maîtriser les bouillonnemens de mon cœur. Le véritable émissaire, disait-il, est un lion doublé d'un renard, et il appréhendait mes imprévoyances, les brusques échappées de ma gloriole, ce qu'il appelait mes petites vanités. Je lui répondis que je n'étais plus Ladislas Bolski, que j'étais William Wilson, et que je me sentais de force à faire la barbe à tout l'univers. Il insista encore, me conjura de réfléchir, m'assura qu'il saurait me dégager de ma parole en prenant tout sur lui. Je l'interrompis, et me frappant la poitrine par un geste romain : — Ce que je porte ici, m'écriai-je, ce n'est plus un cœur de chair et de sang, c'est une pierre calcinée par la foudre.

— Dieu soit avec toi! me dit-il en m'embrassant; mais n'oublie pas que Tronsko est ta caution, et qu'avant-hier, en présence de dix personnes, il a donné sa main gauche à couper que tu étais un homme.

Je retournai auprès de ma mère; elle me conduisit à l'église de la Trinité, elle y passa une grande heure en oraison mentale, agenouillée, la tête basse. Je voyais ses lèvres remuer, des ombres et des lumières passer sur son front, elle causait avec Dieu et Dieu lui répondait; je ne sais ce qu'ils se disaient, je me tenais immobile, craignant de troubler cet entretien sacré auquel je n'étais pas digne de me mêler. Quand elle m'eut ramené chez elle et qu'on vint nous avertir que le fiacre était en bas, elle se jeta sur moi comme une lionne sur son lionceau qu'elle dispute aux chasseurs, elle couvrit de baisers mes cheveux, mon front, mes yeux, ma

bouche. Puis reculant d'un pas : — Voilà des lèvres, dit-elle avec angoisse, qui vont être condamnées à mentir. Que Dieu leur épargne du moins la honte du parjure! — Son visage s'enflamma : — Rends-nous la patrie, Seigneur! s'écria-t-elle. Et rends-moi un jour mon enfant! — Et levant les bras : — Pourtant que ta volonté soit faite et non pas la mienne! — Elle m'accompagna jusqu'à la porte; debout sur le seuil, les mains frémissantes, le front tendu en avant, elle me regarda descendre l'escalier. Je retournai la tête, elle porta ses dix doigts à ses lèvres et me jeta son âme dans un dernier baiser.

XV.

Six semaines plus tard, par une matinée de décembre froide, mais sans brouillards, j'arrivai devant une barrière en bois, qui m'annonçait que j'allais franchir une frontière et fouler le sol polonais. Une jeune fille fraîchement sortie du couvent et que sa mère conduit à son premier bal ressent peut-être quelque chose de ce qui se passa dans mon cœur; ce fut une joie fiévreuse mêlée d'un trouble profond et d'une émotion intense. Je hélai un factionnaire, qui vint me recevoir et me fit entrer à la douane. Là on examina mes papiers, on me fit subir un minutieux interrogatoire. Enfin je fus autorisé à passer outre. Je replaçai mon havre-sac sur mon dos, et je continuai mon chemin.

Devant moi s'étendait un pays de plaines, mollement onduleux, que la neige recouvrait d'un épais linceul. Bientôt la route s'enfonça dans un bois de pins et de bouleaux. Une corneille passa au-dessus de ma tête en croassant. Je tirai mon chapeau et je la saluai. Le chemin était désert, je le quittai un instant, je fis quelques pas dans le bois. Écartant la neige avec mes mains, je m'agenouillai au pied d'un arbre, et du fond de mon cœur sortit cette prière fervente que je prononçai à demi-voix : — Terre maudite et bénie, terre de saint Stanislas, de Sobieski et de Kosciusko, terre des héros et des martyrs, toi qui bois le sang comme de l'eau et qui vois fleurir éternellement les roses sacrées de l'immortelle douleur et de l'immortelle espérance, reconnais le plus humble de tes enfans. Il t'apporte son cœur, ne méprise pas son offrande, et mets dans sa poitrine, avec le désir de bien faire, quelque étincelle de ce feu divin qui est le secret des grandes vies et des belles morts. — Je me penchai, je baisai cette terre à laquelle j'avais parlé, je ne sais quelles délices me vinrent aux lèvres; il me sembla que le sol humide se réchauffait sous mes embrassemens, que mon baiser m'était rendu, et je sentis une flamme courir dans mes veines et

jusque dans la moelle de mes os. Je me relevai, je me remis en marche d'un pas libre et léger; pourtant j'avais toute ma charge, je portais Dieu dans mon cœur, la Pologne sur mes lèvres.

J'arrivai vers le soir à K...; je me rendis sur-le-champ au bureau de police, où je présentai mes papiers et déclarai mes intentions. Mon petit discours fut assez bien tourné, et je débitai avec aplomb mon boniment de garçon coiffeur. J'avais quitté Paris pour aller chercher fortune à Saint-Pétersbourg, où mon incomparable talent ne pouvait manquer de faire florès; mais j'avais gaspillé en chemin mon pécule, les eaux étaient basses, et, avant de continuer mon voyage, je désirais faire quelque séjour à K... pour me remettre à flot et regarnir mon gousset. Comme j'achevais ma petite histoire et que les employés tournaient autour de moi comme des limiers, flairant mes poches pour s'assurer qu'elles ne renfermaient rien de suspect et que je ne sentais pas le gibet, entra le directeur de la police, le colonel Rothladen. C'était un homme de poids et d'un bel âge, mais qui faisait le jeune et aimait à se requinquer. On le mit au fait. Aussitôt ce vert-galant un peu poussif, lequel à chaque mot gonflait ses abajoues et soufflait comme un bœuf, me cria d'une voix de stentor : « Il y a ce soir un thé dansant chez le général W...; voyons, paltoquet, ce que tu sais faire. » Et, ôtant son chapeau et sa cravate, il se jeta une serviette sur le dos en guise de peignoir. Je lui répondis que j'appartenais à l'école du *cheveu expressif et physionomique*, qu'il devait d'abord me permettre d'étudier ses airs de tête, ses gestes, sa démarche, que je lui ferais ensuite une coiffure pleine d'allure, qui serait parfaitement assortie à l'ensemble de sa personne. Il se mit à se promener devant moi, tout en goguenardant et montrant ses canines comme un vieux dogue de belle humeur. Je lui brûlai sous le nez quelques grains d'encens que ses grosses narines humèrent avec délices; puis je mis mes fers au feu, et, après l'avoir rasé, je lui bâtis en un tour de main une coiffure coup-de-vent qui exprimait les ambitions de son humeur conquérante. Il se regarda longtemps dans la glace, parut satisfait de mon savoir-faire. Je l'entendis qui disait en russe à l'un de ses employés : — Il faut convenir que ces Parisiens ont un chic de tous les diables. Je vais faire sensation chez le général. Ce petit garçon est un trésor. Qu'on lui délivre sur-le-champ son permis de séjour. — Il daigna m'indiquer l'adresse d'un nommé Pudel, d'origine allemande, qui était le premier coiffeur de la ville. — Je te le donne pour un franc animal, me dit-il, et je te charge de faire son éducation. Tu lui diras de ma part qu'il te traite bien, et tu tâcheras d'infuser dans sa grosse tête tudesque la théorie du cheveu... Comment dis-tu?

— Expressif et physionomique, lui répondis-je.

— Oh! ces Français! fit-il; tous grands parleurs, mais gentils, et qui ont inventé le chic...

— Le chien, interrompis-je.

— Oh! oh! oh! le chien! répéta-t-il avec un gros rire épais.

Et il me fit pirouetter sur mes talons, me donna une tape sur la joue. — Va-t'en de ce pas chez Pudel, me dit-il. Tu auras l'honneur de me coiffer tous les jours.

Je me présentai incontinent chez Pudel, qui me reçut assez mal, et me déclara qu'il n'y avait point de place vacante dans son échoppe. Toutefois, quand je me fus réclamé du directeur de la police, il baissa le ton, consentit à me prendre à l'essai. Je dus lui donner séance tenante un échantillon de mon habileté. Il me mit aux prises avec une tête à perruque, à laquelle j'improvisai une coiffure de bal. Pendant que je travaillais, il m'observait bouche béante et d'un œil jaloux. A quoi ne s'accroche pas l'amour-propre? La mortification que lui causait la supériorité de mon talent me fit un sensible plaisir; mais je m'empressai d'adoucir son chagrin par ma gentillesse et mes déférences. Nous devînmes bons amis et nous entrâmes en marché. Je lui fis mes conditions en me donnant l'air de tenir beaucoup à l'argent. Bien que le brave homme fût dur à la détente, il avait compris le parti qu'il pourrait tirer de moi; il finit par amener pavillon et en passa par tout ce que je voulais. Il me conduisit dans une pension bourgeoise où il m'assura que je serais bien et à bon compte. Et ce fut ainsi que ce jour même s'opéra sous les plus favorables auspices mon installation à K...

Tronsko m'avait instamment recommandé de ne rien hasarder, de ne rien brusquer, de ne m'avancer que bride en main, avec des précautions infinies. Eussé-je oublié ses conseils, la situation troublée où se trouvait la Pologne m'eût assez prêché la prudence. Russes et Polonais étaient en éveil, se mesuraient du regard. On s'attendait à une crise, on sentait dans l'air en quelque sorte le poids des événemens qui se préparaient. J'apportai une extrême circonspection dans ma conduite, dans mes discours. Non-seulement il y allait du succès de ma mission; mais il eût suffi d'une démarche précipitée, d'un propos hasardé pour compromettre d'autres sûretés que la mienne. Pour la première fois j'éprouvai ce qu'a de sévère et de bienfaisant le sentiment de la responsabilité. Je n'étais plus mon maître, j'appartenais à une grande cause qui m'était plus chère que la vie; de ma sagesse ou de ma folie dépendait plus d'une destinée; j'étais devenu quelque chose, et ma conscience était heureuse. Je n'avais jamais eu jusqu'alors la notion de la vertu, qui est une force gouvernée par la raison; je la sentais croître en moi, et il me semblait que mes pensées s'épuraient, que mon

esprit avait mûri, que j'étais un homme nouveau; je goûtais ces joies amères et fortifiantes que donne la pratique de l'abnégation. Quiconque sacrifie son moi reçoit en échange l'infini. Quelle duperie que de se refuser à un tel marché! Mais le cœur humain est lâche, et il faut du courage pour être heureux.

Je vécus durant un mois en véritable Wilson, et le diable lui-même n'aurait pu lire dans mes pensées secrètes. Toujours alerte, le cœur au métier, gai comme un pinson, j'avais l'air de ne songer qu'à ma besogne. Ma belle humeur, mes lazzis, plaisaient à la pratique; j'affectais de parler à tort et à travers, avec l'insouciance d'un homme qui n'a rien à cacher et qui jette la plume au vent. On me faisait force questions sur Paris, sur les modes, sur les actrices en renom. Il n'était bruit dans la ville que du joli Parisien et de sa langue dorée. Maître Pudel, en dépit de sa jalousie, ne pouvait s'empêcher de convenir que j'étais un sujet précieux, un garçon élu du ciel pour achalander une boutique. Avant mon arrivée, ses affaires allaient bien, mais on a toujours des rivaux; il en avait un, de l'autre côté de la rue, qui lui donnait de l'ombrage. Peu à peu les principaux cliens du rival firent défection, nous les vîmes arriver chez nous un à un. Ce fut un événement, et l'honneur m'en revint.

Le soir, j'allais coiffer les dames chez elles. Il en était de fort jolies et qui me regardaient d'un œil assez doux; je n'avais pas l'air d'y prendre garde, et ma gravité déconcertait leurs agaceries. Réservé, tenant ma morgue, je leur exposais doctoralement la théorie du cheveu expressif; mais je n'abordais avec elles aucun sujet qui fût étranger à mon art. Désormais les sourires de femmes me faisaient peur, c'était la seule ivresse que je craignisse pour ma tête. En revanche, quand il m'arrivait de faire un pique-nique avec les apprentis de Pudel, je n'avais pas besoin de m'observer, j'étais assuré que, même en pointe d'ivresse, je ne lâcherais pas un mot que j'eusse à regretter. Après avoir bu deux verres de schnaps, ces bons compagnons me livraient tous leurs secrets; après en avoir bu dix, je ne leur contais que des ragots, et ma tête claire contemplait avec satisfaction mon cœur immobile et muet sous son triple cadenas.

D'autres épreuves m'étaient plus dangereuses. J'entendais quelquefois dire certaines choses qui m'échauffaient la bile. Maître Pudel, tout Allemand qu'il fût, était plus Russe de cœur et plus impérialiste que l'empereur Alexandre lui-même. Le brave homme avait un dos à charnières et une grande vénération naturelle pour toutes les autorités constituées, pour les poitrines chamarrées, pour les chapeaux à plumets. Un capitaine était déjà pour lui quelque chose; avait-il affaire à un colonel, il ne saluait pas, il plongeait, et avant de savonner ce demi-dieu, il lui demandait pardon de la liberté grande. Il comprenait trop bien ses intérêts pour faire hors

de propos étalage de ses opinions, et quand son échoppe était pleine, il se taisait ou ménageait habilement la chèvre et le chou; mais dans le tête-à-tête il devenait discoureur, il aimait à me développer son *credo* politique, qui se résumait en ceci, qu'après l'empereur Alexandre il n'y avait pas en Europe un aussi bel homme que son excellence le gouverneur de la province, et que les Polonais étaient tout au plus dignes de lécher la semelle de ses bottes. Quand il me parlait de *ces chiens de Polonais*, il me prenait une violente envie d'appliquer une croquignole sur son nez en pied de marmite, et je disais intérieurement : « Seigneur, préservez-moi de la tentation! »

Je souffrais aussi des familiarités qu'on prenait parfois avec William Wilson. Les officiers de la garnison étaient la plupart polis et de véritables gentilshommes; mais il n'y a pas de règle sans exception. J'étais condamné à raser chaque matin certain lieutenant d'artillerie à la moustache retroussée, à la taille de guêpe, lequel faisait le fendant et se levait perpétuellement sur ses ergots. Un jour il prétendit que la serviette que je lui présentais était malpropre; la roulant en pelote, il me la jeta en pleine figure. Une bouffée de sang me monta aux joues; je me détournai et m'enfuis dans l'arrière-boutique, où je bricolai quelques instans pour me donner le temps de me remettre. Je revins avec une autre serviette, et je rasai ce déplaisant museau; je sentais le rasoir trembler dans ma main, et mon butor l'échappa belle.

Tout en maniant le blaireau et le fer à papillotes, je m'orientais, j'étudiais le terrain, je poussais des reconnaissances en pays ami et ennemi. Quand j'allais faire des barbes en ville, je happais au vol bien des propos, dont je faisais mon profit, car je ne tenais dans ma poche ni mes yeux ni mes oreilles, et l'on se gênait d'autant moins pour parler devant moi que je passais pour ne savoir ni le russe ni le polonais. La sonde en main, recueillant, sans en avoir l'air, toutes les informations qui pouvaient m'aider à éclairer ma marche, je m'acheminais insensiblement à mes fins, et deux mois après mon arrivée j'étais entré en rapport avec toutes les personnes à qui j'avais affaire. Une chose m'affligea jusqu'à me déchirer le cœur : dans les premiers temps, on me fit sentir cruellement les suspicions et la défaveur qui étaient attachées à mon nom. J'eus bien des glaces à rompre, bien des ombrages à dissiper. L'un refusait de prendre mon mandat au sérieux; un autre m'éconduisait avec un sourire d'incrédulité dédaigneuse; un troisième insinua que j'avais surpris la bonne foi de ceux qui m'envoyaient, et, me traitant de blanc-bec et de fils de noble, il ajouta que j'étais le portrait vivant de mon grand-père paternel. J'éprouvai qu'un enthousiasme vrai anéantit l'amour-propre;

rien ne put me rebuter, je ne songeai qu'aux intérêts sacrés dont j'étais chargé; ma candeur, ma sincérité, finirent par triompher de toutes les défiances, on consentit à m'écouter.

Après quelques pourparlers secrets, nous tînmes un conciliabule dans une cave qui communiquait avec la campagne par plusieurs issues souterraines. Ce fut là que je développai pour la première fois les idées et les plans dont on m'avait confié la défense.

La nouveauté de la scène que j'avais sous les yeux était propre à m'émouvoir. Cette grande cave voûtée avait un sombre visage de conspirateur; une lanterne suspendue en éclairait faiblement le milieu. Il me semblait que la lumière et la nuit se disputaient à qui empiéterait l'une sur l'autre; les ténèbres reculaient tour à tour ou s'avançaient sur nous comme pour dévorer nos pensées et nos projets. Un grand crucifix cloué à la muraille nous contemplait de ses yeux morts, nous écoutait comme le silence éternel écoute les vains bruits de la terre. Une odeur de relent, de moisissure, était répandue dans l'air. Nous avions avec nous deux hôtes invisibles, le mystère et le danger, et je sentais que nous leur appartenions corps et âme, que ces fantômes s'occupaient à décider ce qu'ils feraient de nous.

J'entrai en matière. Les cinq personnes dont se composait mon auditoire me témoignèrent d'abord une froideur hostile, et j'eus peine à ne pas me troubler. On m'interrompait avec aigreur, on me chicanait sur un mot; je retrouvais difficilement le fil de mes pensées au milieu des contradictions, des ergoteries et des sarcasmes qui pleuvaient sur moi. Je repris peu à peu mon assurance; la flamme qui me réchauffait le cœur se répandit sur mon visage et sur mes lèvres; je parlai avec tant d'effusion, avec un entraînement si passionné, que je sentis l'air s'attiédir autour de moi. Les visages désarmèrent; je surpris dans les regards de l'étonnement d'abord, puis de la sympathie. On ne me fit plus que des objections sérieuses: je les réfutai de mon mieux, et je crus m'apercevoir que mes réponses faisaient impression, qu'il s'en fallait peu que je n'eusse ville gagnée. En fin de compte, les plans dont je m'étais fait l'avocat parurent mériter qu'on les examinât de près, et il fut décidé que la discussion serait reprise un autre jour.

Après avoir accompli ma mission, je me hasardai à plaider ma cause personnelle. — Quel que soit le résultat de vos réflexions, dis-je en finissant, et à quelque plan que vous vous arrêtiez, je vous supplie de croire que ma seule ambition est de travailler comme un simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. Je suis venu pour vous apporter des conseils et pour recevoir vos ordres. Je vous prouverai que je sais obéir comme je sais vouloir. Je ne suis, il est vrai,

qu'un enfant; mais j'ai assez vécu pour ne plus tenir beaucoup à la vie. Que la mort vienne quand il lui plaira; je suis un arbre encore vert, aux rameaux gonflés de séve et qui ne craint pas la cognée : peu m'importe qu'elle m'abatte avant la saison des fruits. Dieu favorise d'une fin précoce ceux qu'il aime; il les rappelle à lui avant qu'ils aient connu le rongement sourd des passions intéressées, avant qu'ils aient senti leurs années se figer en eux et leur peser comme un bois mort. Pour ce qui est de mes opinions politiques, je vous déclarerai franchement que je n'en ai point. Suis-je aristocrate ou démocrate? Je n'en sais rien. Je ne pense qu'avec mon cœur, et mon cœur n'est d'aucun parti. Je crois qu'un honnête homme doit être prêt à mourir pour son pays. Voilà tout mon *credo*, tout mon symbole. J'ai lu les poètes polonais, et ils m'ont appris qu'une femme étant tombée en léthargie, son fils appela des médecins. — Je la traiterai selon la méthode de Brown, dit l'un. — Les autres répondirent : — Qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Brown! — Je la traiterai selon la méthode d'Hahnemann, dit le second. Les autres répondirent : — Qu'elle meure plutôt que d'être guérie par Hahnemann! Alors le fils s'écria dans son désespoir : — O ma mère! et la femme, à la voix de son fils, se réveilla et fut guérie. Soyons donc des fils et non des médecins. Laissons crier nos cœurs, et les pierres elles-mêmes nous répondront, « car, a dit le poète, chacun de nous a dans son âme le germe des lois à venir et la mesure des frontières à venir. Plus vous améliorerez et agrandirez votre âme, plus vous améliorerez vos lois et agrandirez vos frontières. »

Et j'ajoutai : — S'il est ici quelqu'un qui garde encore quelque prévention contre moi, qu'il m'insulte, et je dévorerai l'insulte en silence. Qu'il me frappe sur la joue gauche, et je lui présenterai la joue droite. Qu'il me crache au visage, et je lui tendrai mes deux mains en l'appelant frère. Et je ferai tout cela au nom et pour l'amour de la Pologne. Au surplus, les temps sont proches où chacun sera jugé sur son travail. Quand l'heure de la délivrance aura sonné, je ne vous demanderai qu'un fusil, des cartouches et l'humble *czamara* de l'insurgé, et vous me verrez à l'œuvre... Puis, étendant le bras vers le crucifix : — J'atteste ici ce Dieu qui nous écoute que, si nous sommes réservés à de nouvelles épreuves, Ladislas Bolski ne survivra pas à la défaite de la liberté.

Mon candide enthousiasme m'avait gagné tous les cœurs. On m'entoura, on me serra la main. Tout à coup nous tressaillîmes. L'image du Christ s'était détachée du bois où elle était clouée; la croix demeura suspendue, l'image tomba sur le sol avec un bruit sourd. Était-ce une réponse à mon serment, un refus muet du Dieu que j'avais attesté? Il y eut un instant de stupeur; mais je m'élançai vers le crucifix, et le ramassant : — Ne voyez-vous pas, m'é-

criai-je, que le Christ s'est détaché de sa croix pour nous annoncer qu'avant peu la crucifiée des nations descendra vivante de son gibet?

L'interprétation favorable que je venais de trouver à cet étrange accident fut accueillie avec un frémissement de joie; le danger rend superstitieuses les âmes les plus fortes. Chacun pressa le crucifix sur ses lèvres, et nous nous donnâmes ensuite le baiser de paix en nous écriant : — Gloire à Dieu ! le Christ est ressuscité.

Ah! que ne suis-je mort en cet instant! J'aurais passé de la terre au ciel sans m'y sentir dépaysé. Il y avait dans mon cœur un paradis commencé.

XVI.

Jusqu'alors j'avais eu pour moi vent et marée; tout m'avait réussi à souhait. Il y avait en moi deux hommes : l'un, le catholique, attribuait mon bonheur à la protection de la Providence; l'autre, le joueur, sentait avec joie que j'étais en veine, et que je tenais en quelque sorte le hasard dans le creux de ma main. Mon esprit savait accorder ces idées contradictoires. Cependant la Providence ou ma veine se lassa, et quelques jours après notre conciliabule je commis une imprudence qui fut le commencement de mes malheurs. Me condamne qui voudra! les circonstances furent plus fortes que ma volonté.

Un soir j'allai raser chez lui le directeur de la police. Je le trouvai dans un accès de mauvaise humeur, bougonnant et grommelant comme un chien fâché. Sa femme entra comme je repassais mon rasoir. — Nous avons coffré, lui cria-t-il en russe, quelques-unes de ces drôlesses.

J'appris par la suite de la conversation que ces drôlesses étaient quelques dames polonaises qui s'étaient permis de paraître dans la rue vêtues de noir. A ce moment, le deuil était séditieux; la police l'avait interdit à titre de manifestation politique, d'hommage de douleur rendu à la patrie morte. Après avoir maudit en russe ces satanées femmes noires, auxquelles il se promettait d'apprendre à vivre, le directeur se plaignit à moi en français que les Polonaises étaient une mauvaise race, de véritables boute-feu qui mettaient à l'envers la cervelle de leurs maris. — Bénies soient les femmes, s'écria-t-il, qui ne s'occupent que de gouverner leur marmite! bénies aussi les femmes qui n'ont que des chiffons en tête; mais les Polonaises!... Cela ne pense qu'à mal; c'est le diable en jupons. Leurs rubans conspirent; les brides de leurs chapeaux ont toujours l'air de tripoter quelque chose, et il n'en est pas une seule qui ne loge une émeute sous son chignon.

Je lui répondis en plaisantant que par tout pays les femmes

étaient ingouvernables, et je m'empressai de rompre les chiens. Le lendemain était un dimanche; Pudel me donna campos l'après-midi. Les arrestations opérées la veille avaient mis les esprits en émoi. Dès le matin, une certaine agitation s'était répandue dans la ville. Il y avait du sérieux sur les visages, une pensée dans les regards. C'était un de ces jours qui ne ressemblent pas à tous les jours : on sent qu'une idée est dans l'air, et cette idée contagieuse envahit les cerveaux les plus opaques, les plus résistans; les imbéciles même et ceux pour qui la vie n'est qu'une habitude ne peuvent se défendre de ces mystérieuses atteintes; leur cœur bat, leur tête travaille, et ils sont si étonnés de cette aventure qu'ils prévoient des catastrophes; ils pourront dire à leurs petits-enfans : j'ai vécu ce jour-là. Les passans ne passaient pas, ils s'arrêtaient pour causer entre eux; les uns parlaient plus haut, les autres plus bas qu'à l'ordinaire. Des groupes se formaient près des fontaines, sur les carrefours, et se dispersaient à l'approche d'une figure suspecte. Les rues étaient tantôt bruyantes, tantôt désertes, et il y régnait de ces longs silences dont le vide fait peur. Les pavés eux-mêmes n'avaient pas leur air de tous les jours; ils s'attendaient à quelque chose. Il semblait que le vent voulût se mettre de la partie; il soufflait par rafales brusques et violentes, et tout à coup se taisait pour écouter ce qui se passait.

Dès que je fus libre, je sortis, les mains dans mes poches, me donnant l'air badaud, gobe-mouche, l'air d'un curieux qui hume le vent et les nouvelles, ne s'intéresse qu'à son plaisir et prendra parti pour le gendarme, si le gendarme a le mot pour rire. Je m'acheminai vers la grande place, où j'eus quelque peine à pénétrer. Une foule immense s'y pressait. Cette place, dont le milieu est occupé par une grande croix de pierre et par la statue équestre de Paul Ier, forme un vaste parallélogramme que bordent d'un côté une caserne d'artillerie, de l'autre une prison et l'hôtel du gouverneur de la province. Je jouai des coudes, je réussis à me faire jour à travers la foule. Je n'osais questionner personne, mais j'appris par des bribes de conversations recueillies de droite et de gauche qu'une députation, composée des principaux notables de la ville, s'était présentée devant le gouverneur pour solliciter l'élargissement des prisonnières. Le gouverneur avait repoussé leur requête en alléguant les instructions qu'il avait reçues de Varsovie. — Messieurs, leur avait-il dit comme à des enfans mutins, soyez sages, prêchez la sagesse à vos femmes, et remettez-vous du reste à la générosité de l'empereur et de ses ministres. — La députation s'était retirée; avant de se disperser, on s'était arrêté à quelques pas du palais pour conférer. Peu à peu le rassemblement avait

grossi; au bout d'une heure, la place s'était trouvée couverte d'un peuple sans armes et immobile, qui attendait on ne sait quoi. Les visages n'avaient rien de provoquant ni de menaçant; les femmes et les enfans étaient en nombre. On parlait bas; il se faisait dans cette multitude un secret échange de pensées et de regards, de douleurs et d'espérances. Quelques femmes s'étaient agenouillées au pied de la croix et priaient. Devant la caserne, quelques canonniers, les bras croisés, fumaient leur pipe et regardaient.

Tout à coup un frémissement se fit entendre; bientôt ce fut comme une houle d'émotion qui parcourut de proche en proche toute la place, et dont la vague arriva jusqu'à moi. On agitait des mouchoirs en regardant en l'air. Je levai aussi les yeux. Un ballon flottait majestueusement au-dessus des toits, portant cette inscription en lettres énormes : « la Pologne n'est pas morte. » Il me sembla que ce ballon patriote était un être vivant et pensant, et je m'intéressai vivement à sa destinée. Il courut un instant le plus grand danger. Il s'abaissa d'abord en tournoyant, comme s'il allait tomber sur la croix de pierre, puis une brise moscovite et perfide le prit de travers et le poussa dans la direction de l'hôtel du gouverneur. Aussitôt des employés de la police parurent aux lucarnes, armés de perches, de crampons, et s'apprêtant à harponner cet insolent perturbateur du repos public; mais au moment où ils l'allaient saisir au corps, un bon vent polonais l'emporta brusquement dans l'espace : il pointa vers le ciel, narguant la police ébaubie. De tous les coins de la place partit un vaste applaudissement, accompagné d'acclamations et de hurrahs.

Cet incident, cette déconvenue, ces applaudissemens, avaient irrité les autorités russes. Un commissaire parut à un balcon, il somma le peuple d'évacuer la place. On tint peu de compte de ce premier avertissement. On regardait toujours le ballon, qui, se sentant hors d'insulte, avait ralenti sa fuite; il allait et venait, tournait et virait, semblait prendre un ironique plaisir aux colères impuissantes qu'il entendait gronder au-dessous de lui. Après quelques minutes, le commissaire reparut, réitéra sa sommation, en y joignant quelques mots menaçans qui sentaient la poudre. Je m'aperçus alors qu'un détachement d'infanterie, qui avait pénétré par les cours intérieures, était venu se ranger devant les grilles de la caserne. L'instant d'après, il opéra un mouvement de par files à droite et à gauche, et démasqua deux canons pointés sur le peuple.

A ce coup, hommes, femmes, enfans, comprirent que l'affaire devenait sérieuse, et la retraite commença. Les rues avoisinantes n'étaient pas larges; l'une d'elles se trouva obstruée par un embarras de voitures. La multitude, qui ne pouvait se dégorger par

des issues trop étroites, reflua; on se poussait, on se heurtait. Les deux canons semblaient observer ce va-et-vient d'un œil sinistre. Un gamin, qui s'était juché sur un réverbère, déploya soudain un grand drapeau blanc et rouge, et les armes de la Pologne, l'aigle et le cavalier, flottèrent dans l'air. Le drapeau produisit un effet magique; toute cette mer agitée se calma comme par enchantement. On se montrait l'aigle blanc; le commissaire, ses menaces, le danger, les deux canons, tout fut oublié; mille voix entonnèrent à l'unisson l'hymne saint : — Dieu puissant, prenez pitié de nous et rendez-nous la patrie! Sainte Vierge, reine de Pologne, priez pour nous! — Comme les chants se ralentissaient, deux ou trois coups de fusil partirent on ne sait d'où, tirés par des mains inconnues qui n'ont jamais dit leur secret. La multitude s'imagina que c'était le signal d'un massacre; frappée d'une terreur panique, elle fit un mouvement désespéré pour s'enfuir; ce fut un affreux pêle-mêle; il y eut des femmes renversées, étouffées; on piétinait sur des corps. De son côté, la troupe crut à une attaque. J'entendis un roulement de tambours; l'officier qui commandait la batterie donna d'une voix tonnante un ordre qui me fit frémir.

J'avais d'abord été entraîné par le violent reflux de la foule. Ne pouvant me frayer un chemin jusqu'à une issue, je m'étais dit : Plutôt mourir mitraillé qu'étouffé. J'avais réussi à me dégager, et, revenant sur mes pas, je m'étais réfugié à tout hasard derrière le socle de la statue de Paul Ier. Quand j'entendis le commandement de l'officier du poste, je regardai autour de moi. Le milieu de la place était vide. Seule, une femme en haillons était demeurée agenouillée au pied de la croix, sa tête dans ses mains; à côté d'elle se tenait un bambin de trois ans, qui jouait avec un chapelet, attendant que sa mère eût fini de prier. Ces deux êtres paraissaient complétement étrangers à tout ce qui se passait autour d'eux; l'insouciance de l'un, le recueillement de l'autre, leur faisaient comme une solitude impénétrable à tous les bruits de la terre. Je m'élançai vers cette femme pour l'avertir du danger; je n'étais plus qu'à trois pas d'elle et j'allais la saisir par le bras pour l'entraîner derrière la statue, quand une formidable détonation ébranla toutes les fenêtres des maisons voisines et fut suivie d'un cliquetis de vitres brisées. La première pièce venait de faire feu; j'en avais senti le vent. Un cri d'effroi retentit. La mitraille avait fait cinq ou six victimes, qui gisaient sur le pavé; plus près de moi, elle avait commis un assassinat qui me glaça le sang dans les veines. L'enfant au chapelet avait été atteint d'un biscaïen, et ce biscaïen lui avait tranché le cou comme eût fait un rasoir. Le tronc était tombé d'un côté, la tête avait sauté à dix pas plus loin. La femme se re-

leva d'un bond et demeura un instant immobile, raide comme une barre de fer, ses cheveux dressés sur la tête, la bouche béante, les yeux tout grands ouverts, le regard ivre d'épouvante et d'une horreur sans nom; puis, sortant de son effroyable extase, elle poussa un cri de bête fauve, se rua sur le cadavre, qui dormait dans une mare de sang, s'accroupit, se mit à lapper ce sang comme une chienne, et bientôt, faisant un nouveau bond, elle ramassa la tête, la saisit par les cheveux, la brandit et la montra au peuple en s'écriant : « Voilà la générosité de l'empereur ! »

Cette scène m'avait mis hors de moi. J'oubliai mon rôle, mon personnage. Je courus comme un fou vers les canons. L'officier du poste était ce lieutenant à taille de guêpe qui m'avait jeté au visage une serviette. Peut-être venait-il de faire de trop copieuses libations; il me parut peu solide sur ses jambes. Se tournant vers les canonniers de la seconde pièce, il leur commanda de faire feu. Je m'oubliai jusqu'à l'apostropher en russe : — Vous êtes donc des brigands, lui dis-je en lui montrant le poing, que vous tirez sur des femmes et des enfans? — De quoi te mêles-tu, sacré figaro? me répliqua-t-il. Haut le pied, ou je t'enfile avec mon sabre. — Vous ne tirerez pas, m'écriai-je, — et, transporté d'une fureur de mourir qui me tourna la tête comme une ivresse, je me précipitai sur le canon, j'étreignis la volée de mes deux bras et j'appuyai convulsivement ma poitrine contre la bouche. Le canonnier qui tenait la lance à feu me dit en riant : — Tu vas danser le grand branle. Saute, canaille ! — Et il enflamma l'étoupille. Il est des secondes qui sont longues de plusieurs minutes. J'eus le temps de revoir en imagination ma chambre du Jasmin et Tronsko écrivant sur la muraille : *Slavus saltans !* et j'eus encore le temps de me dire : — Tout à l'heure, je serai en quatre morceaux. Voilà une manière de sauter que Tronsko n'avait pas prévue. Et je regrettai qu'il ne fût pas là... Cependant, par je ne sais quel heureux hasard, à peine allumée, l'étoupille s'était subitement éteinte, le canon n'était pas parti, et j'étais encore vivant.

Sacrant, jurant, le canonnier me lança un regard de travers. — Tu as des secrets, fit-il. Tu as jeté un sort sur l'étoupille; nous allons bien voir. — Après l'avoir examinée, il se disposait à la rallumer, quand un de ses camarades, qui me voulait du bien, me cria : — T'ôteras-tu de là? — et m'administra un coup de son écouvillon qui m'étourdit. Je lâchai prise, je tombai. Je venais de me relever, et je cherchais des yeux, à travers un nuage, mon sauveur pour me jeter sur lui; mais le commandant de la place parut. Il était furieux de ce qui venait de se passer. Il interpella l'officier du poste en termes peu parlementaires, lui reprocha d'un ton véhément

sa précipitation, son ineptie et le sang versé; puis il envoya des hommes avec des civières pour ramasser les blessés et les morts.

Le coup que j'avais reçu avait dissipé mon ivresse; mon sang-froid me revint, je compris l'étendue et les conséquences de la sottise que j'avais faite. Je cherchais à m'esquiver furtivement quand le commandant m'aperçut et me demanda par quel hasard je me trouvais là. Je lui répondis en français, d'un ton piteux, que j'étais venu flâner sur la place en amateur, que, pris dans la foule, je n'avais pu m'en aller, que la première décharge m'avait fait une peur effroyable, que j'avais complétement perdu la tête, et que dans mon trouble j'avais couru me jeter dans la gueule du canon. Et en homme qui a honte de sa frayeur et qui cherche à se refaire une contenance : — Ma foi! dans mon métier on n'est pas obligé d'être un dur-à-cuire. J'ai eu la plus belle venette du monde, et j'ai failli faire comme Gribouille, qui se jetait dans l'eau pour ne pas recevoir la pluie. — Le commandant tordit entre ses doigts les crocs de son énorme moustache : — Vous avez trop d'esprit pour un merlan, me dit-il d'un ton sardonique.

Cependant il semblait disposé à me laisser aller sur ma bonne mine; mais le lieutenant, qui n'avait pas digéré l'algarade et qui était bien aise de se revancher sur quelqu'un : — Ce qui est singulier, dit-il, c'est qu'hier encore ce béjaune ne savait pas un mot de russe et qu'il le parle aujourd'hui couramment. — Comment cela? dit le commandant. — Eh parbleu! tout à l'heure il m'a crié en russe : Vous êtes des brigands!... — Il avait raison, reprit l'honnête commandant en frappant du pied, et je vous le ferai bien voir... — Puis se retournant vers moi : — Ah! tu sais le russe! Toujours un effet de la peur. Tu as là un singulier maître de langues. Ton cas est louche, mon garçon. — Et là-dessus, sans m'écouter davantage, il appela un caporal, auquel il ordonna de me conduire sous bonne escorte auprès du directeur de la police, avec qui je m'expliquerais.

En chemin, je fis des réflexions qui n'étaient pas couleur de rose. Je pensais à Tronsko, à ses recommandations, je me reprochais de n'avoir pas su « maîtriser les bouillonnemens de mon sang. » Je venais de commettre une imprudence qui pouvait être fatale à tous mes plans, coûter cher à moi et à d'autres. Nous entrâmes au bureau de police. On fut avertir le gros colonel Rothladen, qui arriva bientôt, plus gonflé et soufflant plus fort que jamais. On le mit au fait. Il me toisa de la tête aux pieds, hocha la tête et fit une moue qui signifiait : — on ne me persuadera jamais que ce marjolet, dont je ne ferais qu'une bouchée, soit un danger pour la paix publique. — Il fit semblant de vouloir m'avaler et je fis semblant d'avoir peur. Comme je reculais, il me ramena par l'oreille. — Triple im-

bécile, me cria-t-il, qu'avais-tu affaire dans cette échauffourée? Tu aurais mieux fait d'employer ton dimanche à méditer sur la théorie du cheveu expressif. *Ne sutor ultra crepidam!* Mais j'oublie que tu ne sais pas le latin... A propos, on prétend qu'aujourd'hui monsieur s'amuse à savoir le russe?

Je lui répondis que depuis mon arrivée j'avais bien eu le temps d'en attraper quelques mots, que dans ma frayeur j'avais fait flèche de tout bois, et je lui répétai mon apostrophe malencontreuse en y fourrant deux ou trois solécismes qui lui firent hausser les épaules. Il se promena quelques instans dans la chambre. — Mais voyez un peu cet idiot, reprit-il, qui s'en va se planter devant un canon pour l'empêcher de partir. Voilà qui est bien trouvé!... C'est égal, continua-t-il d'un ton plus grave, tu as manqué au plus élémentaire de tous tes devoirs. Un clampin comme toi doit respect non-seulement à la personne sacrée de l'empereur de toutes les Russies, mais à ses canonniers, à ses canons, à sa mitraille, et il doit laisser aller cette mitraille sacro-sainte où il lui plaît, sans se fourrer impertinemment sur son passage. Tu mérites que, pour t'apprendre à vivre, je te condamne à raser toute la garnison gratis pendant huit jours.

Comme il terminait sa mercuriale paternelle, un planton entra et lui remit un pli aux armes du gouverneur. Il l'ouvrit, changea de visage; il me regardait de travers et commençait des phrases qu'il n'achevait pas. — Est-il croyable?... Se pourrait-il bien?... Il a la barbe trop jeune... Il finit par lâcher une bordée de jurons, se planta devant moi, et me regardant sous le nez : — Monsieur Wilson, j'en suis fâché pour vous, mais il y a des gens qui soupçonnent que vous êtes un émissaire.

Je ne sourcillai pas. — Un émissaire! dis-je. Qu'est-ce donc que cela?

— Dans ton cas, me répondit-il en me regardant toujours fixement, ce serait un homme qui fourrerait de la politique dans ses papillotes.

J'éclatai de rire. — De la politique! lui dis-je. Ah! c'est trop d'honneur qu'on me fait. Je me moque bien de la politique, moi! Colonel, permettez-moi d'aller souper, car je meurs de faim.

— Oh! n'aie crainte, tu souperas, me dit-il, mais aux frais du gouvernement. — Et à ces mots il me conduisit dans une pièce attenante au bureau de police, et, m'y laissant seul, il en referma l'unique porte à double tour. Une heure plus tard, on me servit à souper; puis on jeta une paillasse sur le plancher, et j'eus le chagrin d'apprendre qu'en attendant mieux j'étais condamné à une détention provisoire.

Très marri de mon aventure, je ne m'endormis qu'assez avant

dans la nuit; on me réveilla de fort bonne heure pour me faire subir un long interrogatoire sur ma famille, sur mes antécédens, sur l'itinéraire que j'avais suivi de Paris à K..., sur mes faits et gestes pendant mon voyage. J'ai bonne mémoire, je reproduisis fidèlement les réponses que j'avais faites le jour de mon arrivée et qui avaient été consignées dans un registre. On eut beau m'éplucher, épiloguer sur chaque mot, on ne put me faire tomber en contradiction, j'éventai tous les traquenards. Je dus rendre compte aussi de tout ce que j'avais fait, jour par jour, depuis deux mois. Je me tirai de ce second récit aussi heureusement que du premier, enfilant mensonges sur mensonges sans jamais me couper. Tout en errant dans ce dédale, où je retrouvais toujours mon fil, je pensais au mot de ma pauvre mère : voilà des lèvres qui vont être condamnées à mentir!

On fit venir ensuite un Irlandais établi à K..., où il dirigeait une tannerie. Ce brave homme, qui avait un pied bot et une voix de fausset, fut chargé de me questionner sur Jersey, qu'il connaissait à fond pour y avoir passé cinq ou six ans. J'avais prévu le cas, et avant de quitter Paris j'avais étudié dans je ne sais quel dictionnaire de géographie l'article Jersey. Je répondis couramment à toutes les questions de mon Irlandais. Je parlais latin devant un cordelier, mais il sembla prendre à cœur de me ménager et de me faire la partie belle. Il me demanda ce qu'on trouvait sur les côtes de Jersey. — Du varech, lui dis-je, et parmi les galets des crabes et des moules. — A ces mots, il s'écria comme transporté d'enthousiasme : — *O very well! perfectly well!* — et, pirouettant sur son bon pied, il protesta qu'on ne pouvait douter à mes réponses que je ne connusse Jersey comme ma poche et à mon accent que je ne fusse né sur terre anglaise. Le tribunal parut dire comme Ponce Pilate : décidément je ne trouve aucun crime à cet homme, — et je vis que cela faisait plaisir au colonel Rothladen. Il m'avait pris en amitié, il eût été désolé de me voir partir pour la Sibérie; je le coiffais si bien!

Je crus qu'on allait me relâcher; il n'en fut rien. Je restai seul jusqu'au soir. Vers neuf heures, comme je soupais d'assez bon appétit, le directeur reparut. Il avait un air grave dont je n'augurai rien de bon. Après un préambule peu rassurant, il me déclara que mes mensonges étaient percés à jour, qu'on avait découvert chez moi des papiers compromettans. Je me mis à rire, je savais de science certaine qu'on n'avait pu trouver dans mes tiroirs le moindre bout de papier, pas même cette seule ligne d'écriture qui suffit pour faire pendre un homme. Après avoir vainement tenté de m'effrayer, il me prit par le sentiment, me représenta que l'indulgence

de mes juges serait proportionnée à la sincérité de mes aveux. Je lui répondis que son obstination à faire de moi un personnage me flattait infiniment, que la tête commençait à me tourner. Il me répliqua qu'il n'y avait pas là de quoi rire et qu'il serait regrettable qu'un joli garçon comme moi s'en allât les fers aux pieds à Orenbourg ou dans le Caucase.

— Voyons, m'écriai-je, convenez que tout ceci n'est qu'une comédie, une mystification, et que vous vous amusez à me tâter le pouls. Que diable! je n'ai pas peur tous les jours, et j'entends quelquefois la plaisanterie.

— Sacré gamin, s'écria-t-il en colère, considère un peu où tu es et à qui tu parles. Dis-moi la vérité, et je te graisserai tes bottes pour qu'elles ne t'endommagent pas les pieds dans ta promenade au Caucase; mais je te jure que, si tu persistes à mentir, je suis homme à te manger à la croque-au-sel.

— Eh bien donc! lui dis-je, à quoi cela vous avancera-t-il? et qui vous fera désormais cette coiffure coup-de-vent qui vous a valu tant de succès auprès des femmes?

— Toujours plaisantin, dit-il. En Russie, il en peut cuire. — Et il se retira en grommelant.

Mais le lendemain matin je le vis reparaître le visage épanoui, l'œil caressant. Il m'aborda de l'air le plus affable. — Mon cher garçon, me dit-il, on a reconnu que ton cas était net. Tes arrêts sont levés. Retourne à ton rasoir et à ta savonnette, ne pèche plus et reviens me raser ce soir. Il y a gala chez le général. — Et cela dit, il m'ouvrit la porte à deux battans.

J'eus un moment de vif plaisir en me retrouvant en liberté; je dus bientôt en rabattre. Dès les premières courses que je fis en ville, je m'aperçus que j'étais suivi à distance par certains oiseaux de mine suspecte qui épiaient mes démarches, notaient mes gestes et tous mes pas. Je pus me convaincre que la police n'avait point abjuré ses soupçons, que sur la foi de je nè sais quels renseignemens on persistait à me tenir pour un faux Wilson, et qu'on m'avait remis en liberté dans l'intention de me regarder aller et venir, de découvrir quelles maisons je fréquentais, quelles étaient mes relations, mes tenans et aboutissans. J'étais devenu un homme dangereux pour ses amis; j'étais une souricière vivante. La petite affiliation des *six* devait tenir sous peu un second conciliabule. Désormais le moyen de m'y rendre! Je craignais qu'ignorant le motif de mon absence quelqu'un de mes confrères ne vînt me relancer chez moi pour avoir de mes nouvelles.

Trois jours plus tard, comme je traversais la grande place, qui était à peu près déserte, j'aperçus, venant à ma rencontre, le plus

jeune d'entre eux, dont le prénom était Casimir. Je retournai la tête, j'avisai à cinquante pas derrière moi l'une de ces mouches qui étaient toujours à mes trousses. Je fis un crochet pour éviter Casimir. Malheureusement il avait avec lui son chien, grand lévrier que j'avais caressé un jour et qui flaira sur-le-champ dans ma personne l'un des amis de son maître. Il prit la diagonale pour venir à moi, dressant la tête et frétillant de la queue. Je m'arrêtai, je laissai s'approcher l'animal et, me baissant, je lui tirai si violemment les oreilles qu'il entra en fureur et s'élança sur moi. Nous luttâmes un instant, j'attrapai une morsure assez profonde à la main. Casimir accourut pour me dégager. — Il vous a mordu? me dit-il. Je lui répondis tout bas : — Je me suis fait mordre. Je n'avais que ce moyen de vous avertir que la police m'a mis sous surveillance. Et aussitôt, élevant la voix et feignant une violente colère : — Quand on promène dans les rues une bête féroce, m'écriai-je, on la tient en laisse ou on la musèle. — Il entra dans mon jeu, me repartit avec insolence que son chien connaissait son monde et ne s'attaquait jamais aux honnêtes gens. Je le traitai de drôle, il me traita d'imbécile. Je le menaçai du poing, il leva sur moi sa canne, et nous allions en venir aux mains quand mon mouchard nous rejoignit à point pour nous séparer. Casimir s'éloigna, poursuivi des éclats de ma bruyante colère. Me retournant vers l'espion, je lui demandai le nom de cet éleveur de bêtes féroces, et lui déclarai que j'étais résolu à porter plainte à la police. Je m'aperçus avec plaisir que j'avais réussi à lui donner le change. Pour achever de l'abuser, j'affectai de craindre que le chien ne fût enragé, et, toute affaire cessante, je courus dans une pharmacie où je fis brûler ma blessure par la pierre infernale. Au milieu de mes imprécations, je bénissais le ciel de cette rencontre opportune et de mon heureux stratagème, qui m'avait délivré d'une cruelle inquiétude. Il me sembla que la veine me revenait, et je recommençai à voir l'avenir en rose.

Je ne savais pas ce que me réservait le lendemain.

XVII.

C'était le 17 mars vers midi. Je n'oublierai pas cette date. Pendant quinze jours, l'hiver s'était relâché de ses rigueurs. La nuit précédente un vent âpre, mordant, s'était levé, et une neige abondante avait recouvert la ville d'un épais tapis qui, amortissant le bruit des pas, accroissait l'universel silence, car la ville se taisait; la journée de la mitraillade avait agi sur elle comme un narcotique, comme un stupéfiant, et l'avait plongée dans un sommeil

de mort, secrètement agité par le cauchemar des pensées et par des rêves de sang.

Je venais de déjeuner sur le pouce avec Pudel; nous étions seuls dans la boutique. Assis dans un coin, ma carde à la main, j'étais occupé à confectionner une perruque. Pudel ballottait çà et là sa bedaine arrondie et sa petite tête vide. Depuis ma mésaventure, je lui inspirais une pitié méprisante, qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler. Aux regards obliques et désobligeans que me jetaient ses yeux de grenouille, il semblait que je fusse tout blanc de lèpre. J'avais frisé la corde, j'exhalais une odeur de potence. Apparemment ne m'avait-il gardé chez lui que par ordre de la police, et on lui avait signifié qu'il eût à me faire causer. Il aurait fallu un autre homme qu'un Pudel pour crocheter mes secrets.

Pendant que je travaillais à ma perruque, il m'adressa coup sur coup plusieurs questions insidieuses. Le brochet n'eut garde de mordre à l'hameçon. — A propos, sais-tu, Wilson, la nouvelle de ce matin? reprit-il. Le lieutenant K..., celui qui avait commandé de faire feu l'autre jour... eh bien! on l'a traduit devant une commission de guerre. Le commandant de la place voulait à toute force qu'on le dégradât. Leurs excellences ont considéré que ce joli garçon n'avait été coupable que d'un excès de zèle; mon Dieu! il a fait là une petite étourderie. Il permutera de garnison, voilà tout. On l'envoie à Varsovie. Ne trouves-tu pas, Wilson, que leurs excellences ont eu raison?

— Il ferait beau voir des excellences qui n'eussent pas raison, lui repartis-je. C'est leur métier, comme le nôtre est de faire des perruques.

Je ne sais ce qu'il me répondit, je ne l'écoutais plus. Je pensais à la femme en haillons ramassant la tête de son enfant et la montrant au peuple; je parlais à mon cœur comme un héros de tragédie. « Tout beau! lui disais-je. Dévore encore ceci. Notre jour viendra. » Je me voyais jetant aux orties la défroque de Wilson et redevenant Ladislas Bolski pour donner à la Pologne jusqu'à la dernière goutte de mon sang; je voyais déjà blanchir le crépuscule de mon premier jour de bataille, et je croyais entendre la diane et la fanfare célébrant les fiançailles d'un Bolski avec la gloire... En attendant, je cardais une perruque, et je sentais passer sur mon front le souffle de Pudel, qui s'était penché pour me regarder travailler, et parlant à mon cœur je lui répétais : « tout beau! notre jour viendra. »

Tout à coup des grelots résonnèrent dans la rue. Je n'eus que le temps de lever le nez, de coller mon regard à la vitre; je vis passer, rapide comme un éclair, un traîneau attelé de deux che-

vaux noirs. Il y avait dans le traîneau une femme, et cette femme, dont le visage était recouvert d'un triple voile, avait la tête encapuchonnée d'un bachlik couleur poil de chameau et brodé d'or. — Qui est cette femme? demandai-je vivement à Pudel. — Quelle femme? — Celle qui portait ce capuchon brun. — Ce doit être, me répondit-il, son excellence Mme la maréchale R..., ou son excellence Mme la chancelière W... — Et il me fit l'énumération de toutes les femmes de la ville qui possédaient un bachlik brun.

C'est assez quelquefois d'entendre deux mesures d'une mélodie pour revoir incontinent un visage, un site, un endroit et la couleur qu'avaient toutes choses en cet endroit. L'inverse arrive aussi : il m'avait suffi d'entrevoir un capuchon brun, et j'entendis soudain bourdonner en moi une musique que je croyais avoir oubliée... Je m'aperçus qu'il y avait au plus profond de mon cœur un souvenir qui semblait mort et qui n'était qu'endormi; il venait de remuer, toutes les fibres de mon âme avaient tressailli. « Eh! quoi donc? il m'en souvient encore? » me dis-je. Je suspendis un instant mon travail, tant le cœur me battait... « Après tout, repris-je, c'est un service que me rend ma mémoire. L'amour est une faiblesse; je me souviens, cela m'empêchera d'aimer. » Je pensai à cet homme qui disait : « J'ai dans l'esprit une femme comme il y en a peu, qui me préserve des femmes comme il y en a beaucoup; j'ai bien des obligations à cette femme-là. » Cependant je secouai la tête comme pour en faire tomber cette vision qui me poursuivait, et je me contraignis à ne plus penser qu'à l'enfant au chapelet et à cette mare de sang qu'il avait faite en tombant. Bientôt des pratiques arrivèrent, j'eus de la besogne, mon imagination s'assoupit.

Vers cinq heures, un garçon de l'hôtel du Lion-d'Or vint m'annoncer qu'une étrangère, arrivée de l'avant-veille, devait dîner chez le gouverneur de la province et qu'elle réclamait incontinent mes services. J'étais accoutumé à de pareils messages. K... se trouve situé sur le parcours de la grande voie ferrée qui relie la Russie à l'Allemagne centrale, et le séjour de cette petite ville est assez agréable pour que les voyageurs s'y arrêtent volontiers. Quinze jours auparavant, j'avais eu l'honneur de coiffer au Lion-d'Or une altesse sérénissime, qui se rendait de Dresde à Saint-Pétersbourg, et qui avait daigné me complimenter sur mon talent.

Je fis un bout de toilette, je renouvelai le pansement de ma main gauche, qui avait été fortement entaillée par le chien de Casimir, je pris ma trousse sous mon bras, et je suivis le garçon. Quand nous fûmes arrivés à l'hôtel, gravissant devant moi une rampe aux balustres dorés, il me fit traverser un palier, puis une antichambre, puis un long corridor assez sombre. Il gratta doucement à une

porte, on ne répondit pas. Il ouvrit en disant : — Voilà le coiffeur qu'attend Mme la comtesse, — et il se retira.

J'entrai. Je n'aperçus d'abord qu'un grand feu flambant dans la cheminée et à deux pas de ce feu le dossier d'un fauteuil. Il y avait quelqu'un dans ce fauteuil. Une femme vêtue d'un peignoir de cachemire blanc se dressa lentement sur ses pieds, laissa échapper un léger bâillement, passa ses mains sur ses yeux comme pour en chasser le sommeil. Enfin elle tourna vers moi son visage et me dit nonchalamment : — Ah! c'est vous, monsieur Wilson. Entrez donc. — C'était elle; oui, c'était bien elle!

Je fus pris d'un vertige, je crus voir un abîme entr'ouvert sous mes pieds. Mon premier mouvement fut de m'enfuir; mais je n'aurais pu. Il me semblait que mon cœur avait cessé de battre, que mon sang s'était subitement épaissi, coagulé dans mes veines, que ma tête, mes bras, mes jambes, tout mon corps était de plomb. Si j'avais fait un pas, je serais tombé.

— Eh bien! dit-elle, avancez donc. — Elle n'avait pas sourcillé, pas un muscle de son impénétrable visage n'avait tressailli. Je fus épouvanté de la puissance de dissimulation de cette femme, de l'empire absolu qu'elle exerçait sur son cœur, sur ses souvenirs, sur ses regards. Je me piquai au jeu, l'instinct de la lutte réveilla mes forces, me tira de ma stupeur. Je réussis à faire un pas, et je dis d'une voix assez ferme : — Madame la comtesse, je suis à vos ordres.

Je posai ma trousse sur la cheminée, et j'en défis les cordons. Mme de Liévitz s'était rassise et me regardait faire. Ce regard était si indifférent, si banal, si vide de tout souvenir, qu'il me parut impossible qu'elle m'eût reconnu. Sans doute j'étais devenu méconnaissable; j'avais écourté mes cheveux, tondu ma barbe et laissé pousser mes favoris. Il y a là de quoi changer un homme. Peut-être aussi avais-je pris tout à fait la figure de mon emploi ou celle de mes pensées. Je me regardai à la dérobée dans la glace, je crus y voir le visage d'un vrai perruquier avec je ne sais quoi de sombre qui sentait son conspirateur, et il me sembla tout à la fois que l'ennui de mon métier et ses empressemens de commande avaient enduit tous mes traits d'une fadeur doucereuse, et que l'habitude de feindre, la fièvre des inquiétudes, le travail sourd d'une idée fixe, avaient fait à mon front une vieillesse précoce. Je me trompais : la glace était menteuse, ou elle dut refléter la figure que j'avais en cet instant, celle d'un homme sur qui la foudre vient de tomber et qui cherche à tâtons ses forces et son cœur, se demandant s'il vit encore, s'il sera capable de se relever et de marcher.

Hélène, cette caméristé lithuanienne que j'avais vue plus d'une fois à Maxilly, entra pour m'apporter des épingles à cheveux et

un nœud de rubans. Elle était coiffée, comme autrefois, d'un fichu de toile blanche; comme autrefois, elle portait à son cou un triple collier de verroterie. Elle m'adressa quelques mots sans paraître se douter que William Wilson pût être le comte Bolski. Elle se retira bientôt... Nous restâmes seuls, cette femme et moi.

— On m'a vanté votre talent, me dit-elle en se penchant pour attirer devant ses genoux une toilette surmontée d'une psyché. Il vous sera facile de me faire la coiffure que je désire. Écoutez-moi bien : un chignon composé de deux canons, de six boucles courtes et de trois boucles longues retombant sur les épaules; les cheveux de devant et des côtés roulés en arrière sur des crêpés; sur le milieu, par devant, un nœud en ruban de satin; sur le côté gauche, la rose cerise que voici... Y êtes-vous? M'avez-vous bien comprise?

Je n'avais pas compris un mot. J'avais entendu une voix, une musique; mais que disait cette voix? De quoi parlait-elle et dans quelle langue? Mme de Liévitz dut recommencer son explication, après quoi je me mis à défaire ses cheveux, ôtant épingle après épingle; bientôt boucles, tresses et nattes, toute cette masse, entraînée par son poids, s'abattit comme une avalanche, enveloppant des épaules fermes comme le marbre, un cou blanc comme neige, d'une onde dorée, soyeuse et odorante. Ce parfum me grisa; j'éprouvai une défaillance et restai un instant immobile, respirant cette femme et son indéfinissable beauté. Puis une fureur me saisit; le peigne m'échappa; je plongeai mes deux mains dans les profondeurs chaudes et moites de cette chevelure en désordre. Mme de Liévitz tressaillit légèrement. Pendant une ou deux minutes, je pressai, je tordis convulsivement ses cheveux, comme si j'avais voulu les pétrir; mes doigts s'imprégnaient de la chaleur de son sang et des effluves de sa vie; quelque chose avait passé de son être dans le mien; un long et délicieux frisson courut dans tout mon corps, et il me sembla que ma poitrine était trop étroite pour contenir tout mon bonheur. J'avançai la tête, et je ne sais ce qu'allaient faire mes lèvres sèches, tremblantes, prises de folie, quand Mme de Liévitz se dégagea par un mouvement hautain.

— Quelle cérémonie est-ce là? me dit-elle. A qui en avez-vous de pétrir ainsi mes cheveux?

Il y avait dans son accent une insolence si méprisante et si glacée que je recouvrai mon sang-froid comme par enchantement. — Elle m'a reconnu, pensai-je; mais elle ne m'aime plus, si tant est qu'elle m'ait jamais aimé. C'est une expérience qu'elle fait sur moi, un spectacle qu'elle se donne, un jeu cruel ou peut-être une vengeance... — Et puis je fis la réflexion que cette femme tenait ma vie dans ses mains et qu'il lui suffisait de dire un mot, de pronon-

cer mon nom pour me faire loger une balle dans la tête ou pour m'envoyer pourrir dans un cul-de-basse-fosse. — C'est une ennemie, me dis-je. Elle n'aura pas la joie de me voir à ses pieds. Qu'elle me perde, si elle le veut; je la braverai. — Et je sentis mon cœur se redresser dans ma poitrine.

J'avais ramassé le peigne. Rentrant dans mon rôle : — Madame la comtesse a des cheveux vraiment admirables et comme je n'en ai jamais vu, dis-je d'un ton prétentieux. On n'a qu'à souffler dessus pour les faire bouffer, et il suffit de les toucher pour qu'ils s'entortillent autour du doigt. Ces cheveux-là témoignent d'une grande puissance du tissu capillaire et, si j'ose le dire, d'une exubérance de vie et de volonté.

Elle haussa les épaules : — Propos de perruquier! dit-elle en étouffant un bâillement. Vous en dites autant à toutes les femmes que vous coiffez.

— Oh! je puis assurer à madame la comtesse qu'elle a ce que nous appelons des cheveux magnétiques.

— Suffit. Je sais que j'ai de beaux cheveux; je vous dispense de me le dire... Dépêchons, je suis pressée.

Je me mis à l'ouvrage avec une vivacité fiévreuse : — Vous êtes blessé à la main gauche? reprit-elle après une pause.

— Un chien m'a mordu, répondis-je. Les chiens polonais sont féroces.

— Peut-être l'aviez-vous provoqué. On assure que vous avez le goût des aventures, car vous faites parler de vous et vous êtes devenu une manière de personnage. L'autre jour, à ce que m'a conté le général T..., vous vous êtes jeté sur un canon qui allait partir.

— Le drôle de l'affaire, lui dis-je, c'est qu'il n'est pas parti.

— Vous lui aurez fait peur, reprit-elle en souriant. C'est égal, vous avez fait là une extravagance. Si vous voulez réussir dans ce pays, soyez prudent, très prudent.

— Madame la comtesse est bien bonne de s'intéresser à moi. Arrive que pourra, je n'ai peur de rien.

Je venais de mettre la dernière main au chignon; je m'éloignai d'un pas pour juger de l'effet qu'il faisait. Mme de Liévitz me regarda; j'évitai son regard, j'avais peur de ses yeux. — Et vous ne vous repentez pas d'être venu chercher fortune en Russie? me dit-elle. Vous ne regrettez rien?

— Que pourrais-je regretter? lui répondis-je en retouchant une boucle qui n'était pas de la longueur voulue.

— Eh! que sait-on? Peut-être avez-vous laissé là-bas quelque amourette commencée.

— Une amourette! fis-je. Je ne sais ce que c'est. Je suis, ma-

dame la comtesse, le perruquier le plus passionné qu'il y ait au monde. J'aime follement ou je n'aime pas... Mon Dieu! oui, en quittant son pays, on laisse toujours quelqu'un ou quelque chose derrière soi. Je ne sais si mon cœur en a pris son parti. J'évite soigneusement de lui faire des questions.

— Oh! oh! fit-elle d'un ton de sèche ironie, voilà un cœur de perruquier vraiment exemplaire. Il est comme ces enfans bien élevés qui ne se permettent pas de parler avant qu'on les interroge.

Elle me tendit la rose cerise; je la pris et la mis en place. — Et du reste vos affaires vont bien? poursuivit-elle; vous êtes content?

— Je tâche de faire mon devoir. Le reste regarde la Providence.

— Oh! le devoir! le devoir! c'est un mot, et les mots sont des boîtes vides. Le tout est de savoir ce qu'on met dedans. L'un dit : Mon devoir est de mourir; l'autre : Mon devoir est de vivre. Qui se chargera de prononcer entre eux?

Elle se leva brusquement, se regarda dans la glace : — Il n'y a pas à dire, vous avez du talent... Et votre métier vous plaît?

— Ce soir, madame la comtesse, il m'étonne.

Elle ne me répondit pas. Pendant que je mettais en ordre mon petit bagage, elle fit un tour de chambre, puis, s'approchant du piano, elle l'ouvrit, s'assit et chanta à demi-voix une chanson russe qui disait ceci :

Là-bas, où la vague inquiète
Soupire et la nuit et le jour,
Là-bas, quand chantait l'alouette,
Tu n'as pas rencontré l'amour,
Là-bas, quand chantait l'alouette.
Il était là
Et te parla.

Là-bas, où croît l'œillet sauvage,
Quand les treilles étaient en fleur,
Là-bas, errant sur le rivage,
Tu n'as pas su voir le bonheur,
Là-bas, errant sur le rivage.
Il était là
Et t'appela.

Là-bas, où dort une ruine,
Debout, à la garde de Dieu,
Là-bas, — ce n'était pas en Chine, —
Tu n'as pas su voir l'oiseau bleu,
Là-bas, — ce n'était pas en Chine. —
Il était là
Et s'envola.

En l'écoutant chanter, je sentis ma résolution chanceler. Évoqué

par sa voix, le passé, comme pour se venger de tous mes oublis, se rua sur mon cœur et l'accabla de tout son poids. Je revis ces vagues dont l'inquiétude avait bercé la mienne, cet œillet qui me regardait du haut de sa muraille et que j'avais cueilli au péril de ma vie, ce divin rivage où j'avais connu toutes les folies de l'espérance, et que j'avais emporté sans le savoir dans les profondeurs de mon âme. L'oiseau bleu voltigeait au-dessus de ma tête, j'entendais le frémissement de ses ailes, qui embrasaient l'air autour de moi. Je ne dis pas un mot, j'aurais pleuré comme un enfant; je ne fis pas un mouvement, je serais tombé à genoux, et j'avais juré de quitter cette chambre sans m'y être prosterné.

Elle se leva, passa ses mains sur son front et sur ses yeux, s'approcha de la glace, s'y regarda un instant, poussa un léger soupir; puis, ouvrant un tiroir, elle y prit une pièce d'or, et me dit d'un ton dégagé : — Vous n'avez pas volé votre argent, revenez demain soir. — Et, m'ayant fait une courte inclination de tête, elle sortit avant que j'eusse trouvé un seul mot à dire.

Je fourrai la pièce d'or dans mon gousset, je pris en hâte ma trousse, et je m'enfuis plutôt que je ne sortis de cette chambre où j'avais retrouvé le passé. Je m'élançai dans ce long et sombre corridor que j'avais traversé en venant. Comme je cherchais mon chemin à tâtons, une petite porte latérale s'ouvrit sans bruit, deux bras s'enlacèrent autour de mon cou, deux lèvres veloutées et brûlantes se pressèrent sur les miennes. Je fus transporté tout à la fois de surprise, de joie, de douleur, d'épouvante; je poussai un cri. Un éclair de dévorante volupté avait traversé mon cœur de part en part, et cet éclair avait tout ravagé sur son passage; rien en moi n'était resté debout; je sentais qu'il s'était accompli dans mon âme quelque chose d'irréparable comme la mort. Et cependant j'étais ivre de joie, et j'éprouvais un sentiment d'indicible délivrance. Un baiser avait tué au fond de mon cœur ce je ne sais quoi d'inquiet qui cherche quelque chose au-delà de la vie. Le ciel que s'étaient bâti mes pensées et qu'elles avaient habité pendant six mois venait de s'effondrer soudain; ce n'était plus qu'un débris, je me retrouvais sur la terre, et la terre me semblait si belle que je lui disais : — Périsse mon idée! le ciel, c'est toi!

Dès que j'eus repris mes sens, j'étendis mes bras autour de moi pour saisir ce fantôme qui m'avait touché de ses lèvres de feu. Il avait fait son métier de fantôme, il s'était évanoui. La petite porte s'était refermée, j'en tordis le loquet avec fureur, et je ne réussis qu'à le fausser. Alors une clarté se fit dans mon esprit, une voix intérieure me cria : — Tel que te voilà, tu serais capable d'une infamie. — Et je pensai à mon père.

J'eus peur, je m'enfuis, je me précipitai dans l'antichambre. J'étais si troublé que je cherchais la sortie sans pouvoir la trouver. Une main me tira par la manche de mon habit, et Hélène, qui sortait je ne sais d'où, me dit à voix basse : — Monsieur le comte, c'est par ici.

— Quoi! vous savez aussi...

Elle posa son doigt sur sa bouche, et me dit : — Oh! je sais me taire.

J'allais sortir, je me ravisai. — Comment Mme de Liévitz a-t-elle découvert?...

— On lui avait raconté avant-hier l'histoire d'un perruquier et d'un canon, interrompit la gracieuse Lithuanienne avec un sourire malicieux. Elle a dit : Ce doit être lui. Et ce matin elle a passé devant votre boutique, où vous travailliez à une perruque. Elle a des yeux.

— Qu'est-elle venue faire ici?

— Le docteur Meergraf l'a réconciliée avec son mari. C'est votre faute aussi! Pourquoi êtes-vous parti?... Elle s'en va à Saint-Pétersbourg pour arranger les affaires... Qui va à la chasse perd sa place.

— Où est M. de Liévitz?

— Dans ses terres, en Courlande. Il y attendra les nouvelles.

Je me rapprochai de la porte. Me retournant : — Quand doit-elle repartir pour Saint-Pétersbourg?

Elle me regarda en-dessous : — Demain, je pense; mais que sait-on?

— Vous avez donc tous ses secrets? lui dis-je.

— Elle ne me dit rien, mais elle ne me cache rien. — Et, se rengorgeant : Je suis sa sœur de lait.

Je tirai le louis d'or de mon gousset, je voulus le lui mettre dans la main : — Promettez-moi de ne dire à personne...

Elle se recula vivement : — De l'or! elle m'en donne tant que j'en veux. Elle est si bonne! — Puis, froissant entre ses doigts son triple collier : — Si elle veut que je me taise, je me tairai; si elle veut que parle, je parlerai, et si elle me disait de me jeter par la fenêtre, je m'y jetterais. — Et à ces mots elle se mit à rire et se sauva.

Je descendis en hâte l'escalier, je sortis de l'hôtel, je parcourus deux ou trois rues sans rien voir, sans rien regarder, sans savoir où j'allais, qui j'étais, si je m'appelais Wilson ou Bolski. Je pensais à ce corridor, à cette petite porte s'entr'ouvrant mystérieusement, à ces deux bras qui avaient enlacé mon cou. Le baiser de cette femme était resté à mes lèvres comme une brûlure; ni le froid de

la nuit, ni le vent de neige qui soufflait ne les pouvait rafraîchir. Je me surpris à dire tout haut : — J'ai bu du poison! — Le son de ma voix me réveilla; je m'aperçus qu'au lieu de retourner chez Pudel, j'avais pris la direction opposée, et que je n'étais plus qu'à un jet de pierre de l'une des portes de la ville. Je fis volte-face, je rebroussai chemin. Bientôt mon extase me reprit, je perdis de nouveau la notion des lieux et la conscience de mes actions, et je marchai au hasard. Je me disais que cette caméristé si dévouée, ce séide en jupons qui n'attendait qu'un signe de sa maîtresse pour se jeter par la fenêtre, ne m'avait parlé que par son ordre, que Mme de Liévitz l'avait chargée de m'instruire de sa réconciliation provisoire avec son mari et de ce qu'elle allait faire à Saint-Pétersbourg. — Si je la revois demain, pensais-je, elle me dira : Choisis, tu tiens dans tes mains ma destinée et la tienne. Que lui répondrai-je? — Je me surpris derechef à parler tout haut : — Je suis un homme perdu! m'écriai-je.

En ce moment, quelqu'un cria derrière moi : — Le maladroit! l'imbécile! — Je m'aperçus alors que j'étais sur la grande place, devant la porte de la caserne, et que je venais de heurter un soldat si violemment que son shako avait roulé dans la neige. Il le ramassa, et revenant sur moi : — Tu l'as fait exprès! — Je lui présentai mes très humbles excuses et protestai de l'innocence de mes intentions. Survinrent trois de ses camarades, qui rentraient à la caserne, et parmi eux ce canonnier qui ne m'aimait pas parce qu'il me soupçonnait d'avoir jeté un sort sur son étoupille. Il me regarda sous le nez. — Tiens, fit-il, c'est le petit coiffeur de l'autre jour, celui qui prend les canons pour des jolies filles et leur pince la taille. — Emmenons-le, dit un autre. Affaire de rire et de se réchauffer un peu.

Ils me poussèrent devant eux; je n'opposai aucune résistance. J'étais rentré subitement dans mon rôle. Quand nous fûmes arrivés dans le corps de garde, le premier, qui ne démordait pas de son idée : — Tu sais des secrets, me cria-t-il. Dis-moi ce que tu avais fait à mon étoupille.

J'essayai de plaisanter! — Ce n'est pas ma faute si je lui ai fait peur, repartis-je.

Il me mit son gros poing sous le nez, et roulant les yeux : — Tu as des secrets, je veux que tu me les dises.

J'affectai une vive frayeur, je lui jurai mes grands dieux que j'étais aussi peu sorcier que lui, je le suppliai de me laisser aller. Il commençait à me tirailler; l'un de ses camarades se mit entre nous, le repoussa, l'emmena à l'écart et lui fit une proposition qu'il approuva. Il courut à son lit et en rapporta sa couver-

ture, qu'il étendit sur le plancher : — Petit Wilson du diable, me dit-il, tu vas te mettre là dedans, et nous allons voir si tu as des secrets pour rester en l'air quand on te berne.

Je ne sais ce que j'aurais fait deux heures plus tôt. Peut-être, par prudence, me serais-je prêté à leur jeu; mais ce baiser qui m'était resté aux lèvres!... Je n'avais plus l'âme d'un émissaire, je n'étais plus un lion doublé d'un renard, le soldat d'une idée; je ne savais plus dire à mon cœur : — Dévore encore ceci; notre jour viendra!... — Laisser berner l'homme qu'elle aimait! Impossible. Je jetai les yeux autour de moi, j'avisai un sabre pendu à une cheville, je l'arrachai de son fourreau, et, me redressant de toute ma taille, je me mis en garde : — J'embrocherai avec ce sabre, m'écriai-je, le premier qui m'approchera.

Le changement subit qui venait de se faire en moi les surprit au dernier point. Ils semblaient chercher le petit Wilson du diable et ne le pouvoir reconnaître dans cet homme si prompt à dégainer, dont les yeux, à ce que je pense, jetaient des éclairs. On leur avait soufflé leur joujou; ils se trouvaient en présence d'un sabre et d'une main qui avait six ans de salle. Voyant que le jeu menaçait de tourner au tragique, l'un d'eux s'écria : — Il est méchant, ce petit crapaud. Nous ne sommes pas assez pour le paumer. — Et, s'avançant vers la porte, il appela du renfort.

Alors une inspiration subite et désespérée me traversa l'esprit. — C'en est fait de mon honneur si je la revois, me dis-je; mais j'ai un moyen de m'empêcher de la revoir. Je vais me perdre pour me sauver.

Le renfort qu'appelait l'enragé canonnier ne tarda pas d'arriver. Deux grands diables parurent et firent mine de se jeter sur moi : — Canailles, leur criai-je d'une voix éclatante, je vous préviens que le premier qui me touche est un homme mort. — Et j'ajoutai : — Allez avertir l'un de vos officiers qu'il n'y a point de Wilson et que l'homme que voici est le comte Ladislas Bolski, émigré polonais qui est rentré clandestinement dans son pays pour conspirer contre votre empereur!...

Trois heures plus tard, les portes de la citadelle se refermaient derrière moi, et j'étais un prisonnier d'état.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LA

SCIENCE ET LA CONSCIENCE

I.

LES PHYSIOLOGISTES.

I. *Du Système nerveux*, par G. Flourens. — II. *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, par M. Vulpian. — III. *Système nerveux cérébro-spinal*, par M. Lhuys. — IV. *Introduction à la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard.

Dans un travail sur la situation philosophique en France, publié l'année dernière, nous insistions sur le regrettable divorce de la science et de la métaphysique. Ce divorce est chose grave assurément, en ce qu'il a suscité l'école et la méthode dites positivistes, qui relèguent les questions d'âme et de corps, d'esprit et de matière, de création, de Dieu et de Providence parmi les problèmes scientifiquement insolubles, et en font un pur objet d'imagination, de sentiment et de foi pour l'âme humaine. Jusqu'ici pourtant la lutte n'était qu'entre des doctrines, et la pensée s'agitait dans les hautes régions de la métaphysique. On pouvait espérer sauver du naufrage des théories spéculatives certaines vérités d'expérience intime qui ont toujours fait la base des sciences morales, comme le libre arbitre, la responsabilité, le devoir, le droit; mais il s'agit maintenant d'un débat tout autrement sérieux que le dialogue éternel entre le spiritualisme et le matérialisme. La question n'est plus entre la science et la métaphysique, elle est entre la science et la conscience, entre la science et la morale.

Nulle science digne de ce nom ne se borne à l'observation, à l'analyse et à la description des faits; toutes les sciences, quel qu'en soit l'objet, que ce soit la nature, l'homme ou la société, ne s'arrêtent point dans leurs recherches avant qu'elles n'aient découvert et formulé les lois qui régissent les phénomènes. Or c'est là précisément en quoi consiste ce que les savans, M. Claude Bernard en tête, appellent le *déterminisme*, sorte de nécessité naturelle ou morale qui remplace, dans toute œuvre vraiment scientifique, la contingence arbitraire des réalités physiques ou morales dont la loi reste à déterminer. C'est ainsi que l'étude de la nature, l'étude de l'histoire, l'étude de l'esthétique, l'étude de toute chose, ne deviennent une véritable science que du moment où les faits qu'elle comprend ont été ramenés à des lois plus ou moins susceptibles d'être traduites en formules. Pour toutes les sciences de la nature, mécanique, physique, chimie, biologie, il y a trois siècles que cette direction est suivie, on sait avec quel succès. Quant aux sciences morales proprement dites, ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle qu'elles ont été appliquées à la recherche des lois, et comme, dans l'accomplissement de cette tâche, elles n'ont pas rencontré des conditions aussi favorables, il faut dire qu'elles ne sont point parvenues à des résultats aussi satisfaisans. On sait les tâtonnemens, les incertitudes, les contradictions de l'histoire et même de l'économie politique dans cette partie la plus haute, mais aussi la plus difficile de leur œuvre. Il n'en est pas moins vrai que ces sciences tendent de plus en plus, par la réduction des phénomènes à des lois, vers ce déterminisme qui fait le caractère propre de toute œuvre scientifique. Si des sciences particulières la pensée s'élève à la spéculation générale qui embrasse tout l'ensemble des connaissances humaines et tout le système de la réalité universelle, on est bien plus frappé encore du caractère de nécessité logique ou métaphysique que présente l'enchaînement des idées, des principes et des conclusions dont se compose chacune de ces grandes et vastes synthèses. Tout se produit, se développe, s'explique par des lois inflexibles dans les systèmes de Spinosa, de Malebranche, de Leibniz, de Schelling, de Hegel. Le mot même de *déterminisme*, aujourd'hui appliqué à tout ce qui se nomme science, est la formule de la philosophie des monades.

Que devient l'être moral, l'homme de la conscience avec ses attributs propres, au sein de cette fatalité universelle ? Où est le rôle, où est la place de la personne humaine dans une science naturelle qui explique tout par un concours de forces physiques, dans une science historique qui explique tout par l'action irrésistible des grandes forces naturelles et sociales, dans une spéculation méta-

physique qui explique tout par le *procès* logique des idées? Que deviennent le libre arbitre, la responsabilité, la moralité, la personnalité de l'être humain, individu, peuple, race, sous l'empire d'une pareille nécessité? C'est ce que nous allons rechercher aujourd'hui à propos des expériences et des conclusions de la physiologie, nous réservant de faire le même travail un autre jour à propos des théories historiques et des spéculations métaphysiques.

Ici ce n'est plus sur les sommets de la pensée que s'agite le débat; c'est au cœur de la nature humaine. La physiologie contemporaine a pénétré dans le sanctuaire même de la vie morale; elle entend y régner et y dicter ses arrêts comme dans le domaine de la vie physique. Elle explique la pensée, la volonté, la moralité à sa manière, c'est-à-dire en altérant les caractères essentiels de toutes ces choses et en les ramenant aux lois de la nature. Si la psychologie réclame contre une telle usurpation, la physiologie lui répond : Taisez-vous, vous n'êtes pas une science, et la science seule est juge en ceci comme en tout le reste. Votre sentiment de la liberté, de la responsabilité, n'est qu'une illusion; votre analyse de la volonté, n'étant point d'accord avec nos explications, n'a aucune autorité scientifique. Il est vrai que l'homme se croit l'auteur de ses actes : il peut être bon qu'il le croie pour la persévérance des efforts et le développement du caractère; mais c'est là tout ce que la science peut accorder. La vérité vraie est que l'acteur est la nature, et que, dans la vie morale comme dans la vie physique, tout se fait et s'explique par le jeu des forces naturelles.

Pourquoi le nier? Dans ce débat entre la science et la conscience, l'opinion du monde savant semble quelque peu complice de la physiologie. Aujourd'hui la faveur n'est point aux expériences et aux analyses du sens psychologique. L'esprit de notre temps est plus enclin à regarder toutes choses du dehors que du dedans; il a plus de goût pour la contemplation des réalités extérieures que pour l'intuition des réalités intimes. A vrai dire, la psychologie n'a jamais été l'étude de prédilection de notre pays, dont le génie, si nous ne nous trompons, se prête bien mieux à la déduction logique et même à la spéculation métaphysique. Nous avons eu beaucoup de grands logiciens depuis Pascal et Descartes jusqu'à Lamennais. Nous avons eu, en moins grand nombre, des métaphysiciens comme Malebranche; nous n'avons eu qu'un grand psychologue, Maine de Biran, qui est resté obscur d'abord et qui n'a pas fait école, et un grand professeur de psychologie, Théodore Jouffroy, dont la méthode d'analyse a été bien vite abandonnée pour la méthode d'exposition historique. Ce n'est pas seulement dans les études philosophiques et morales qu'on voit le défaut de sens psychologique de

l'esprit français; on le retrouve dans nos poésies et dans nos romans, si sobres de ces détails de la vie intime qui surabondent chez les poètes et les romanciers de race saxonne. Il est vrai que quelques-uns de nos poètes et surtout de nos romanciers ont abordé en maîtres la grande psychologie, la haute analyse des passions, des mœurs et des caractères; mais en y regardant de près on s'aperçoit que, dans ces brillantes et fortes peintures, l'éloquence, la logique, le sentiment de l'idéal, ont encore plus de part que la représentation exacte et minutieuse de la réalité. En un mot, la création y domine toujours plus ou moins l'observation. Ce qui est certain, c'est la tendance générale de l'esprit contemporain à appliquer à l'étude des phénomènes moraux soit la méthode historique, soit la méthode physiologique, soit cette méthode d'observation indirecte et d'induction que pratique l'école de Bacon, laquelle néglige de plus en plus l'observation intime et directe, qu'elle n'est pas éloignée de confondre avec la spéculation métaphysique proprement dite. Pour le moment, voyons à l'œuvre la méthode physiologique.

I.

On a dit bien souvent que la science est une comme la vérité, et que, si l'homme la divise en tant de parties, c'est qu'il est impuissant à l'embrasser dans sa réelle et vivante unité. Il est certain que tout tient à tout dans l'univers : il existe par conséquent entre toutes les sciences humaines certains rapports qui ne permettent à aucune de refuser les lumières que peuvent lui offrir celles qui s'en éloignent le plus dans l'ordre de parenté; mais il est deux sciences surtout dont on peut dire qu'elles sont sœurs dans le sens le plus intime du mot : c'est la physiologie et la psychologie. Ici en effet, ce n'est plus de rapports entre objets différens qu'il s'agit, comme entre les objets de la géométrie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle. L'objet de ces deux sciences est le même individu, l'homme, et il semble qu'on ne puisse les séparer que par une abstraction qui fait violence à la nature des choses. Pourtant cette distinction est presque aussi vieille que l'esprit humain, ce qui montre combien elle est naturelle et nécessaire. De tout temps, qu'on s'entendît ou non sur les principes et sur les causes, deux ordres, on pourrait dire deux mondes de phénomènes ont été étudiés, décrits et classés. Si les mots de physiologie et de psychologie n'ont reçu que depuis la science moderne leur signification propre, il y a longtemps que l'homme physique et l'homme moral étaient l'objet d'observations, d'expériences, d'analyses, de descriptions, de méthodes spéciales de la part des

médecins, des savans, des philosophes, des moralistes, des poètes. De tout temps, l'homme a été étudié de deux manières, par les sens extérieurs et par le sens intime.

La question des rapports du physique et du moral n'est pas moins ancienne que la distinction établie entre eux; elle n'a pas plus échappé aux savans de l'antiquité qu'à ceux des temps modernes. Dans l'antiquité, elle n'a guère moins préoccupé les philosophes que les médecins. Platon, dont le spiritualisme va jusqu'à la parfaite indépendance d'une vie purement spirituelle dans un monde supérieur, fait résider les trois facultés de l'âme, l'intelligence, l'activité, l'appétit, dans les trois parties du corps, la tête, le cœur et le ventre. Plus spiritualiste que son maître en ce qui concerne l'âme pensante, puisqu'il n'admet pas qu'elle ait besoin d'organes pour agir, Aristote ne se borne point à reconnaître pour les deux autres âmes des organes correspondans; il les fait rentrer dans l'histoire naturelle, paraissant ainsi les confondre avec les autres principes de la vie physique. Galien met toute sa science physiologique au service de la doctrine de Platon. Descartes fait résider le principe même de la pensée dans la glande pinéale. Bossuet place aussi l'âme dans le cerveau, sans désigner la glande pinéale; quand il dit que l'âme et le corps forment un tout naturel, voulant par là exprimer la nature intime du lien qui rattache l'âme au corps, il se montre moins fidèle à la psychologie de Platon et de Descartes qu'à celle d'Aristote. Selon Malebranche, l'âme et le corps ne sont l'un pour l'autre qu'une cause occasionnelle d'action et de mouvement; c'est Dieu qui est le véritable moteur. Pour Spinosa, il n'y a qu'une simple correspondance d'actions et de mouvemens au sein de la substance universelle. Pour Leibniz, qui admet la distinction et l'activité propre des substances, l'âme et le corps sont comme deux horloges dont les mouvemens et les actes se produisent spontanément en vertu d'une harmonie préétablie, comme dans tout le reste de l'univers. Cudworth explique les rapports de l'âme et du corps par l'hypothèse d'un *médiateur plastique*. Stahl fait de l'âme le principe unique de tous les phénomènes de la vie physique. Au siècle dernier, l'école de la sensation, qu'elle admette ou non la spiritualité de l'âme, tend, en vertu de son principe, à exagérer l'influence du physique sur le moral. Helvétius va jusqu'à expliquer par la conformation de la main la supériorité de l'homme sur l'animal, fait que d'autres attribuent à l'organe vocal ou à un ensemble d'organes plus parfaits chez l'homme que chez les animaux. Bonnet ne peut croire à la séparation de l'âme et du corps. Si le philosophe professe la spiritualité du principe pensant, le physiologiste explique toute la vie morale en subordonnant l'activité de l'âme à la

sensibilité, cette sensibilité au jeu des fibres, et le jeu des fibres à l'action des objets. Bichat rapporte toutes les fonctions de l'intelligence à la vie animale et toutes les passions à la vie organique. Enfin le dernier mot de l'école de la sensation sur la question des rapports du physique et du moral se trouve dans l'ouvrage de Cabanis consacré à montrer surtout que le moral chez l'homme n'est encore que le physique considéré sous un certain aspect : la pensée n'est qu'une *sécrétion* du cerveau.

Avec notre siècle commence une réaction contre la philosophie de la sensation. Maine de Biran répond au livre des *Rapports du physique et du moral* en distinguant deux vies, deux âmes, deux hommes, la vie, l'âme, propres à l'homme animal, et la vie, l'âme, propres à l'homme vraiment *humain*, dont l'attribut est la volonté. Il sépare si bien les deux points de vue ou plutôt les deux réalités qu'il eût dit volontiers de la volonté ce qu'Aristote a dit de la pensée, qu'elle est le seul acte de la vie humaine qui n'ait pas besoin d'organe. Tout en conservant à la conscience des facultés comme la sensibilité, la mémoire, l'imagination sensible, que Maine de Biran avait reléguées dans la vie animale, Jouffroy admet avec Platon, Aristote, Descartes, Maine de Biran, une âme qui vit d'elle-même et par elle-même, qui agit, s'observe, se contemple dans les profondeurs de son essence, se voit elle-même et elle seule, en un mot, une âme à part du monde extérieur. Sa méthode d'observation immédiate et directe, mal comprise à cause de quelques expressions équivoques, fut peu goûtée et peu pratiquée par les philosophes eux-mêmes. Son spiritualisme parut exagéré dans quelques-unes de ses explications touchant certains phénomènes, comme le rêve, où il trouva un habile contradicteur dans la personne du docteur Bertrand, médecin et naturaliste éminent prématurément enlevé à la science.

Cette réaction psychologique, malgré l'autorité des noms qui la représentaient et le talent littéraire de l'école qui la soutint, n'arrêta point l'ardeur des recherches ni l'essor des ambitions physiologiques dans la question toujours agitée des rapports du physique et du moral. On vit bientôt les plus célèbres physiologistes contemporains, Gall, Broussais, Pinel, Esquirol, Richerand, Magendie, Flourens, s'engager plus avant dans la voie ouverte par l'école de Buffon, de Bonnet et de Cabanis, mais avec des méthodes d'observation plus conformes aux progrès des sciences naturelles. Jusque-là, le problème avait été résolu d'une manière vague; on n'avait fait appel qu'à une expérience banale qui ne portait que sur des faits significatifs sans doute pour la thèse générale, mais sans suite et sans conséquence pour une véritable doctrine scientifique. Cabanis lui-même, dans son grand ouvrage, n'avait guère fait que

recueillir et condenser les observations des médecins, des philosophes et des moralistes, en y ajoutant les siennes et en faisant servir le tout à une conclusion beaucoup trop absolue. Dans notre siècle, l'art d'observer et l'art d'expérimenter ont fait de tels progrès que la question tant débattue changea bientôt de face avec la physiologie tout entière. Plusieurs méthodes ont été portées à un tel degré de puissance et de précision qu'on peut dire qu'elles ont été créées par les savans de notre temps. Qui ne sait par les résultats ce qu'ont produit pour l'avancement de la science l'observation spéciale, l'observation comparée, la statistique, l'expérimentation appliquée aux êtres vivans? Lorsque Pinel et Esquirol déterminèrent les états et les causes physiologiques de la folie par un ensemble aussi complet d'observations et d'analyses, lorsque Gall et Spurzheim, même en des recherches qui ne devaient aboutir qu'à une doctrine bientôt abandonnée, essayèrent de montrer, à la surface du cerveau, les nombreux organes de nos diverses facultés mentales, lorsque Magendie et surtout Flourens commencèrent leurs belles expériences sur les êtres vivans, continuées avec tant de succès par les naturalistes et les physiologistes de nos jours, afin d'arriver à déterminer d'une façon précise et sûre les vraies conditions organiques des fonctions de la vie intellectuelle et morale, — tous ces travaux, exécutés par les facultés les plus rares de l'esprit aidées des méthodes les plus ingénieuses et des instrumens les plus délicats, ont répandu de telles lumières sur la question des rapports du physique et du moral qu'il en est sorti, non plus une doctrine vague et conjecturale, mais une véritable science.

La tentative phrénologique de Gall et de son école eut ceci de scientifique qu'elle avait pour but de substituer à une juste, mais vague affirmation des rapports entre l'homme physique et l'homme moral une classification des organes cérébraux exactement correspondans aux facultés, aux capacités, aux instincts, aux appétits de l'âme humaine, de manière que cette classification pût servir de base à une véritable théorie des faits psychologiques. Malheureusement ni la psychologie ni la physiologie n'ont confirmé cette doctrine. On a constaté par des exemples nombreux des états psychologiques entièrement différens et même contraires chez des individus dont le crâne offrait les mêmes apparences à la surface. D'une autre part, les physiologistes de nos jours opposent victorieusement des expériences décisives et un bon nombre d'observations pathologiques à cette dislocation des facultés réparties par les phrénologistes dans des départemens isolés du cerveau. L'expérience et l'observation enseignent que les diverses parties des hémisphères cérébraux, surtout de la substance grise, peuvent se

suppléer; qu'une partie relativement minime, particulièrement chez les animaux, peut suffire à remplir les fonctions du tout (1).

Abandonnant la voie de la phrénologie, où elle avait espéré d'abord trouver une théorie scientifique des rapports du physique et du moral, la physiologie reprit le même problème par une autre méthode aussi sûre qu'ingénieuse. On savait depuis longtemps que tout concourt et conspire au phénomène vital dans le système organique, depuis les organes extérieurs jusqu'au cerveau, que l'action des objets étrangers produit une impression, que cette impression, transmise au cerveau par le système nerveux et les organes intermédiaires, se transforme en sensation d'abord, puis en perception proprement dite, et y éveille l'intelligence et la volonté, qui n'entrent en jeu qu'à la suite de ces excitations successives. On savait également que, par un mouvement analogue en sens inverse, la volonté transmet, à travers tout le système des organes intermédiaires, son action aux nerfs moteurs et aux muscles qui déterminent le mouvement. Quel est le rôle de chacun de ces organes dans le jeu total de la vie psychologique, quelle est la part distincte et précise des muscles, des nerfs, de la moelle épinière, de la moelle allongée, du cervelet, des couches optiques, des corps striés, des lobes cérébraux? Voilà ce qu'il fallait découvrir, voilà où nulle méthode connue n'avait pu conduire les observateurs les plus sagaces et les plus profonds. Ce fut l'œuvre de la méthode expérimentale, sinon inventée, du moins pratiquée pour la première fois avec suite et ensemble par les physiologistes de notre temps. On ne pouvait expérimenter sur l'homme, parce que la conscience humaine, dont la loi écrite n'est que l'expression, ne permet pas de faire de l'homme, même criminel et condamné à mort, un sujet d'expérience. Qui ne sait la peine qu'eut la science à obtenir d'opérer sur le cadavre humain? Et quand la passion de la vérité eût fait commettre à la science cet attentat d'une expérience sur l'homme vivant, elle n'y eût peut-être rien gagné, l'organisme humain ne permettant guère une opération qui, en faisant l'ablation de certains organes, laisserait les organes voisins intacts dans leur constitution et leur fonction propres.

C'est pour cela que la physiologie actuelle ne prend pas pour sujets de ses expériences les animaux de l'ordre le plus élevé, tout en se gardant de descendre jusqu'à des animaux dont la vie psychologique n'a presque plus rien de commun avec celle de l'homme. Si l'organisation trop délicate du singe ne résiste point à de telles expériences, si celle du chien, du chat et autres animaux d'espèces

(1) Vulpian, *Système nerveux*.

supérieures ne s'y prête que difficilement, la pratique expérimentale démontre que l'épreuve est possible et le plus souvent heureuse sur des quadrupèdes comme le lapin, sur des bipèdes comme le pigeon et la poule. C'est Flourens qui eut l'immortel honneur d'avoir ouvert à la physiologie contemporaine la voie des expériences fécondes et décisives. Ainsi qu'il l'explique lui-même, on avait reconnu de bonne heure que le système nerveux est tout à la fois l'organe par lequel l'animal reçoit ses sensations, l'organe par lequel il exécute ou détermine ses mouvemens, l'organe par lequel il perçoit, pense et veut. Y a-t-il pour chacune de ces fonctions de relation, sensation, perception, entendement, volonté, faculté motrice, un organe spécial et distinct dans l'organisme général du système nerveux? Tel est le problème que la méthode de Flourens est parvenue à résoudre. De nombreuses expériences démontrent que les trois fonctions, percevoir et vouloir, sentir, mouvoir, diffèrent de siége comme d'effet, et qu'une limite précise sépare les organes qui leur correspondent. Les nerfs, la moelle épinière, la moelle allongée, les tubercules bijumeaux ou quadrijumeaux, excitent seuls immédiatement la contraction musculaire; les lobes cérébraux la déterminent par impulsion volontaire sans l'exciter. De plus, dans tout le système nerveux, on fait ressortir la distinction des nerfs moteurs et des nerfs sensitifs par des expériences où l'on engourdit les uns en laissant aux autres toute leur énergie. De même, en enlevant le cervelet à un animal auquel on laisse le cerveau, on trouve qu'il conserve la faculté de percevoir et de se mouvoir spontanément, tout en perdant la faculté de coordonner ses mouvemens. Réciproquement, si l'on enlève le cerveau à un autre animal de même espèce en lui laissant le cervelet, on voit qu'il continue à se mouvoir régulièrement, mais comme un automate, étant privé des facultés de percevoir et de vouloir.

En résumé, le nerf moteur excite directement la contraction musculaire; la moelle épinière lie les diverses contractions partielles en mouvemens d'ensemble; le cervelet coordonne ces mouvemens d'ensemble en mouvemens réglés de locomotion; enfin par les lobes cérébraux l'animal perçoit et veut. « Ainsi, dit Flourens, les diverses parties du système nerveux ont toutes des propriétés distinctes, des fonctions spéciales, des rôles déterminés; nulle n'empiète sur l'autre. » Peut-on pousser encore plus loin la détermination des organes correspondant aux fonctions de relation? Peut-on montrer, en pénétrant dans la masse encéphalique, quel est l'organe de l'instinct, l'organe de la sensation proprement dite? L'expérience n'est pas muette sur ces points délicats. Non-seulement il y a lieu de distinguer les organes de la sensation des organes du mouve-

ment; mais on peut prouver par des expériences répétées que la sensation a ses organes distincts des organes de la perception. Ainsi l'ablation des lobes cérébraux fait perdre à l'instant la vue, tandis que l'iris n'en reste pas moins mobile, le nerf optique excitable, la rétine sensible. L'ablation au contraire des tubercules bijumeaux ou quadrijumeaux abolit sur le champ la contractilité des iris, l'action de la rétine et du nerf optique, ce qui permet de conclure en dernière analyse qu'il y a des organes distincts pour les sensations, pour les perceptions, pour les mouvemens. Quant à l'activité instinctive, il y a des raisons de croire qu'elle n'a pas tout à fait le même siége que la volonté, tout en ayant son organe dans la masse encéphalique. Malgré l'expérience de la poule qui a perdu l'instinct de manger, il n'est pas sûr que l'ablation des lobes cérébraux supprime toute espèce de mouvemens instinctifs proprement dits. Où réside au juste l'organe de l'instinct? C'est ce que l'expérience n'a point encore établi.

Voilà de bien curieuses révélations dues aux récentes méthodes de recherche, et qui éclairent d'une lumière toute nouvelle la question des rapports de l'âme et du corps. Il ne s'agit plus ici d'une action certaine, mais vague, du physique sur le moral, telle que la montraient les observations tirées des états pathologiques du corps humain; il s'agit des conditions physiologiques de tous les grands faits de la vie psychique, des organes distincts de toutes les fonctions de relation. On savait que certaines de ces fonctions ont besoin d'organes; on ne savait pas au juste que toutes en eussent besoin, la pensée et la volonté comme la sensibilité et la motilité. Jamais l'unité de l'être humain n'avait été rendue aussi manifeste que depuis ces merveilleuses découvertes. Jamais on n'avait mieux vu combien tout se tient, se lie, se correspond dans l'homme, et comment l'âme et le corps forment un tout naturel, pour nous servir de l'expression de Bossuet.

A cette science nouvelle, un spiritualisme exigeant pourra objecter que c'est l'animal et non l'homme qui est le sujet de toutes ces expériences, et qu'on n'est point en droit de conclure de l'un à l'autre; mais la science ne s'arrête point devant un pareil scrupule, pensant, avec grande raison, selon nous, que l'expérience ici vaut pour l'homme aussi bien que pour l'animal, en vertu des analogies physiologiques et psychologiques essentielles qui les ramènent tous deux à un type commun. Comment croire en effet que ce qui est vrai pour la sensibilité, l'instinct, l'intelligence, la volonté, la faculté motrice de l'animal, ne l'est point pour les mêmes phénomènes et les mêmes actes chez l'homme? Comment admettre que le cerveau est l'organe de la perception et de l'intelligence pour l'un et

non pour l'autre? Comment se refuser à croire que le cervelet ne joue pas le même rôle chez les deux êtres dans la direction des mouvemens? C'est donc derrière une objection vaine que se retrancherait l'école spiritualiste.

Si la physiologie s'en tenait à ces résultats, il n'y aurait qu'à l'en féliciter. Que cela contrarie ou non telle doctrine métaphysique sur les rapports de l'âme et du corps, il n'y a pas lieu de contester l'expérience. Beaucoup de physiologistes, comme Flourens, Longet, Durand (de Gros), qui ont suivi cette voie, ne vont pas au-delà, les uns par une réserve toute scientifique, les autres par attachement à une doctrine spiritualiste. Une école cependant pousse la nouvelle science physiologique des rapports du physique et du moral jusqu'à des conclusions qui contredisent certaines vérités de sens intime que l'analyse psychologique semblait avoir mises hors de débat. Ces conclusions se résument dans les deux points suivans : supprimer par des explications physiologiques telles vérités de l'ordre moral, comme le libre arbitre, ou bien les dénaturer par des analyses et des descriptions où nos physiologistes substituent le langage de leur science à celui de la psychologie.

Insistons d'abord sur ce dernier point. L'emploi de la langue physiologique dans les matières qui ne la comportent pas est comme une habitude à laquelle obéissent, parfois à leur insu, tous les physiologistes, même les plus réservés sur les questions psychologiques et métaphysiques, même les plus franchement spiritualistes. Flourens, qui incline vers la psychologie de Descartes et se plaît à réfuter les paradoxes de Moreau, de Tours, se laisse aller à dire que les lobes cérébraux *veulent* la contraction musculaire sans l'exciter, sauf à rectifier son langage quelques lignes plus bas. M. Littré, dans une intention plus systématique peut-être, affecte de dire la cellule cérébrale pensante, au lieu de se borner à dire la cellule qui est l'organe de la pensée. M. Claude Bernard parle du déterminisme absolu qui régit tous les phénomènes, sans excepter ceux de relation. M. Lhuys, à propos de l'association des idées, parle de la notion du rapport qui les relie, et les *anastomose* ainsi l'une à l'autre. M. Vulpian applique aux mouvemens volontaires le mot de mouvemens *réflexes*. Tous ou presque tous les physiologistes attribuent à l'organe de l'être vivant ce que la langue psychologique rapporte à l'animal lui-même, à l'individu, au moi, à la personne, quel qu'en soit le principe, et tranchent ainsi déjà, sans le vouloir, la grave question qui divise les écoles spiritualiste et matérialiste.

Tout cela n'est encore qu'une question de mots. Un terme impropre ne fait pas une doctrine. C'est dans les développemens et les explications qu'il faut chercher la vraie pensée des physiologistes de l'école

dont nous parlons. La phrénologie de Gall et de Spurzheim n'avait porté atteinte ni à la méthode psychologique ni à la doctrine spiritualiste. Gall était un esprit trop observateur pour s'en tenir à la doctrine de Cabanis et de l'école de la sensation, qui ne reconnaissait aucune espèce d'innéité ni de facultés ni de penchans. Sa psychologie n'était pas moins riche en facultés que sa phrénologie en organes locaux. Il parlait d'ailleurs de l'âme, de la volonté, de la conscience, de l'analyse psychologique, comme les plus décidés spiritualistes de son temps. Où trouver un meilleur langage que celui-ci sur le libre arbitre : « c'est pour avoir confondu les désirs, les velléités, les penchans, avec la véritable volonté qu'on a cru trouver des difficultés insolubles relativement à la liberté morale; on avait raison de nier la liberté relativement à l'existence et au mouvement des désirs, et par une fausse conséquence on a cru que la volonté et les actions manquaient également à la liberté. » Entre les mains de Broussais, polémiste violent et vigoureux qui n'était pas précisément doué de ce que Pascal appelle l'esprit de finesse, la doctrine de Gall dégénéra en un matérialisme tranchant. Broussais ne peut contenir son impatience à propos de la méthode psychologique. « Je n'ai qu'un regret, c'est que les médecins qui cultivent la physiologie ne réclament qu'à demi la science des facultés intellectuelles, et que des hommes qui n'ont fait qu'une étude spéciale des fonctions veulent s'approprier cette science sous le nom de psychologie (1). » L'âme est un cerveau agissant, rien de plus. « Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruit nos facultés, et que l'évacuation de ce pus leur permet de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme les actes d'un cerveau vivant (2). »

La nouvelle école physiologique n'a point de ces allures; elle laisse aux métaphysiciens la question de l'âme, et ne s'occupe que des fonctions de relation et des organes qui en sont le siége. Peu soucieuse d'ailleurs de l'observation psychologique directe et intime, n'ayant guère pour toute science du moral que les seules notions que la psychologie animale peut donner, elle s'en tient aux grands traits, pour ne pas dire aux gros traits de la nature humaine, c'est-à-dire à ceux qui lui sont communs avec l'animalité. Pour M. Vulpian, il n'y a entre l'homme et les animaux supérieurs que des différences de degré. Il accorde à ces derniers la perception, le jugement, le raisonnement, la volonté et jusqu'à la faculté de faire des abstractions sensibles; il ne leur refuse que la faculté

(1) *De l'Irritation et de la Folie*, t. II, p. 10.
(2) *Expression de ma foi.*

de généraliser. Il ne paraît pas reconnaître une autre psychologie que celle qui résulte de l'histoire de l'homme comparée à l'histoire des animaux. Aussi croit-il « qu'à un certain point de vue la psychologie tout entière est du domaine de la physiologie. » Et en effet, la manière dont il explique les phénomènes moraux, particulièrement les actes volontaires, fait comprendre comment l'analyse psychologique rentre dans la physiologie. Selon lui, les volitions ne sont jamais primitives; elles ne peuvent engendrer une action qu'à la condition d'être précédées par une idée qui les fait naître et les soutient. On ne peut pas *vouloir à blanc*, c'est-à-dire sans objet, pas plus qu'on ne peut faire un mouvement de déglutition sans avaler de l'air ou une matière quelconque, de la salive, par exemple. Pour que les mouvemens du pharynx puissent s'effectuer, il faut une cause *excito-motrice;* pour la volonté, il faut nécessairement des causes *excito-volitionnelles*. Ces causes seront des idées plus ou moins complexes, des idées avec désir, des idées passionnées. « A ce point de vue, qui est le seul vrai, les volitions, ainsi que l'admettent plusieurs physiologistes modernes, peuvent et doivent être envisagées comme des phénomènes d'action réflexes (1). » Ceci n'est qu'une application de la méthode générale de l'auteur, qui, dit-il, pourrait montrer que la plupart des phénomènes de l'entendement se produisent par un mécanisme semblable.

Cette psychologie toute physiologique dont M. Vulpian n'a fait qu'indiquer la méthode, un autre physiologiste de la même école, M. Lhuys, essaie de la développer dans un système complet d'explication des phénomènes psychiques. On avait montré que tout acte de la vie psychique a pour condition physique telle ou telle partie de l'organisme. M. Lhuys va plus loin : pénétrant plus avant dans la constitution des tissus organiques, il croit pouvoir expliquer le travail même qui se fait au sein des organes pour y produire les phénomènes psychiques. Il semble que l'auteur ait assisté à ce travail, tant il met de précision dans son langage. Voulez-vous voir naître la sensation de l'impression sensitive? M. Lhuys vous montrera comment les fibres sensitives ont des fonctions diverses, les unes étant les conducteurs *dolorifères* des impressions douloureuses, les autres les agens de transmission des impressions tactiles; comment ces impressions diverses, parvenues dans les régions supérieures du système nerveux, se *superposent* en quelque sorte dans l'entendement, s'y *combinent* pour y former nos différentes espèces de sensations. Voulez-vous voir naître de cette même impression la réaction cérébrale que les psychologues appellent vo-

(1) *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, p. 105 et suiv.

lonté? M. Lhuys vous indiquera comment l'acte volontaire n'est que la répercussion plus ou moins immédiate d'une impression sensitive antérieure, par conséquent qu'un effet dont la véritable cause est l'action organique extérieure. Voulez-vous voir sortir toujours de la même origine les autres phénomènes de l'entendement? M. Lhuys vous expliquera comment les impressions sensitives, irradiées des centres de la couche optique au milieu des réseaux de la substance corticale, y prennent une forme distincte, se déposent à l'état de souvenirs, et se transforment en idées, en jugemens, en raisonnemens. Tout acte intellectuel n'est qu'une impression transmise au cerveau et convertie en idée par un travail des cellules cérébrales. L'impression est donc le véritable *corps simple*, l'élément primordial plus ou moins latent qui est au fond de nos idées. Ce travail de composition des idées se fait d'une manière analogue à celui des élémens organiques. Les idées élémentaires s'agglomèrent à notre insu sous l'action incessante des cellules cérébrales et par une sorte d'*anastomose* qui relie chaque idée à ses congénères.

Comment le cerveau (la substance grise corticale) peut-il être un principe de transformation pour les impressions sensorielles dont il fait successivement des perceptions, des idées, des actes instinctifs ou volontaires? D'où lui vient cette force créatrice? Comment est-il ce puissant et ardent foyer d'élaboration qui opère de telles métamorphoses? C'est que les cellules de la substance corticale grise ne sont point des appareils inertes, incapables de réactions spontanées, et seulement aptes à enregistrer les impressions sensitives au fur et à mesure qu'elles leur parviennent. Outre ces propriétés passives, les cellules cérébrales possèdent des propriétés *dynamiques* d'un ordre supérieur qui en font des *individualités* vivantes pouvant non-seulement absorber et transformer les impressions sensorielles, mais encore réagir à distance par une sorte « d'automatisme spontané, » et propager leur activité vers les cellules environnantes. Et cet automatisme spontané n'est point propre à la cellule cérébrale; il est commun à toutes les cellules de l'organisme humain et de l'organisme de tout être vivant. Pourquoi cette activité des cellules vivantes? L'auteur n'avait qu'un pas à faire pour donner la main à la philosophie des monades; mais il ne se pose pas ce problème, trop métaphysique pour intéresser un physiologiste. Il s'en tient à son principe d'explication comme au dernier mot de la science (1).

Voilà comment l'école nouvelle entend l'explication des grands phénomènes de la vie psychique. Cette méthode, plus hypothé-

(1) *Système nerveux cérébro-spinal*, p. 314, 322, 352, 359, 371, 379, 381.

tique qu'expérimentale, n'est propre ni à M. Lhuys, ni à M. Vulpian, ni aux physiologistes de la même école; c'est la méthode de presque tous les physiologistes, tant est grande l'influence des études spéciales sur la direction de la pensée. M. Claude Bernard, si judicieux et si réservé d'ailleurs, n'a-t-il pas dit quelque part : « Malgré leur nature merveilleuse et la délicatesse de leurs manifestations, il est impossible, selon moi, de ne pas faire rentrer les phénomènes cérébraux (il entend pyschologiques) comme tous les autres phénomènes des corps vivans dans les lois d'un déterminisme scientifique (1). »

Assurément tous les physiologistes n'ont pas, comme MM. Vulpian et Lhuys, embrassé dans une doctrine générale l'ensemble des phénomènes de la vie psychique; mais presque tous, même les moins disposés en faveur des idées matérialistes, appliquent ce que nous appelons la méthode physiologique aux diverses questions de psychologie particulière, comme le libre arbitre, la moralité, la folie, le génie, l'éducation. Sur le libre arbitre, l'exact M. Littré nous dira que « les motifs ont sur la volonté humaine la même puissance que les causes pathologiques sur le corps humain (2). » Et pourquoi? Parce que la méthode statistique établit que la moralité et l'immoralité suivent une loi fixe dans leur développement. M. Stuart Mill explique comment les volitions sont consécutives à des antécédens moraux avec la même uniformité et, quand nous avons une connaissance suffisante des circonstances, avec la même certitude que les effets physiques sont consécutifs à leurs causes physiques; mais, tandis que M. Stuart Mill n'invoque contre le libre arbitre qu'une certaine expérience psychologique, M. Littré y ajoute une explication physiologique. « L'obscure impression du besoin de se mouvoir inhérent au système musculaire est transformée par les cellules cérébrales en volonté, qui ensuite, au gré de l'éducation tant privée que sociale, prend toutes les complications intellectuelles et morales. Cela étant, il apparaît que la volonté n'est pas un libre arbitre, je veux dire qu'elle ne renferme rien par quoi elle puisse se déterminer elle-même. A quoi obéit-elle donc? A l'instinct, au désir, à la raison?... La prévalence du plus fort motif, établie par la régularité des actions humaines dans le cours ordinaire de la vie et par les statistiques morales dans les conditions exceptionnelles, l'est aussi par l'analyse physiologique (3). »

Avec une pareille doctrine, les mots de responsabilité, de mérite et de démérite n'ont plus de sens. L'homme, n'ayant pas la liberté

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 158.
(2) *Revue de philosophie positive*, 1er septembre 1868.
(3) *Ibid.*

de ses actes, ne peut plus être qu'un agent bienfaisant ou malfaisant, dont on peut bénir ou maudire les œuvres comme on bénit ou on maudit les effets des puissances naturelles. M. Littré conserve le mot de moralité, comme il conserve le mot d'éducation, mais en leur assignant un sens tout particulier. La moralité, pour lui, se mesure au degré de bienfaisance ou de malfaisance de l'agent. C'est une chose purement esthétique, comme la beauté, ou purement naturelle, comme la bonté des choses physiques. A ce sujet, M. Littré cite des vers de Schiller sur la beauté, don de la nature, tant admirée et aimée des êtres humains. La vertu aussi est un don de la nature, non le prix d'un effort. M. Littré sait pourtant gré à l'homme de sa laborieuse destinée, oubliant que ce labeur dont l'homme souffre n'est que le travail forcé d'une machine qui serait douée de sensibilité. Quant à l'éducation, M. Littré montre fort bien qu'elle est toujours possible dans sa doctrine, mais en changeant de caractère et de méthode. Si l'on ne peut plus agir directement sur la volonté, qui n'est jamais libre, on peut développer et perfectionner l'intelligence, de manière que la volonté ne puisse se déterminer que par cette espèce de motifs qui ont pour conséquence des actions utiles. C'est encore là, nous le reconnaissons, une méthode excellente d'éducation, bien que fort incomplète.

M. Littré est un esprit rigoureux et systématique qui suit son principe jusqu'au bout. Au fond, sa doctrine est le sentiment de bien des médecins de tous les temps et de tous les pays. Beaucoup ont leur définition particulière du vice et du crime qui n'a rien de commun avec celle des moralistes et des magistrats; ils font de l'homme vicieux ou criminel un malade qu'il s'agit non de punir, mais de guérir, et auquel il y a lieu d'appliquer tout un système de thérapeutique physique et morale. Beaucoup ont pour méthode de caractériser tel ou tel état psychologique, comme la folie, l'exaltation mystique, l'enthousiasme, le génie lui-même, par les moindres symptômes pathologiques apparens. Des médecins aliénistes n'hésitent point à confondre Pascal et Socrate dans la catégorie des aliénés, l'un pour son démon, l'autre pour son amulette. L'enthousiasme d'une Jeanne Darc, l'extase d'une sainte Thérèse, sont attribués par eux à une disposition hystérique. Le génie lui-même, cet état supérieur de la nature humaine, n'échappe point aux formules outrées d'une certaine analyse physiologique. M. Moreau, de Tours, le définit une névrose. « Eh quoi! le génie, c'est-à-dire la plus haute expression, le *nec plus ultra* de l'activité intellectuelle, n'être qu'une névrose? Pourquoi non?... Nous ne faisons qu'exprimer un fait de pure physiologie. » Et ailleurs : « A une foule d'égards, tracer l'histoire physiologique des idiots serait tracer celle de la

plupart des hommes de génie, *et vice versa.* » Pour le même auteur, l'enthousiasme n'est qu'un *éréthisme* mental. S'il en est ainsi, ne serait-ce pas une raison de se défier un peu de la méthode physiologique appliquée à l'étude des faits moraux? Flourens se récrie contre de tels excès de doctrine; mais lui-même, pour un physiologiste aussi spiritualiste, ne nous donne-t-il pas une singulière définition de la volonté? « Je fais du mot volonté, écrit-il, le nom collectif, le signe de tous nos désirs. Or nos passions et nos désirs viennent de nos instincts, mus par nos organes. Entre ces deux pouvoirs aveugles (l'imagination et la volonté) est la raison, qui voit et juge... Tant que la raison domine, la liberté subsiste. » M. Littré n'a rien dit de plus fort contre le libre arbitre.

II.

Si l'on veut soumettre à la critique la doctrine dont nous venons de parler, il y faut distinguer deux choses bien différentes, les expériences et les conclusions. Les expériences en forment la partie positive, incontestable, fondamentale. Elles constatent des faits que nulle spéculation métaphysique, nulle doctrine morale ne saurait nier. Elles établissent d'une manière irréfragable que tous les actes de la vie psychique, depuis les simples sensations jusqu'aux pensées et aux volitions, c'est-à-dire jusqu'aux actes proprement *humains,* ont pour condition le jeu des organes. L'homme sent, perçoit, se souvient, imagine, juge, veut par le cerveau proprement dit, comme il éprouve par les nerfs l'impression des objets, comme il se meut par les muscles et dirige ses mouvemens par le cervelet. Que tel spiritualisme, comme celui de Platon ou celui de Descartes, s'en arrange ou non, il n'est plus possible, après de pareilles expériences, de méconnaître que toute faculté psychique a son organe. La métaphysique peut toujours, avec Aristote, concevoir un idéal de la pensée pure et indépendante de tout organisme, en Dieu et chez des êtres supérieurs à l'homme. La religion peut rêver, quoique le christianisme lui-même ne l'ait point fait, une âme qui contemple, qui aime, qui jouisse sans aucune espèce de corps, dans une vie future. C'est un champ qui reste ouvert à la spéculation ou à l'imagination, en dehors des conditions de l'existence actuelle; mais, si l'on reste dans ces conditions, il n'y a plus maintenant à discuter la question de savoir si l'homme peut penser sans cerveau.

Tel est le résultat net des expériences faites par les physiologistes de l'école de Flourens. Des observations nombreuses sur le développement moral comparé à l'état physique, venant s'ajouter à ces expériences, permettent d'aller plus loin. Non-seulement il

est acquis que les facultés ont leurs conditions d'exercice dans les organes; mais il est également certain que l'activité de ces facultés est proportionnée au degré de développement de ces organes. Il est encore difficile, dans l'état actuel de la science, de constater la supériorité ou l'infériorité du cerveau par un signe précis et constant. Les signes extérieurs et apparens, comme le volume et même la conformation de l'organe cérébral, ne suffisent pas. La mesure de l'angle facial a son importance quand il s'agit de notables proportions, comme dans la classification des races humaines; mais jusqu'à ce que l'analyse anatomique et même chimique de la substance cérébrale nous ait appris le dernier mot sur cette question de la qualité relative des cerveaux, on n'en pourra juger que d'une manière générale et superficielle. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la constitution ou la conformation de l'organe entre pour une large part dans l'explication de l'état supérieur ou inférieur de la vie psychique, quel que soit d'ailleurs le rôle des causes morales, comme l'éducation, l'habitude, la société. C'est encore un résultat obtenu par la physiologie, au moyen de l'observation comparée, et qu'un spiritualisme sensé ne conteste point.

Si de ces expériences et de ces observations l'école physiologique concluait simplement à la correspondance absolue des deux ordres de phénomènes, des deux vies physiologique et psychique, il n'y aurait pas lieu à contradiction; mais faut-il accepter avec cette école comme choses démontrées expérimentalement que la physiologie seule peut définir et expliquer les opérations de l'esprit, que les phénomènes psychiques se réduisent aux phénomènes cérébraux, que c'est la cellule qui pense et qu'il n'y a pas d'autre sujet ni d'autre cause de la pensée, que la volonté n'est qu'une sorte de mouvement réflexe de l'activité cérébrale, que le libre arbitre n'est qu'une illusion, qu'enfin tout rentre pour la vie psychique, comme pour le reste, dans cette grande loi de la nature qui se nomme le déterminisme universel? C'est ce qu'il nous reste à examiner. Toutes ces affirmations se ramènent à trois thèses principales, — confusion des phénomènes psychiques et des phénomènes cérébraux, — substitution de la méthode de statistique psychologique à la méthode d'intuition immédiate et directe dans la définition des phénomènes psychiques, — explication du moral par le physique en vertu de l'axiome dynamique de la résultante des forces.

En disant que certains physiologistes confondent les phénomènes psychiques avec les phénomènes cérébraux, nous ne voudrions pas exagérer la portée de cette confusion. Sans doute quand Cabanis définit la pensée une sécrétion du cerveau, quand M. Vulpian définit la volonté un pur mouvement réflexe, quand M. Lhuys parle

des perceptions et des idées qui s'anastomosent, on est tenté de se demander s'ils admettent réellement la distinction des deux ordres de faits et des deux genres d'observation. Cependant la confusion absolue serait quelque chose de si fort qu'on hésite à leur attribuer une thèse aussi étrange. Comment identifier des phénomènes aussi différens par leurs caractères propres et par les organes d'observation qui les constatent? Comment confondre une impression, une action, un mouvement cérébral, avec un sentiment, une idée, une volition? On peut à la rigueur, dans la doctrine des physiologistes, soutenir que les uns ne sont que la transformation des autres; mais on ne peut aller jusqu'à n'y voir que les mêmes faits sous des expressions différentes. Il est trop évident que jamais le physiologiste n'a rencontré sous son scalpel ou sa loupe quelque chose qui ressemble à un sentiment, à une idée, à une volition, dans sa dissection anatomique ou son étude micrographique des mouvemens internes de l'organe cérébral. Alors même qu'il verrait dans les phénomènes psychiques des phénomènes physiologiques transformés, il lui serait impossible de se refuser à reconnaître qu'il y a au moins entre eux cette différence que le moi a conscience des premiers et non des derniers. Cela le conduit nécessairement à reconnaître tout un nouvel ordre de faits et un nouveau mode d'observation. Ce n'est donc point là ce que veulent dire les physiologistes quand ils appliquent aux faits de conscience l'expression de phénomènes cérébraux. Quelle est leur véritable thèse sous les mots fort équivoques de leur vocabulaire? C'est que l'organe est non-seulement la condition, mais le sujet et la cause des phénomènes psychiques. Ce ne sont pas les phénomènes qu'ils confondent, ce sont les causes, lorsqu'ils parlent indifféremment de faits psychiques ou de faits cérébraux, et qu'ils s'efforcent d'expliquer comment les phénomènes de l'ordre physiologique se transforment en phénomènes de l'ordre psychique. Tout se réduit, selon eux, dans l'être vivant, sentant, pensant, voulant, à des organes et à des fonctions, lesquelles ne sont elles-mêmes que les organes fonctionnant.

Cette thèse est déjà bien assez hardie pour qu'on n'aille point en prêter une autre tout à fait impossible à l'école physiologique dont nous venons de résumer la doctrine. Faire de l'organe le sujet et la cause des phénomènes psychiques, c'est confondre l'organe avec l'être lui-même, et trancher ainsi la question contrairement aux révélations de la conscience et à toutes les habitudes du langage. On a toujours dit que l'animal sent, que l'homme pense; on n'a jamais dit que c'est le cerveau de l'un qui sent, le cerveau de l'autre qui pense. Encore moins est-il permis de parler de la cellule sentante ou de la cellule pensante. — Mais si ce n'est l'organe ou la

cellule qui sent et pense, disent les physiologistes, qui sera-ce donc? Est-ce cette entité métaphysique à la façon de Platon et de Descartes que vous nommez l'âme, c'est-à-dire un être incompréhensible qui est dans le corps sans y avoir un siége, et dont toutes les fonctions deviennent impossibles par la suppression de tel ou tel organe? — Ceci est une autre thèse qui est du domaine de la métaphysique. Restons pour le moment dans le sens commun et dans l'expérience intime. Il nous semble que nos physiologistes vont bien vite dans leurs conclusions. Parce que, dans l'étude des phénomènes physiologiques, tout se réduit à la distinction de l'organe et de la fonction, ils ne voient pas autre chose dans l'analyse des phénomènes psychiques. L'expérience physiologique leur en donne-t-elle le droit? Nullement, car cette expérience ne va, ne peut jamais aller au-delà de la condition des phénomènes. Que tout phénomène psychique ait sa condition dans l'organisme, c'est ce qu'elle a démontré. Que cette condition soit en même temps la cause, c'est ce qu'elle ne peut constater ni directement ni indirectement, ce qu'on ne peut conclure que par une induction tout à fait illégitime et même contraire à l'expérience physiologique, ainsi que nous le ferons voir plus tard. En tout cas, rien n'est plus contradictoire au témoignage de la conscience qu'une pareille conclusion. L'école dont nous parlons oublie l'être de la conscience, l'individu, le moi sujet et cause véritable de tous les phénomènes de la vie psychique, sinon de la vie physiologique. C'est cet être seul pourtant qui vit, sent, pense et veut; ce n'est point tel ou tel organe, si important qu'il soit, même l'organe central par excellence qu'on nomme le cerveau. Telle est la grande erreur de l'école physiologique. Pour elle, le moi n'est qu'un mot; l'être un, indivisible, identique, personnel, que nous atteste la conscience n'est qu'une abstraction. En réalité, ce n'est qu'un être collectif, c'est-à-dire la simple réunion des organes. C'est l'organe ou plutôt l'élément organique qui est l'être véritable, le sujet et la cause de tous les phénomènes biologiques. Nos physiologistes ne comprennent, ne soupçonnent pas autre chose, ne voyant la vie psychique qu'à travers le jeu des organes cérébraux.

Voilà le principe d'une doctrine qui contredit à la fois le langage et le sens commun. Les physiologistes ne tiennent aucun compte du témoignage du sens intime, ne le regardant point comme une donnée de science positive et d'expérience véritable. Le peu de psychologie qu'ils mêlent à leurs explications physiologiques, c'est de l'observation comparée qu'ils la tiennent. Or ce genre d'observation n'a pour objet que les caractères communs à l'homme et aux animaux supérieurs. Quand MM. Vulpian et Lhuys parlent de

la volonté, c'est de cette volonté inférieure qu'on ne peut refuser aux animaux, à en juger par les mouvemens de leur vie extérieure. Que cette volonté instinctive, si l'on peut donner ce nom à un tel phénomène de l'activité animale, ne soit réellement qu'une espèce de mouvement réflexe, c'est ce que la psychologie ne pourrait encore accorder aux physiologistes, par la raison que les mouvemens réflexes ne sont jamais qu'une réaction provoquée dans le système nerveux par une impression interne ou externe, tandis que la volonté, de même que l'instinct, a un caractère de spontanéité qui lui est propre, même chez l'animal. Quant au degré de spontanéité de cette espèce de volonté, on peut douter qu'il suffise pour pouvoir la considérer comme vraiment libre. Ce n'est pas le sentiment de la plupart des psychologues, et en particulier de Maine de Biran, qui n'attribue la liberté qu'à la volonté humaine.

On peut certainement admettre le parallélisme entre les deux ordres de faits cérébraux et psychiques qui a tant frappé M. Lhuys sans en conclure autre chose que la parfaite unité de l'être humain, quelle que soit la diversité de ses organes et de ses fonctions. « Je crois, dit l'éloquent professeur anglais Tyndall, défendant contre le reproche de matérialisme les physiologistes qui cherchent les correspondances entre les phénomènes intellectuels et les opérations du cerveau, je crois que tous les grands penseurs qui ont étudié ce sujet sont prêts à admettre l'hypothèse suivante : que tout acte de conscience, que ce soit dans le domaine des sens, de la pensée ou de l'émotion, correspond à un certain état moléculaire défini du cerveau, que ce rapport du physique à la conscience existe invariablement, de telle sorte qu'étant donné l'état du cerveau on pourrait en déduire la pensée ou le sentiment correspondant, ou qu'étant donné la pensée ou le sentiment on pourrait en déduire l'état du cerveau;... mais je ne crois pas que l'esprit humain, restant constitué tel qu'il est aujourd'hui, puisse aller au-delà. Je ne crois pas que le matérialiste ait le droit de dire que le groupement de ces molécules et les mouvemens expliquent tout (1). » Voilà le vrai. La physiologie constate seulement des rapports entre les phénomènes organiques et les phénomènes psychiques; mais elle se trompe quand elle les confond : des coïncidences ne sont pas des identités. Elle se trompe également quand elle tranche la grande et délicate question de savoir si le cerveau est le sujet ou simplement l'organe de la vie psychique : des conditions ne sont pas des causes.

(1) *Revue des cours scientifiques*, n° 1, 1869.

Ce n'est pas seulement la physiologie qui entreprend de définir et d'expliquer les phénomènes psychiques sans se soucier des révélations de la conscience; c'est encore une certaine philosophie dite positive qui, en dépit de ses réserves sur les questions de principes et de causes, incline visiblement vers les explications plus ou moins matérialistes de certains physiologistes. Ni M. Littré ni M. Stuart Mill ne sont de ceux qui nient toute psychologie; mais ils entendent la méthode psychologique à leur façon. Ils admettent une étude, une analyse, même une science des faits psychiques, mais sans tenir aucun compte des intuitions directes et immédiates du sens intime. Ils procèdent par la méthode de Bacon, par la statistique, la classification, l'induction, afin de découvrir non les causes internes qui engendrent les faits, mais les lois qui les régissent, exactement comme font les physiciens et les naturalistes pour les phénomènes et les êtres de la nature. C'est en appliquant cette méthode à la question du libre arbitre que MM. Littré et Stuart Mill en sont venus à n'y voir qu'une hypothèse contredite par l'expérience. L'expérience, telle qu'ils l'entendent, semble en effet leur donner raison. A prendre l'homme par le dehors, c'est-à-dire par les actes extérieurs qui manifestent sa volonté, il est certain qu'il obéit soit à la force des penchans, soit à l'entraînement des passions, soit à ce que nos positivistes appellent la loi des motifs. C'est à tel point qu'un esprit, un caractère, un tempérament moral quelconque étant donné, on peut toujours prévoir ce qu'un homme fera dans telles ou telles circonstances. Il y a donc là une sorte de nécessité qui gouverne la vie morale et qui n'est pas sans analogie avec cette nécessité qui est la loi universelle du phénomène de l'ordre physique. Tel est l'aspect sous lequel l'observateur doit voir les choses de l'âme humaine au point de vue où il s'est placé : l'acte volontaire lui apparaît comme lié et enchaîné à tel ou tel antécédent, et présente l'apparence extérieure d'un phénomène déterminé comme tous les autres. Qu'est-ce que cela prouve contre le libre arbitre? Oui, sans doute, tel homme cède habituellement à ses passions; mais, tout en leur cédant, ne sent-il pas qu'il pourrait leur résister? Il le sent si bien qu'il se reconnaît coupable de la faute ou du crime qu'il commet. Oui, tel autre au contraire écoute ordinairement la voix de la raison; mais, en l'écoutant, ne sent-il pas qu'il pourrait ne pas le faire? Il le sent si bien qu'il ne peut, quelle que soit sa modestie, se soustraire à un sentiment de satisfaction personnelle. C'est ici surtout le cas de dire que comparaison n'est pas raison. On se laisse abuser par une analogie qui ne devrait jamais prévaloir contre la conscience; on fait des mobiles et des motifs de nos actions des forces qui entraînent, des lois qui déter-

minent fatalement la volonté. Assurément il serait injuste de ne voir que cela dans la théorie de MM. Stuart Mill et Littré. Elle est bien la conclusion de l'expérience, mais d'une expérience qui s'en tient au résultat de l'activité volontaire sans atteindre à l'acte lui-même. Qu'importe que le résultat total soit ramené à une loi, et puisse être l'objet d'une prévision? Qu'importe que la vie humaine, sous l'impulsion d'un penchant, d'une passion, ou sous l'autorité de la raison, présente un certain caractère d'uniformité, soit dans un sens, soit dans un autre? En quoi cela infirme-t-il le témoignage de la conscience, qui est toujours là pour attester, de sa voix incessante et irrésistible, que l'homme a été libre, responsable, méritant ou démérítant, dans tous les actes de sa vie normale et réellement personnelle? Que l'homme essentiellement passionné suive sa voie, que l'homme essentiellement raisonnable suive la sienne, que l'homme chez lequel la raison et la passion se disputent l'empire flotte entre les deux voies sans s'engager résolûment dans aucune : qu'y a-t-il à cela de contradictoire à la notion de liberté? Et parce que les faits moraux ont aussi leur ordre, leur enchaînement, leur loi enfin, est-ce une raison pour en conclure que l'homme n'est point un être libre? N'y a-t-il pas entre les lois de l'ordre physique et celles de l'ordre moral une assez grande distance pour que la liberté y trouve sa place?

Nous en sommes encore à comprendre comment cette espèce de *déterminisme*, si l'on veut absolument se servir du mot, serait incompatible avec la notion de liberté, telle que nous la donne la conscience. Quand il serait vrai que l'homme a toujours un motif de vouloir, qu'il « ne veut jamais en blanc, » comme dit un de nos physiologistes, cela prouve qu'il se détermine, mais non qu'il est fatalement déterminé à vouloir. Nous craignons que les adversaires du libre arbitre, comme MM. Stuart Mill et Littré, ne confondent la notion de la véritable liberté humaine avec la notion abstraite et toute métaphysique d'une liberté qui s'exercerait dans un état d'indépendance et d'indifférence complètes. Qu'en ce sens le libre arbitre ne soit qu'une hypothèse inintelligible et démentie par les faits, nous en tombons facilement d'accord. Bien qu'il soit vrai qu'à tout moment de sa vie normale l'homme se détermine librement à telle ou telle action, il ne l'est pas moins qu'il ne veut guère et ne veut peut-être jamais sans être sollicité par un mobile ou un motif quelconque. C'est ce qui fait que ce simple pouvoir de vouloir le bien et de ne pas vouloir le mal ne peut être considéré en lui-même comme une garantie de moralité. Ce pouvoir fait le caractère moral de nos actes, il constitue l'acte vertueux ou l'acte vicieux; mais il ne suffit point à constituer la vertu et le vice proprement dits. Ceci est l'œuvre

de la nature ou plutôt de l'habitude, qui est une seconde nature, selon le mot d'Aristote. Voilà ce qui explique comment on peut dire que l'homme est plus ou moins libre en comparant les individus entre eux ou les états divers d'une même vie individuelle. S'il y a toujours liberté d'agir de manière que l'homme reste responsable de son acte, il n'y a ni la même force de volonté, ni la même pression des mobiles, ni la même influence des motifs. En ce sens, il est juste de dire que la liberté est en raison inverse de l'entraînement des passions et en raison directe de l'intuition des idées. Oui sans doute, moins l'homme a de passions, et plus il a d'idées, plus il est libre. L'état de sagesse est le moment de suprême liberté, sous le règne de cette sorte de nécessité morale qui peut être absolue chez l'être parfait, mais qui n'est jamais entière chez l'homme le plus sage. C'est qu'en effet l'obstacle à l'exercice du libre arbitre n'est pas dans l'action des idées; il est dans l'action des passions sur l'être libre. N'est-ce pas une vérité de conscience que nous sentons une espèce de violence faite à notre volonté dans le cas d'un entraînement passionné, tandis qu'au contraire nous nous sentons en pleine possession de nous-mêmes et en plein exercice de notre pouvoir volontaire dans le cas d'une pure délibération intellectuelle? Voilà ce que nous apprend ce sens intime dont nos physiologistes et nos positivistes négligent les intuitions comme n'ayant rien de commun avec la science positive.

Sur les autres grands faits de la vie psychique tels que l'enthousiasme, la fureur, la folie, l'excentrique originalité du génie en certains cas, les savans dont nous venons de parler se trompent par le même usage incomplet de la méthode psychologique. Quand on regarde, ainsi qu'ils le font, l'homme moral du dehors et dans les manifestations extérieures de son activité, on s'arrête aux signes physiques et aux caractères physiologiques de ces phénomènes; on ne pénètre pas jusqu'aux caractères intimes, aux causes véritables de ces divers états. Socrate et Pascal pouvaient offrir à une observation superficielle les apparences de l'hallucination par leurs façons de parler et d'agir; mais il suffit d'entrer dans l'analyse intime de ces deux natures pour voir que la raison de l'un, pas plus que l'intelligence de l'autre, n'avait rien à craindre soit d'une simple illusion d'optique psychologique, telle que le démon de Socrate, soit d'une superstition mystique, telle que l'amulette de Pascal. Qui voit la constitution de l'esprit humain à la lumière de la conscience n'aura jamais la pensée de confondre le génie et l'idiotisme par cette seule raison que ces deux états si profondément différens de la vie psychique peuvent affecter les mêmes apparences extérieures. Il n'y a que la méthode physiologique qui puisse aboutir à une pareille conclusion. Au lieu de s'arrêter à la surface de

la vie humaine et de se laisser prendre à certains signes équivoques de l'état physiologique, pour peu que l'on pénètre dans l'état psychologique, on voit au contraire un développement supérieur de la raison, du sentiment, de la volonté, là où le physiologiste n'avait observé ou supposé qu'une affection pathologique. Où trouver une raison plus droite que chez Socrate, une volonté plus libre, enfin, ce qui est le signe par excellence de la santé de l'âme, un plus parfait équilibre des facultés? Où trouver un esprit plus lucide que chez Pascal, une logique plus ferme, une pensée plus réfléchie et plus maîtresse d'elle-même à tous les momens de son existence maladive et tourmentée? Où trouver plus de bon sens pratique que chez Jeanne Darc, une volonté plus virile, une plus grande présence d'esprit, que dans l'héroïque entreprise de cette fille inspirée et dans l'affreux procès qui la termine? Sur le suicide, la physiologie n'est-elle pas également incompétente lorsqu'elle l'explique par une sorte d'aliénation mentale? Comprend-elle bien le vrai suicide, non celui qui s'exécute dans un accès de fièvre chaude ou de folie furieuse, mais celui qui s'accomplit en pleine conscience des motifs de l'acte, et par une calme résolution de la volonté? En cela, nous serions bien plutôt de l'avis des moralistes qui ont vu dans cette tragique action l'une des manifestations les plus énergiques de la liberté humaine. Enfin, chez ces grands criminels dont la physiologie fait autant de maniaques et de monomanes, qui pourra nier, leur biographie à la main, la claire conscience du dessein, le calcul réfléchi des moyens, le parfait sang-froid dans l'exécution, c'est-à-dire tous les signes d'une personnalité libre et responsable? Que conclure de tout ceci? Que ces phénomènes extraordinaires de la vie humaine appartiennent à la psychologie, qui seule a le droit de les définir et de les qualifier, tout en laissant à la physiologie la tâche d'en déterminer les conditions organiques et d'en décrire les effets pathologiques.

Il faut rendre cette justice à la psychologie tout expérimentale et tout historique de MM. Stuart Mill et Littré qu'elle est trop clairvoyante pour se laisser abuser par de pareilles analogies; mais, si elle ne commet pas de telles erreurs, elle montre son insuffisance, nous dirions même son incompétence, quand il lui faut pénétrer au-delà des manifestations extérieures de la vie psychique. Ce genre d'observation excelle à constater, à analyser, à décrire, à classer, même à réduire en lois les faits moraux; rien de moins, rien de plus. S'il s'agit de voir et de définir les caractères intimes de ces phénomènes, de saisir l'acte dans le fait, la faculté dans l'acte, le sujet et la cause elle-même dans la faculté, il est nécessaire d'y joindre l'observation ou plutôt l'intuition propre de la conscience.

Il s'est élevé entre les physiologistes et les psychologues, entre

les psychologues eux-mêmes, un débat sur l'observation psychologique directe et indirecte qui n'est point encore terminé. Les uns, Maine de Biran et Jouffroy en tête, ont soutenu la possibilité de la première, la regardant comme la seule méthode vraiment psychologique, tandis que les autres n'ont jamais voulu entendre parler que de la seconde, dont les procédés leur paraissaient les seuls conformes à la méthode expérimentale de leur maître, Bacon. Dans ce débat, où nous prenons parti pour Maine de Biran et Jouffroy, il se peut que ceux-ci aient trop dédaigné la dernière méthode, et qu'ils aient exagéré la portée de l'observation intime en lui demandant toute la science de l'homme moral; mais nous maintenons, contre toutes les objections des physiologistes et des positivistes, que le moi se voit dans ses penchans, dans ses instincts, dans ses actes volontaires et libres, dans le fond même de son être. En ce sens, nous n'hésitons pas à dire, après Jouffroy et Maine de Biran, que l'âme se regarde et se contemple directement. C'est pour cela que l'on peut affirmer l'unité, l'identité, la liberté, la personnalité de notre être aussi sûrement que l'on en affirme la sensibilité, l'activité, l'intelligence. Avec le sens intime, tout est clair, simple, certain, dans la vie psychique; sans lui, tout est obscurité et mystère. La conscience ne suffit point sans doute à faire la psychologie à elle toute seule; mais elle seule peut saisir ces caractères, ces attributs intimes de la nature humaine que nulle expérience, même aidée de l'induction, ne peut atteindre. « O psychologie, ô morale, s'écriait Maine de Biran, gardez-vous de la physique, gardez-vous de la physiologie! » En présence des résultats de la physiologie nouvelle et de la psychologie expérimentale proprement dite, telle que la font l'histoire et la statistique, les psychologues de l'école de Biran n'ont pas le droit d'être aussi exclusifs que le maître; mais il n'était peut-être pas hors de propos de rappeler la science, toute science morale, à la conscience, à laquelle seule nous devons la notion de notre personnalité, de notre liberté, de notre responsabilité, de notre moralité, de tout ce qui constitue notre être véritable et le distingue des êtres de la nature. Pour faire la science de l'homme, il faut pratiquer tous les genres d'observation, l'expérience physiologique, l'expérience historique, l'expérience psychologique; mais il faut bien savoir aussi que, sans les intimes révélations de la conscience, aucune de ces méthodes ne peut rien nous donner de clair, de sûr, de profond, sur notre nature intime. En un mot, si la conscience n'est pas la science elle-même, elle en est la lumière nécessaire chaque fois qu'il s'agit de voir au fond de l'être humain.

Si nous pouvions reproduire ici les grandes et fortes analyses des

moralistes et des psychologues qui ont toujours pris ce flambeau pour guide de leurs études sur l'homme moral, on serait frappé de la supériorité qu'elles montrent sur les recherches du même genre entreprises par les physiologistes et même par les psychologues de l'école de M. Littré. En relisant ces analyses d'un Platon, d'un Aristote, d'un Leibniz, d'un Maine de Biran, d'un Jouffroy, on se sent au cœur de la nature humaine et dans le plus intime de son être. On se sent penser, vouloir, agir, comme l'être dont ces moralistes et ces psychologues nous décrivent les sentimens et les actes. Quand M. Littré, après bien d'autres, vient nous dire que la volonté n'est pas libre, parce qu'elle est toujours déterminée par le motif le plus fort, on peut être un moment hésitant sur la valeur d'un pareil argument contre la liberté; mais aussitôt qu'on rentre dans le sentiment de la réalité psychique avec un psychologue qui observe du dedans les choses de l'âme, on ne conserve plus le moindre doute. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces tableaux de la vie humaine que nous ont laissés les maîtres de l'observation morale, poètes, romanciers, moralistes, philosophes. Nous voudrions pouvoir citer tout un chapitre de Jouffroy sur le jeu des facultés humaines, parce qu'il serait la plus décisive réfutation de certaines doctrines sur le libre arbitre. Jouffroy fait bien mieux que de démontrer ou de définir la volonté; il la montre en action, à tous ses degrés de force ou de faiblesse, dans toutes les phases de la lutte qu'elle soutient pour arriver, quand elle y réussit, à ce véritable gouvernement de soi-même qui est l'état de vertu et de sagesse (1).

Avec un sentiment si clair, si profond, si invincible de notre unité, de notre responsabilité, de la moralité de nos actes, comment se fait-il qu'en tout temps et aujourd'hui surtout il s'élève tant de doutes, d'objections, de théories contre le libre arbitre et contre les autres attributs essentiels de notre être? En voici la principale raison. L'esprit humain ne peut se résigner à l'observation et à la généralisation des faits. Il faut qu'il se les explique d'une manière ou d'une autre, et comme expliquer les faits, c'est faire de la métaphysique, il s'ensuit que l'esprit humain a été, est et sera toujours plus ou moins métaphysicien, quoi qu'on fasse pour arrêter son essor et borner le domaine de ses recherches. Pourquoi toute une école de physiologistes, parmi lesquels on compte M. Littré lui-même, nie-t-elle le libre arbitre et l'autonomie de la personne humaine? Parce que, l'être humain n'étant conçu par eux que comme la simple résultante du jeu des organes, il est tout à fait impossible d'expliquer comment un pareil être pourrait jouir

(1) *Mélanges philosophiques*, p. 343.

d'une activité spontanée. M. Littré en convient. « En vérité, dit-il, quand on se laisse pénétrer des faits et des raisons, non-seulement on reconnaît que le libre arbitre n'est pas, mais encore il paraît inintelligible et contradictoire. Comment l'aurais-je, si je ne suis pour rien dans ma mise au monde, dans la composition de mes organes, dans l'époque et le lieu de ma naissance?... Avec le libre arbitre, l'inintelligibilité est partout. Au contraire, tout devient cohérent et sans contradiction avec l'action des motifs, le conflit des motifs, et la victoire du plus fort motif (1). » On a donc beau être positiviste et vouloir fuir toute spéculation métaphysique, on y est ramené par une nécessité de la pensée et même de la science. Les vieilles écoles, les vieilles doctrines métaphysiques, peuvent être emportées par le courant de la science moderne, la spéculation métaphysique peut changer de méthode, le matérialisme et le spiritualisme des temps passés peuvent disparaître définitivement de la scène philosophique pour faire place à des idées plus complètes, à des théories plus positives, le problème métaphysique qui les a suscités restera, non-seulement dans le domaine de l'imagination et du rêve, mais encore dans le domaine de la philosophie la plus sévère, quoi qu'en dise l'école critique de Kant et l'école positiviste de Comte.

Quel est ce problème? Dans l'être humain, comme dans tous les êtres vivans, il y a lieu de distinguer la vie et l'organisation. Quelle est la cause et quel est l'effet? Est-ce l'organisation qui est le principe de la vie? est-ce la vie qui est le principe de l'organisation? Si c'est l'organisation, le matérialisme a raison d'affirmer qu'il n'y a pas place dans l'être humain pour l'autonomie volontaire, et que le sentiment de la liberté n'est, ne peut être qu'une illusion de la conscience; mais ici le matérialisme a-t-il le droit de parler au nom de la science? Ce qui fait la popularité de cette doctrine, c'est la simplicité et la clarté des explications qu'elle fournit. Confondant toujours et partout la condition avec la cause des phénomènes, il explique tout être, inorganique ou organique, par la composition des molécules et par la résultante des forces. Ces principes élémentaires, s'agrégeant tantôt par juxtaposition, tantôt par combinaison, tantôt par intussusception, forment des composés de toute sorte dont les propriétés, toutes différentes de leurs élémens, constituent les êtres des divers règnes de la nature. Tout cela se fait en vertu de lois physiques et chimiques que la science moderne est en train de réduire à des lois purement mécaniques. Ainsi se passent les choses dans l'organisme de l'être vivant, de l'homme en particulier, comme dans le système du monde, si bien que le physiologiste ma-

(1) *Revue de philosophie positive*, p. 252-53.

térialiste pourrait répondre à propos de l'âme comme Laplace à propos de Dieu : « Je n'ai pas besoin de cette hypothèse, la loi de la gravitation universelle suffit à tout. »

Mais voici où l'expérience scientifique elle-même arrête le matérialisme. Il est bien vrai que tout dans la nature se forme, s'organise, se développe, se conserve par des compositions, des combinaisons ou des assimilations d'élémens soumises à des lois connues; mais, si ces lois expliquent comment les élémens se composent, se combinent, s'assimilent, elles n'expliquent point pourquoi ces élémens obéissent dans ces diverses opérations à une direction vers une fin déterminée. Que ce mouvement des principes élémentaires s'accomplisse sans conscience et sans volonté, cela ne fait pas le moindre doute. Toujours est-il qu'il tend à une fin, laquelle n'est autre que la vie, l'être vivant. C'est donc en cet être qu'il faut chercher la vraie cause de tous ces mouvemens. « S'il fallait définir la vie d'un seul mot, je dirais : La vie, c'est la création... Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, c'est la création de cette machine qui se développe sous nos yeux dans les conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie (1). » Qui a dit cela? Un physiologiste qui ne se pique pas de métaphysique. Voilà donc la science elle-même qui nous apprend que l'organisation est non une simple composition, mais une véritable création, que le créateur est l'être vivant, que le principe de la vie est une chose qui n'appartient ni à la chimie ni à la physique, et que cette chose, c'est l'idée *directrice* de l'évolution vitale, dont la composition élémentaire n'est que la condition. Déjà l'école des animistes avait eu l'intuition de cette vérité. C'est la pensée d'Aristote, lequel fait de l'âme la cause finale du corps, c'est la doctrine de Stahl, qui enseigne que toute âme *crée* son corps; mais il fallait l'autorité de la méthode expérimentale pour en faire le principe d'une science positive. Voilà donc le problème du rapport de la vie et de l'organisation résolu de manière à accorder l'expérience physico-chimique avec l'expérience physiologique. S'il est démontré que l'organisation est la condition de la vie, il ne l'est pas moins que la vie, ou plutôt l'être vivant, est la cause de l'organisation, cause finale et créatrice tout ensemble. Ainsi se trouvent réconciliées dans une science supérieure les deux écoles, le *vitalisme* et l'*organicisme*, qui ont tant occupé le monde savant de leurs débats.

Le temps nous manque pour développer les conséquences d'une

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard, p. 161.

vérité aussi capitale et aussi féconde, et pour en faire sortir toute une doctrine appelée, selon nous, à vaincre et à remplacer définitivement le matérialisme. Il nous suffit, en montrant l'impossibilité scientifique de l'hypothèse matérialiste, d'avoir supprimé le grand obstacle à l'explication des phénomènes psychiques que nous atteste la conscience. Non, le libre arbitre n'est point un mystère pour le savant; il n'est pas plus inintelligible pour la physiologie qu'il n'est contradictoire à l'expérience psychologique, telle que l'entendent MM. Stuart Mill et Littré. Tout n'est pas composition d'atomes ou résultante de forces dans l'organisation universelle. Il y a de la spontanéité même dans la nature, et, s'il y en a là, comment ne la point reconnaître dans l'homme, ce type supérieur de la vie organique? En quoi donc le sentiment d'une activité volontaire vraiment libre, d'une cause agissant de soi et par soi sous l'influence des impressions naturelles ou des idées de l'intelligence, serait-il contradictoire aux expériences de la science positive? En bonne logique, ce sentiment ne contredit qu'une chose, l'explication matérialiste de certains physiologistes et de certains positivistes. Pour nous, nous pensons avec Aristote, avec Leibniz, avec Maine de Biran, avec M. Ravaisson, que, dans aucune de ses parties, le monde n'est entièrement livré à la fatalité mécanique, que, sous l'action des lois mécaniques, physiques et chimiques, tout être, tout atome obéit à cette *idée directrice* dont M. Claude Bernard ne parle qu'à propos de la nature organique, que tout y est force, non pas volontaire et libre, mais spontanée, c'est-à-dire tendant d'elle-même vers une fin, cause réelle de tous les mouvemens dont la mécanique, la physique, la chimie, ne font que déterminer les lois. Nous pensons qu'au-dessus des conditions et des lois proprement dites il existe une spéculation qui a pour objet de remonter aux vraies causes, aux forces réelles qui meuvent, animent, dirigent cette grande machine de l'univers. En tout cas, ce que nous savons de science expérimentale et certaine, c'est que tout être vivant, ayant sa fin en lui-même, est cause des mouvemens qui se rapportent à lui, que l'animal est cause spontanée, que l'homme est cause libre. On peut donc conclure à la liberté, à la personnalité, à l'autonomie de l'être humain, non pas seulement au nom de la loi morale, comme Kant le veut, mais au nom de la science positive elle-même. L'antithèse de la science et de la conscience, qui serait si fatale à la moralité humaine, si elle était réelle, n'est heureusement qu'apparente et destinée à disparaître devant la lumière d'une science plus fidèle à l'expérience que celle qui s'inspire des hypothèses matérialistes.

E. Vacherot.

EXPLORATION

DU MÉKONG

II.

LES FORÊTS D'ATTOPÉE, LES SAUVAGES ET LES ÉLÉPHANS.

I.

Il en est de la civilisation comme de la santé, il faut être privé de ses bienfaits pour en apprécier tout le prix. Dormir dans un lit et manger du pain, ce sont là des jouissances très vulgaires, et qui, grâce à Dieu, manquent assez rarement en Europe aux classes même le moins favorisées par la fortune. Aussi ne se rend-on pas compte de la place qu'elles occupent dans le bien-être de la vie. Cependant, après quelques semaines d'étonnement, presque de trouble, on sent le corps se plier peu à peu à des habitudes nouvelles; mais il est des privations d'un autre genre que chaque jour rendait pour nous plus douloureuses dans notre triste campement de Bassac (1). Sans livres et sans journaux, à ce moment fatal où derrière les illusions qui s'envolent, à la place du rêve qui s'évanouit, on n'aperçoit plus que les formes austères d'un devoir pénible, nous vivions repliés sur nous-mêmes, attendant la fin de la saison des pluies. Les premiers beaux jours allaient nous permettre en effet de chercher au dehors des alimens à cette curiosité d'esprit qui est la seule passion capable de soutenir le voyageur. Ils arrivèrent enfin,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

et je les saluai comme les prisonniers de l'arche, qui étaient pourtant beaucoup mieux établis que nous, durent saluer la fin du déluge.

Dès le 25 octobre 1866, le fleuve était descendu de six mètres au-dessous du niveau le plus élevé qu'il eût atteint. L'immense lac qui nous séparait des montagnes n'était plus qu'une mer de boue. Cette vase, d'abord fétide, fut bientôt durcie par le soleil, et nous pûmes entreprendre autour de notre case des reconnaissances étendues. La ville se développe sur les bords du fleuve des deux côtés de la demeure royale. L'étroit chemin qui la traverse n'était encore qu'un cloaque. Par les soins des habitans, des arbres de différentes dimensions, depuis le gros palmier jusqu'au mince bambou, étaient l'un au bout de l'autre couchés dans la fange, et formaient une chaussée sur laquelle on ne marchait pas sans fatigue. Les maisons, assez élégantes et solidement construites, sont presque toutes doubles. Elles se composent de deux cases semblables accolées l'une à l'autre directement ou réunies par une terrasse. Les aréquiers qui les ombragent donnent à la ville entière l'aspect d'un bocage planté d'arbres élancés et charmans. On rencontre à chaque pas de petits sanctuaires obscurs où de grossières statues de Bouddha reçoivent les hommages quotidiens des bonzes. Quand je songe que je suis dans une capitale où réside encore le descendant des anciens rois, je me sens envahi par la tristesse en visitant ces temples délabrés. Le palais n'est lui-même qu'un assemblage de chaumières entourées d'une haute palissade en bois. Une échelle mène à la terrasse royale; on y arrive par une chaussée mobile faite de troncs d'inégale grosseur jetés sur les fondrières. Le roi n'a conservé de la puissance de ses ancêtres qu'un titre sans valeur; n'était la corbeille, l'aiguière et le crachoir en or que portent toujours derrière lui un certain nombre de chambellans, on le prendrait pour un simple gouverneur. Ces ustensiles remplacent au Laos les plaques et les cordons; fournis par le roi de Siam lui-même, ils sont en or, en argent ou en cuivre, suivant le rang des fonctionnaires. On fabrique également à Bangkok des langoutis et des vestes de cérémonie en étoffe de soie et d'or qu'on envoie aux principaux personnages. Le roi de Bassac est un jeune homme aux manières distinguées, à la physionomie agréable et un peu triste, comme il convient au rejeton d'une race déchue. — C'est un homme des forêts, nous avait dit de lui Norodom avec sa fatuité ordinaire; rien ne justifie cette opinion. Ses ennemis l'accusent de mépriser les coutumes et d'opprimer le peuple; mais ce n'est pas sa majesté cambodgienne qui aurait le droit de lui en faire un crime.

Le royaume de Bassac a toujours eu un rôle historique fort effacé.

Il était situé trop près d'un voisin puissant pour avoir pu jamais prendre une grande importance au Laos. Le Hollandais Gérard van Vhusthorf, qui remonta une partie du fleuve en 1641, ne signale même pas cette principauté, dont la capitale devait être alors au lieu nommé aujourd'hui Muong-Cao, à peu de distance de la ville actuelle. A cette époque en effet, Bassac n'était qu'une province cambodgienne. Affranchi un siècle plus tard, ce triste royaume n'a pas tardé à perdre de nouveau son indépendance. Il a été absorbé, comme les derniers débris du Cambodge étaient menacés de l'être, par la puissance la plus jeune et la plus vivace de l'Indo-Chine. Lorsqu'on observe la ressemblance frappante qui existe entre la civilisation laotienne et la civilisation siamoise et l'identité presque complète des deux langues, on demeure convaincu qu'une conquête récente n'a pu entraîner un pareil résultat. On est conduit à attribuer aux peuples groupés sur les bords du Ménam et du Mékong une origine commune. Peut-être faut-il aller plus loin et considérer les Birmans fixés dans les vallées de l'Irawady, de la Salwen, et les Cambodgiens établis aux embouchures du Mékong comme deux rameaux détachés d'un tronc unique. Dans leurs migrations, les membres de cette famille primitive auraient quitté l'Inde par les montagnes du nord-est et se seraient dirigés vers le sud en suivant le cours des grands fleuves qui sillonnent l'Indo-Chine. Longtemps errans, ils auraient conservé sur leurs traits des signes visibles de parenté, tout en subissant, comme disent les naturalistes, l'influence du milieu. Les Cambodgiens et les Laotiens parlent des langues dont le mécanisme et le génie, sinon toujours les mots eux-mêmes, se ressemblent absolument. M. Aubaret fait remarquer que la langue cambodgienne s'écrit avec les propres caractères de la langue pâli, tandis que les caractères siamois et birmans en diffèrent un peu, quoique se rapportant au même type. Il ajoute que le bouddhisme pratiqué dans ces trois pays est exactement le même que celui de Ceylan. On peut en dire autant de celui qui fleurit au Laos. On comprend combien la plus ambitieuse des puissances indo-chinoises avait de chances pour s'assimiler définitivement toutes ces populations, à la seule condition d'être la plus forte. Elle trouvait la plupart de ses lois et de ses usages en vigueur chez les vaincus.

La religion, qui a imprimé sur l'architecture de ces pays un cachet uniforme, s'est emparée également de toutes les manifestations de la vie. Les fêtes ont lieu aux mêmes époques dans toutes les contrées riveraines du Mékong, et présentent le même caractère mi-parti religieux et profane. Pendant notre séjour à Bassac, nous vîmes un matin les bonzes affluer sur la place du village et se diriger vers le palais du roi. Tous les ans, à pareil jour, distribution

leur est faite d'un vêtement nouveau. M. de Lagrée, voulant associer la commission à cette pieuse aumône, fit porter dans la salle du trône, où le clergé était réuni, deux chandeliers en cuivre, qui furent reçus avec enthousiasme. Les desservans des deux pagodes principales, oubliant la gravité de leur caractère, essayèrent de se les arracher, et le roi, forcé d'intervenir, décida que chacune des pagodes posséderait un des chandeliers objets de la discussion. Dans la journée, des régates magnifiques présentèrent un véritable intérêt. Les pirogues, appartenant aux pagodes et construites spécialement en vue de ces joutes nautiques, étaient pavoisées, munies d'un orchestre primitif, — tambour, tam-tam, orgue en bambou, — et montées par de vigoureux gaillards qui venaient soutenir l'honneur de la paroisse. La plus longue, faite d'un seul tronc d'arbre, avait 26 mètres et contenait soixante rameurs. L'équipage était exclusivement composé de sauvages, tous tributaires du roi de Siam et compris dans la circonscription de Bassac. Vêtus d'un étroit morceau de cotonnade noué autour des reins, ils semblaient occuper beaucoup les femmes; ils n'avaient pour tout ornement qu'une blonde couronne découpée par elles dans des feuilles de maïs, ornement qui faisait ressortir la couleur noire de leur chevelure longue et soyeuse. Trois jeunes sauvages, habillés et encapuchonnés de rouge, comme nos anciens bouffons de cour, se livraient, au milieu de leur frères courbés sur les pagaies, à je ne sais quelle danse bizarre. Comme leurs pieds ne pouvaient quitter le fond de la pirogue, les pas étaient remplacés par des contorsions de bras et de hanches entremêlées de gestes obscènes exécutés en cadence et fort goûtés des assistans. Après les courses, des lutteurs entrèrent dans la lice en face de la tribune du roi. La tête petite, la poitrine énorme, tels que l'on représente les combattans armés du ceste, ils se provoquèrent longtemps avant de s'élancer l'un sur l'autre; enfin, bondissant ensemble, ils roulèrent dans la poussière avant que l'œil eût pu les suivre. Le roi accorda 1 tical, un peu plus de 3 francs, à chacun d'eux, et voulut bien recevoir ensuite les présens en nature que tous les gros personnages lui offraient à lui-même, suivant l'usage. Ces lutteurs, ou plutôt ces boxeurs, car ils ne s'épargnent pas les horions, sont astreints à ce rude service. Je ne me suis pas assuré du fait à Bassac; mais je connais au Cambodge tel village dont la corvée consiste à fournir des cornacs aux éléphans royaux, et tel autre qui est imposé d'un certain nombre de boxeurs. Le soir, des fusées partirent de tous côtés, des bambous chargés de poudre produisirent de violentes détonations, des lampions flottans abandonnés au courant du fleuve scintillèrent dans l'eau comme des étoiles tombées, et de grands radeaux illuminés, véritables bateaux de feu, descendirent

sans pilote, tournant sur eux-mêmes à chaque tourbillon. Dans l'intérieur des cases, des réunions nombreuses, animées par de copieuses libations d'eau-de-vie de riz, écoutaient des chanteurs convoqués par le maître de la maison, et qui se faisaient accompagner sur un orgue en bambou ou une lyre monocorde. Il y a dans le répertoire des Laotiens un certain nombre d'anciennes chansons; mais le plus souvent c'est par des improvisations que les troubadours charment leurs auditeurs. Les circonstances, les personnes présentes, leur fournissent des sujets; tantôt gais et railleurs, tantôt romanesques et tendres, ils prennent quelqu'un à partie dans le cercle qui les entoure. D'une imagination fertile, presque inépuisable, la voix leur manque avant l'inspiration; ils sont de toutes les fêtes publiques comme de toutes les réjouissances de famille. J'ai vu un de ces poètes d'amour s'adressant à une jeune fille commencer par les accens les plus doux, les plus discrets et les plus chastes, s'animer par degrés et atteindre en finissant des notes tellement aiguës que la belle fuyait en rougissant. La musique vocale ou instrumentale semble d'ailleurs absolument dans l'enfance. A nos oreilles d'Européens, tous les airs paraissaient être un même récitatif monotone dont les finales étaient uniformément prolongées. Il n'en est point ainsi pour les gens du pays. Ceux-ci font très bien la différence entre deux chanteurs et deux instrumentistes.

Le lendemain, les sauvages avaient regagné leurs forêts, où nous nous proposions d'aller les visiter; la ville rentrait dans son calme ordinaire, et, le roi ayant perdu dans la nuit un grand-mandarin, son parent, la cour prenait le deuil. Ce respectable personnage avait fait appeler le médecin de l'expédition; mais les bonzes lui persuadèrent que les remèdes prescrits étaient contraires aux rites sacrés, et il se laissa pieusement mourir. Un bûcher lui fut dressé en grande pompe derrière la pagode royale; les bonzes arrivèrent montés à califourchon sur le cercueil, qui était couvert de fleurs et d'ornemens en cire. Quand ils en furent descendus, la bière fut placée au sommet de la pyramide de bois; chacun s'approcha pour y mettre le feu. Les flammes, mordant le bois sec, montèrent en pétillant. La foule cependant trouvait le spectacle trop long, et les bonzes, à peu près ivres, donnant l'exemple, les assistans s'emparèrent de bambous, se mirent à attiser la fournaise, et s'attaquèrent au cercueil lui-même, qui, presque consumé, s'ouvrit. Les muscles du corps s'étaient contractés sous l'action du feu, et je vis au milieu des flammes deux mains se dresser vers le ciel. Ce spectacle lugubre parut amuser beaucoup les Laotiens. Je ne trouvai plus le lendemain à la place de ce bûcher qu'un peu de cendre et

quelques os blanchis. Les corbeaux volaient en tournoyant au-dessus, maudissant dans leur triste langage les chiens qui les empêchaient d'approcher. Ce sont là les enterremens de première classe, et tout le monde ne saurait y prétendre; les pauvres, les inconnus, sont tout simplement mis en terre à quelques pouces de profondeur.

Nous entrions dans le mois de novembre, le fleuve baissait tous les jours, et les rives se bordaient à perte de vue d'une longue frange de sable blanc. Les perpétuels brouillards de la saison des pluies faisaient place à un rideau transparent de vapeurs. Tandis que nous aspirions avec délices les brises plus fraîches du matin et du soir, les indigènes grelottaient sous leurs manteaux. Drapés dans ces larges étoffes aux plis flottans et aux couleurs éclatantes, les Laotiens justifient la réputation d'élégance qu'ils ont jusqu'en Cochinchine. Nous jouissions des changemens opérés par les approches de l'hiver, hiver bien doux qui rappelle nos étés d'Europe. Les forces nous revenaient à mesure que les feuilles tombaient des arbres, et deux excursions furent résolues. — Le courrier de France et les passeports de Pékin ne nous étaient point parvenus. M. de Lagrée chargea M. Garnier de descendre le fleuve jusqu'à Stung-Treng, où nous avions l'espoir qu'il rencontrerait un messager. Le chef de l'expédition, le Dr Joubert et moi, nous nous préparâmes à partir pour Attopée. Ce point, situé sur la rivière qui débouche dans le grand fleuve à Stung-Treng, est une sorte de poste avancé dans le pays des sauvages de l'est. Les Laotiens n'y vont pas sans répugnance; ils prétendent que des fièvres mortelles y déciment les caravanes. Les marchands chinois établis à Bassac confirment eux-mêmes ce témoignage en ajoutant qu'aucun d'eux n'oserait aller chercher dans cette province l'or qu'elle produit en abondance. Dieu sait cependant ce que braverait un Chinois dans l'espoir de faire quelque profit! Nous écoutions tout ce qu'inspirait à ces braves gens le sincère intérêt qu'ils nous portaient; mais au Cambodge on nous avait dit du Laos en général tout ce qu'on nous répétait ici d'Attopée, nous croyions avoir acquis le droit d'être sceptiques, et nous partîmes dans deux pirogues qui nous furent fournies par ordre du roi.

Après avoir remonté le Mékong pendant quelques heures, nous fîmes halte pour la nuit dans la pagode de Vat-sei. Un cordial accueil nous y attendait; nous étions sans le savoir les bienfaiteurs de l'établissement. Vat-sei avait obtenu l'un des chandeliers offerts récemment par M. de Lagrée. Nos nattes furent étendues sur les dalles du sanctuaire, et nous nous endormîmes au bruit de l'office du soir, psalmodie généralement monotone, quelquefois interrompue par une note aiguë, sorte de hurlement qui imprimait un ca-

11,5555

ractère étrange à ces prières inintelligibles pour nous et non moins incompréhensibles le plus souvent pour ceux qui les récitaient. A côté de quelques passages en langue moderne, le bréviaire contient un grand nombre de pages écrites en pâli, et les bonzes lisent ces dernières sans en saisir le sens, comme certaines femmes de France récitent machinalement un office en latin. Les religieux bouddhistes ne s'en réunissent pas moins chaque soir pour prier avec une exactitude édifiante. Nous avons couché bien souvent dans ces caravansérails qui sont à la fois la maison de Dieu et celle des voyageurs; jamais on ne nous a fait grâce d'une antienne, les bonzes pourraient rendre des points à maint chapitre de chanoines.

Au-delà du village de Vat-sei, le Mékong ne tarde pas à se resserrer. Les montagnes dont il baigne le pied ne lui laissent guère plus de 300 mètres de largeur. Cet étranglement brusque n'augmente pas sensiblement la rapidité des eaux, mais la profondeur en devient effrayante. De gros singes nous escortaient sur la rive, et grognaient familièrement en recevant des bananes. Le Sé-don, jolie rivière où nous entrâmes après un jour et demi de navigation, coule doucement à travers un véritable jardin. Des plantations de coton et de tabac, des champs de courges et de patates dans lesquels viennent le matin et le soir picorer des paons sauvages, entourent les cases, cachées derrière de hautes touffes de bambous. Le roi de Bassac nous avait informés qu'une lettre de lui à ses chefs de village nous précédait, leur ordonnant de nous fournir vivres et moyens de transport. Cette lettre du roi n'était point parvenue. Quand les premiers rapides du Sé-don nous forcèrent à débarquer, les autorités subalternes refusèrent de nous procurer des éléphans; prières, menaces, exhibition du passeport siamois, rien n'y fit, il fallait un ordre hiérarchique du gouverneur de la province. Pour ne pas perdre de temps, nous partîmes à pied après avoir envoyé un courrier à Bassac. Nous avons appris plus tard que plusieurs jours de cangue avaient puni le fonctionnaire mal disposé pour nous. L'aspect du pays était loin de répondre à ce que faisait présager la zone peu profonde qui bordait le cours d'eau. Il était couvert de grandes herbes et de grandes forêts, inculte et généralement inhabité. Il en est presque partout de même dans le Bas-Laos.

Au-dessus de la première chute du Sé-don, cataracte d'une quinzaine de mètres et d'un assez beau caractère, la rivière redevient navigable; nous eûmes hâte d'en profiter. Le retentissement de notre colère de la veille nous avait devancés dans les villages, et l'on mit des pirogues à notre disposition sans même demander à voir nos papiers. Nous parvînmes ainsi aux limites du territoire de Bassac, et à l'entrée de la province de Kantong-niaï nous trou-

vâmes préparé pour nous un logement comfortable. Le gouverneur de Kantong-niaï était un petit vieillard de soixante-quinze ans, à la physionomie maligne, pour ne pas dire méchante. Il se fit lire la lettre de Siam, en prit copie, et, avant de nous autoriser à continuer notre voyage, ne manqua pas de nous faire au sujet de la France mille questions saugrenues. Nous étions attendus avec impatience dans la province voisine, celle de Simia. On nous conduisit à notre arrivée vers une charmante petite case, construite exprès pour nous en bambous et en feuilles toutes fraîches encore. Les enfans et les femmes, qui se faisaient une fête de nous voir, avaient conseillé cette attention dans l'espoir de nous retenir au moins un jour entier; mais nous nous étions façonné un cœur absolument insensible, et nous ne prîmes à Simia que deux heures de repos. Les autorités, déçues dans leur curiosité, blessées dans leur amour-propre, firent transporter nos minces bagages en nous laissant nous-mêmes à pied malgré nos réclamations. La terre est stérile, la pierre se montre partout à fleur de sol et ne laisse croître qu'une herbe rare et brûlée par le soleil. A midi, la chaleur était accablante; je sentais comme des aiguilles de feu qui m'entraient dans le crâne en provoquant une sorte d'étourdissement continu. Le soir et le matin seulement, nous pouvions respirer. Une nuit, le thermomètre étant descendu à 12 degrés au-dessus de zéro, nous nous réveillâmes grelottant de froid.

Quelques rizières isolées, établies dans des quartiers de forêt incendiés, se montraient de loin en loin, cultivées par les sauvages. Pour se mettre à l'abri des animaux féroces, les propriétaires de ces misérables champs ont élu domicile à cinquante pieds en l'air. Ils ont construit au sommet de grands arbres, en partie découronnés de leurs branches, des cases grises qui ressemblent à de vastes nids d'oiseaux de proie. Ils arrivent chez eux par des échelles longues, étroites et pliantes. En cheminant à travers ce triste pays, nous rencontrâmes un troupeau de buffles : à la vue du drapeau français porté par un indigène, ces animaux s'émurent, déjà ils se disposaient à commencer la charge, quand on s'empressa de dérober les trois couleurs à leurs yeux. Ils sont d'ailleurs beaucoup moins farouches au Laos qu'en Cochinchine. Dans notre colonie, même aux environs de Saïgon, la vue d'un Français les exaspère, comme s'ils ressentaient l'injure de la conquête plus vivement que les Annamites. Nos Laotiens refusaient à tout moment de marcher, il fallait les pousser en avant. Ils sont cependant capables de faire de longues courses à pied; mais le temps n'a pas de valeur à leurs yeux. Ils aiment à se reposer souvent au bord d'un ruisseau pour fumer une cigarette, fabriquer une chique de bétel.

Marcher sans trêve, comme nous les forcions à le faire, cela dérangeait toutes leurs habitudes. Ils le témoignaient par des murmures, par des ruses toujours déjouées, par des mensonges toujours découverts, et qu'ils ne renouvelaient pas moins avec une candeur entêtée afin d'obtenir des haltes plus fréquentes.

Saravane, chef-lieu d'une troisième province, s'annonça enfin de loin par les angles relevés du triple toit de ses pagodes. Des sauvages étaient occupés à préparer nos logemens, deux maisons étaient déjà prêtes; nous les dispensâmes d'achever les autres. Les grands mandarins ne voyageant jamais sans une suite nombreuse d'hommes, de femmes et d'éléphans, le gouverneur s'attendait à voir derrière nous cent cinquante Français, et leur faisait construire des casernes. La modestie de notre équipage, modestie conforme à l'exiguïté de nos ressources aussi bien qu'à nos habitudes et à nos goûts, a toujours étonné nos hôtes et les a fait souvent, au premier abord, douter de notre rang. Le village était considérable, agréablement situé sur les bords du Sé-don, et ombragé par une foule de grands arbres régulièrement plantés. Les cases étaient nombreuses et soignées; mais ce qui nous surprit surtout, ce fut de trouver dans ce coin perdu des possessions siamoises une pagode comme nous n'en avions pas encore rencontré depuis le Cambodge. Elle était construite en briques blanchies à la chaux et couverte de plusieurs toits superposés. La façade, un peu resserrée, était précédée d'un porche soutenu par quatre colonnes élancées d'inégale hauteur et réunies au sommet par un feston en bois sculpté. Plus loin, au milieu d'un petit étang, s'élevait sur pilotis un second édifice dans le même goût et surchargé extérieurement de dorures. On y arrivait par une longue chaussée en bois un peu dégradée, dont la dernière planche avait été retirée à dessein. Ce mystérieux sanctuaire, où les bonzes ne consentirent pas sans peine à nous introduire, était la bibliothèque des livres sacrés. Ils étaient tous là, déposés sur de riches étagères, enveloppés dans d'élégans étuis recouverts de soie et dormant d'un sommeil ininterrompu, — car pas un de ces religieux ne pourrait en déchiffrer le texte pâli, — d'ailleurs entourés de respect et préservés par l'eau qui baigne les pieds de leur palais des deux grands fléaux du pays, le feu et les fourmis blanches. Dans les villages de ces contrées, les pagodes, édifices en briques, tranchent par un air de richesse et de solidité relatives sur les cases en bois qui les entourent; bâties au centre d'un vaste préau, elles semblent tenir à distance les habitations profanes. C'est toujours près d'elles que l'on trouve les plus beaux cocotiers, les palmiers les plus hauts, les aréquiers les mieux venus. A l'ombre de ces arbres s'abrite la bonzerie, où les enfans viennent apprendre à

lire et à écrire. Comme chez nous autrefois, la culture et l'enseignement des lettres sont au Laos le monopole du clergé; la littérature proprement dite n'existe guère d'ailleurs, et l'on a fait ses humanités quand on a lu et entendu expliquer un certain nombre de livres bouddhistes.

Les bonzes qui passent leur vie entière sous l'habit jaune, soumis aux pratiques austères imposées par la règle, ne sont pas fort nombreux. La plupart des jeunes gens qui remplissent les pagodes y font des retraites qui, suivant leurs convenances, sont plus ou moins prolongées, mais dont la durée n'est pas inférieure à trois mois. Tout homme qui se respecte se soumet à cet usage. Le roi du Cambodge s'est vêtu du froc et s'est rasé la tête, celui de Siam lui-même est entré en religion avant de monter sur le trône. J'ai vu le fils d'un mandarin renoncer pour un temps au monde, et j'ai pu admirer la facilité avec laquelle on est admis dans le couvent. Le postulant, vêtu de blanc, suivi de ses parens et de ses amis, se présenta devant des bonzes réunis en conseil, déposa ces offrandes qui, obligatoires dans mille circonstances de la vie, viennent à l'appui d'une prière ou d'un placet, servent de cartes de visite, et constituent en somme un rude impôt pour les gens pauvres. La première chose à faire quand on veut obtenir d'un homme en place, qu'il soit chef de village, grand-mandarin, gouverneur de province ou roi, un acte de faveur, même de justice, c'est de lui envoyer un panier de volailles, un quartier de buffle ou de cochon.

Les bonzes, qui vivent grassement d'aumônes, n'ont garde de laisser se perdre un tel usage, et mon novice, s'y étant conformé, fut admis. Dans l'examen qu'il eut à subir, on parut s'inquiéter bien plus de la santé de son corps que de l'état de son âme. Il affirma qu'il n'avait jamais été ni fou ni lépreux, qu'il était autorisé de ses parens et muni de tout ce qui doit composer la garde-robe et le mobilier du moine bouddhiste, un froc jaune, une natte et une marmite en cuivre. Cela fait, le vieil homme s'évanouit, et les assistans s'inclinèrent devant le nouveau *phra*, le saint presque divinisé. On ne lui adressa plus la parole que dans une langue particulière dont les termes étaient haussés au ton de la plus extravagante hyperbole. Le froc jaune, si respecté de tous, inspire à ceux qui le portent, même aux enfans, même à ceux qui s'en sont revêtus hier pour le quitter demain, une sorte d'insolence bizarre. Les religieux bouddhistes prêtent leur ministère à qui les appelle et à qui les paie; mais ils n'ont pas charge d'âmes. Sans responsabilité envers le ciel, ils sont sans amour pour le prochain. Ils abusent de leurs nombreux priviléges, traitent presque d'égal à égal avec les grands de la terre, et méprisent les petits. La plupart des jeunes bonzes mettent d'ailleurs

facilement en oubli les prescriptions de la règle monastique. Quelques-unes, il faut bien l'avouer, sont gênantes à l'excès. Bouddha défendait à ses disciples de toucher une femme, de lui parler dans un lieu secret, de s'asseoir sur la même natte qu'elle, de monter dans une barque qui lui aurait servi; il redoutait tellement pour ses religieux l'influence du sexe féminin qu'il allait jusqu'à leur interdire d'user jamais dans leurs voyages d'une jument ou d'un éléphant femelle. Le calendrier bouddhiste est fertile en grandes fêtes. Tout le monde était en liesse à Saravane, et les bonzes, auxquels les fidèles doivent pour se sauver procurer des ripailles, déjeunèrent longuement le lendemain de notre arrivée. Dans l'après-midi, une procession fit plusieurs fois le tour de la pagode. Elle rappelait à s'y méprendre les cérémonies catholiques de même nature. Les bonzes marchaient devant, portant emblèmes et bannières; les laïques venaient ensuite, et enfin, fermant la marche, apparaissaient les femmes, en grande toilette et en grand chignon, les mains pleines de fleurs.

Nous échangeâmes les visites de rigueur avec les autorités. Après l'inévitable communication de la lettre de Siam, magique talisman qui nous ouvrait toutes les portes, le gouverneur nous promit six éléphans en s'excusant de ne pouvoir nous en procurer davantage; il était obligé d'en emmener quinze dans sa visite annuelle à toutes les pagodes de sa province, visite qu'il allait commencer le lendemain. Six éléphans suffisaient à nos besoins. Une sorte de siége étroit et long comme un berceau d'enfant, posé sur plusieurs peaux de bœufs ou de cerfs, était maintenu sur le dos de nos bêtes par une forte sous-ventrière en rotin. Quand nous partions d'un village ou que nous y arrivions, des échelles appliquées à ces murailles vivantes facilitaient l'ascension et la descente; il n'en était pas de même dans les haltes en forêt. Les éléphans très bien dressés se couchaient sur l'ordre du cornac. On eût dit un mont affaissé sur lui-même; les autres se bornaient à lever le pied de devant de façon à former une sorte d'escabeau d'où l'on arrivait comme on pouvait jusqu'à sa place. Le cornac, à califourchon sur le cou de sa bête, laissait pendre ses jambes derrière les grandes oreilles de l'éléphant, semblables à d'énormes éventails toujours en mouvement. La parole suffisait le plus souvent pour conduire ces intelligens animaux; mais il fallait quelquefois recourir à un croc en fer qu'on leur enfonçait brutalement dans la peau du crâne assez avant pour faire jaillir le sang. En quittant Saravane, nous avons traversé deux fois le Sé-don, profondément encaissé. Nos éléphans, pour descendre les hautes berges de la rivière, eurent à s'engager dans un sentier à pic à peine aussi large que leurs pieds. Quand la

terre était trop meuble, ils raidissaient les jambes de devant, laissaient traîner celles de derrière de façon à toucher le sol des cuisses, presque du ventre, et glissaient jusqu'au bas du précipice sans perdre un instant ni leur sang-froid ni l'équilibre. Quand ils débouchent ainsi d'un défilé, on pourrait les prendre pour un immense bloc de rocher qui se détache et se met en mouvement. Nous venions d'être témoins de leur force, ils nous firent bientôt admirer leur prudence. Il fallait gravir une colline en suivant le lit d'un torrent desséché, encombré de pierres roulantes. Ils interrogeaient de l'œil le gros arbre aux racines déchaussées ou le rocher surplombant, ils scrutaient la touffe d'herbe comme le grain de sable, et n'avançaient pas d'une ligne sans s'être assurés que le terrain pouvait les porter. Dans certains endroits difficiles, ils mettaient une heure à faire un kilomètre; mais ils ne chancelaient jamais.

Quand la forêt eut remplacé les rizières, nous cessâmes de rencontrer des villages pour nos haltes du soir; il fallut emporter avec soi les provisions de plusieurs jours. Nous marchions par des chemins qui auraient rebuté le cheval le plus agile et le plus vigoureux, nos montures faisaient des prodiges de force et d'adresse. Parvenus enfin, non sans peine, au sommet d'une rampe escarpée, nous découvrîmes, à nos pieds, à travers le feuillage, une nappe d'eau où des montagnes boisées réfléchissaient leurs formes arrondies. Nous la prenions déjà pour un de ces lacs magnifiques qui sont l'ornement obligé et souvent décrit des forêts vierges; mais nos Laotiens nous détrompèrent, c'était la rivière d'Attopée. Nous avions passé de longs jours auprès de son embouchure à Stung-Treng; c'était une ancienne connaissance, et nous voulûmes nous reposer sur ses rives. L'idée de cette halte fut bien accueillie pour plusieurs autres raisons : l'allure des éléphans est très fatigante; ce n'est, à proprement parler, ni le roulis ni le tangage, c'est un mélange de ces deux horribles choses, compliqué, au moindre bruit suspect, d'une réaction brusque et violente. Ces animaux, une fois domestiqués et quand ils ne sont pas spécialement dressés pour la guerre, sont timides comme des lièvres. J'en ai monté un qui, malgré ses formidables défenses et ses proportions colossales, fit un écart en apercevant un petit chien. Dans la forêt que nous avions à traverser pour arriver au bord de l'eau, ils rencontrèrent de plus sérieux motifs d'effroi : nous passâmes auprès de la bauge d'un rhinocéros, un tigre croisa notre sentier. Nous nous trouvions en effet dans un quartier où abondent les animaux féroces, et nos guides ne paraissaient pas moins effrayés que nos montures. M. de Lagrée n'en donna pas moins l'ordre de faire halte. Nous choisîmes pour y établir notre campement le lit desséché d'un torrent qui se jette, pen-

dant la saison des pluies, dans la rivière d'Attopée. Nos Laotiens, toujours enclins à s'arrêter, résistèrent cette fois énergiquement. Ils ne cédèrent à notre volonté qu'après nous avoir fait promettre, — précaution aussi impertinente qu'inutile, — de ne pas nous battre, de ne pas jurer et de ne pas nous livrer à des discussions bruyantes. Pour plus de sûreté, ils élevèrent ensuite, avec des branches arrachées aux arbres, un petit autel à Bouddha. En règle avec le ciel, ils songèrent à prendre les mesures commandées par la prudence humaine, et allumèrent de grands feux autour du camp. Nous pénétrâmes nous-mêmes sous notre abri de feuillage, rendu nécessaire en cette saison par l'abondance de la rosée, et nous nous étendîmes sur nos nattes après avoir renouvelé l'amorce de nos armes. Quant à nos guides, nos cornacs et nos porteurs de bagages, ils fumaient leurs cigarettes, causaient à voix basse, mais étaient trop prudens pour fermer l'œil. Lorsque, après une pénible journée de marche, je retrouvai, sous la vivifiante influence d'une nuit fraîche, l'entière possession de moi-même, ma pensée se reporta tristement vers la France, dont aucun écho n'était parvenu jusqu'à nous depuis six mois. Ma vie nomade au milieu des forêts silencieuses, les émotions puisées dans un commerce intime avec cette grande nature, me remplissaient de joies inconnues en me laissant d'ailleurs relativement aux chers intérêts de la patrie et de la famille ces tortures de l'incertitude dont les pointes s'enfonçaient chaque jour plus acérées dans mon cœur. Tandis que je m'efforçais de contempler à travers les branches entrelacées du *gourbi* les étoiles qui scintillaient dans un ciel pâle, je voyais passer devant mes yeux comme des cauchemars tous les fantômes sinistres qui, sous les formes horribles de la guerre et de la mort, avaient peut-être dans l'espace d'une demi-année humilié la France ou ravagé le foyer paternel. Le courrier que nous allions recevoir nous apporta la nouvelle de Sadowa.

Malgré les craintes exprimées la veille par nos Laotiens, aucune alerte ne troubla la nuit. Le lendemain, la forêt devint extrêmement difficile. Les sentiers tracés par les éléphans sauvages, — car il n'existe pas d'autres routes, — s'entre-croisent sous les bambous, qui font entre les arbres un impénétrable tissu hérissé de piquans. Nos éléphans montrent une surprenante habileté dans la fatigante besogne d'enfoncer les fourrés, d'arracher les arbres, de les tordre avec leurs trompes ou de les écraser sous leurs pieds. Chacun prend à son tour la tête de la colonne, obéit ponctuellement aux indications verbales du cornac, comme s'il comprenait sa langue. Un gros arbre empêche-t-il le passage, l'éléphant appuie au tronc son large front, et, sans que l'animal semble faire un effort, l'arbre s'incline,

les racines sortent de la terre, sur laquelle il se trouve étendu bientôt sous la pression du pied colossal qui achève de l'abattre. Si l'une de ces lianes immenses qui se suspendent aux grands arbres menace de blesser le voyageur qu'il porte, l'éléphant attire à lui cette sorte de câble monstrueux, le déchire, le rompt comme un enfant ferait d'un fil, et ne s'avance jamais sans avoir ouvert un large passage pour lui-même et pour la charge qui est sur son dos, et dont il semble avoir mesuré la hauteur. Nos animaux eurent à travailler ainsi pendant plusieurs jours. Laborieux et doux, ils ne témoignaient d'humeur que lorsque les cornacs, ne se bornant pas à les entraver, jugeaient nécessaire de les attacher. Cela arrivait toutes les fois que nous faisions halte dans des quartiers fréquentés par des troupeaux nombreux d'éléphans sauvages. Ceux-ci en effet, rougissant, dit-on, pour leur race, de voir leurs frères asservis, ne manquent jamais, quand ils en rencontrent, de briser leurs liens et de les contraindre à reprendre, en se joignant à eux, leur vie errante au sein des forêts sans limites. Nos animaux, mécontens, dépités, frappaient leur trompe contre terre avec un bruit sonore ou bien imitaient ces vibrations aiguës et métalliques qu'obtient un sonneur inexpérimenté soufflant dans un cor de chasse. Là s'arrêtait toujours leur colère, qui semblait n'être qu'une protestation timide.

Nous arrivâmes enfin sur la lisière des bois, et nous vîmes dans le lointain une chaîne de montagnes pelées. C'était la haute barrière naturelle qui a empêché les Annamites de se répandre dans le Laos en les parquant au bord de la mer. Nous avions atteint le point où la rivière d'Attopée, qui a probablement sa source dans ces montagnes, commence à devenir navigable. Un gros village s'est élevé en cet endroit, et nous y prîmes vingt-quatre heures de repos. Un mandarin siamois, collecteur d'impôts, qui s'y trouvait en même temps que nous, s'empressa de nous rendre visite, et se montra fort reconnaissant d'une pipe en terre que lui offrit le chef de l'expédition et dont le fourneau représentait une tête de zouave. La rivière d'Attopée est fort jolie et rappelle certaines rivières de France. Elle coule rapide entre des forêts magnifiques et presque inhabitées. Nos légères pirogues, emportées sans bruit par le courant, n'effrayaient pas les animaux sauvages qui venaient au bord de l'eau chercher la fraîcheur et l'ombre. Les sangliers, les cerfs et surtout les paons réveillaient nos instincts de chasseur, et notre table, si souvent dégarnie, aurait fait envie parfois aux chevaliers du moyen âge.

II.

La rivière d'Attopée nous avait été signalée comme un autre Pactole. On trouve en effet de l'or dans le sable de son lit et de ses rives; mais le soin de le rechercher a été abandonné aux sauvages. J'ai vu sur un banc de sable récemment abandonné des eaux un petit village improvisé par les malheureux qui se livrent à cette industrie. Ils logent dans des huttes en bambou deux fois grandes comme des niches à chiens, dont elles ont à peu près la forme. Chacune de ces cabanes est habitée par une famille. Plusieurs générations de femmes y étaient accroupies, depuis la vieille aux longs cheveux blancs qui retombaient sur ses maigres épaules et encadraient ses joues creuses jusqu'à la petite fille qui suçait avec sécurité la mamelle rebondie de sa mère, un peu effrayée de notre visite. Quant aux hommes, ils ne l'avaient pas attendue, et, du plus loin qu'ils nous avaient aperçus, ils s'étaient hâtés de prendre la fuite. Désirant voir d'autres établissemens de sauvages, nous nous avançâmes dans l'intérieur sous la conduite d'un Laotien. M. de Lagrée fut pris d'un de ces violens accès de fièvre qui commencent par glacer le sang dans les veines et finissent par y faire couler du feu. Nous fîmes aussitôt requérir dans un village voisin les couvertures en feutre, les manteaux, les langoutis, tout ce qui pouvait servir à ramener la chaleur dans son corps refroidi, et après deux heures d'inquiétude mortelle nous acquîmes la certitude que la vigoureuse nature de notre chef l'emporterait sur le mal. Nous le laissâmes reposer, et nous pûmes continuer notre voyage. Il fallut marcher longtemps dans les jungles, traverser des cours d'eau larges et profonds sur de minces troncs d'arbres, ponts primitifs qui n'avaient pour tout parapet qu'une liane flexible. A la vue d'un misérable caravansérail enfoui dans les broussailles, nous reconnûmes que nous étions arrivés. Il ne se forme pas en effet, dans ces pays où l'hospitalité est la première des lois parce qu'elle est le premier des besoins, un groupe de dix habitans sans que ceux-ci n'élèvent un abri pour les voyageurs. Chez les Laotiens, à défaut d'une autre case, c'est la pagode qui sert d'auberge; mais les sauvages n'ont pas de pagodes. Ils croient aux fées et aux génies, lesquels n'habitent pas dans les temples. Autour du village où nous nous trouvions régnait une palissade destinée à écarter les esprits malfaisans; elle ne résisterait pas au coup de pied d'un homme en chair et en os. Un morceau de bambou couvert d'inscriptions et de conjurations pendait au-dessus de notre porte. Les cases étaient disposées en demi-cercle. Nous en avons compté soixante-dix ou quatre-vingts, toutes bâties

sur un modèle identique et le plus simple qu'on puisse imaginer. Elles ont 2 mètres de largeur, 2 mètres de hauteur et 3 mètres de profondeur environ. Deux portes étroites et basses se correspondent dans les pignons. Ces pauvres demeures sont perchées sur des poteaux qui ménagent aux poules et aux porcs une habitation commode au-dessous de la famille qu'ils doivent nourrir. Ici ce sont les femmes qui se sont enfuies à un signal de leurs maris. Nous ne trouvons plus que les aïeules. Au village des chercheurs d'or, nous les avions vues mélancoliquement assises sur le seuil de leur porte; leur âge les fait considérer comme n'appartenant plus à aucun sexe. Les hommes sont en général grands et bien faits; leur front proéminent est encadré de cheveux longs qu'ils laissent retomber en désordre ou tordent derrière la tête. La pointe du nez descend très bas, et les ailes sont fortement relevées. Les Laotiens au contraire ont le nez court et coupé en biseau. En somme, le type de ces derniers serait moins agréable que celui de leurs tributaires, si ceux-ci n'avaient pas la véritable expression sauvage empreinte surtout dans leurs yeux timides, hagards, rendus stupides par l'étonnement. Ces sauvages ont des habitudes d'élégance qui sont peut-être d'anciens souvenirs. Ils portent des bracelets de fil de laiton, des colliers de verroterie, et se font aux oreilles une ouverture assez large pour pouvoir y passer de gros cylindres de bois. Ce dernier usage n'existe chez les Laotiens qu'à un moindre degré. Jadis le plus puissant roi du Laos, le seul qui semble avoir vraiment mérité ce titre, faisait consister sa gloire dans le diamètre extraordinaire de ces vides obtenus peu à peu dans le lobe inférieur de ses oreilles. On se servait pour la première fois d'un petit poinçon d'or qui restait un mois dans la chair. On en introduisait successivement d'autres, ayant soin d'en augmenter la grosseur jusqu'à ce que l'extrémité des oreilles tombât enfin sur les épaules. Les sauvages ne craignent pas aujourd'hui de se donner un luxe jadis exclusivement réservé au roi.

Quelle est l'origine de ces tribus que nous avons trouvées partout juxtaposées aux Laotiens le long du Mékong? Dans un voyage aussi rapide que le nôtre, il était impossible de se livrer à un travail ethnographique approfondi. Pour arriver à un résultat scientifique, il aurait fallu séjourner longtemps au milieu des tribus, gagner la confiance de quelques sauvages intelligens et causer avec eux. Les moyens d'ailleurs nous manquaient. Nous ne faisions que passer, et nous n'avions pas d'interprète qui comprît les différens idiomes des peuplades. C'est donc à peine s'il peut nous être permis de hasarder des conjectures. Les Laotiens n'occupent sur les deux rives du fleuve, et surtout sur la rive gauche, qu'une li-

sière fort étroite. Entre leurs villages et la grande chaîne qui borde l'empire annamite, de nombreuses tribus sont dispersées dans l'intérieur, depuis le Tonkin jusqu'à nos provinces de la Basse-Cochinchine, dont quelques-unes comprennent même dans leurs limites administratives plusieurs campemens de sauvages. Les tribus qui avoisinent les Laotiens, et qui relevaient probablement jadis des souverains du Laos, ont pris le parti de se soumettre au roi de Siam; elles lui paient une légère redevance. Cette vassalité, purement nominale ou peu s'en faut, est compensée par certains avantages très réels. Ainsi ces pauvres gens n'ont plus rien à craindre des incursions des marchands d'esclaves, qui se livrent sur le territoire des tribus indépendantes à une véritable traite. Au Cambodge et probablement aussi à Siam, comme au Laos, il existe plusieurs catégories d'esclaves, les esclaves pour dettes, les esclaves du roi et les esclaves des pagodes. L'esclavage pour dettes n'est pas, à proprement parler, un esclavage. C'est une aliénation temporaire de la liberté. Quand on ne peut pas solder une somme dont on se reconnaît débiteur, on se livre soi-même à son créancier ou bien on lui livre un de ses enfans. Le travail fourni par l'esclave équivaut aux intérêts de la dette; mais l'on n'est libéré que par le paiement du capital entier. Si l'on est mécontent de son maître, on emprunte à un autre pour le rembourser, et l'on passe par ce seul fait sous une domination nouvelle. — L'esclave du roi est réellement esclave, qu'il soit pris à la guerre ou qu'il soit réduit à cet état par un jugement. L'homme qui, poursuivi pour un délit ou pour un crime, cherche un refuge dans une pagode, est protégé par le droit d'asile, à la condition de devenir esclave ou plutôt bonze à perpétuité. Le véritable esclavage dans toute l'horreur du mot, l'esclavage sans autre cause qu'une indigne capture, sans autre issue que la mort ou l'évasion, n'est appliqué qu'aux sauvages. Ceux-ci, tombés dans un piége ou forcés comme des bêtes fauves par les chasseurs d'hommes, sont arrachés à leurs forêts, enchaînés et conduits sur les places principales du Laos, de Siam et du Cambodge. A Pnom-Penh, la capitale actuelle de ce dernier royaume, ils sont particulièrement recherchés et payés plus cher que les esclaves de race annamite ou cambodgienne. Ils valent là 800 francs, tandis que le Cambodgien n'est guère estimé au-delà de 500, et qu'on ne donne pas plus de 200 francs d'un Annamite. La différence dans les conditions de l'esclavage entre bien pour quelque chose dans la différence de valeur; mais c'est surtout au degré de confiance que le maître peut placer dans la probité de l'esclave, suivant la race à laquelle il appartient, qu'il faut attribuer un aussi grand écart dans les prix. Les Annamites d'un côté, les Laotiens et les Cambodgiens

de l'autre, se livrent à ce honteux trafic. Lorsque j'interrogeais un mandarin sur la valeur des principales marchandises dans son village, il ne manquait jamais, après m'avoir parlé du riz, du coton ou de la soie, de mentionner les esclaves, dont le prix varie comme celui des autres choses, suivant les lois de l'offre et de la demande. Les jeunes filles belles et vierges sont vendues aux gens riches, qui achètent une maîtresse aussi cher qu'un éléphant de luxe.

Parmi les tribus qui ont préféré les chances de leur existence presque nomade à la sécurité fondée sur un vasselage peu gênant, quelques-unes, devenues féroces, poursuivent les étrangers de leur haine, et les frappent de leurs flèches empoisonnées. Sur la rive gauche du Mékong, à la hauteur du Tonkin, les Laotiens, si convaincus cependant de leur supériorité, nous avouaient que cent d'entre eux n'oseraient pas se mesurer avec dix de ces farouches enfans des forêts. Ceux-ci usent d'ailleurs de représailles, et trafiquent aussi à l'occasion de la liberté de leurs ennemis. J'ai vu un Annamite des environs de Tourane, pris par les sauvages des montagnes, vendu, revendu et devenu, en fin de compte, la propriété d'un mandarin laotien. Ces tribus portent un grand nombre de noms différens. Dans la partie inférieure et moyenne du bassin du Mékong, on remarque les Moïs, les Chiâmes, anciens habitans du royaume de Tsiampa et qui professent la religion musulmane, les Stiengs, les Penongs, les Cuys, les Charaïs ou Giraïes, etc. Ce sont là peut-être les anciens possesseurs du sol, battus et chassés dans les bois par les envahisseurs qui se sont établis sur les bords des grands fleuves et des rivières principales. Des différences radicales séparent du cambodgien et du laotien les divers idiomes sauvages, idiomes qui paraissent pour la plupart unis entre eux par des traits frappans de ressemblance générale. D'après les renseignemens fournis à M. Mouhot par les Stiengs, chez lesquels il a séjourné, les Chiâmes comprendraient le charaï et les Cuys parleraient la même langue que les Stiengs eux-mêmes. Les tribus qui ont accepté la suzeraineté de Siam ou du Cambodge présentent une ébauche d'organisation analogue à celle qu'on trouve dans les villages cambodgiens ou laotiens. Celles qui ont tenu au contraire à demeurer indépendantes pratiquent l'égalité absolue et ne reconnaissent pas de chef. Leurs membres vivent dans une sorte de communisme, partagent la disette ou l'abondance, et se font remarquer par ce défaut caractéristique des enfans et des sauvages, l'imprévoyance, qui est une des formes de la confiance absolue dans la nature.

Les Charaïs entourent de vénération deux personnages de leur tribu qui portent l'un le nom de roi du feu, l'autre celui de roi de l'eau. Le roi du feu est le plus important. Un grand sabre rouillé

sans fourreau est le signe de sa puissance, et l'on ne sait pas bien si les respects s'adressent à l'homme ou à la relique. On assure que les rois du Cambodge et de la Cochinchine lui envoient des ambassades périodiques. Il est connu et honoré de toutes les tribus sauvages jusqu'aux frontières de la Chine. Un missionnaire qui écrivait au XVIIe siècle l'histoire du Tonkin hésite à comprendre dans les limites de ce royaume, à l'époque où il embrassait la Cochinchine elle-même, les peuplades des montagnes soumises aux rois du feu et de l'eau. Peut-on reconnaître dans ce fait singulier le signe d'une souveraineté ancienne marquant encore, après tant de siècles, la famille dépouillée des vieux rois du Laos? La tribu des Charaïs, comme autrefois celle de Juda, cache-t-elle en son sein quelque Joas? Sans écriture et sans mémoire, sans histoire comme sans tradition, les sauvages que nous avons interrogés en laotien comprenaient peu le sens de nos questions, et refusaient le plus souvent d'y répondre.

Attopée, où nous étions arrivés, n'est qu'un petit village d'assez triste apparence. C'est un des centres principaux du commerce d'esclaves. J'ai vu des barques chargées de ce triste bétail humain descendre la rivière pour rejoindre le Mékong à Stung-Treng et gagner de là le Cambodge. Les malheureux captifs paraissaient plus accablés encore par la douleur que par les fers dont ils étaient chargés. Dans les sentiers de leurs forêts, fuyant au plus léger bruit comme des daims sauvages, tapis comme des bêtes fauves au fond de leur hutte de bambou et tremblant à notre vue, ils semblaient dans l'échelle des êtres plus rapprochés de la brute que de l'homme. Ici au contraire, immobiles dans leur étroite prison flottante, laissant errer au hasard leurs regards mornes, ils portaient empreint sur leurs traits ce caractère de noblesse qu'un malheur irrémédiable profondément senti imprime partout à la figure humaine. On peut regretter sans doute qu'un marché public d'esclaves puisse se tenir à Pnom-Penh, à l'ombre de notre pavillon; mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes encore que les protecteurs du Cambodge. Notre ingérence dans les affaires de ce pays ne peut, sous peine de nous créer des périls, s'exercer qu'avec une extrême réserve. C'est du roi Norodom lui-même qu'il faudra s'efforcer d'obtenir la suppression de cet odieux usage consacré par les siècles. Les habitans d'Attopée fondent dans de petits creusets de terre l'or recueilli dans les sables, et envoient annuellement à Bangkok une certaine quantité de ces lingots. Ils s'acquittent ainsi en nature de leur impôt envers Siam. Ici encore, on le voit, le roi de Siam s'est enrichi en feignant de rendre un service. Ses armées ont chassé les bandes de soldats qui, sortis des montagnes annamites, s'étaient abattus

sur Attopée au moment de la révolte des Taysons (1), et cette province a été depuis détachée du Cambodge.

Nous avions hâte de regagner Bassac et de mettre à profit, pour continuer notre voyage vers la Chine, les mois précieux de la saison sèche. A quelques heures au-dessous d'Attopée, sept éléphans nous attendaient; deux femelles étaient mères, et leurs petits les accompagnaient. Soixante hommes nous furent donnés pour escorte, ou plutôt nous furent imposés, car il nous répugnait d'arracher tout ce monde à sa famille et à ses travaux; mais des voleurs infestaient, disait-on, les forêts que nous allions traverser, et le gouverneur répondait de notre sûreté. On nous annonça un voyage de cinq jours. Nous nous enfonçâmes sous bois, cheminant dans une sorte de bas-fond marécageux où séjournent les eaux qui s'écoulent des montagnes environnantes. Nous eûmes à traverser une foule de ruisseaux; quelques-uns sont de véritables rivières qui apportent à celle d'Attopée un tribut considérable. Ma monture partage ses soins entre les sérieuses difficultés de la route et son petit, qu'elle ne perd pas de vue un instant. Celui-ci, espiègle et colère comme un enfant qu'on mène à la promenade malgré lui, hurle et trépigne. A ses cris, la mère devient insensible au fer que le cornac lui enfonce dans le crâne; elle s'arrête et se retourne pour calmer son fils; quand il veut boire, rien ne la déciderait à faire un pas en avant, et le rusé choisit toujours pour demander la mamelle le moment où sa mère, engagée sur la pente d'un précipice, se laisse péniblement glisser sur le ventre. Si l'eau est trop profonde, elle aide son petit du pied et de la trompe, le soutient à la surface. Jusqu'au bout, cet admirable animal ne s'est pas un instant démenti, remplissant avec tendresse ses devoirs de mère et avec conscience ses devoirs de bête de somme. Quant aux mâles, ils se mettent en frais de galanterie. Ils cachent au plus profond des bois leurs mystérieuses amours; mais ils n'en laissent pas moins, tout en marchant, aller leur trompe au plus indécent badinage. Après avoir rencontré en pleine forêt des torrens d'eau limpide et courante, nous nous arrêtions chaque soir au milieu de vastes clairières herbeuses contenant dans une dépression centrale une mare infecte, où tous les animaux de la forêt étaient venus se désaltérer et faire leurs ablutions. Nos éléphans trouvaient là d'abondans pâturages, et il fallait bien penser à eux.

Enfin nous arrivâmes à d'immenses marécages; le pays s'était découvert devant nous. Nous distinguions nettement, après trente-deux jours de marche, les sommets des montagnes de Bassac. Un

(1) Montagnards célèbres dans l'histoire de Cochinchine. C'est contre eux que Gia-long demanda et obtint, par l'intermédiaire de l'évêque d'Adran, le secours de Louis XVI.

pic original, qui affecte la forme du sein d'une femme, se dressait sur l'azur profond du ciel, et nous cherchâmes des yeux bien longtemps avant de pouvoir le découvrir le mât qui portait au-dessus de notre campement le pavillon français. Au pied de ces montagnes, nous allions nous trouver réunis, lire ensemble les journaux de France, discuter les nouvelles, décacheter nos lettres et puiser un nouveau courage dans ces dernières communications avec la patrie. Les fatigues, les fièvres, dont nous avions été atteints en traversant les bois et les marais, tout fut oublié dans les premiers transports que nous causa cette perspective. La déception qui nous attendait allait être bien amère. M. Garnier n'avait rencontré à Stung-Treng ni message ni messager. La révolte des Cambodgiens coupait nos communications avec le bas du fleuve, et ceux-ci avaient envoyé à notre poursuite des bandes chargées de nous enlever. Ce bruit s'était vite répandu parmi les Laotiens de Bassac, qui annoncèrent plusieurs fois à MM. Delaporte et Thorel, demeurés seuls au campement avec une partie de l'escorte, la prochaine arrivée de l'ennemi. Un matelot et un soldat français, impatiens des privations matérielles que les circonstances imposaient à tous, avaient dérobé des armes, semé la terreur dans la ville et refusé de rentrer dans le devoir. M. Delaporte dut recourir au roi, qui arma de bâtons vingt Laotiens. Ceux-ci, conduits la nuit par un mari complaisant, surprirent les fugitifs, que nous retrouvâmes les fers aux pieds. Malgré ces menaces d'invasion dont nous étions la cause, malgré ces désordres intérieurs provoqués chez lui par des Français, le roi de Bassac ne cessa pas de se montrer plein de cordialité pour nous. Il connaissait nos intentions, il mesurait l'étendue de nos embarras, et s'efforçait de les diminuer. Quant aux Cambodgiens rebelles, lassés de leur poursuite inutile, ils n'ont pas dépassé Stung-Treng, sur la rive gauche du Mékong, et Tonli-Repou sur la rive droite.

Si nous n'avions attendu que des lettres et des journaux, nous en aurions sans doute profondément regretté l'absence; mais le succès du voyage n'aurait pas été compromis. L'impossibilité de communiquer par le fleuve avec l'officier français résidant au Cambodge nous jetait dans des inquiétudes sérieuses. Elle menaçait d'entraîner pour nous les plus désastreuses conséquences. Nous n'avions pas les passeports de Pékin. Y renoncer après une expérience aussi récente et alors qu'il était manifeste que nous n'aurions pu faire un pas dans les provinces siamoises si nous n'avions été en mesure de montrer aux gouverneurs des lettres impératives de Bangkok, c'était se condamner volontairement à ne pas sortir du Laos. M. de Lagrée donna cependant l'ordre de se préparer à quitter Bassac,

bien résolu à faire une tentative nouvelle pour se procurer des papiers qu'il jugeait, comme nous, indispensables. — Quand il eut appris notre prochain départ, le roi redoubla pour nous d'attentions délicates. Nous lui avions offert des portraits de l'empereur et de l'impératrice, et il donna sur-le-champ l'ordre de les suspendre aux murs de la grande pagode. Dans la visite d'adieux que nous allâmes lui faire, il nous dit ces mille choses aimables qui n'eussent été en France que des banalités polies, mais qui avaient du prix dans sa bouche. Si peu enthousiaste que l'on puisse être en effet des sauvages et des demi-sauvages, on leur sait gré de ne dire que ce qu'ils pensent. C'était un véritable plaisir de parler de la France à ce jeune Laotien. Il semblait frappé d'admiration au récit des miracles enfantés par le génie européen; il écoutait avec une confiance naïve, jetant au milieu des descriptions des questions embarrassantes, car il eût été difficile de lui fournir des explications à sa portée. Il se faisait l'interprète des regrets de sa capitale. Les médecins étaient suivis par les vœux et la reconnaissance des malades qu'ils avaient soignés. Des familles entières allaient porter des offrandes aux pagodes, prier le ciel de faciliter leur voyage et de leur accorder mille ans d'existence. Ils avaient en effet distribué quelques pilules et frappé les imaginations en faisant des opérations heureuses. Les bonzes seuls dissimulaient leur dépit; ceux-ci avaient condamné les malades, et de ces guérisons résultait pour eux un double dommage, atteinte à leur prestige et perte sèche pour la pagode. Les funérailles ne se font pas sans largesses de la part de la famille, et le mort n'est jamais mieux honoré que lorsque les vivans festoient autour de son bûcher.

Le roi vint lui-même nous conduire à la plage où nous attendaient les barques qu'il avait fait préparer, et nous partîmes dans les derniers jours de décembre. La navigation était devenue facile; les berges du fleuve ne présentaient plus d'obstacles comme au commencement de notre voyage. Les arbres et les broussailles au milieu desquels nous aurions dû passer six mois plus tôt étaient maintenant à 10 mètres au-dessus de notre tête. Un de mes rameurs, pour échapper à la corvée de me conduire, s'est jeté à l'eau, a gagné la rive et a disparu dans les hautes herbes. Voilà un malheureux destiné aux plus rudes châtimens, s'il est pris; s'il échappe, sa femme et ses enfans paieront pour lui. Notre flottille s'arrêta, et nous allâmes à pied visiter les ruines de Muongcao, l'ancienne capitale du royaume de Bassac. L'immense plaine qu'il fallait traverser avait un aspect désolé; les indigènes y avaient mis le feu. Le soleil nous embrasait le crâne, tandis que des cendres encore chaudes nous brûlaient les pieds. Quelques arbres sans feuilles, à demi calcinés, se

dressaient de loin en loin dans ce désert comme des géans en deuil; d'autres, complétement carbonisés, gisaient à terre, et nous ne pouvions que regretter l'ombre précieuse qu'ils nous auraient donnée et maudire une coutume barbare qui détruit pour détruire. Les Laotiens brûlent parfois des quartiers de forêt afin d'y établir des rizières sèches; mais ils les incendient souvent aussi pour satisfaire cet instinct qui pousse l'homme à la dévastation, instinct stupide qui promène les ravages du feu sur des milliers d'hectares. En Cochinchine, l'administration française a dû prendre des mesures pour protéger les forêts, qui sont une des principales richesses de l'état. En brûlant ainsi au hasard, les indigènes arrivent à créer sans s'en douter d'impénétrables fourrés de bambous. Cet arbuste, grâce aux racines vivaces qu'il pousse en terre, est le seul qui survive, et, ne rencontrant plus d'obstacles ni de rivaux, il finit par couvrir d'immenses espaces à travers lesquels hommes, chars et éléphans ne passent plus qu'avec une extrême difficulté.

Il reste de Muongcao peu de chose, des murs d'enceinte en brique, des pagodes, une petite pyramide élancée, sculptée comme une de ces aiguilles gothiques qui décorent nos cathédrales, une rue assez large et de grands arbres régulièrement plantés. Le Mékong, à l'endroit où nous reprîmes nos barques, était coupé de bancs de sable. Il faisait un coude brusque qui lui donnait l'aspect d'un immense lac fermé derrière nous par une série de montagnes étagées, bizarrement découpées, baignées de vapeur. Plusieurs îles verdoyantes émergeaient au milieu des eaux, qui les entouraient d'une blanche ceinture d'écume. Nous avions quelques rapides à franchir à travers des masses de grès entassées en désordre, affectant les formes étranges de monstres accroupis. Le fleuve a gravé sur les flancs polis de ces roches le niveau séculaire de ses crues périodiques. Les collines qui courent sur les rives sont boisées; mais les feuilles avaient perdu leur fraîcheur. Des plaques jaunes étaient jetées çà et là sur les masses de verdure. Bientôt le Mékong se rétrécit; sur la rive droite, que nous suivions, les blocs de grès élevaient une véritable muraille cyclopéenne, des roches encombraient le lit du fleuve, qui présentait à certains endroits une immense profondeur; la sonde se perdait dans des abîmes sans fond.

Six jours après notre départ de Bassac, nous aperçûmes l'entrée de la rivière d'Ubône, appelée Sé-mun par les indigènes, et qui semble n'être qu'une bifurcation du Mékong. Celui-ci était à peu près impraticable jusqu'à Khemarat, et M. Delaporte fut chargé d'aller faire seul cette difficile exploration. Le gros de l'expédition tourna vers l'ouest, et remonta la rivière d'Ubône. On nous annonça dix

rapides à franchir, et nous prîmes des hommes de renfort au village de Pacmoun. Cette précaution n'était pas inutile. La rivière fut bientôt obstruée par une énorme barrière de grès tourmentés, hachés, déchirés par l'eau. Le grès est percé de trous, sortes de puits aussi ronds que s'ils avaient été forés de main d'homme, et produits au moment des crues par les tourbillons de l'eau chargée de cailloux. Il fallut faire passer toutes nos barques à sec par-dessus ces obstacles, et pour cela les décharger complétement. Le soleil échauffait les pierres, il n'y avait pas un abri possible contre ses rayons verticaux décuplés par la réverbération. On s'attela aux barques; un chanteur entonna des couplets à tue-tête; un long cri poussé par tous les travailleurs servait de refrain; ceux-ci faisaient alors un grand effort, et la charge avançait de quelques pouces. La nuit était tombée depuis longtemps déjà, et la dernière barque n'était pas encore passée. Nos indigènes étaient demeurés une journée entière dans l'eau; après tant de fatigues, ils n'avaient d'autre nourriture qu'un peu de riz, d'autre lit que la pierre nue. Le feu, ce précieux ami, se mit à pétiller, les réchauffa et les égaya. La rivière n'est à cet endroit qu'un vaste torrent large de 400 mètres. Elle est d'ailleurs très pittoresque; les bords sont couverts d'arbres. Près de l'eau, les broussailles sont d'un beau vert, tandis qu'au second plan des feuilles jaunes et rouges, tenant à peine aux arbres flétris, sont au plus léger souffle emportées par le vent. On voit de semblables paysages en automne dans certaines contrées de la France. Celui-ci est un peu plus sauvage peut-être; mais rien ne rappelle les tropiques, si ce n'est le soleil. Nos barques n'avançaient guère de plus de 3 kilomètres en douze heures, et pendant que des Laotiens les halaient péniblement au milieu des rapides, nous essayâmes de chasser dans la forêt, habitée par des animaux sauvages de toutes les tailles et de toutes les espèces, depuis le tigre, l'éléphant et le sanglier jusqu'au lièvre et au chevrotin. Les bords de la rivière et des plus petites flaques d'eau dans les bois avaient été piétinés par eux; mais nous ne vîmes autre chose que leurs traces. Tous fuient l'homme; ils ont pour retraite d'impénétrables fourrés et d'immenses espaces déserts. Il faudrait épier leurs habitudes et les surprendre à l'affût; le temps nous manquait pour l'essayer. La pêche, plus facile, fut plus fructueuse. Le poisson est très abondant dans la rivière d'Ubône, et certaines espèces seraient certainement en Europe recherchées des gourmets.

Le 3 janvier 1867, nous arrivâmes au pied du dernier rapide; d'autres barques devaient venir nous prendre au-delà de cet obstacle : nous nous arrêtâmes pour les attendre. Nous payâmes nos hommes sur le pied de quatre sous par jour. Malgré les rudes fati-

gues qu'ils avaient subies, ces largesses les étonnaient, et le bruit allait se répandre dans le pays, comme cela était arrivé déjà, que nous jetions l'or à pleines mains. — De grands arbres nous protégent contre les rayons du soleil; le bruit un peu triste et monotone de l'eau qui tombe s'harmonise avec nos dispositions d'esprit au début de l'année nouvelle, et nous nous reposons dans nos barques. Ces pirogues laotiennes, étroites et démesurément longues, recouvertes d'un toit bas et arrondi, prennent la nuit un singulier aspect. Quand le sommeil me fuyait et que je n'apercevais plus devant moi que des hommes à la tête rasée, aux figures étranges, accroupis et veillant autour d'une torche qui projetait des lueurs rougeâtres, je me croyais transporté dans les basses fosses voûtées de quelque *burg* des bords du Rhin. Les fenêtres avaient deux pieds carrés, j'entrevoyais par là un coin du ciel, et le grondement de l'eau rendait encore l'illusion plus complète. Nous étions auprès du village de Pimoun, village à peine formé. De grandes herbes, des troncs d'arbres coupés à hauteur d'homme, subsistaient encore autour des cases, et disputaient le terrain aux cultures maraîchères. Le chef de cette bourgade naissante envoya chercher des corvéables occupés aux rizières, et nous remontâmes paisiblement dans des barques nouvelles la rivière d'Ubône, très navigable jusqu'à cette ville, où nous arrivâmes le 6 janvier. Quinze chevaux du pays, à peine plus grands que les chiens des Pyrénées, sellés, enrubannés, le front orné d'une plaque d'argent, nous attendaient derrière la haie formée par la foule des mandarins de tout grade en tenue d'apparat. Malgré tout ce que peuvent avoir d'imposant des Européens à grande barbe et au vêtement fripé, nous nous sentions un peu écrasés par la solennité d'une telle réception; nos redingotes en flanelle bleue, déjà salies et trouées, contrastaient trop avec l'éclat des vestes d'or et des langoutis de soie pour ne pas infliger à notre amour-propre une humiliation réelle. Ce ne fut pas sans quelque surprise que nous trouvâmes dans la maison qui nous avait été préparée une table couverte d'une blanche nappe, ornée de verres à pied, de gargoulettes, et entourée de bancs comfortables. Une tenture en calicot imitait les plafonds en plâtre; c'était à se croire transporté dans une ferme de la Normandie. Des envoyés du gouverneur arrivèrent en foule chargés de présens en nature. Tout cela annonçait que celui-ci était un homme frotté de civilisation. Nous nous empressâmes de lui rendre visite avec toute la pompe que nous pouvions déployer. Le palais ressemblait à un véritable bazar où l'on voyait entassés des glaces, des étoffes, des tapis européens récemment apportés de Bangkok. Ces objets curieux étaient destinés à rehausser l'éclat des

fêtes du couronnement, auxquelles nous allions bientôt assister. Le gouverneur en effet avait obtenu le titre de roi. Il appartient à la famille des princes de Vien-Chan; emmené à Bangkok lors de la conquête de ce royaume par les armées du roi de Siam, il s'est efforcé de gagner la faveur de ce dernier, qui l'a placé à la tête de la province d'Ubône. Il nous a conté naïvement que ce sont les présens magnifiques offerts par lui à son suzerain qui ont assuré sa fortune. Sa physionomie n'est pas attrayante; d'une taille moyenne, il est sec et anguleux; ses yeux brillans jettent par instant comme de fauves lueurs sur la peau parcheminée de sa face féline. Il est d'ailleurs fort bien disposé pour nous. Dans une des excursions que nous eûmes l'occasion de faire aux environs de la ville, le roi ordonna à un certain nombre d'hommes de suivre nos chevaux. Pour être bien assuré que rien ne retarderait leur marche, il leur interdit de porter avec eux leur petit sac de riz. Le chef qui les accompagnait avait mission, dans le cas où ces malheureux se permettraient d'avoir faim et de le dire, de leur donner des coups de bâton.

La cérémonie du couronnement présenta un caractère à la fois civil et religieux. Le roi traversa pour se rendre au nouveau palais qu'il s'était fait construire toute la plaine au milieu de laquelle nous campions. La musique ouvrait le cortége. Quelques cavaliers venaient ensuite, et derrière eux marchaient, entre deux files de Laotiens armés de lances ou portant des bannières, une troupe imposante de vingt-deux éléphans. Sur le dos du premier était assis le roi, vêtu d'une tunique en velours vert, coiffé d'une couronne assez semblable à un casque de soldat prussien, et abrité par un grand parasol en fils d'argent. Le peuple suivait en foule, et avait l'ordre de s'amuser. J'ai vu des habitans du village rassemblés de force et poussés à coups de rotin vers le royal cortége. La grande salle du palais était remplie de bonzes, et leur chef commença les longues prières d'usage. Des lustres en bois doré, imitation assez réussie d'un modèle vu à Bangkok, pendaient au plafond; des cierges brûlaient, envoyant au ciel leur fumée confondue avec celle des cigarettes et les parfums des bois de senteur. Les prières seules ne semblaient pas ardentes; chacun causait, fumait ou mâchait son bétel, hormis le vieux bonze qui, ses lunettes sur le nez, déchiffrait péniblement son pâli. A de rares intervalles, l'auditoire s'associait à lui par une inclination générale ou un murmure qui rappelait assez bien les répons de nos prières. Le prince héritier jouait aussi son rôle dans la cérémonie. Richement vêtu d'un langouti en drap d'or et d'une tunique de tulle constellée de paillettes d'argent, il avait, malgré son jeune âge, l'air hautain, solennel et ennuyé d'un

bambin qui sent son importance. Il se préparait à subir l'opération de la *tonte du toupet*, opération en usage à Siam et au Cambodge aussi bien qu'au Laos, et qui indique que l'enfant a franchi la limite qui le séparait de l'adolescence. Quand le ciel eut été suffisamment imploré, le souverain alla se placer sous une espèce de dais élevé dans la cour sur un rocher artificiel et communiquant de plain-pied avec la terrasse du palais; là, se dépouillant de ses riches habits, il revêtit un blanc costume, et les bonzes firent pleuvoir sur lui un déluge d'eau lustrale et parfumée. Quatre colombes captives reçurent successivement la liberté des mains du nouveau roi; elles s'envolèrent en passant par-dessus la tête du peuple agenouillé. Ce gracieux symbole paraissait être une cruelle ironie. Tout cela, en somme, était plus curieux qu'imposant, et j'évoquais malgré moi l'image de ces pompeuses cérémonies orientales rêvées jadis après la lecture de quelque écrivain abusé ou menteur. Les femmes étaient complétement exclues de la solennité. On pratique des fentes dans les murailles pour qu'elles puissent en pareille circonstance satisfaire le plus impérieux de leurs besoins, la curiosité. Ce n'est pas la jalousie des hommes qui les force à se cacher comme en Turquie. On ne les juge pas dignes de paraître dans les fêtes de ce genre, voilà tout. Des réjouissances furent offertes le soir au public dans la cour du palais; quand nous nous y rendîmes après notre repas, tout venait de finir, et la foule s'écoulait. A peine le roi nous eut-il aperçus qu'il fit fermer les portes de la cour, força tout le monde à reprendre sa place et les artistes à recommencer leurs exercices. Personne n'avait dîné, si ce n'est nous et sa majesté; mais cela suffisait. Quelques acrobates exécutèrent devant nous des tours élémentaires; deux d'entre eux méritent cependant une mention spéciale. Le premier se fit placer successivement sur la tête, sur le dos et sur le ventre une de ces lourdes auges qui servent à piler le riz, et trois vigoureux gaillards, armés de pilons, se mirent à manœuvrer de façon à prouver qu'ils n'étaient pas compères. On nous apporta le riz, réduit en farine comme s'il sortait du moulin. Le second passa et repassa sur un large tapis de braise incandescente aussi tranquillement que s'il avait marché sur de l'herbe.

La province d'Ubône, créée par des fugitifs de Vien-Chan, cette capitale détruite dont nous allions rencontrer plus loin les ruines, paraît avoir une population d'environ 100,000 âmes. La richesse principale de cette contrée consiste en des gisemens de sel, exploités autour de la ville principale sur une étendue d'environ 15 lieues. Les eaux pluviales, qui se saturent dans les couches inférieures du terrain, montent à la surface sous l'influence de la chaleur solaire

pendant la saison sèche, et déposent le sel sur le sol, qui semble couvert par des traînées de givre. Les indigènes écrêtent leurs champs, lavent la terre et font évaporer l'eau. Cette récolte du sel n'empêche pas la production du riz dans le même terrain, que les premières pluies ont bientôt purifié. Quant à la ville, c'était la plus considérable que nous eussions encore rencontrée. Les rues sont larges, assez bien percées, parallèles ou perpendiculaires à la rivière. Dans les plus importantes, on a même établi des trottoirs en bois, qui rendent de grands services aux habitans lorsque les pluies ont délayé l'épaisse couche de sable dont est partout recouverte la voie publique. Nos relations avec le roi étaient fréquentes, et il venait souvent nous voir *incognito*. Il nous fit prier un jour d'intervenir au milieu d'une bande de colporteurs birmans qui troublaient l'ordre et qu'il n'osait faire arrêter, parce qu'ils étaient munis d'une lettre émanée des autorités anglaises de Rangoon. Le chef de l'expédition fit observer que, n'étant pas Anglais, il n'avait pas qualité pour se mêler de cette affaire. Il fallut plusieurs jours pour déraciner de l'esprit du roi l'idée fausse qu'il avait conçue de notre nationalité; encore ne suis-je pas bien assuré que nous ayons réussi. Cet incident, qui s'est reproduit plusieurs fois durant notre voyage, suffirait à lui seul pour en prouver la nécessité. Puisque nous sommes résolûment établis en Indo-Chine, il importe à notre honneur que les populations de l'intérieur apprennent à connaître notre nom comme celles du littoral, déjà instruites à le respecter, et que l'Angleterre ne soit plus considérée par ces peuples ignorans comme la seule puissance occidentale. A Ubône, ce titre d'Anglais, qu'on s'obstinait à nous infliger, nous valait une considération plus grande; mais plus loin cette regrettable confusion a failli deux fois surtout amener des conséquences fatales.

Il devenait indispensable de nous défaire des élémens européens qui composaient notre escorte; les Français, qui nous avaient déjà créé des embarras à Bassac, pouvaient, dans certaines circonstances faciles à prévoir, faire surgir par leur mauvaise conduite des complications plus sérieuses. M. de Lagrée se résolut à renvoyer ces hommes à Pnom-Penh; il voulait en même temps faire un dernier effort pour se procurer les lettres de Pékin, si longtemps et si vainement attendues. Dans l'ignorance absolue où nous étions de ce qui s'était passé au Cambodge depuis notre départ, il n'était pas prudent d'y arriver par le fleuve, la route ordinaire, et le chef de l'expédition chargea M. Garnier d'atteindre Pnom-Penh par l'intérieur des terres en contournant les provinces du protectorat. Ce voyage, aussi périlleux que pénible, allait avoir en outre l'avantage de mettre en lumière l'existence à peine soupçonnée d'un grand

pays demeuré absolument cambodgien, malgré la domination étrangère. Dans les provinces de Suren, Coucan, Sanka et Tchonkan, — cette dernière limitrophe d'Angcor, — la population conserve la langue de l'ancien royaume dont nous protégeons les débris. Ce territoire sépare des autres possessions siamoises les provinces situées sur le Mékong jusqu'à la hauteur du 15e degré de latitude nord environ; il a conservé une sorte d'autonomie, car le roi de Siam, ménageant les patriotiques susceptibilités des habitans, ne leur donne que des gouverneurs de leur race.

La nature semble donc avoir pris soin de délimiter elle-même le champ que nous aurons à défricher dans la partie inférieure de la vallée du Mékong. Des deux côtés du grand fleuve, le Sé-mun ou rivière d'Ubône et le Sé-don bornent la zone dans l'intérieur de laquelle notre influence est appelée à prévaloir. Sur la rive droite, les anciennes provinces cambodgiennes que je viens de nommer paraissent être d'une fertilité remarquable. La production de ces provinces, surexcitée par des débouchés nouveaux, par l'ouverture de routes que la constitution géologique du pays rendrait faciles à faire, viendrait augmenter le commerce d'exportation de Saïgon. Sur la rive gauche, en-deçà du Sé-don, la contrée est moins favorisée, comme nous l'avons constaté pendant notre excursion à Attopée; mais derrière la lisière occupée par les Laotiens, derrière l'étroit territoire où vivent éparses dans leurs forêts quelques tribus sauvages, se trouvent les Annamites, auxquels on ne peut s'empêcher de songer en voyant un sol naturellement fertile à peine habité et à peine cultivé par une population indolente, que le mandarinisme dévore. La race intelligente dont nous avons tiré déjà un merveilleux parti dans les six provinces de la Basse-Cochinchine franchira peut-être un jour les montagnes qui la séparent du Laos, et transformera cette contrée par ses œuvres comme par la salutaire influence de son exemple.

L.-M. DE CARNÉ.

Mme DE ROCHEFORT

SA FAMILLE ET SES AMIS

II.

LE MARQUIS DE MIRABEAU ET LE DUC DE NIVERNOIS.

Nous avons esquissé la vie et les relations de Mme de Rochefort depuis sa première jeunesse jusqu'au moment où commence la correspondance inédite que nous avons sous les yeux (1). Dans cette correspondance apparaissent des personnages nouveaux, dont le plus original assurément est celui qui nous l'a conservée : c'est le marquis de Mirabeau, le père du fameux orateur. Il ne connut Mme de Rochefort qu'en 1754, après la période brillante des réceptions et des représentations de l'hôtel Brancas. Ce fut le duc de Nivernois, avec lequel il était lié dès leur première jeunesse à tous deux, qui l'introduisit dans le salon de son amie. Le charme extrême de cette personne d'un esprit si animé, si naturel et si fin, d'un caractère si loyal, si affectueux, si doux, si résigné dans les souffrances (2), agit d'autant plus puissamment sur l'auteur de l'*Ami des Hommes* qu'il était lui-même fort peu endurant de sa nature et de plus marié à une femme très propre à lui faire sentir le prix et la difficulté de la patience. Ses amis, suivant lui, l'appelaient Mme Xantippe. Aussi est-il intarissable dans son admiration pour la

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) Elle était alors presque toujours malade; cet état se prolongea neuf ou dix ans. Elle l'explique d'une manière assez délicate et assez élégante pour que nous lui empruntions ses expressions. « Je suis, écrit-elle en 1762, à quarante-six ans, un peu impatiente d'avoir tant de peine à parvenir à la perfection de mon âge. »

sérénité de Mme de Rochefort. « Au milieu de votre vivacité, lui écrit-il, je ne connais personne si patiente que vous... Vous m'avez, je vous jure, plus que toute autre persuadé de la vérité de mon grand principe moral, qui est que, pour travailler à son propre bonheur ici-bas, il faut sans cesse cultiver la sensibilité et déraciner l'amour-propre. Alors ce n'est point notre propre mal qui nous occupe, c'est le bien d'autrui. » Nous ne voulons pas rechercher ici jusqu'à quel point le marquis de Mirabeau a pratiqué pour lui-même et dans ses rapports avec les siens ce grand principe moral dont l'énonciation dans sa bouche fera peut-être sourire plus d'un lecteur, habitué à ne voir en lui que le tyran de sa famille. C'est dans un autre travail que nous nous proposons de réviser, pièces en main, ce difficile procès entre le marquis, sa femme et son fils aîné, procès que la renommée de l'éloquent tribun de la constituante a fait trop complétement perdre à son père.

Rien de plus compliqué d'ailleurs que l'organisation morale et intellectuelle du marquis de Mirabeau; les élémens les plus contraires s'y combinent : un égoïsme très accentué se concilie en lui avec un besoin d'affections, limité, il est vrai, à un très petit nombre de personnes, mais très vif, et avec une préoccupation des intérêts généraux et de l'avenir de l'humanité poussée jusqu'à la monomanie. Doué d'une aptitude de diplomate à flatter, même à outrance, ceux qui peuvent servir ou nuire, il se compromet sans cesse par des boutades à la manière d'Alceste ou des inconvenances de campagnard maladroit. A la fierté hautaine et à quelques-uns des préjugés d'un baron féodal, il associe le plus sincèrement du monde les idées ou les rêves d'un philanthrope démocrate à moitié socialiste. Le goût qu'il inspire à Mme de Rochefort tient sans doute en partie à l'agrément qu'il lui procure d'un contraste marqué avec le plus cher de ses amis, c'est-à-dire avec le duc de Nivernois. Autant celui-ci est élégant et posé de ton, de langage et de manières, aimable et gracieux avec dignité, attentif à ne blesser personne, sa chant sans effort apparent plaire à tout le monde, tel en un mot que le peint lord Chesterfield quand il le recommande à son fils comme le modèle accompli de l'homme de bonne compagnie, autant le marquis de Mirabeau est inégal et imprévu, tour à tour impétueux ou glacial dans son langage et ses attitudes, disant et écrivant tout ce qui lui passe par la tête, se reconnaissant lui-même le plus grand gesticulateur qui fût jamais. « Depuis les fameux géans de don Quichotte, je n'ai guère, dit-il, trouvé d'émules en ce genre d'expression. » Avec cela, assez bonhomme pour ne point s'offenser si l'on se moque de sa faconde, inépuisable quand il est en veine, et de ses idées, souvent plus bizarres que lucides. C'est ainsi qu'il rappelle naïvement à Mme de Rochefort ce mot d'un

jeune homme qui ne laissa pas, écrit-il, de l'étonner : « M. de Mirabeau dit sans doute de belles choses; mais quant à moi, il *m'écervelle*. » C'est donc d'abord par l'excentricité de son esprit et de son caractère que le marquis de Mirabeau a intéressé Mme de Rochefort; mais, à mesure qu'elle l'a mieux connu, qu'elle a pu apprécier ce qu'il y avait de bon en lui, qu'elle est entrée dans la confidence de ses tribulations domestiques, de ses continuels embarras d'argent, qui ne provenaient pas tous de son fait, de ce qu'elle appelle « les épines qui composent le fagot de sa vie, » elle a conçu pour lui un attachement d'autant plus sincère qu'il s'y mêle une nuance de compassion.

I.

Leur correspondance présente exactement cette gradation que nous venons d'indiquer. Elle est un commerce d'idées avant de devenir un échange de sentimens très affectueux et de détails personnels. Elle débute même d'une façon assez sévère, car il s'agit d'abord entre les deux correspondans non-seulement de politique et de morale, mais même de métaphysique. Le marquis de Mirabeau, qui croit faire un grand compliment à la comtesse de Rochefort, lui écrit dans un langage toujours un peu singulier : « J'ai souvent dit que je n'avais vu que vous de femme qui enjambât sur mes idées avec tant de célérité et marquant le point si haut que j'étais aussi étonné de l'étendue de l'idée que de la netteté de l'expression. » Mme de Rochefort ne se contente pas d'enjamber avec célérité sur les idées du marquis, elle sait les éclaircir et les rectifier. Le marquis avouant lui-même qu'il est un embrouillé métaphysicien, on trouvera naturel que nous passions rapidement sur sa métaphysique et que nous nous arrêtions à celle de Mme de Rochefort, qui est plus agréable et plus précise. Voici la lettre qui va fournir au marquis un prétexte pour entraîner son amie sur le terrain des abstractions. C'est un simple billet, qui est évidemment la continuation d'un entretien sur la politique. La date peut nous aider à en comprendre le sens, il est du 15 mars 1757. L'état des affaires publiques est alors déplorable, nous sommes engagés dans cette guerre de sept ans qui doit finir par l'humiliant traité de 1763; le duc de Nivernois, envoyé trop tard comme ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Prusse, n'a pu l'empêcher de se joindre à l'Angleterre. Les deux hommes les plus capables du ministère, MM. d'Argenson et de Machault, viennent d'être expulsés par Mme de Pompadour et remplacés par deux nullités; nous n'avons à opposer à l'ennemi que des généraux de ruelle, comme Richelieu et Soubise. Le parlement est exilé, nos finances sont dans le plus grand dés-

ordre. En un mot, nous avons entrepris, comme disait l'abbé, bientôt cardinal de Bernis, de faire la guerre sur terre et sur mer sans argent, sans généraux et sans vaisseaux. Il est probable que le marquis de Mirabeau sera parti de cette situation pour se livrer dans le salon de Mme de Rochefort à quelques-unes des boutades pessimistes qui lui étaient familières; il aura proposé devant M. de Nivernois de rompre en visière au genre humain et de se retirer en bonne compagnie dans une solitude.

« Le 15 mars 1757.

« Oui, certainement j'aurais le courage, lui écrit Mme de Rochefort, si j'en avais les moyens, de réaliser votre château en Espagne; mais je l'entreprendrais peut-être à ma confusion, car je ne sais si les gens de qui cette manière de vivre favoriserait le plus le goût auraient la force de renoncer aux habitudes qui les ennuient, et surtout de braver l'allure générale. On ne sait pas ce que c'est dans ce pays-ci que d'être heureux à sa manière. Que de réflexions philosophiques nous pourrions faire sur ce beau texte! Vous avez bien raison de rendre grâces à Dieu de n'être pas ministre. Les remarques que vous avez faites hier ne m'ont point échappé, je vous assure. Elles sont bien propres à guérir de la maladie qui s'appelle ambition, dont vous prétendez jadis avoir été attaqué. Aujourd'hui je la trouve aussi honteuse que dangereuse. »

Le marquis de Mirabeau, qui aima toujours à barbouiller du papier, s'empare d'une phrase de cette lettre pour en faire le texte d'une longue dissertation dont nous donnons seulement le début.

« On ne sait, dites-vous, madame, dans ce pays-ci, ce que c'est que d'être heureux à sa manière. Belle et forte pensée, et synonyme, selon moi, à celle de dire qu'il y a peu de caractères. Celui à qui il manque une volonté décidée s'en fait une de pièces rapportées. Notre terre est un *medium* de tous les climats qu'on appelle température, de tous les sols qu'on nomme fertilité, de toutes les mœurs qu'on dit politesse, de tous les goûts qu'on qualifie flexibilité, et conséquemment de tous les néans qui constituent notre légèreté. C'est peut-être de là que vient ce penchant qui fait que tout le monde est soldat dans notre nation : il est si commode d'obéir quand on ne sait que vouloir. Il ne faut pas s'y tromper, je n'entends pas par volonté celle des passions, dont les âmes faibles sont plus susceptibles que les autres, mais celle du caractère, qui a une assiette fixe et permanente. Prenez-y garde, madame, ce ne sont chez nous que les plus petits hommes, et souvent les plus méprisables, qui possèdent cet attribut, qui sait à la longue se faire sa place à travers les talens et les vertus, et souvent à leur préjudice. On doit à Duclos cette distinction fine de l'esprit et du caractère; elle est vraie et frappante, tout le monde l'a adoptée, et mille gens se cherchent un carac-

tère qu'ils ne se trouveront point. C'est un attribut qui tient le milieu entre nos facultés sensitives et nos propriétés animales. Il en impose presque toujours aux premières en faveur des dernières. Je le crois peu compatible avec le bon cœur, et je crois que les anges seuls peuvent allier la vertu avec un caractère entièrement décidé. »

Le marquis, on le voit, est disposé à parler du caractère en homme qui n'a pas su utiliser le sien. Il est incontestable, comme il le dit, que ce sont souvent les plus petits hommes et les plus méprisables qui, à force de souplesse ou de ténacité impudente, l'emportent sur les talens et les vertus; mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse avoir un caractère qu'à la condition d'être un égoïste à idée fixe, résolu d'atteindre à tout prix et par tous les moyens ce qui fait l'objet de son désir. C'est précisément l'ambition rentrée et déçue du marquis qui le porte à restreindre au sens le plus fâcheux et le plus étroit la signification du mot : « caractère, » et c'est Mme de Rochefort, plus désintéressée dans la question, qui va fort justement rendre à cette expression toute son étendue.

« Vous définissez très bien le caractère, répond-elle, c'est une qualité, ce n'est point une vertu; mais je n'entends pas bien pourquoi vous croyez le caractère peu compatible avec un bon cœur, car l'idée que je me forme du caractère est la persistance dans son sentiment sans aucune opiniâtreté réfléchie, ce qui me paraît bien plus appartenir à une âme sensible qu'à une âme froide. Les dernières ne font que des gens systématiques, ce qui me paraît un caractère fâcheux : ce sont des têtes dures et non pas des âmes fermes. Enfin tout caractère donné par la nature me paraît fondé sur le sentiment. Approfondissez mon idée, vous trouverez mille bonnes raisons à m'en rendre, ce qui me sera fort commode et fort agréable, car je me trouverai, ainsi que l'autre jour dans la conversation, le mérite d'avoir tout dit, tout pensé, tout prévu. Adieu, mon maître, ma paresse doit à votre esprit une reconnaissance passée, présente et future... »

Un métaphysicien galant se serait empressé de changer d'avis; mais le marquis de Mirabeau est un métaphysicien entêté. Il commence cependant par définir le caractère mieux encore que la première fois, en disant que « c'est une certaine décision de la volonté, une disposition fixe et constante qui ne part ni de l'âme, ni du cœur, ni de l'esprit, mais qui les assujettit tous. » Seulement il tire de sa définition toute sorte de conséquences forcées et arbitraires pour prouver que le caractère n'est compatible ni avec l'originalité ni avec la bonté. Comme dans un passage de sa réponse Mme de Rochefort lui avait décoché un argument *ad hominem* en lui disant : « votre originalité bien reconnue n'est-elle pas la preuve

que vous avez un caractère? » il se voit réduit d'après sa théorie à opter entre la qualité d'homme sensible et original, à laquelle il tient beaucoup, ou le titre d'homme sans caractère, et il n'hésite pas.

« ... Quoique ce ne soit assurément point par amour-propre que je combats le caractère, je dois, madame, à vos bontés pour moi l'aveu que je suis l'homme du monde qui en a le moins. Sachez que le dernier qui parle a toujours raison avec moi, qu'on me dit sans cesse, chez moi, que je suis trop sot aussi, que les valets disent : « oh! monsieur est si bon! » ma femme enfin : « c'est un bonhomme et rien de plus. » Voilà ma confession. Je suis à cet égard sans contredit dans le cas de M. *trop peu;* mais je vous prie de me dire comment vous imaginez qu'une volonté absolue et bien décidée subsiste avec toutes les sensibilités d'un bon cœur, se concilie avec tous les devoirs qu'il nous rappelle, avec toutes les contrariétés qu'il nous fait éprouver. On va d'affection au plus sensible, de fait au plus pressé, de facilité au plus présent, d'idée au plus distant, on se met en quatre, et que devient le caractère au milieu de tout cela? Une pauvre petite singularité bien marquée, bien contredite, bien célébrée, et que de dépit on jette plus de la moitié du temps par-dessus les moulins. »

Quoique Mme de Mirabeau ne connût pas encore par expérience à cette époque le penchant de son mari à résoudre les difficultés conjugales au moyen des lettres de cachet, nous doutons qu'elle eût acquiescé aux paroles que celui-ci lui attribue. Ce qui est certain, c'est que Mme de Rochefort, qui ne le croit pas méchant, mais qui sait qu'il ronge son frein, ne se tient pas pour battue, et lui riposte par une lettre que nous croyons devoir citer tout entière, parce que cette métaphysique de belle dame nous paraît très joliment tournée. Si M. Cousin vivait encore, lui qui dédaignait un peu trop les femmes du XVIIIe siècle, peut-être reconnaîtrait-il en Mme de Rochefort une personne aussi digne de ses hommages que si elle était contemporaine de Descartes.

« 21 mars 1757.

« Je maintiens, moi, que vous avez un caractère, et j'en tire ma preuve de ce que vous me dites pour me prouver que vous n'en avez point. Vous ne sentiriez pas les contraintes et les contrariétés, si vous étiez facile. Vous vous y soumettez parce que vous êtes bon, et votre soumission vous fait croire que vous êtes souple, tandis qu'elle m'apprend seulement que vous n'êtes pas heureux. Votre définition du caractère est bonne, et très bonne, et si bonne que vous ne l'auriez pas trouvée, si vous n'en aviez en vous le modèle. Vous dites après qu'il n'est point inventif. Ce n'est pas son affaire; le caractère n'est pas le génie. Vous en

concluez qu'il est imitateur, et il ne saurait l'être, puisqu'il est notre manière d'être particulière. Vous en donnez pour raison qu'il est décidé par des sensations ou des préjugés, et je ne conçois pas bien ce que vous entendez par là. Il ne vient de rien, il domine sur tout, c'est-à-dire sur nos sentimens et nos pensées. Il est le directeur de notre âme, ou plutôt il en est le tyran, car c'est en lui que consiste sa force : ainsi c'est lui qui donne de la permanence à nos sentimens et de la ténacité à nos idées. Quand il est poussé à l'extrême, il fait des hommes inflexibles; quand il manque totalement, toutes les autres qualités de l'âme deviennent inutiles. Voilà pourquoi la faiblesse est ce qui rend le plus méprisable. On peut jusqu'à un certain point modifier, discipliner le caractère; mais il ne peut être inspiré. Cet instinct ou ce ressort de l'âme dépend de notre organisation; mais je persiste à dire qu'il ne se trouve que dans les âmes sensibles, car plus le sentiment sera fort et profond, plus il sera durable, et par conséquent plus il donnera à notre volonté cette décision fixe et constante que vous convenez vous-même qui constitue le caractère. Vous me direz peut-être que la réflexion seule peut donner beaucoup de suite à notre volonté; je crois, moi, qu'elle nous fera voir seulement qu'il serait bon d'en avoir; mais je doute fort qu'elle en donne une inébranlable. Il y aurait bien des choses à dire sur tout cela, je le sens et je l'entrevois; mais le caractère de paresse qui domine en moi m'entraîne, et me décide à finir ma lettre. »

En écrivant une aussi jolie lettre, Mme de Rochefort pouvait espérer sans présomption que l'adversaire allait se rendre et que le débat était clos. Il n'en est rien, elle est tombée de Charybde en Scylla; à peine a-t-elle résolu un problème que le terrible marquis lui en soumet un autre. Non-seulement il ne renonce pas à lui démontrer par toute sorte d'exemples, par Richelieu, le roi de Prusse, Sixte-Quint, Wallenstein, Barberousse, que tout homme qui a du caractère n'a point de sensibilité; mais il ajoute : « Vous prétendez que j'ai un caractère, je vous le passe. C'est un don que vous me faites, il ne s'agit que de remercier; mais avant il faut que vous me disiez quel est ce caractère, et si ce n'est pas un sot caractère. »

Le marquis en parle à son aise, Mme de Rochefort trouve avec raison que la tâche n'est pas facile. Toutefois, comme il est convenu que le marquis est son maître et qu'il doit lui apprendre à penser, elle cherche à éluder la difficulté par ce billet gracieux et essentiellement féminin.

« Il faudra bien que vous vous contentiez de ma présence pour aujourd'hui, car véritablement je n'ai pas le temps de vous écrire. Et savez-vous qu'il en faudrait beaucoup pour répondre à votre lettre, sans compter que je n'en suis pas capable? Vous tournez et retournez les questions, vous creusez les idées, et moi, qui ne pense que par instinct,

ce que je ne saisis pas d'abord, je ne le trouve jamais. Si j'ai un caractère et si vous le connaissez, vous voyez que ce que je vous dis là est très vrai; mais je vous soupçonne d'être peu avancé sur la connaissance que vous avez de moi, puisque vous en êtes à me demander mon opinion sur vous. Je ne vous la dirai pas, pour exercer votre pénétration, ou pour punir votre ingratitude. »

Le marquis ne se paie pas de cette défaite. « Comme de ma nature je suis très pointilleux, lui écrit-il, moitié en riant, moitié sérieusement, je vous avertis, madame, que l'accès décidé de paresse qui vous a pris sur cette proposition est très désobligeant pour moi. » L'aimable écolière cherche encore à détourner cette idée fixe de son maître, laquelle prouve au moins que, contre son avis, il a un caractère, elle proteste qu'elle est malade. Le marquis insistant toujours, elle s'exécute enfin, et voici le portrait qu'elle lui présente à lui-même. Ceux qui ne prennent pas « l'ami des hommes » au sérieux seront d'avis que le portrait est fantastique; il n'est qu'incomplet. Mme de Rochefort ne dit pas tout ce qu'elle pense sur le marquis de Mirabeau; mais les nuances qu'elle discerne dans son caractère y sont bien réellement, quoique mêlées à plusieurs autres très différentes.

« 26 mars 1757.

« Vous me demandez d'assigner positivement le genre de caractère que je vous reconnais. Il me semble que c'est le caractère de chevalerie qui domine en vous. Du temps des Bayard, vous auriez redressé les torts l'épée à la main, et dans le siècle de la philosophie le même penchant vous a fait prendre la plume. Je n'ai point encore lu votre livre (1); mais je suis persuadée que vous y protégez la veuve et l'orphelin, et que vous y combattez tous les ennemis de votre patrie, c'est-à-dire tous les abus, tous les préjugés. Vous vivez dans votre hôtel à Paris comme au bon vieux temps on vivait dans son château. Vous y exercez l'hospitalité, vous vous y occupez de vos affaires domestiques, et vous ne faites de sorties que pour rendre des services et non pas des devoirs frivoles. Enfin, mon cher maître, vous êtes gothique et le serez toujours. Voilà mon opinion sur vous. Quant à la question que vous voulez toujours creuser, qui est de savoir d'où vient le caractère, elle est trop profonde pour moi, je l'abandonne. Tout ce que je puis faire, c'est de le distinguer quand il est tout venu, et de ne pas le confondre avec tel ou tel autre. Je ne suis pas absolument impropre à cela, soit instinct, soit discernement, mais je ne m'en demande pas davantage. »

Le marquis est trop sincère pour ne pas reconnaître que cette

(1) *L'Ami des hommes,* qui venait de paraître.

esquisse ne le représente que bien incomplétement. Il rit du bout des lèvres de ce trait pourtant bien exact : « vous êtes gothique, » et, puisque Mme de Rochefort n'a pas encore lu *l'Ami des hommes*, il le lui envoie avec toute sorte de plaisanteries sur ce qu'elle l'a nommé tour à tour son maître et son *divertisseur*. « Mon livre, ajoute-t-il, ne vous divertira pas; mais soyez certaine qu'il ne vous ennuiera jamais autant qu'il m'a ennuyé à relire en feuilles. » Nous ne voudrions pas jurer que Mme de Rochefort a étudié à fond ce traité d'économie politique et sociale si bien qualifié par l'auteur lui-même d'ouvrage bizarre et scabreux. Cependant nous ne voudrions pas non plus affirmer le contraire, car elle n'était pas femme à reculer devant une lecture difficile. Dans tous les cas, sa réponse peut servir de modèle aux femmes qui veulent apprendre à remercier un écrivain avec précipitation pour se ménager la faculté de ne pas dépasser la préface de son livre.

« On m'a apporté votre paquet comme je m'habillais; j'ai lu ensuite l'*avertissement*, qui m'a fait un vrai plaisir : je l'ai trouvé original et piquant comme vous. Je viens de dîner en poste pour me mettre à la lecture, et de peur de me laisser aller à l'amusement au préjudice de la reconnaissance, je me hâte de vous remercier. Au reste, vous avez bien raison de vous rengorger d'avoir découvert si finement que vous étiez mon *divertisseur*, non pas précisément parce que c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire que de me divertir, mais parce qu'il faut être tout ce qu'il y a de mieux pour parvenir à cet avantage. Souvenez-vous des vers de Fontenelle, que je trouve à m'appliquer très souvent :

Je ne suis pas des plus aimables,
Mais je suis des plus délicats.

Je vous dois la justice que vous avez fort bien démêlé mes sentimens; mais vous n'en tirez pas une conséquence juste, puisque vous en concluez que vous voilà dégradé de la qualité de mon maître; je vous jure que vous ne l'auriez jamais eue, si vous ne m'aviez pas toujours divertie, et par cette raison vous la conserverez éternellement. Je vous dis cependant un grand adieu aujourd'hui; puisque vous m'avez fourni de quoi lire sans me donner la peine d'écrire, il y a bien à parier que vous ne verrez pas d'ici à longtemps de mon griffonnage. »

II.

Cette correspondance, qui débute par une sorte de gymnastique intellectuelle que le marquis de Mirabeau impose à Mme de Rochefort et dans laquelle il n'a pas l'avantage, est bientôt suivie de communications plus simples et plus familières où se retrouve tou-

jours l'esprit d'une femme aussi aimable que bonne. Ce sont des invitations à dîner où l'on offre au marquis « un poulet et un rossignol, » c'est-à-dire Mlle Fel, la cantatrice qui avait inspiré à Grimm une passion malheureuse dont Rousseau se moque dans ses *Confessions;* puis viennent des réflexions sur les affaires du temps, les querelles du clergé et du parlement, les intrigues de cour et l'embarras de nos finances, qui se traduit en terribles coups de ciseaux donnés par M. Silhouette dans toutes les pensions. Mme de Rochefort, atteinte comme les autres, se console en disant : « J'ai découvert une poule éternelle que je pourrai toujours manger avec mes amis. »

Parmi ces billets relatifs aux événemens du jour, il en est qui indiquent chez elle une émotion vive et sincère. A l'occasion de la disgrâce qui vient de frapper le cardinal de Bernis, elle s'écrie : « Ah! messieurs, le vilain pays que nous habitons! Allons-nous-en aux Indes, je vous en prie. » Bernis, coupable d'avoir voulu mettre fin à une guerre désastreuse où s'obstine Mme de Pompadour pour se montrer reconnaissante des billets flatteurs que lui adresse l'impératrice Marie-Thérèse, a offert sa démission, le roi l'a refusée; mais c'est pour donner à Mme de Pompadour le plaisir de chasser durement et avec une lettre d'exil son ancien favori, remplacé par le duc de Choiseul. Mme de Rochefort était très liée avec le cardinal, qui avait commencé, comme Duclos, par mettre à profit le patronage des Brancas. C'est peu de temps après cette disgrâce que la comtesse, qui demeurait rue Saint-Dominique, s'installa en février 1759 au palais du Luxembourg, dans l'appartement qui lui avait été accordé par le roi en considération des services rendus par son père et de la modicité de sa fortune.

Nous voyons par les lettres du marquis que ce palais était alors un véritable caravansérail; il nous parle de vingt-trois *Luxembourgeois* ou *Luxembourgiens*, qui se partageaient ce domicile princier, dans lequel il faut comprendre sans doute le grand et le petit Luxembourg. Il paraît aussi que les titulaires de ces logemens avaient ou plutôt prenaient le droit, quand ils ne les habitaient pas, de les louer à leur profit. C'est ainsi que le marquis de Mirabeau lui-même vint plus tard, pendant quelques années, se loger aussi au Luxembourg avec sa famille, à côté de Mme de Rochefort, dans un appartement que lui cédait, moyennant finance, Mme de Saint-Herem. Duclos nous apprend, dans ses mémoires sur le règne de Louis XV, qu'il avait également au Luxembourg un logement qu'il n'habitait pas, et qui servit en 1755 aux conférences secrètes de l'abbé de Bernis et de l'ambassadeur d'Autriche, Staremberg. Il paraît d'un autre côté que le don fait à Mme de Rochefort ne laissait pas d'être onéreux, car lorsqu'il fut question en 1776 d'établir au Luxembourg le comte de

Provence, depuis Louis XVIII, en expulsant probablement tous les titulaires de logemens gratuits, Mme de Rochefort adresse au roi un mémoire rédigé et écrit par le duc de Nivernois dans lequel il est dit « que, pour entrer en jouissance de l'appartement qui lui avait été concédé en 1758, elle a dû payer à M. de Turpin, qui l'occupait, une somme de 20,000 livres, et se charger de plus d'une rente viagère de 2,400 livres à M. de Croix, qui l'avait cédé lui-même à M. de Turpin à cette condition, qu'elle paie depuis dix-huit ans cette pension à M. de Croix, et que par conséquent son appartement, sans parler des dépenses d'intérieur qu'elle y a faites, représente pour elle, en 1776, une somme d'environ 80,000 livres. » Au bas de ce mémoire, le comte de Provence a écrit de sa belle plume les lignes suivantes : « Dans le cas où j'aurai le Luxembourg, je le laisserai à Mme de Rochefort. Signé : Louis-Stanislas-Xavier. » Les princes n'ayant pas toujours le temps d'écrire avec une précision suffisante, ceci veut dire que le frère du roi s'engage à laisser à Mme de Rochefort la jouissance de l'appartement qu'elle occupe. Cet appartement était d'ailleurs fort agréable et accompagné d'un jardin réservé. « Je suis revenue pour quelques jours, écrit Mme de Rochefort en septembre 1759, dans mon petit ermitage, qui est fort gai. Mon jardin n'est pas si parfumé que ce printemps; mais il est plus riche, grâce aux reines-marguerites, qui font un émail admirable, ce qui me console des jacinthes : d'où j'ai tiré une réflexion très morale, c'est que, puisqu'il y a des fleurs dans l'arrière-saison, il ne faut pas tant regretter la jeunesse, qui est notre printemps. » C'est surtout à partir de la fin de 1760 et à l'occasion d'un grand événement de la vie du marquis de Mirabeau, que les lettres de Mme de Rochefort prennent un caractère de plus en plus affectueux.

On sait que l'auteur de *l'Ami des hommes*, encouragé par le succès de son premier ouvrage, entreprit, dans sa *Théorie de l'impôt*, de démolir tout le système financier alors existant, et en particulier l'organisation de la ferme-générale. Le ministre des finances et les fermiers-généraux n'eurent pas grand'peine à convaincre Louis XV que ce livre, très hardi, publié au milieu des embarras d'une guerre ruineuse, était d'un factieux et méritait un châtiment. Le marquis fut arrêté le 19 décembre 1760, avec beaucoup de politesse d'ailleurs, et conduit à Vincennes. Il y fut emprisonné, non pas dans le sombre donjon où il devait plus tard tenir lui-même son fils pendant trois ans et demi, mais dans le château, où il fut entouré de tous les égards dus à son rang. Au bout de cinq jours, le roi se laissa fléchir par les instances des amis du prisonnier, notamment du docteur Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, que l'auteur de la *Théorie de l'impôt* appelait son maître, et du duc

de Nivernois, dont la prudence avait vainement cherché à tempérer le style audacieux du marquis. Il fut relâché de sa prison, mais avec ordre de partir immédiatement pour sa terre du Bignon et d'y rester en exil. C'est au moment où il vient de partir que la comtesse de Rochefort lui écrit la lettre suivante.

« 27 décembre 1760.

« Je me suis fait une très grande violence, mon très cher ami, pour me soumettre aux ordres de M. de Nivernois, qui m'a interdit la satisfaction de vous embrasser avant votre départ pour le Bignon; mais il m'a dit que c'était un sacrifice que je vous devais, ainsi je n'ai pas osé répliquer. J'espère que vous me donnerez souvent de vos nouvelles, et vous les demande très détaillées. D'abord je veux savoir à fond si vous êtes content de votre santé, ensuite quel est le plan de votre vie pour ne vous point ennuyer dans une saison si triste à la campagne, et dans une campagne que je sais qui est fort triste, et où vous aurez bien peu de ressources avec vous. Tout cela m'occupe infiniment, car vous savez que je n'ai pas trop mauvais cœur, et je me flatte que vous savez bien comme il est pour vous. Je n'ai pas eu l'honneur de voir Mme de Mirabeau, quoique j'aie été la chercher pendant votre prison. Si je pouvais lui être bonne à quelque chose pendant votre absence, je m'estimerais fort heureuse, et je suis bien sûre que ce serait un moyen de vous plaire. Enfin, mon cher ami, faites de moi tout l'usage qui vous conviendra, vous me devez cette marque d'amitié. Je vous avouerai que je me suis saisie du présent que vous avez fait à M. de Nivernois. C'est le livre de Marc-Aurèle que vous lui avez donné, j'en ai été enchantée, il est si bien imprimé que j'espère pouvoir le lire, et c'est heureusement un livre qu'on peut toujours lire. Adieu, mon cher ami, je suis bien fâchée de ne pouvoir pas encore écrire moi-même. Il est vrai que vous en aurez plus de facilité à lire ma lettre; mais cependant cela ne vous satisfait pas autant. »

Nous n'avons cité jusqu'ici du marquis de Mirabeau que des fragmens de lettres. Dans cette correspondance, il est en général trop occupé d'amuser Mme de Rochefort par des bizarreries plus ou moins systématiques pour se montrer aussi naturellement original et éloquent qu'il l'est dans d'autres lettres où il écrit sous l'influence de quelque sentiment passionné d'enthousiasme, de haine ou de mépris. Il faut cependant expliquer le genre d'agrément qu'il peut offrir, même quand il se travaille un peu pour jouer son rôle de *divertisseur*.

Prenons la première épître qu'il écrit de son exil du Bignon. Il sait très bien que son aventure a fait beaucoup de bruit, que, si la cour le considère comme un séditieux, la France entière a les

yeux sur lui, et entoure son nom d'une grande popularité (1). Il est à ce moment si populaire que le plus prudent des conservateurs du temps, le président Hénault, adresse, non pas à lui-même, ce serait trop hardi, mais à Mme de Rochefort, un billet pour la prier de dire à l'exilé du Bignon le désir qu'il ressent de pouvoir lui marquer les sentimens qu'il a pour lui, et que « je partage, ajoute-t-il, avec tout bon citoyen. » Le marquis serait donc excusable en ce moment de se poser en grand citoyen martyr de la vérité; il s'en gardera bien, c'est la pose contraire qu'il va s'efforcer de prendre.

« Le Bignon, 28 décembre 1760.

« Madame la comtesse, la première chanson que j'aie apprise en ma vie disait :

Je voudrais qu'il fît nuit
Et que mon souper fût cuit,
Et que demain fût dimanche.

« Un très honnête cordonnier qui était mon voisin la répétait à mes oreilles, et je la retins comme une excellente recette de château en Espagne. Or je me trouve précisément à l'heure qu'il est dans le cas de n'avoir rien à désirer, si je suis aussi philosophe que mon voisin, et comme je le veux être, me voilà parfaitement heureux. J'ai appris beaucoup de choses nouvelles depuis quelque temps, quelques-unes de fort bonnes et de fort douces, d'autres aussi d'assez maigres; il n'y a que vous, madame, qui ne m'ayez rien appris du tout. J'étais comme sûr que, sitôt qu'il m'arriverait quelque accident, votre bon cœur descendrait tout à fait à moi, comme si j'en valais la peine; j'en étais sûr. Vous me direz qu'en ce cas il eût été plus honnête de vous en épargner la fatigue, cela peut être; mais je n'avais pas tout à fait cru la descente aussi raide qu'elle s'est trouvée, et je ne m'étais pas pourvu chez le même marchand de lunettes qui fournit les révérendes dames qui élèvent mes filles, et qui, à la première nouvelle de mon accident, se sont recueillies en disant: « Dieu soit loué! nous avons toujours craint que cela ne lui arrivât un jour. » Vous voyez que l'esprit de Dieu s'étend sur tout. Ce n'est pourtant pas celui du diable qui m'éclaire, car Notre-Seigneur a dit qu'on ne chassait point Belzébuth par Belzébuth. Quoi qu'il en soit, saint Michel en eut pour le coup dans l'aile; c'est dommage, car il n'y reviendra plus. Pourtant, madame la comtesse, il me survient frisson de crainte que vous ne trouviez que la matière et ma situation sont trop graves pour en raisonner comme je fais. Que voulez-vous, je n'ai jamais rien valu que par mon naturel; or, quand j'entreprendrais de me grimper sur les

(1) Dans une lettre à son frère, il nous apprend qu'un seul courrier lui a apporté au Bignon pour 27 francs de ports de lettres, et, tout en se plaignant de cette dépense, il est très visible qu'il n'en est pas fâché.

échasses de l'infortune, de la disgrâce, des précautions, de la conséquence enfin, j'y serais si gauche que je vous ferais rire, et c'est ce rire de pitié dont je ne vous mettrai jamais en dépense.

« Je serais fort fâché, comme homme de qualité et homme de bien, que le roi me crût un mauvais sujet; mais on m'a assuré de bon lieu et très croyable qu'après m'avoir fait donner sur les doigts pour m'apprendre à bien tenir ma plume il ne m'en voudrait pas plus de mal. Cela est très vraisemblable; ma conscience m'en est garant, et la bonté même qui a percé dans les détails de mon châtiment m'en répond aussi. Je dois pareillement être marri d'avoir fait scandale; mais quand j'étais enfant et que j'avais poché l'œil à mon camarade, quand j'avais dit: « je ne l'ai pas fait exprès, » je n'y pensais plus. Or je n'ai crevé l'œil à personne, c'est plutôt moi qui ai donné dans le pot au noir, et je me le pardonne de bon cœur. J'ai causé de l'inquiétude à ma mère; mais cela a fait connaître son jugement, sa fermeté et son bon esprit, et la vertu est toujours bonne à mettre en lumière. J'ai fait courir ma femme; mais je l'ai attendue de peur qu'elle ne s'essoufflât, et sa conduite à mon égard lui a fait honneur. J'ai mis en peine mes amis, et je l'ai peut-être fait pour les connaître. Je n'y ai pas été trompé comme celui qui fit courir le bruit de sa mort pour jouir de la profonde douleur de sa femme; en un mot, c'est moi qui ai passé sur le fer chaud, et c'est vous qui sortirez glorieuse de l'épreuve. S'il vous plaît, madame, de combiner tous ces points-là, vous verrez que je suis non un petit saint, mais un excellent philosophe. Baste! quand je me pendrais pour avoir fait une sottise, c'en serait deux, ou à peu près, et vous ne m'en trouveriez de guère plus conforme aux règles de la bienséance. Ainsi donc permettez-moi de vous peindre mon pauvre naturel, qui, comme vous savez maintenant, n'est guère susceptible d'enflure ni d'angoisse. Je dis plus, mettez-vous bien avant dans l'esprit qu'il est temps que je fasse éclore à vos yeux ma plus intime et ma plus dissimulée et opiniâtre prétention. C'est qu'en même temps que je renonce à avoir le *sens commun,* je prétends avoir beaucoup de vrai *bon sens,* et je le prouve; mais il me faut un peu plus de papier pour cela, et à vous un peu plus de patience qu'il ne nous en reste à l'un et à l'autre. Partant, je remets cette dissertation à une autre fois, d'autant que je fais ce courrier-ci tous mes honneurs, et, quoiqu'il y ait encore bien du temps d'ici à son départ, j'ai pareillement bien des lettres à écrire. Je finis donc en vous assurant que je ne pouvais guère vous aimer, honorer et respecter plus que je ne faisais, d'où s'ensuit que de la reconnaissance de plus est tout ce que vous gagnez à cette affaire, et en vérité je vous devais assez déjà pour un pauvre diable qui n'aura jamais occasion de vous rien rendre, pas même quand vous vous feriez loger chez le roi, car vous y êtes, ni dans un lieu obscur, car vous les aimez ainsi; d'où s'ensuit que je serai toujours votre redevable, titre qui fait et fera à jamais la joie de mon cœur, tant je suis endurci. »

Tandis que le marquis s'exerce à tirer de sa situation des effets comiques, Mme de Rochefort, toujours attentive à ce qui peut lui être agréable ou utile, témoigne son amitié d'une manière plus effective. L'exilé, en arrivant au Bignon, a trouvé non sans surprise dans son écurie, où ne figuraient que des chevaux d'attelage, un fort joli petit cheval de selle très doux destiné à ses promenades. Il croit d'abord que c'est le duc de Nivernois qui lui fait ce présent, et c'est à lui qu'il adresse ses remerciemens; mais il faut bien lui apprendre que c'est Mme de Rochefort qui s'est procuré ce cheval à son intention en donnant en échange au vieux marquis d'Ussé un beau cabaret de porcelaine. Il se confond alors en témoignages de reconnaissance, et l'excellente femme lui répond :

« 14 janvier 1761.

« Je suis ravie, mon cher ami, que la petite bête vous plaise et vous soit utile. C'est un véritable marché de l'âge d'or que j'ai fait pour mes deux amis. Le pauvre marquis d'Ussé vient d'être malade, et on l'a mis au lait, et vous, on vous a mis à la campagne pour toute nourriture. J'ai donc pensé qu'il vous fallait un cheval, et à d'Ussé un pot au lait. Il me semble que, si tout le monde s'entendait aussi bien, il serait aisé de s'arranger à peu de frais. Je vous recommande toujours l'exercice, et je vous interdis toute autre écriture que des lettres; je n'ai pas le courage de vous réprimer sur celle-là, parce que j'y suis trop intéressée. Mme de Pontchartrain (1) a été un peu incommodée, elle est mieux présentement. M. de Nivernois est toujours assez misérable, et il continue de petits remèdes pour se soulager d'un état vaporeux qui est fort insupportable, et qui va le peiner plus que jamais, parce qu'il lui est survenu de la besogne. Il jouit depuis le 1er janvier de la dignité de directeur de l'Académie, et les académiciens tombent comme la grêle. Le pauvre abbé Sallier est déjà mort, l'abbé de Saint-Cyr est à l'agonie, et l'abbé du Resnel menace ruine. Voilà ce qu'il aura pour son trimestre. Or il aimerait bien mieux n'avoir à faire que de la musique, et en effet cela vaudrait bien mieux pour ses nerfs. Voilà tout ce que je puis vous dire de plus intéressant, car, quand je vous parlerais de tous les bals et de toutes les fêtes, vous en seriez peu touché, et d'ailleurs je n'ai pas de talent pour ces sortes de relations. Adieu, mon très cher ami, vous savez ce que je suis pour vous. »

Après s'être occupée des promenades de son ami exilé, Mme de Rochefort s'occupe de ses lectures. Il vient de paraître un roman qui fait beaucoup de bruit, elle voudrait le lui faire lire; mais elle se croit tenue à des précautions oratoires.

(1) La belle-mère du duc de Nivernois.

« 7 février 1761.

« Comme l'écriture vous fait mal, mon cher ami, et que le travail est bien pire, il faudrait que vous fissiez des lectures qui vous intéressassent et vous amusassent. J'ai un roman à vous proposer. Que votre front sévère ne se ride pas, et que votre bouche ne fasse pas un sourire dédaigneux. Ce roman est de Rousseau, et il a le mérite des romans anglais, qui ont toujours un but moral; il en a aussi la forme, et il a une chaleur et une énergie dignes de vous. De plus, il y a dans les détails différens sujets de traités; il y a entre autres une lettre sur l'économie domestique qui ferait seule la fortune du livre auprès de vous. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire pour achever de vous tenter, c'est que je vous le donnerai, si vous me mandez que vous le voulez. Vous voyez, mon cher ami, que, si vous m'avez occupée dans les grands événemens, je ne suis pas pour cela distraite des petits détails de votre vie. Comme je trouve que ce sont les détails de la vie qui font vivre, mon attention s'y porte également pour mes amis comme pour moi-même. On se porte passablement bien à l'hôtel de Nivernois et à l'hôtel de Pontchartrain. J'espère que je pourrai vous en dire bientôt autant de moi. »

On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce que le marquis de Mirabeau pense de *la Nouvelle Héloïse* et de Rousseau, qu'il ne connaît point encore personnellement, mais avec lequel il aura plus tard une sorte de liaison passagère.

« Le Bignon, 13 février 1761.

« Où avez-vous pris, s'il vous plaît, mon front sévère ou mon sourire dédaigneux, madame la comtesse? J'aime les romans par goût, et je les lis tous jusqu'à la lie, quand par malheur ils me tombent sous la main. La vie est un songe, j'aime l'histoire, qui n'est autre chose que le roman de ce songe, et, histoire pour histoire, le songe fait à plaisir me paraît plus arrondi que l'autre... Depuis que, étant bien jeune, la lecture de l'*Odyssée* me fit donner un âne de onze écus à une pauvre femme qui me dit que cela ferait son bien-être, je sentis que la lecture d'un bon livre pouvait nous rendre bien meilleurs. Je mis dès lors à la tête d'iceux dans mon opinion ceux qui me feraient cet effet-là, et j'avoue que les romans anglais sont en ce sens ceux qui ont eu chez moi la préférence. Sans la vie que je mène et la maudite verve qui m'a mené, j'aurais, par exemple, fait mon manuel de *Grandisson*. Cette verve elle-même dont je parle, croyez, madame, et, sur mon honneur, je ne veux point vous en imposer, que le cœur y a plus de part que l'esprit. J'aime le peuple, j'aime les hommes, je sais combien ils seraient plus aimables s'ils étaient heureux; j'ai vu les moyens simples de les rendre tels. Ce n'est pas dans une capitale peuplée de vampires, ce n'est pas dans le pays de leurs

bourreaux que j'ai compté me faire payer de mon zèle en ce genre; mais c'était l'usage du cœur et sa satisfaction que je recherchais dans mon travail.

« Après cette exposition de mes sentimens sur la lecture, vous jugerez aisément que celle d'un roman de la main du seul écrivain de profession que je connaisse estimable de notre temps ne peut être qu'un objet de curiosité et de devoir pour moi; mais je vous étonnerai, madame, quand je vous dirai que je l'ai, ce roman, et que j'en commençais le quatrième volume quand le faix de mon courrier du mercredi est arrivé. J'en suis demeuré là, et j'en ai assez vu pour pouvoir penser qu'on ne peut le juger que quand on est au bout. — Déjà plus d'une fois je l'ai vu m'enlever ma propre critique bien complète dans la lettre postérieure à celle que j'avais censurée. Comme roman, il ne vaut certainement pas les anglais. Je le défie d'ailleurs de sauver jamais l'indécence de son frontispice. Un tableau qui vous présente d'abord une saleté, et en s'approchant un anachorète qui se donne la discipline, n'en est pas moins une chose dangereuse. Je sais, je sens tout le fautif de ma comparaison; mais je persiste à dire que l'amour de cet excellent homme pour le singulier l'a égaré dans sa fable, et qu'aidé ensuite de son avidité naturelle pour la vertu, il lui a trop fait présumer des forces et du courage du lecteur à le suivre. Vous le dirai-je? moi, pauvre pécheur, à la vérité, mais qui sais faire d'aussi grandes enjambées qu'un autre dans le pays des vertus d'imagination, quand je les ai vus chez Wolmar, où je les ai laissés tous trois, je n'avais pas plus d'envie de les aller joindre que je n'en avais d'aller converser aux champs Élysées que Servandoni nous montrait il y a vingt ans. Au reste cet homme a un génie vaste, un esprit fécond. Il s'exprime avec moins de pureté, mais avec autant d'énergie que vous, madame. Il y a d'ailleurs une dignité d'âme et une pureté de cœur qui nous fait honte à tous, et, s'il fût d'abord tombé en meilleures mains que celles de nos beaux esprits modernes, je me ferais honneur d'être son collègue dans les soins relatifs à la dénomination que le hasard m'a procurée et dont l'aveu public m'a honoré. »

Nous aimerions à avoir l'opinion motivée de Mme de Rochefort sur *la Nouvelle Héloïse* en regard de celle du marquis, malheureusement la maladie empêcha la comtesse de donner son avis dans cette correspondance. « Si j'avais la tête plus forte, je vous répondrais, écrit-elle à son ami, par une belle dissertation, car ce livre m'a fait beaucoup penser, et j'aimerais à vous entretenir de mes pensées; mais il faut vous avouer que je suis tombée dans la stupidité, et mes médecins me disent qu'il faut choyer ce joli état pour rétablir le calme dans mes nerfs. » L'exil du marquis ne fut pas du reste beaucoup plus long que son emprisonnement. Au bout de deux mois, il obtint l'autorisation de revenir à Paris.

III.

La destinée du duc de Nivernois offre une intéressante leçon de modestie aux personnages purement officiels, à ceux qui empruntent toute leur importance aux fonctions dont ils sont revêtus. Cet arrière-petit-neveu de Mazarin naquit duc et pair de France, grand d'Espagne et prince du Saint-Empire. Il fut trois fois ambassadeur, il fut ministre d'état, et cependant, s'il n'eût été que cela, il ne serait pas plus question de lui que s'il n'avait jamais existé; il resterait confondu dans la foule obscure des ambassadeurs et des ministres d'état dont l'histoire ne prononce pas même les noms. L'histoire politique ne s'occupe guère que des premiers rôles; tout ce qui est au second rang ne compte pas. L'histoire littéraire est moins exclusive que sa grave sœur. On peut dire d'elle, comme il est écrit dans l'Évangile, qu'il y a plusieurs demeures dans sa maison. Elle a non-seulement des premières et des secondes, mais elle a même des troisièmes places, et, si l'on voit des auteurs passer sous silence en racontant nos annales l'ambassadeur qui négocia la paix en 1763, il serait impossible de tracer un tableau un peu complet de la littérature française au XVIIIe siècle sans accorder une part d'attention à cette gracieuse figure de grand seigneur si sincèrement amoureux des plaisirs de l'esprit, des jouissances de l'imagination et des arts, capable non-seulement de cultiver avec distinction presque tous les genres de littérature, mais de gagner sa vie (il s'en fallut de peu qu'après la terreur il n'en fût réduit là) à l'aide de l'un ou l'autre de ses talens si variés. En admettant même que sa plume n'eût pu le faire vivre, le duc de Nivernois jouait du violon comme un virtuose, il composait de la musique très agréable, il chantait avec beaucoup de goût, il dessinait de très jolis portraits, et son talent d'acteur eût fait honneur à un comédien de profession (1). A tous ces mérites, il joignait celui d'avoir fait honorablement son métier de colonel dans plusieurs campagnes, notamment dans la rude campagne de Bavière en 1743, et de n'avoir quitté la carrière des armes que par suite de l'extrême faiblesse de sa constitution. Il offrit aussi ce phénomène assez curieux au XVIIIe siècle d'un colonel de vingt-cinq ans écrivant des élégies

(1) On lit, dans une relation écrite par le poète Laujon des spectacles de la cour, auxquels il assistait au temps de Mme de Pompadour, que le duc de Nivernois donna au rôle de Valère dans la comédie du *Méchant*, de Gresset, une physionomie si distinguée que Mme de Pompadour, dans l'intérêt de l'auteur, obtint du roi de faire venir à la seconde représentation l'acteur Roselly, qui jouait ce même rôle au Théâtre-Français, afin qu'il étudiât le jeu du duc de Nivernois. Roselly en profita si bien que, suivant Laujon, ce fut en imitant le duc qu'il assura le succès, jusque-là contesté, de la comédie de Gresset.

amoureuses inspirées par sa femme. Le phénomène est incontestable; mais, pour rester dans la vérité, il ne faut pas l'exagérer, comme l'ont fait successivement les deux académiciens qui ont écrit à trente-trois ans de distance l'éloge du duc de Nivernois (1). Il est vrai que celui-ci a été de 1741 à 1746 très amoureux de sa femme, et l'a célébrée sous le nom de Délie. Toutefois la date de son mariage rapprochée de celle des élégies et les torts dont il se reconnaît lui-même coupable envers Délie doivent tempérer un peu notre admiration.

Il était né le 12 décembre 1716 (2). Il fut marié à l'âge de quatorze ans, le 17 décembre 1730, avec Hélène-Angélique-Françoise Phélippeaux, fille du comte de Pontchartrain, alors ministre de la marine. La jeune personne, née, si nos documens sont exacts, en mai 1715, avait un an et demi de plus que son mari. C'était un de ces mariages d'enfans que les grandes familles d'autrefois arrangeaient souvent entre elles avant même que les contractans fussent en état d'avoir un avis. Il va sans dire qu'en pareil cas on attendait que les époux eussent l'âge convenable pour leur permettre de vivre ensemble; mais il n'est guère probable que le jeune duc de Nivernois ait attendu jusqu'en 1741, date de sa première élégie, car à cette époque il avait vingt-quatre ans, et il avait déjà fait une campagne à la tête du régiment de Limosin-infanterie; lui-même d'ailleurs s'accuse d'erreurs nombreuses.

Il fut un temps où, de faveurs avide,
Je prodiguais mon hommage amoureux.
. . . . . .
Prompt séducteur de crédules beautés,
Heureux le soir et le matin perfide,
Je savourais l'attrait du changement;
Mais d'un cœur fait pour aimer constamment
Le changement remplissait mal le vide.

(1) Le sénateur François (de Neufchâteau) en 1807 et M. Dupin aîné en 1840.

(2) Tous les biographes le font naître, d'après François (de Neufchâteau), le 16 décembre; mais le duc de Luynes, qui est l'exactitude personnifiée, nous apprend dans ses *Mémoires* qu'il a entendu le roi Louis XV demander à Mme de Nivernois la date juste de la naissance de son mari, et qu'elle a répondu le 12 décembre. Peut-être y avait-il un peu d'incertitude sur ce point, parce que le duc avait été baptisé très tardivement, le 3 avril 1723. Il eut pour parrain l'ambassadeur de Venise, Morosini, qui lui donna son prénom un peu bizarre de Barbon, de sorte qu'il s'appelait Louis Henri-Jules-Barbon Mancini-Mazarini Il était petit-fils de ce duc de Nevers qui, comme le dit spirituellement M. Sainte-Beuve, se fit une méchante affaire auprès de la postérité pour avoir protégé Pradon contre Racine. On se tromperait cependant si, le jugeant sur ce caprice de grand seigneur, on le tenait pour un sot. Il ne l'était pas; il écrivait même agréablement, quoique avec bizarrerie, en prose et en vers. Quant au père du duc, il a peu fait parler de lui. Piron, qui lui adresse une épître sur la *Goutte*, le présente comme un homme aimable et galant, quoique goutteux.

C'est alors, mais alors seulement, que ce mari volage s'aperçoit que sa femme est plus agréable que les crédules beautés dont il a été le prompt séducteur. Elle était fort agréable en effet, à en juger par le portrait trop mythologique, mais gracieux, qu'il nous fait d'elle, soit qu'il la représente habile aux jeux de Terpsichore, bondissant et volant au signal des concerts, ou bien courant dans la prairie avec ses beaux cheveux qui flottent au gré des zéphires amoureux, ou bien encore « initiée aux secrets de Castor, » c'est-à-dire habile écuyère, domptant et dirigeant un cheval fougueux. Il paraît que la jeune duchesse n'a qu'un défaut, elle abuse du rouge, et c'est pour la guérir d'un travers alors très commun que son mari consacre une élégie tout entière, la septième, à la critique de cet ingrédient de toilette. Son dernier argument est plus ingénieux que modeste.

Suis mon exemple, et que dans ta parure,
Comme en mes vers, règne le naturel.
Anéantis ou modère l'usage
De ce carmin, mon tourment éternel,
Et rends les droits qu'usurpe ton pastel
A l'artisan de ton joli visage.

Le poète-colonel n'avait guère écrit que ces élégies intimes, dont le ton, quoique toujours élégant, semble parfois un peu libre pour l'expression de l'amour conjugal, ce qui n'empêchait pas l'auteur de les lire à ses amis, notamment à l'abbé de Bernis, qui célèbre à son tour Nivernois et Délie. Il avait composé aussi des *Réflexions* sur le génie d'Horace, de Boileau et de Jean-Baptiste Rousseau; mais ce travail n'avait pas été non plus communiqué au public. L'Académie ne l'en choisit pas moins à vingt-sept ans, en 1743, pour succéder à Massillon. L'archevêque de Sens, Languet, qui le recevait comme directeur de l'Académie, recevait le même jour Marivaux, et son discours en partie double est assez amusant. Au jeune duc, qui suit, dit-il, Apollon sans manquer à ce que Mars attend de lui (1), le bon archevêque recommande de se préserver d'un excès de modestie qui l'empêche de produire au grand jour les morceaux de littérature qu'il garde en portefeuille. Quant à Marivaux, le prélat se défend d'avoir lu ses nombreux ouvrages. Cependant il essaie de les caractériser, et il ajoute : « Voilà, m'a-t-on dit, ce qui se trouve répandu dans cette foule de romans et de pièces de théâtre que vous avez donnés au public avec une prodigieuse fécondité. » Le duc de Nivernois ne suivit que très tard le conseil donné par l'archevêque de Sens, puisque c'est seulement

(1) Le duc de Nivernois se retira du service quinze jours après sa réception à l'Académie, avec le grade de brigadier.

deux ans avant sa mort, en 1796, qu'il fit imprimer presque tous ses ouvrages. Ce qui lui gagna surtout la faveur du public pendant sa vie, ce sont ses fables, qui se lisent encore avec plus d'agrément que celles de plusieurs des nombreux et malheureux émules de La Fontaine. François (de Neufchâteau) remarque avec justesse qu'elles ont même un côté original, en ce sens que, par le choix des leçons de morale qu'elles renferment, elles s'adressent plus particulièrement aux puissans et aux riches. Pendant bien des années, sans jamais les exposer en masse à la critique, l'auteur eut l'habileté de les faire en quelque sorte déguster une à une aux habitués de l'Académie, devant laquelle il les lisait avec beaucoup de talent; tous les nouvellistes du XVIIIe siècle nous parlent du plaisir qu'on éprouvait en voyant, à la fin d'une séance, se lever le duc de Nivernois. Bachaumont notamment répète sans cesse : « Le public ne se lasse jamais des productions de cet aimable seigneur; le public ne peut se rassasier des instructions de ce philosophe ingénieux. »

Nous ne nous arrêterons pas sur des fragmens nombreux de traductions ou d'imitations en vers d'Anacréon, d'Horace, de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Pope, de Milton et de divers poètes anglais ou italiens, qui prouvent que le goût des lettres tint toujours une grande place dans la vie de ce duc et pair. Un autre gros ouvrage, la traduction des trente chants du poème de *Riciardetto*, composé par Fortiguerra à l'imitation de l'Arioste, témoigne, et c'est son principal mérite, de la force d'âme de M. de Nivernois. C'est pendant son emprisonnement sous la terreur, avec l'échafaud en perspective, que ce vieillard frêle et nerveux mettait en vers français le poème fantasque, décousu et folâtre d'un prélat italien. Ce que le duc de Nivernois a écrit de mieux en vers, ce sont des chansons souvent très gracieuses et quelques contes un peu libres, car le genre érotique n'était pas un de ceux qu'il aimait le moins à cultiver.

Sa prose offre plus d'intérêt. Ses lettres, les extraits qu'on a publiés de sa correspondance officielle pendant ses ambassades, deux morceaux instructifs, l'un sur la mission confiée par Henri IV à Antoine de Loménie auprès de la reine Élisabeth en 1595, l'autre sur la négociation du président Jeannin en Hollande pour la trêve de 1609, font également honneur au diplomate et à l'écrivain. On trouve aussi dans ses œuvres un portrait détaillé du roi de Prusse Frédéric II, écrit avec impartialité par un Français sagace devant lequel, il est vrai, Frédéric se tenait en garde, mais qu'il traitait avec une distinction rare (1). Citons encore, parmi ses *Dialogues*

(1) Diverses lettres de Frédéric expriment un goût très vif pour le duc de Nivernois. Il ne faut donc pas s'en rapporter absolument au récit de Voltaire, qui dit que Frédéric

des morts, celui entre Périclès et Mazarin. L'auteur y déploie beaucoup de talent pour faire valoir la politique de son grand-oncle, alors trop dépréciée.

La partie de ses œuvres la plus intéressante, à notre avis, consiste en une série de morceaux de morale mondaine et pratique, dont plusieurs furent composés pour l'instruction d'un jeune homme très distingué qui l'intéressait doublement, et pour lui-même, et à cause du lien qui les unissait. Il avait eu de son mariage avec Mlle de Pontchartrain un fils, qui mourut à l'âge de huit ans, et deux filles. L'aînée de ses filles fut mariée au fils unique du maréchal de Belle-Isle, au jeune comte de Gisors, qui annonçait les plus rares qualités de cœur et d'esprit lorsqu'il fut, à l'âge de vingt-six ans, blessé mortellement à la bataille de Crefeld, le 23 juin 1758, en chargeant à la tête des carabiniers, dont il était mestre-de-camp. « Ce fut, dit Duclos, une perte nationale. Ce jeune homme, dans un âge où les meilleurs sujets ne donnent que des espérances, était regardé comme un capitaine expérimenté et un homme d'état. » Le comte de Gisors n'avait encore que vingt ans lorsque le duc de Nivernois écrivit pour lui, sous le titre de : *Lettre et instruction paternelle sur l'état de courtisan*, le plus remarquable des morceaux dont nous venons de parler. Il faut lire cette ingénieuse dissertation, si l'on veut se faire une idée exacte de ce qu'était sous l'ancien régime la vie de cour, considérée sérieusement, c'est-à-dire comme une situation imposée plus ou moins à tout homme de qualité aspirant à servir son pays dans un ordre de choses « où le prince, dit le duc de Nivernois, est tout, peut tout et fait tout. » L'auteur distingue deux classes de courtisans : ceux qui mettent toute leur ambition à vivre continuellement dans la familiarité du maître pour obtenir le crédit que cette familiarité peut donner; ceux-là, l'auteur les déclare « plus malheureux que leurs laquais. » Les autres, qu'il appelle les courtisans sages et vertueux, ne recherchent l'indispensable faveur du prince que pour être employés utilement soit à la guerre, soit dans les affaires. Ceux-ci vont à la cour, mais sans s'y fixer et au contraire pour en sortir le

joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète. Frédéric est très capable d'avoir fait une épigramme sur M. de Nivernois, il en a fait sur bien d'autres; mais il n'en aimait pas moins l'esprit et la conversation de l'ambassadeur de France, et celui-ci nous apprend que, pendant les cinq mois qu'a duré sa mission à Berlin, il a entretenu le roi tous les jours. Voltaire a contre l'arrière-neveu de Mazarin je ne sais quel petit grief. « Il m'a un jour, dit-il dans une lettre du 27 septembre 1760 à Chabanon, qui lui demande son appui auprès du duc, refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de *bibus* au collége des *Quatre-Nations* (fondation de Mazarin), quoiqu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de l'honorer sans lui rien demander. »

plus souvent possible. C'est aux courtisans de cette seconde catégorie que l'auteur prescrit des règles de conduite dans leurs rapports avec leurs égaux, c'est-à-dire leurs rivaux, avec les ministres, avec les favoris, quelle qu'en soit l'espèce, que ce soit la reine ou une maîtresse, un confesseur ou un domestique, et enfin avec le maître lui-même. On a là tout un code ingénieux destiné à concilier l'habileté avec la probité, et qui ouvre des jours lumineux sur les misères des gouvernemens d'autrefois. Ces misères n'ont pas disparu des gouvernemens d'aujourd'hui; mais elles se présentent sous d'autres formes. Un professeur d'habileté dans l'art de faire honorablement son chemin n'écrirait probablement pas de nos jours des pages si développées et si fines sur la conduite qu'un courtisan honnête homme doit tenir avec la maîtresse du roi. Dès que celle-ci se mêle des affaires publiques, il faut traiter avec elle comme avec le ministre le plus grave et le plus consommé; s'il importe de ne pas l'ennuyer, il faut bien se garder de lui laisser voir qu'on la croit capable d'être ennuyée par les choses sérieuses; il est aussi essentiel de lui paraître solide que d'éviter de lui paraître pesant. Il est bon aussi, suivant le duc, de chercher à se rendre aimable et même intéressant; mais, si l'on réussit, faut-il travailler à aller plus loin? Grave question où le moraliste mondain distingue entre un courtisan et un ministre. « Si la maîtresse du roi est, dit-il, une femme honnête, à cela près de son intrigue avec le roi, un honnête courtisan doit s'abstenir, par scrupule pour elle, de travailler à la séduire; si c'est une femme vile et malhonnête à tous égards, il doit s'en abstenir par scrupule pour lui. Le ministre, qui est dans une situation forcée, peut n'y pas regarder de si près. C'est un danseur sur la corde, qui saisit le premier objet venu pour lui servir de contre-poids, sans examiner quelle en est la matière : il suffit que cela lui serve à sauter le plus haut et à tomber le plus tard qu'il pourra; mais le courtisan marche terre à terre, il n'a pas besoin de secours étranger, et il lui suffit de marcher droit et avec précaution. Ainsi, que les ministres fassent à cet égard ce qu'ils jugeront à propos, mais que les courtisans ne se permettent pas d'intrigue de galanterie avec la maîtresse du roi. »

Ce raisonnement, basé sur la distinction entre l'état précaire de ministre et l'état plus solide de courtisan, peut paraître bizarre. Il ne l'est pas autant peut-être que la discussion qui suit : il s'agit de savoir ce que doit faire un courtisan honnête qui jouit de la confiance du prince et à qui celui-ci demande son avis sur les affaires publiques. Il semble que la réponse est facile et qu'il va sans dire que le courtisan honnête n'a qu'à donner consciencieusement l'avis qui lui est demandé. Point du tout, l'honnêteté serait

ici fort dangereuse, si elle était pratiquée sans précautions. L'auteur énumère tous les périls qui pourraient résulter pour le courtisan honnête d'une réponse pure et simple, et il conclut que celui-ci, consulté par le roi sur une matière d'état, ne doit donner aucun avis verbal, qu'il doit répondre par écrit dans un mémoire, après avoir obtenu du prince une lettre qui constate formellement que le conseil a été demandé. Le duc donne même le modèle de la requête à faire au roi afin d'obtenir l'ordre écrit indispensable pour couvrir le conseiller. Tout ceci est sans doute d'une circonspection un peu exagérée; c'était la qualité dominante, et par suite le défaut principal du duc de Nivernois. Toutefois, en faisant la part de l'exagération, ce travail nous donne bien la topographie du terrain de la cour, terrain semé de piéges invisibles et d'accidens fortuits où domine l'arbitraire le plus capricieux, le plus indécis et le plus mesquin. Ce n'est pas que l'élégant docteur en courtisanerie honnête n'ait l'idée d'un régime différent qui ferait disparaître la plupart des problèmes de petite stratégie sur lesquels s'exerce la sagacité de son esprit. Il reconnaît expressément que tout serait plus facile à déterminer dans un état « où le prince aurait un conseil public et national, composé d'administrateurs avoués de la nation et responsables à elle de leur administration. » C'est déjà beaucoup en 1752, pour un duc et pair, que de poser cette hypothèse; mais, même en restant sur le terrain de l'ancien régime, M. de Nivernois prouve que la préoccupation de ce qui est honnête l'emporte chez lui sur toutes les autres, car sa conclusion a pour but de préparer le courtisan à la disgrâce. « S'il en est, dit-il, affligé, humilié, mécontent, il n'est pas l'homme dont j'entends parler, il n'est qu'un courtisan à la douzaine, et je le laisse pour ce qu'il vaut. »

Cette réflexion et celles qui la suivent sentent l'homme à demi disgracié et qui en a pris son parti. Telle était en effet la situation du duc de Nivernois à la date de cet écrit, c'est-à-dire au retour de sa première ambassade, celle de Rome. Quoiqu'il y eût représenté la France avec assez de magnificence pour faire brèche à sa fortune, il semble avoir été plus ou moins enveloppé dans la chute de son beau-frère, le comte de Maurepas, qui advint précisément pendant cette ambassade de Rome, en novembre 1749. Maurepas, qui porta gaîment cette disgrâce de vingt-cinq ans, n'avait point pratiqué les préceptes du mari de sa sœur sur l'art de bien vivre avec les maîtresses du roi. Il avait eu un genre d'audace qui frappa Voltaire, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué; il avait accepté résolûment l'état d'hostilité aussi bien avec Mme de Châteauroux qu'avec Mme de Pompadour. Ce système de conduite, qui tenait à sa légèreté plus qu'à son austérité, devait nécessairement lui porter malheur.

Quant à M. de Nivernois, on peut s'étonner qu'avec cette circonspection gracieuse qui le caractérise il ait eu des ennemis; il en eut cependant, et qui profitèrent des mauvaises chances de sa destinée d'ambassadeur pour déprécier sa capacité. Sa seconde ambassade en effet, celle de Prusse, fut stérile en résultats, parce qu'elle était trop tardive. La troisième, celle d'Angleterre en 1762, quoique très laborieuse, n'eut pour effet que de lui infliger une sorte de responsabilité dans un traité humiliant, il est vrai, mais forcé par les circonstances, sans qu'on lui tînt compte des adoucissemens que son habileté conciliante avait contribué à obtenir en faveur des vaincus. Son succès personnel avait été très grand à Londres, assez grand pour que Walpole, qui n'est pas le moins dédaigneux des Anglais, ait dit à ce sujet : « Ils nous ont envoyé, je crois, ce qu'ils avaient de mieux. » Le même Walpole répète néanmoins un mot très méchant, attribué à Mme Geoffrin, disant du duc de Nivernois : « Il est *manqué* de partout : guerrier manqué, ambassadeur manqué, homme d'affaires manqué, auteur manqué, homme de naissance manqué. » Walpole proteste seulement contre ce dernier article; il reconnaît toutefois que Nivernois a sa part de mérite, et, comme écrivain, il le place au sommet du médiocre (*at the top of mediocre*). En écartant la méchanceté dans le propos de Mme Geoffrin, il reste ce fait évident, que le duc de Nivernois est resté en seconde ligne dans toutes les régions où s'est exercée son activité. Pour ce qui est de la politique, il n'avait ni les qualités ni les défauts qui peuvent faire réussir les ambitieux. Il avait de plus une détestable santé, ce qui, ainsi que le fait observer avec raison M. Sainte-Beuve, explique bien des choses; mais on lui doit cette justice qu'il proportionna toujours ses prétentions à ses facultés, et que, s'il ne fut le premier nulle part, loin d'être manqué, comme le dit Mme Geoffrin, il fut distingué partout.

IV.

Si M. de Nivernois n'a pas obtenu dans d'autres sphères le premier rang, il l'occupe incontestablement dans le salon de Mme de Rochefort, et quoique Walpole n'ait vu ce salon qu'en passant, il ne se trompe que pour certaines nuances, à la vérité assez importantes, quand il écrit en 1766 : « M. de Nivernois vit dans un petit cercle d'admirateurs subordonnés, et Mme de Rochefort, qui est la grande-prêtresse, a pour salaire une petite part de crédit. » Parmi les anciens amis de Mme de Rochefort, il en est un bon nombre qui ne sont nullement dans la dépendance du duc de Nivernois. Nous n'en pouvons pas dire autant du marquis de Mirabeau, quoiqu'il

soit un des plus anciens amis du duc, et assez porté par caractère à ne se subordonner à personne; il est très visible, dans cette correspondance, qu'il a besoin de son ami et qu'il le flatte souvent en utilisant son crédit au profit de ses affaires. « Pendant vingt-huit ans de la plus constante amitié, écrit-il lui-même le 13 septembre 1762, mon digne et illustre ami ne m'a pas donné une seule fois le plaisir de lui être bon à quelque chose, tandis que je l'ai toute ma vie employé à tout. » On peut même dire que la trop grande complaisance du duc de Nivernois à mettre au service du marquis de Mirabeau son influence de cour, toujours assez grande, même aux époques de demi-disgrâce, fut très nuisible à celui-ci. Au lieu de s'en rapporter aux tribunaux et à l'opinion dans ses démêlés avec sa femme et son fils, le marquis se laissa entraîner, sous prétexte d'éviter le scandale, à recourir à l'odieux moyen des lettres de cachet. D'un autre côté, cet excès de complaisance de la part du duc de Nivernois eut pour résultat, après quarante ans d'une liaison intime, de le brouiller avec son ami. Ce dernier en effet, avec l'égoïsme naturel à ceux qu'on a trop servis, trouva fort mauvais, lorsque son despotisme conjugal et paternel fut dénoncé au public, que le duc de Nivernois, toujours prudent, ne voulût pas s'exposer à partager son impopularité en s'associant trop ostensiblement à sa cause. C'est ce que le marquis de Mirabeau appelait *faire la cane*. Quant à Mme de Rochefort, malgré l'influence du duc de Nivernois sur ses déterminations, elle ne se croyait pas tenue d'agir en tout absolument comme lui, car le marquis déclare souvent qu'elle lui a été plus fidèle que le duc.

Il n'en est pas moins vrai que l'admiration pour M. de Nivernois est à l'ordre du jour dans le salon de Mme de Rochefort. Il est facile toutefois de reconnaître, en ce qui concerne la comtesse, que c'est non une préoccupation de crédit, mais un sentiment sincère et profond qui entretient son enthousiasme. Il s'agit maintenant de rechercher quelle est la nature de ce sentiment et de voir si au XVIIIe siècle, à côté de l'irrégularité affichée dans les hautes classes, à côté de ces arrangemens connus de tous et acceptés par tous, sous le voile très transparent d'une liaison d'amitié, il n'y avait pas une autre catégorie d'irrégularités plus secrètes, plus délicates, se conciliant avec des devoirs, des relations, qui au premier abord semblent les exclure. Telle est la question qui se présente au sujet de Mme de Rochefort.

On se rappelle le mot de Walpole, qui la qualifie « l'amie décente » du duc de Nivernois. Entend-il par là qu'il n'y a jamais eu entre eux que de l'amitié? Cela n'est guère probable, puisqu'après avoir dit qu'il ne faut pas croire les nouvellistes, il ajoute immédia-

tement que le caractère distinctif des liaisons d'amour est de se déguiser en amitié, et il cite ensuite une phrase fort usitée alors dans la haute société française, qui traduit brutalement ces rapports de prétendue amitié par l'emploi du verbe *avoir*. Nous avons déjà fait remarquer qu'à l'époque où Walpole parle ainsi M. de Nivernois et Mme de Rochefort ont tous deux cinquante ans; mais nous ne pouvons pas oublier qu'ils se sont connus très jeunes, qu'ils ont vécu dès l'âge de vingt ans dans la même société, et qu'après une liaison qui paraît s'établir sur le pied de l'intimité surtout à partir du retour de l'ambassade de Rome vers 1752, et qui dure ainsi jusqu'au 10 mars 1782, date de la mort de la duchesse de Nivernois, les deux amis, âgés tous deux de soixante-six ans, se marient le 14 octobre 1782, c'est-à-dire si précipitamment qu'ils ne laissent pas même écouler le temps voulu pour le deuil de la défunte duchesse.

François (de Neufchâteau), qui, dans un éloge académique, n'était pas tenu de chercher la stricte vérité, nous dit à ce sujet qu'après la mort de sa femme le duc de Nivernois épousa une de ses parentes à lui, Mme de Rochefort, « l'amie et la société de Mme de Nivernois pendant quarante ans. » Il semble dire qu'il l'épousa parce qu'elle était l'amie de sa première femme. Cela n'est exact qu'à moitié, il l'épousa principalement parce qu'elle était son amie à lui; mais le fait des bons rapports entre la femme et l'amie qui devait la remplacer est confirmé par la correspondance intime que nous avons entre les mains. Il ne l'est toutefois qu'avec des nuances assez curieuses pour valoir la peine d'être indiquées. Dans cette correspondance, il n'y a pas, il est vrai, une ligne qui nous permette de nous prononcer directement et avec certitude sur le caractère de la liaison de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Ce que dit Walpole sur la rigoureuse prohibition du dictionnaire de l'amour se trouve ici parfaitement vérifié. Mme de Rochefort fait en quelque sorte partie de la famille de son ami. Cependant la gradation de ses sentimens pour chacun des membres de cette famille est très visible. Le premier objet de son affection, celui duquel elle parle sans cesse, c'est d'abord et avant tout le duc de Nivernois. Ce qu'il pense, ce qu'il fait, ce qu'il dit, le détail des accidens journaliers de sa frêle santé, de ses maux de nerfs et de ses vapeurs, voilà ce qui occupe continuellement la comtesse. Ce duc, si gracieux à la cour, à l'Académie ou dans un salon, avait d'autant plus de mérite à l'être qu'il l'était en quelque sorte à son corps défendant. Dans l'intimité, il est essentiellement « vaporeux. » Il n'a point les brusqueries violentes du marquis de Mirabeau; mais avec beaucoup de douceur il a les inégalités fantasques et mélancoliques d'un enfant

gâté dont la santé est chétive (1). Bien qu'il fût au fond excellent, et même *excellentissime*, comme le dit Mme de Rochefort, la mission de le distraire exigeait pour une personne malade elle-même une forte dose de sérénité morale et de patience. « Ses nerfs, dit Mme de Rochefort, ne sont pas aisés à traiter. Tout ce qui l'affecte ou l'applique lui fait un mal affreux, et cependant il faut qu'il s'occupe, et son activité a besoin de pâture. Je ne connais donc point de régime plus difficile que le sien. Je me garde bien de le lui dire, et qu'il en soit comme si je ne vous l'avais pas dit. » Il y a des jours où il est pris d'une passion insatiable de musique, et il faut alors que Mme de Rochefort en fasse avec lui ou pour lui littéralement depuis le matin jusqu'au soir.

Après le duc de Nivernois, la personne de la famille qui intéresse le plus vivement Mme de Rochefort et qui semble le plus intimement liée avec elle, ce n'est pas la femme, c'est la belle-mère de son ami, la vieille comtesse de Pontchartrain. Il est sans cesse question d'elle dans les lettres de Mme de Rochefort et toujours avec l'accent d'une tendresse sincère, complétement partagée d'ailleurs par le duc de Nivernois, qui semble aussi très enthousiaste de sa belle-mère. Elle lui a même inspiré une romance qui figure dans ses œuvres imprimées. Mme de Pontchartrain de son côté est aux petits soins pour l'amie de son gendre. Quand celle-ci est malade, elle vient malgré son grand âge lui tenir compagnie tous les soirs. Pendant la belle saison, Mme de Pontchartrain vit dans une jolie résidence à Saint-Maur, près du château aujourd'hui démoli du prince de Condé, et c'est là que Mme de Rochefort vient s'établir tous les ans à poste fixe avec le duc de Nivernois, tandis que la duchesse, dont la maison de campagne est à Montrouge, ne vient à Saint-Maur que de temps en temps. C'est Mme de Rochefort qui fait en quelque sorte les honneurs du logis aux parens et aux amis de Mme de Pontchartrain et du duc de Nivernois. Les deux filles du duc, c'est-à-dire la jeune veuve du comte de Gisors, et Mlle de Nevers, bientôt duchesse de Cossé-Brissac, occupent le troisième rang dans les affections et dans la correspondance de Mme de Rochefort avec le marquis de Mirabeau. Celui-ci étant lui-même alors très lié avec toute la famille de Nivernois, elle lui parle fréquemment des deux jeunes dames, et toujours pour les faire valoir (2).

(1) Cette constitution du duc de Nivernois ne fait d'ailleurs que rendre plus intéressans le courage passif qu'il déploya sous la terreur et la verve pleine de gaîté avec laquelle au sortir de prison et se voyant à peu près ruiné il chansonnait la misère du citoyen Mancini. — Après cela, il faut bien dire que, pour tous ces « vaporeux » du XVIIIe siècle, passer par la terreur, c'était vraiment passer par les grands remèdes.

(2) Mme de Gisors, que le marquis de Mirabeau taquine de temps en temps à cause

Quant à la duchesse de Nivernois, elle en parle souvent aussi, toujours convenablement, mais froidement, sans que jamais son nom soit accompagné de ces qualifications affectueuses ou louangeuses qu'elle emploie à l'égard des autres personnes que nous venons de citer. Lorsqu'on voit ce ton de froideur se maintenir pendant dix-sept ans, on peut affirmer sans scrupule que les rapports n'étaient pas très sympathiques; toutefois ils n'étaient pas non plus hostiles. Il est visible que la duchesse de Nivernois trouve dans l'amie de son mari une auxiliaire utile qui la dispense de s'occuper elle-même de distraire celui-ci de ses vapeurs, et dont l'influence apaisante tourne en définitive au profit de son indépendance et de sa tranquillité. Outre que l'âge des trois personnes ne laisse plus guère de place à un sentiment d'amertume jalouse, la duchesse de Nivernois est dès cette époque engagée dans la voie d'une piété austère où son mari ne la suit pas. Ce n'est plus la brillante *Délie* de 1742; Walpole, suspect à la vérité d'exagération en cette matière, la qualifie un peu brutalement en 1766 un « fagot d'église. » Il écrit qu'elle dépasse en babil le duc de Newcastle, et que Mme de Gisors, sa fille, dépense l'éloquence de M. Pitt dans la défense de l'archevêque de Paris, ce qui veut dire que ces deux dames sont très activement engagées dans les querelles du parlement avec le vertueux, mais intraitable Christophe de Beaumont. La correspondance de Grimm les accuse de son côté d'avoir en 1778 excité l'archevêque de Paris à refuser à Voltaire la sépulture ecclésiastique. Si cette assertion est fondée, on comprend aisément que le duc de Nivernois, homme circonspect en matière religieuse comme en toute autre, a dû souffrir plus d'une fois du zèle ardent de sa femme et de sa fille (2).

Si l'on en croit Walpole, ce serait la crainte de ces deux dames

de sa dévotion, qu'il trouve excessive, mourut jeune encore en 1785, avec une telle réputation de piété et de charité qu'un célèbre prédicateur du XVIIIe siècle, M. de Beauvais, évêque de Senez, lui fit une large part dans son oraison funèbre du curé de Saint-André des Arcs, Claude Léger. Il la nomme une nouvelle Paule, une autre Marcelle. Mme de Cossé-Brissac, que Walpole nous peint jolie et pleine de gaîté et d'entrain, eut la douleur de perdre son mari dans des circonstances affreuses, car il fut massacré à Versailles en 1792 avec d'autres prisonniers ramenés d'Orléans.

(2) Il a dû en souffrir d'autant plus qu'à l'Académie, par exemple, il représentait avec quelques-uns de ses confrères une sorte de juste milieu entre le parti des philosophes et le parti des dévots. C'est parce qu'il aimait ce rôle de conciliateur que l'Académie le choisissait volontiers pour son représentant dans les occasions où il s'agissait de défendre la liberté de ses élections contre la cour. Il se montra l'avocat respectueux, mais zélé, de l'indépendance académique contre Louis XV, lorsque le royal amant de Mme Du Barri imagina, en 1772, sous l'influence d'un autre puritain de même espèce, le maréchal de Richelieu, de refuser son approbation au choix de l'abbé Delille et de Suard, comme n'offrant pas de suffisantes garanties quant aux mœurs et à la religion.

qui l'empêcherait de penser librement. Ce qui est certain, c'est que dans cette correspondance il apparaît sous la forme d'un mari plutôt timide qu'impérieux avec sa femme, plein d'égards et d'attentions pour elle. Il désirerait par exemple voir inoculer sa fille aînée; la duchesse s'y refuse d'abord, et Mme de Rochefort écrit à ce sujet : « Le pauvre M. de Nivernois raisonne, gémit, le tout inutilement. » Cependant le désir du duc finit par être exaucé, et il recommande au marquis de Mirabeau de ne pas manquer d'écrire à cette occasion à la duchesse une lettre « tendre et amicale. » Le marquis a devancé le vœu de son ami : il a écrit de lui-même une lettre très affectueuse, mais où il raille un peu les scrupules religieux qui avaient contribué à faire ajourner l'opération. Il est inquiet de l'effet que produira sa lettre, et pour être rassuré, il s'adresse à Mme de Rochefort, qui le tranquillise en lui disant qu'*on* a trouvé sa lettre un peu « follette, » que cependant elle a réussi. En un mot, dans ces rapports de la femme, du mari et de l'amie, soit entre eux, soit avec les étrangers, il semble que c'est Mme de Rochefort qui représente avant tout la douceur, la tolérance, la concorde et la sérénité. Pour ce qui concerne ses croyances religieuses, l'amie du duc de Nivernois n'est pas une philosophe aussi prononcée que Mme du Deffand, Mme de Choiseul ou Mme d'Épinay; mais elle ne paraît pas non plus très pieuse. On lit, il est vrai, dans ses lettres que Mme de Nivernois l'emmène quelquefois au sermon; elle a rédigé elle-même, comme nous l'avons dit, un sermon imprimé après sa mort par le duc de Nivernois parmi les opuscules sortis de sa plume. Ce sermon, envoyé par elle sous l'anonyme, en 1761, à la jeune veuve du comte de Gisors, est écrit très sérieusement sur un texte latin de saint Paul fourni par le duc; mais il semble avoir été écrit pour tempérer précisément par l'éloge de la mansuétude et des « douces vertus de la sociabilité » le zèle trop austère ou trop belliqueux de la jeune comtesse. Parmi les pensées de Mme de Rochefort qui figurent dans le même volume, il en est une qui nous donnera la juste mesure de ses sentimens religieux; elle a même été légèrement modifiée par l'éditeur, toujours circonspect. Le texte de cette pensée, écrit de la main même de la comtesse, était celui-ci : « La philosophie est plus raisonnable que la religion, mais elle est plus sèche. Voilà pourquoi il y a plus de dévots que de philosophes. » Le texte imprimé par les soins du duc porte : « La philosophie *paraît* plus raisonnable... »

Quelques-unes des nuances que nous venons d'indiquer dans la situation de Mme de Rochefort peuvent se reconnaître dans la lettre suivante, écrite par elle de Saint-Maur au marquis de Mirabeau. Cette lettre nous met aussi en présence d'une personne dont il n'a

pas encore été question, et dont l'intimité avec l'amie du duc de Nivernois nous fournira une induction de plus pour l'éclaircissement du petit problème moral qui nous occupe.

« Saint-Maur, 13 juillet 1761.

« Depuis dimanche que j'ai écrit à la *Chatte noire*, mon cher ami, mes jours ont été bien pleins; mais cependant votre lettre m'a fait tout autant de plaisir que s'ils avaient été vides, parce qu'on peut remplir son temps sans remplir son cœur quand on n'a pas tous les objets de son affection, et voilà le grand défaut de l'été, saison trop délicieuse sans la dispersion. Vous le pensez comme moi, malgré votre goût pour la grande culture. Je vois que vous me regrettez quelquefois, vous me le dites avec humeur, et c'est ce qui me le persuade davantage. Pour vous rendre compte de mes amusemens, quoique vous n'aimiez pas à rire des plaisirs des autres, d'abord je vous dirai que la chasse d'avant-hier a été la plus belle du monde. Nous avions Mmes de Lillebonne, de Monaco, de Fronsac, et le soleil, qui pour la première fois a paru ce jour-là dans tout son éclat. Si je n'avais pas vu tomber mort le pauvre cerf, je serais revenue très contente; mais il m'en est resté une impression de tristesse dont ma douce amie aurait fait des convulsions, et je ne lui conseille pas de voir jamais mourir un cerf, car en vérité il n'y a rien de si touchant. Le cardinal de Bernis m'a remis le cœur, il vint dîner hier ici. Il fait plaisir à voir; il a la plénitude du bonheur, il le sent, il le dit, et cela lui sied à merveille. Nous eûmes aussi Drumgold (1). Nous menâmes cette compagnie au bal et au feu, qui fut charmant. La bonne Mme de Pontchartrain a pris autant de part à tout que tous les autres. Elle est fort fringante et ne touche pas du pied à terre. Aujourd'hui Mme de Nivernois est venue dîner ici. Elle me paraît assez bien, et comme voilà le chaud arrivé, j'imagine qu'elle nous restera quelque temps. M. de Nivernois jusqu'à présent n'a point ici de vapeurs, quoiqu'il ait mal dormi. Pour moi, je dors comme une marmotte, et je suis la preuve du proverbe : qui dort dîne, car je ne mange point et je me porte à merveille... »

La personne qui est désignée ici sous le nom de la *chatte noire* ou la « douce amie » inspire à Mme de Rochefort l'attachement le plus vif, quoique la situation de cette personne offre un caractère très équivoque. C'est cette Mme de Pailly à laquelle les débats judiciaires du marquis avec sa femme et surtout l'ouvrage si distingué de M. Lucas de Montigny sur Mirabeau ont fait une mauvaise réputation qui n'est point absolument imméritée. Pour-

(1) Secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres.

tant il y a là encore un procès à réviser. Sans méconnaître le caractère fâcheux de l'influence exercée par Mme de Pailly sur le marquis de Mirabeau, il faut dire que, quand cette influence devint prépondérante, la plus grande partie du mal qu'on lui attribue était déjà faite. Le marquis avait pris depuis longtemps en aversion sa femme, contre laquelle il prétendait avoir les griefs les plus sérieux. L'antipathie était plus grande encore de la part de sa mère, à laquelle il était profondément dévoué, et qui ne pouvait plus supporter sa belle-fille (1). Les deux époux se séparèrent d'abord à l'amiable en janvier 1762. La marquise alla vivre auprès de sa mère en Limousin, et depuis cette époque jusqu'en 1775, où elle se décida à attaquer son mari devant les tribunaux et devant le public par des mémoires très violens, toute la difficulté entre eux avait porté non pas sur une reprise de la vie commune, dont ils ne se souciaient pas plus l'un que l'autre, mais sur le règlement de leurs intérêts respectifs et sur la prétention, à la vérité exorbitante, du marquis de forcer sa femme à vivre en province et dans un lieu déterminé.

Les lettres de Mme de Rochefort au mari écartent presque toujours la femme, pour laquelle elle n'a aucun goût, même quand les deux époux vivent encore ensemble. Lorsqu'une fois ils sont séparés et lorsque commence entre eux ce long débat d'intérêts qui dure treize ans avant d'éclater devant le public, Mme de Rochefort et le duc de Nivernois prennent vivement parti pour le mari, et tous deux s'accordent à exprimer une égale sympathie pour celle qui a remplacé ou qui doit remplacer la femme. Mme de Rochefort ne connaît Mme de Pailly que depuis février 1761, et en juillet 1762 elle écrit : « J'aime tous les jours davantage ma voisine (2), le commerce que j'ai avec elle me développant tous les jours de plus en plus les trésors de son cœur. » Dans cette même année 1762, le marquis étant parti pour le Limousin afin d'essayer de s'entendre avec sa femme et sa belle-mère pour l'arrangement définitif de leurs intérêts communs, Mme de Rochefort lui écrit : « Je ne suis plus en peine de ma voisine, elle est à la campagne, elle jouit de la douceur d'être avec votre digne mère, elles se font du bien réciproquement en pensant à celui que cette idée vous doit faire. » Ainsi, par un renversement des rapports réguliers assez commun au XVIIIe siècle, la vieille et pieuse mère du marquis de Mirabeau,

(1) Il faut dire aussi en passant que le frère du marquis, le bailli de Mirabeau, qui se prononce quelquefois assez vivement contre Mme de Pailly, parle bien plus durement encore de la femme de son frère.

(2) Mme de Pailly habitait à cette époque le palais du Luxembourg, chez sa sœur, qui y avait aussi un logement.

qui ne pouvait pas continuer à vivre sous le même toit que sa belle-fille, s'arrangeait de celle qui lui succédait, et qui venait s'établir auprès d'elle à la campagne pour la consoler de l'absence de son fils.

Dès l'année suivante, l'amitié de Mme de Rochefort pour Mme de Pailly est devenue une vraie passion. Citons seulement ce passage d'une lettre adressée par elle en juillet 1763 de Saint-Maur, où elle est avec le duc de Nivernois, à Mme de Pailly, qui se trouve au Bignon avec le marquis de Mirabeau. « Embrassez le gros Merlou (1) bien tendrement au nom des deux amis de Saint-Maur, ils méritent, je vous assure, les sentimens des deux amis du Bignon; on pourrait, je crois, parcourir la terre sans trouver quatre personnes aussi véritablement unies. Cette pensée fait tout mon bonheur. »

Ce rapprochement si vif entre les deux amis de Saint-Maur et les deux amis du Bignon est d'autant plus significatif comme induction relativement à M. de Nivernois et à Mme de Rochefort que celle-ci ne peut se faire illusion sur le caractère de la liaison des deux amis du Bignon. Ce n'est pas que, même de la part de ces derniers, il y ait infraction absolue à la règle de convenance établie alors et constatée par Walpole sur la prohibition de tout autre vocabulaire que celui de l'amitié; mais le vocabulaire du marquis de Mirabeau est beaucoup plus transparent que celui de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Par exemple, s'il arrive à Mme de Pailly de se préoccuper du qu'en-dira-t-on et d'abréger son séjour au Bignon, c'est précisément à Mme de Rochefort que le marquis s'adresse pour la prier d'intervenir. « Frondez un peu la poule noire, lui dit-il, sur ses bienséances enfarinées qui lui prohibent la résidence continuée dans une maison dont la maîtresse a quatre-vingts ans et le fils de famille cinquante. » — « Ce sera donc demain, mon cher ami, répond Mme de Rochefort, que j'aurai ma poule blanche, j'en suis en vérité bien aise, toute noire que vous me la faites; j'en serai quitte pour la savonner, et j'ai vu que quelquefois cela réussissait. » C'est en effet elle qui savonne la poule noire quand elle a des vapeurs, car elle en a aussi, c'est le mal du siècle, et, quand elle tourmente un peu trop le marquis son serviteur, Mme de Rochefort pousse même la complaisance jus-

(1) Mme de Rochefort avait un chat qu'elle aimait beaucoup et qui s'appelait *Merlou;* elle avait imaginé de donner ce sobriquet au marquis de Mirabeau. Dans ce monde-là, on aime beaucoup les sobriquets : ainsi chez Mme de Nivernois on appelle le marquis le *Léopard*, le duc de Nivernois s'appelle je ne sais pourquoi lord Cavendish, ou encore (ce qui est plus clair) le musicien de la rue de Tournon, où était son hôtel. On nomme aussi parfois Mme de Rochefort Mme Merlou; quant à Mme de Pailly, comme elle était habituellement vêtue de noir, on la nomme tour à tour la chatte noire ou la poule noire. Mme de Rochefort l'appelle aussi quelquefois la poule blanche.

qu'à intervenir dans les arrangemens de Mme de Pailly avec son vieux mari (elle avait un mari plus âgé de quinze ans que le marquis de Mirabeau et qui habitait la Suisse). Ces arrangemens ont pour but, dit-elle, d'assurer la liberté de son amie. Le duc de Nivernois de son côté fait obtenir une pension à Mme de Pailly, fille d'un officier des gardes suisses. Dans toute cette correspondance, Mme de Pailly est présentée comme une belle personne, plus jeune que Mme de Rochefort, douée d'un embonpoint qui dépasse un peu la juste mesure (1), mais très attrayante. « Ses lettres, dit en parlant d'elle Mme de Rochefort, sont l'image de sa physionomie; elles sont pleines de sentiment et de grâce. » Elles méritent en effet cet éloge. Son ton envers la dame du Luxembourg est celui d'une personne très enthousiaste et très reconnaissante, avec une nuance de respect qui tient à la différence des âges et de la condition sociale. Quoique Mme de Pailly soit bien née, comme l'on disait alors, elle n'appartient point, comme Mme de Rochefort, à une grande famille; elle est donc caressante avec déférence, mais très aimable et très habile. Donnons seulement un échantillon de ses lettres.

« Du Bignon, 14 juillet 1763.

« Le gros Merlou est dans son cabinet, madame la comtesse, qui écrit à Saint-Maur, à ce qu'il dit, et il prétend en avoir le privilége exclusif les jeudis. Je ne peux pas m'y soumettre. Vos lettres me causent toujours une émotion si douce, une sorte d'inquiétude, ou plutôt de désir si vif de vous aller chercher, qu'en vous écrivant je me satisfais au moins un peu. Non que je veuille vous entretenir de mes sentimens, je me flatte que ce soin serait superflu; mais il faut bien que je vous dise combien je suis touchée de cette continuité de bonté avec laquelle vous vous occupez sans cesse de mes intérêts. Vous savez bien qui je sous-entends avec vous dans mes effusions de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance, il n'est pas besoin de le nommer, on ferait une belle énigme des qualités morales dont son nom serait le mot, comme son nom serait le texte d'un beau traité sur les vertus. (Après avoir parlé ici assez longuement de la santé du duc de Nivernois, Mme de Pailly passe au marquis de Mirabeau, en disant : ....) Mais qui est-ce qui est assez heureux pour pouvoir tourner sa vie d'une manière qui lui convienne en tout point? Ce n'est pas notre ami Merlou au moins. Malgré toute la volonté qu'il y met, il ne peut pas se défendre d'être atteint par les peines dont on

(1) Elle se moque elle-même de son embonpoint en écrivant du Bignon : « Ils chantent ici les fontaines, les prés, les bois, les coteaux, les ormeaux, les plaisirs et les grâces. J'en suis une, et des plus étoffées; ce n'est pourtant pas faute d'exercice : dès le matin, je cours; mais c'est que je mange de si bon appétit, je dors d'un si bon somme, je ris de si bon cœur. »

l'accable (1); il a beau les repousser, l'impression se fait toujours, et le mal demeure. Il étouffe depuis deux jours, et les lettres d'hier au soir n'ont pas dégagé sa respiration. S'il était livré à lui-même, il y a longtemps que sa malheureuse famille l'aurait perdu. Vous verrez par sa lettre où il en est. Je trouverais bien heureux, s'il était obligé d'aller à Paris, que son voyage se combine avec le vôtre. Pour votre tendre amie, madame la comtesse, vous savez bien de quel côté son affection la porterait. Sa conduite sera matière à conseil quand le temps sera venu. Mon fils aîné (2) se porte à merveille ici, il s'y plaît beaucoup, et il y est très aimable. Ce que vous me dites de mon jeune amant (3) m'a tranquillisée. J'avais un peu d'inquiétude que quelque catarrhe ne l'eût étouffé, n'en ayant point eu de nouvelles, quoique nous nous fussions juré tendrement de nous écrire. Il est vrai que c'était à moi à commencer, aussi lui ai-je écrit un mot hier. »

« Saint-Maur, 19 juillet 1763.

« J'ai reçu hier, mon cher cœur, répond Mme de Rochefort, votre lettre du 14, et je n'ai point reçu celle que vous me dites que notre ami avait écrite la veille, ce qui m'a d'abord donné de l'inquiétude, et puis j'ai pensé que cette lettre écrite à Saint-Maur était apparemment pour M. de Nivernois, qui est allé hier matin à Paris. Si notre ami avait besoin de conseil, il l'a fort bien adressée..... Après cela, je vous dirai de mon chef qu'il est très bon de s'occuper de ses tristes affaires pour y remédier, mais très sot d'en étouffer. Il me paraît insensé et bien faible de se tuer pour des ennemis, au lieu de vivre pour ses amis, surtout quand on est au milieu des derniers; cela est impardonnable. En présence des objets de notre déplaisance, je conçois qu'on étouffe de colère; mais, comme nous ne devons jamais nous retrouver à pareille fête, que c'est à cela que tend toute notre industrie, il faut savoir appuyer son âme sur toutes ses ressources et jouir de tous les avantages de la

(1) C'est-à-dire par les menaces de procès que lui fait sa femme.

(2) Mme de Pailly n'a point d'enfans; c'est tout simplement son père qu'elle appelle mon fils aîné, parce qu'elle le gouverne comme elle gouverne son mari, souvent désigné par elle sous le nom de mon vieil enfant.

(3) Le jeune amant, c'est le président Hénault, alors âgé de soixante dix-huit ans, et dont la passion déclarée pour Mme de Pailly est un texte inépuisable de plaisanteries entre elle et Mme de Rochefort. Voici le passage qui le concerne, et auquel répond Mme de Pailly. « Nous avons eu hier, lui avait écrit Mme de Rochefort, votre jeune amant; j'ai été ravie de le trouver un peu moins assoupi; aussi l'avons-nous bien diverti. Nous avions les Montazet, et nous lui avons donné grande musique. Vous croyez bien qu'il n'a pas négligé la sienne, dont il donnait en héros d'une manière si comique qu'il nous a fait mourir de rire (*), et par là, il a fait grand bien à M. de Nivernois, qui avait passé la plus mauvaise nuit du monde, car ses nerfs ne se rassurent point. »

(*) Ceci veut dire sans doute que, quoique moins assoupi, le vieux président avait encore des accès d'un sommeil très bruyant.

vie actuelle. Je vous prie donc très fort, ma douce amie, de peigner à la turque mon gros Merlou, s'il ne retrouve pas la liberté de sa respiration... M. de Nivernois a été mieux depuis que je vous ai écrit; mais hier matin il n'était pas bien, et cependant il fallait aller dîner à Paris. Heureusement le soir il comptait aller à Pontchartrain, d'où il compte revenir demain. J'espère que cette course lui aura fait du bien. La diversion est une très bonne chose pour les nerfs; aussi avais-je fort opiné pour ce voyage... Notre château sera bien brillant la semaine prochaine. Tous les Maurepas seront ici et toute la famille réunie. Actuellement nous sommes dans la solitude absolue, ce que je trouve fort doux, surtout parce que cela me donne le temps de causer avec ma douce amie. »

Il fallait du reste que Mme de Pailly eût une rare puissance de séduction, puisque, indépendamment de l'attachement aussi profond que durable qu'elle inspira au marquis de Mirabeau, elle conquit non-seulement la mère de celui-ci, catholique austère qui s'arrangeait de cette protestante, non-seulement Mme de Rochefort et le duc de Nivernois, mais presque toute la société du Luxembourg, où elle figure avec distinction pendant plus de dix ans. A la vérité les mêmes causes qui refroidirent les rapports du marquis de Mirabeau avec le duc de Nivernois agirent plus fortement encore sur la situation de Mme de Pailly. Le grand monde d'alors était ainsi fait que, tant qu'il n'y avait pas scandale, l'irrégularité des situations ne comptait point, bien que parfaitement connue; mais un procès et des mémoires injurieux communiqués au public suffisaient pour changer radicalement l'état des choses, et à partir de 1775 nous ne retrouvons plus Mme de Pailly dans les réunions du Luxembourg.

Toujours est-il que la longue intimité des deux amis du Bignon avec les deux amis de Saint-Maur peut aisément faire supposer qu'il y avait quelque analogie entre ces deux amitiés-là. Cette supposition est confirmée par quelques lignes très expressives empruntées non plus à la correspondance de Mme de Rochefort, mais à celle du marquis de Mirabeau avec son frère le bailli. C'est au moment où le duc de Nivernois, en 1782, vient de se marier en secondes noces avec son amie. Le bailli de Mirabeau se trouve en ce moment en Provence, et en recevant de son frère cette nouvelle, il s'en explique avec une brusquerie un peu bizarre, qui prouve qu'il est préoccupé de l'idée que, si la marquise de Mirabeau venait à mourir avant son mari, celui-ci ne manquerait pas d'imiter le duc de Nivernois en épousant aussi Mme de Pailly. « Quant au mariage dont tu me parles, écrit-il, le 26 octobre 1782, il m'étonne par le peu de nécessité; il avait été si longtemps achevé sans être commencé, et il a une si parfaite sûreté d'être sans fruit, qu'il ne fait que me con-

firmer dans l'idée que j'ai toujours eue, et qui m'a sauvé de faire aucune sottise, qui est qu'un homme qui suppose pouvoir trouver un bon conseil dans une femme se trompe. » Le marquis feint de ne pas comprendre ce qui le regarde dans cette réflexion, et il ne répond qu'à ce qui a trait au récent mariage; mais sa réponse n'est pas moins significative que la phrase de son frère. « Je ne t'ai pas mandé ce mariage, lui répond-il, comme un chef-d'œuvre; j'ai trouvé, comme toi, que c'était la cinquantaine qu'on fêtait. Je te l'ai écrit quand M. de Nivernois m'en donna part comme d'une occasion de compliment, si l'on voulait; je ne suis pas étonné que tu aies trouvé la matière un peu sèche. »

Les affirmations si catégoriques du marquis de Mirabeau et de son frère ne nous permettent plus guère, on le voit, de nous en tenir à l'hypothèse vertueuse de François (de Neufchâteau); mais la situation de Mme de Rochefort n'en garde pas moins un certain caractère de réserve et de délicatesse discrète qui la distingue des arrangemens du même genre si fréquens au XVIIIe siècle. Elle nous aide aussi à nous expliquer la précipitation, un peu choquante au premier abord, de ce second mariage. Il nous paraît probable qu'après avoir vu mourir la duchesse de Nivernois, Mme de Rochefort, se sentant elle-même menacée de très près, ne voulait pas mourir sans être légitimement unie à celui qu'elle avait si longtemps aimé et sans porter son nom. Elle était donc pressée, et elle avait raison de l'être; si elle eût attendu seulement l'expiration du deuil de la défunte duchesse, son désir eût été déçu, puisqu'elle cessa de vivre cinquante jours après son mariage (1). Son caractère, tel qu'il se révèle par ses lettres et par le témoignage de tous ses amis, nous permet d'affirmer qu'elle aussi « fut douce envers la mort, » tout en regrettant la vie. Elle dut en effet la regretter d'autant plus que son idéal de bonheur se réalisait si tard et durait si peu. Mariée à vingt ans par convenance et bientôt veuve, ayant probablement dès cette époque distingué l'homme qui ne pouvait pas être son mari et qui devait être néanmoins le principal objet de ses affections, elle ne connut que dans sa vieillesse et pendant quelques jours le genre de bonheur qu'elle avait constamment rêvé, et qu'elle exprime parfois avec tant de charme dans le petit volume qui fut imprimé après sa mort.

Parmi les pensées qui forment la meilleure partie de cet ouvrage, en voici une qui déplaira probablement aux femmes plus

(1) François (de Neufchâteau) se trompe quand il dit que Mme de Rochefort mourut le vingt-sixième jour de son mariage. Nous avons consulté tous les journaux du temps, et ils ne varient pas sur les dates. Le mariage est indiqué par tous et par le marquis de Mirabeau comme ayant eu lieu le 14 octobre 1782, et la mort le 5 décembre suivant.

impérieuses que tendres, mais qui ne déplaira peut-être pas aux autres : « Il n'y a qu'une seule chose qui puisse consoler d'être femme, c'est d'être celle de ce qu'on aime. Je crois même qu'une femme qui aime son mari est encore plus heureuse qu'un mari qui aime sa femme. Il est bien plus doux d'obéir que de commander à ce qu'on aime. On trouve un moyen toujours sûr de lui plaire en suivant sa volonté; elle est aussi la règle de nos devoirs, et la source de nos plaisirs. Elle fixe nos idées, elle détermine nos goûts, elle donne une marche assurée à toutes nos actions. Telle qu'on nous peint la grâce efficace, elle nous transporte, elle nous transforme, elle nous entraîne, et cependant n'ôte point le mérite de la liberté. » — « Rien ne coûte, dit-elle encore, à un cœur véritablement touché, que de ne pas tout faire pour ce qu'il aime, et que de ne lui pas tout dire. » Il y en a aussi d'une nature plus grave, qui sont toujours intéressantes par un rare mélange de distinction, de sagacité et de bonté. « J'ai vu, au grand déplaisir de mon cœur, que la crainte seule maintient l'ordre parmi les hommes. — Il ne suffit pas d'avoir un cœur excellent, il faut encore avoir l'âme très délicate pour ne jamais blesser les malheureux. — Le caractère distinctif de la vanité est l'inquiétude; jamais elle n'est tranquille, et c'est ce qui rend les Français si difficiles à gouverner. — Il y a deux politesses : la politesse du cœur et celle des manières. La première sans la seconde devrait suffire, et ne suffit point parmi nous. La seconde sans la première suffit souvent, et ne devrait jamais suffire. »

V.

Walpole n'a vu le salon de Mme de Rochefort que sous un seul de ses divers aspects. Il n'était pas seulement un petit cercle d'admirateurs à la dévotion du duc de Nivernois. La correspondance nous le montre fréquenté par des personnages très variés. On peut citer non-seulement toutes les anciennes relations de l'hôtel de Brancas, gens de qualité, hommes et femmes, et gens de lettres, les Flamarens, les Maurepas, les Bernis, les Hénault, les Duclos, et Mme de Mirepoix, mais aussi un assez grand nombre de figures nouvelles : la bizarre princesse de Talmont, qui habitait également le Luxembourg, personne épineuse, disait Mme de Rochefort, et de laquelle il ne faut approcher qu'avec précaution, si l'on ne veut pas être piqué (1),

(1) C'est elle qui a inspiré la moins connue, mais non pas la moins ingénieuse des saillies de Mme de Rochefort. Mme de Talmont avait été l'*amie* du dernier des Stuarts, et elle portait un bracelet offrant d'un côté le portrait du prétendant et de l'autre une figure du Christ. On se récriait sur l'extravagance de ce rapprochement. « C'est bien

une Anglaise très distinguée, la sœur de lord Chatam, Mlle Anne Pitt, qui vient de temps en temps à Paris, qui écrit en français des lettres charmantes, et qui paraît aimer passionnément Mme de Rochefort. On y voit même figurer un instant Diderot, amené, je crois, par Duclos, et dont la conversation jette le marquis de Mirabeau dans une espèce d'ahurissement. « Quelle diable de tête et de langue! écrit-il. Je me trompe fort, ou je crois l'avoir vu parmi ceux qui tenaient le haut du temple et faisaient des sorties sur le peuple lors du dernier siége de Jérusalem. Avec tout cela, j'ai une sorte de sympathie pour lui... Je croirais cet homme un excellent outil d'héroïsme, en l'empoignant par le manche de la vanité; mais, hors de là, tissu d'extravagances et Mazaniello tout craché. » On y voit aussi Gatti, médecin italien très original, fort à la mode en ce temps-là, et qu'on retrouve dans presque toutes les correspondances célèbres du XVIIIe siècle. Enfin, à côté d'un certain nombre d'habitans du Luxembourg moins notables, on y rencontre des abbés et des évêques mêlés souvent à des chanteurs et à des cantatrices du Théâtre-Italien, car la mélomanie du duc de Nivernois introduisait un bon nombre d'artistes chez Mme de Rochefort.

Du reste, pour donner une idée de l'agrément et aussi de la composition parfois un peu disparate de ces réunions, nous ne pouvons mieux faire que de recourir à un document qu'on ne va guère chercher dans les œuvres posthumes du duc de Nivernois. Il s'agit d'une fête donnée à Mme de Rochefort le 5 octobre 1773. La fête s'ouvre par la lecture d'une très jolie lettre de Mlle Pitt, présentée à Mme de Rochefort par une cantatrice italienne, Mme Billioni, habillée en homme sous le nom du signor Tenducci, virtuose qui brille en Angleterre, et qui est supposé venir tout exprès de Londres pour chanter un air en l'honneur de la dame du Luxembourg. Quand l'air a été chanté, on passe dans une salle où se trouve dressé un théâtre sur lequel les acteurs de la Comédie-Italienne, Clairval, Laruette et sa femme, jouent un proverbe mêlé d'ariettes composé par le duc de Nivernois, et où lui-même remplit le rôle du peintre aveugle. L'idée de ce proverbe est très ingénieuse. L'auteur suppose un peintre qui, devenu aveugle, fait des portraits fort ressemblans d'après la description détaillée qu'on lui donne du caractère et des qualités de la personne qu'il s'agit de peindre. Un lord anglais, un baron allemand et une dame française viennent successivement commander à ce peintre un portrait de femme, et chacun d'eux chante des couplets où les mêmes qualités sont expri-

simple, dit Mme de Rochefort, les deux figures signifient également : mon royaume n'est pas de ce monde. »

mées d'une façon différente. Il va sans dire que tous ces couplets célèbrent l'esprit, la grâce et la bonté de la même personne. Le peintre reconnaît alors que ce portrait lui a déjà été commandé par un jeune abbé, et que c'est précisément celui qu'il vient de finir; il lève le rideau qui couvre son chevalet, et chacun des personnages s'écrie : « C'est ma Thérèse, » c'est-à-dire c'est Mme de Rochefort, dont le portrait a été en effet commandé par un de ses amis, l'abbé de Luzine. Après le proverbe, on se met à table, et on chante au dessert un duo et une chanson. On rentre ensuite dans le salon, où l'on voit paraître l'ex-secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres, M. Drumgold, déguisé en bouquetière des rues, portant une corbeille pleine de bouquets qu'il distribue aux assistans en leur chantant des couplets dont l'auteur est encore le duc de Nivernois. Comme chaque couplet porte l'indication de la personne à laquelle il est adressé, nous apprenons ainsi la composition de l'assemblée. Il y a d'abord cinq grandes dames, la comtesse de Rochefort, la maréchale de Mirepoix, la duchesse de Cossé-Brissac, Mlle de Brissac, sa fille, et Mme d'Héricourt. Il y a ensuite une dame vivant en adultère avec le financier, poète et graveur Watelet, celle qu'on appelait la meunière du Moulin-Joli, Mme Le Comte (1); après celle-ci vient Mme de Pailly, dont la situation irrégulière n'est pas encore aussi notoire que celle de Mme Le Comte, mais l'est cependant assez pour qu'on puisse s'étonner de la voir placée entre Mlle de Cossé-Brissac et l'archevêque de Bourges, accompagné lui-même de l'évêque de Périgueux, des abbés de Luzine et de Bonneval; le marquis de Brancas, le duc de Nivernois, les acteurs et les actrices de la Comédie-Italienne, ont également chacun leur bouquet et leur couplet.

Ces couplets caractérisent le temps d'une manière assez originale pour que l'on en cite quelques-uns, par exemple celui que la bouquetière adresse à l'archevêque de Bourges :

Voyez-vous ce gros patriarche?
Graisse par-ci, graisse par-là.
Le bon Noé sorti de l'arche
N'était pas frais comme cela.
Il s'en va dans son diocèse,
Il y fera ce qu'il faudra,
Ce qu'il faudra, ce qu'il voudra;
Mais il regrettera Thérèse;
Il fera là ce qu'il faudra,
Puis à Thérèse il reviendra.

(1) Le Moulin-Joli était une très agréable résidence sur les bords de la Seine, où les plus grandes dames allaient visiter Watelet et sa meunière.

Envers l'évêque de Périgueux, le ton n'est pas moins familier.

Voici le bon prélat qui siége,
Pâtés par-ci, pâtés par-là;
Le pape a-t-il un privilége
Qui vaille mieux que celui-là?
Perdrix rouge et truffe excellente,
On trouve là de tout cela,
On y fait chère succulente.
On trouve là de tout cela.
Monseigneur nous en enverra.

Le couplet à Mme Le Comte est beaucoup plus respectueux.

Je vois une aimable meunière,
Talens par-ci, talens par-là.
Des beaux-arts la troupe légère
Est toujours à ce moulin-là.
On les entend dire autour d'elle
Chérissons-la et servons-la;
Où trouver un meilleur modèle?
Chérissons-la et servons-la,
La reine de ce moulin-là.

Enfin celui à Mme de Pailly l'est encore davantage, sauf le reproche de *calvinisme*, qui est fait sans doute pour donner satisfaction aux deux prélats.

J'aperçois la belle Bernoise
Qu'on aime ici tout comme là;
Elle n'est fine ni sournoise,
Son pays n'a point de cela.
L'humeur douce et l'âme sensible,
Chacun sait bien qu'elle a cela;
Mais elle entend très mal la Bible.
Elle a cela, ce défaut-là,
Et c'est le seul défaut qu'elle a.

La soirée finit par une ronde en l'honneur de Mme de Rochefort, que chante le duc de Nivernois, et dont le refrain est repris en chœur. Nous n'oserions pas affirmer que les deux prélats chantent aussi; pourtant il est dit dans la ronde que chacun doit répéter le refrain.

En terminant par cette ronde une étude de mœurs commencée par une discussion métaphysique, nous avons cherché à indiquer les tendances diverses qui se peuvent distinguer dans une des régions les plus raffinées de la haute société française au XVIIIe siècle. Il est évident que ce qui manque à ce monde groupé autour de Mme de Rochefort, ce n'est ni l'esprit, ni l'élégance, ni la bonté, ni l'aptitude aux idées sérieuses, ni la gaîté, qui s'y rencontre combi-

née avec des accès de mélancolie et de vapeurs. Ce qui manque ici, c'est la rectitude dans l'ordre moral, celle qui ne s'en tient pas au respect des bienséances et à la réprobation du scandale, mais qui veut que la réalité soit conforme aux apparences et qui ne saurait s'arranger des situations qu'on n'avoue pas. Il y a certainement des différences entre cette société et d'autres sociétés du même siècle, celle de Mme d'Épinay, par exemple, où les dames s'expliquent si librement sur leurs maris et sur leurs amans. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'on y regarde de près, il se trouve que là comme ailleurs on aboutit presque toujours à des arrangemens irréguliers acceptés par les familles et tolérés par les hommes d'église aussi bien que par les gens du monde.

Cette tolérance semblait alors établie au profit de l'aristocratie comme un privilége de plus : si l'on en croit Duclos, ce qu'on permettait à une grande dame déshonorait une bourgeoise (1). Les flatteurs des hautes classes en célébraient volontiers le déréglement comme un titre de gloire. Si l'on veut se faire une idée de l'étrange enthousiasme que ce genre de mérite pouvait encore inspirer, même aux approches de la révolution, on n'a qu'à lire un discours prononcé au nom de l'Académie française le 26 février 1789, deux mois avant l'ouverture des états-généraux, par un grave historien, l'auteur de l'*Histoire de François Ier* et de l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, M. Gaillard, chargé comme directeur de l'Académie de répondre au successeur du duc de Richelieu, et par conséquent de faire l'éloge d'un homme plus fameux par ses bonnes fortunes que par ses talens militaires ou politiques. Après avoir, non sans beaucoup d'exagération, parlé du conquérant de Mahon et de l'un des vainqueurs de Fontenoy, le représentant de l'Académie se considère comme obligé en conscience d'accorder sa part de gloire au représentant de la galanterie française. « L'Alcibiade français, dit-il, fut plus heureux que celui d'Athènes, il fut constamment heureux, ce qui le distingue des héros de l'histoire. C'est dans la fable qu'il faut lui chercher des objets de comparaison. Il est semblable en tout à ce demi-dieu dont Théramène retrace à son élève, tantôt

La valeur intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,

tantôt

La foi partout offerte et reçue en cent lieux.

(1) Il paraît que Mme Le Comte faisait exception à la règle posée par Duclos. Elle était exceptée sans doute à cause de la durée de sa liaison avec Watelet, homme riche, aimable et généralement aimé. Mme de Genlis nous apprend, dans ses *Souvenirs de Fé-*

Pendant qu'il punit les oppresseurs et qu'il venge l'univers, il permet à l'amour de le récompenser sans arrêter sa course. Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, charmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance, toutes le préfèrent, toutes sont préférées : on retrouve encore ici le vainqueur à qui rien ne résiste. La galanterie française applaudit à ces nouveaux triomphes, qui n'ont rien coûté à la gloire, et rapproche avec complaisance les deux brillantes moitiés d'une si belle histoire (1). »

Il est difficile, on en conviendra, de se mettre plus à l'aise avec la morale; l'académicien Gaillard défigure avec une rare audace les vers de Racine, dont la pensée est précisément contraire à la sienne, puisque Hippolyte dit de son père :

> Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
> Cette *indigne moitié* d'une si belle histoire.

La révolution a fait incontestablement disparaître le prestige qui s'attachait alors au libertinage paré du nom de galanterie. Nous ne voulons pas dire qu'elle ait fait disparaître du même coup les mauvaises mœurs. Il est possible qu'il n'y ait eu sous ce rapport qu'un déplacement avec aggravation de grossièreté. Ce qui est certain, c'est que cette grossièreté même a rendu la vertu plus facile aux personnes qui n'ont pas de goût pour l'irrégularité, tout en les disposant naturellement à être plus sévères pour celles qui s'y livrent. Mme de Rochefort, que nous sommes loin de confondre avec les autres femmes mal notées de son siècle, mais qui enfin ne paraît pas avoir été tout à fait irréprochable, serait probablement aujourd'hui moins tolérante pour elle et pour les autres, et au milieu de *Pensées* sérieuses et élevées, elle n'écrirait pas celle-ci, qui, malgré la délicatesse de la forme, porte l'empreinte de l'indulgente frivolité de l'époque où elle a vécu : « il y a au moins autant de différence entre une fantaisie et une passion qu'entre un madrigal et un poème épique. »

LOUIS DE LOMÉNIE.

licie, qu'elle a rencontré ce couple irrégulier jusque chez l'austère Mme Necker. Elle ajoute qu'elle en a été choquée, et parle avec dédain de Mme Le Comte, qui cependant passait pour une personne spirituelle et gracieuse.

(1) *Mélanges académiques, poétiques et littéraires*, par M. Gaillard, de l'Académie française, t. Ier, p. 337.

L'ESPAGNE

ET

L'ESCLAVAGE DANS LES ILES DE CUBA ET DE PORTO-RICO.

Les destinées de Cuba et de Porto-Rico, derniers et magnifiques débris de la puissance coloniale de l'Espagne, sont toujours dans une pénible incertitude; elles dépendent des résultats d'une discussion parlementaire à Madrid et des hasards sanglans d'une insurrection locale. Les événemens avaient porté au pouvoir deux anciens capitaines-généraux de Cuba, le maréchal Serrano et le général Dulce, et un ancien capitaine-général de Porto-Rico, le général Prim. Tous trois s'étaient prononcés publiquement en faveur des réformes si justement et si vainement réclamées depuis trente ans par les habitans des Antilles espagnoles. Cependant le gouvernement provisoire de 1868 n'a pas imité à Madrid la noble hardiesse déployée par le gouvernement provisoire de 1848 à Paris. Il n'a point aboli l'esclavage. S'il a donné aux colonies le droit d'élire des députés aux cortès, il s'est sur tout le reste contenté de renouveler, dans sa circulaire du 27 octobre 1868, des promesses cent fois répétées et cent fois éludées. Un amendement proposé par un député et déclarant la servitude abolie sur toute la surface du territoire espagnol n'a pas été inséré dans le projet de constitution, dont l'article 107 annonce seulement que « des réformes seront opérées aussitôt que les députés des colonies auront pris séance aux cortès constituantes. »

Pendant ce temps, Cuba est en pleine insurrection. Un décret de l'ancien gouvernement, daté du 12 février 1867, avait aggravé subitement les impôts et provoqué un soulèvement dans le département oriental de l'île. Les insurgés n'avaient d'abord arboré que le drapeau des réformes à Jara et à Bayamo. A la nouvelle des évé-

nemens de Madrid, le mouvement prit un caractère politique. Par une proclamation du 27 décembre 1868, le chef qui le dirigeait, Carlos Manuel de Cespedes, essaya d'enflammer les esprits pour la cause de l'indépendance de l'île et de l'abolition de l'esclavage. Arrivé au mois de janvier 1869 pour remplacer le général Lersundi et précédé d'une grande popularité, le général Dulce tâcha d'abord de rallier les dévoûmens par des mesures libérales; mais la violence de l'insurrection, aidée peut-être par un puissant voisin des Antilles, l'a forcé de revenir au régime de la censure et des conseils de guerre, et de demander des renforts à la métropole malgré la présence de 25,000 soldats et l'appel de 30,000 miliciens. La crise est décisive, et il est impossible de savoir si la raison sera chargée de terminer la besogne commencée par la violence. Il est intéressant de rappeler au moins les causes qui ont rendu cette crise inévitable, de signaler les moyens qui seraient de nature à la terminer heureusement, et d'indiquer les conséquences, trop faciles à pressentir, de ces graves conjonctures.

Si les vœux des amis de la civilisation européenne sont exaucés, l'Espagne reprendra son rang parmi les nations, elle se relèvera, elle conservera ses colonies, et le premier acte d'un gouvernement juste sera la réforme du régime intolérable qui pèse sur ces terres habitées par une population nombreuse, intelligente, instruite, fière et mécontente. Si l'Espagne au contraire continue à s'abaisser dans un tourbillon confus de discordes civiles et d'ambitions militaires, le sort des colonies ne pourra pas dépendre plus longtemps des convulsions de la métropole, et les États-Unis n'auront qu'à tendre la main pour recueillir un héritage que l'Europe ne sait plus conserver. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'abolition de l'esclavage sera inévitablement proclamée, et on se sent un peu consolé en voyant du moins la liberté sortir de tant de ruines, en apercevant enfin le terme de cet opiniâtre fléau de la servitude qui souille encore la reine des Antilles, la noble contrée sur les rivages de laquelle Christophe Colomb repose enseveli, qu'il découvrait le dimanche 28 octobre 1492, et qu'il saluait « la terre la plus belle qu'aient jamais vue les yeux des hommes. »

I.

La question des réformes, première origine de l'insurrection, ne se présente pas tout à fait à Cuba et à Porto-Rico dans les mêmes conditions qu'au sein des autres sociétés coloniales. Il y a deux différences notables. En premier lieu, la liberté des noirs est inséparable de la liberté des blancs et de ce qu'on peut appeler la liberté des choses; il faut abolir à la fois la servitude qui pèse

sur les habitans esclaves, la dictature qui gêne les habitans libres et le monopole qui entrave la production coloniale. En second lieu, l'obstacle à ces réformes n'est pas à La Havane, il est à Madrid. Ce fait ne peut plus être contesté. Il a été rendu évident par la conduite de l'ancien gouvernement pendant l'enquête ouverte à Madrid en 1865 et close en 1867. Dans un rapport du 25 novembre 1865, le ministre d'outre-mer, M. Antonio Canovas del Castillo, avait proposé à la reine Isabelle de nommer une commission d'enquête chargée d'examiner « l'ordre politique et administratif, la situation économique des Antilles, en même temps que d'autres questions plus épineuses encore relatives aux conditions du travail et de la population. » Cette commission fut composée de vingt-deux délégués des communes des îles, de tous les sénateurs qui se rattachent aux colonies par leurs intérêts, des principaux personnages qui les ont gouvernées, et de vingt-deux membres nommés par la reine. On le voit assez, les délégués des colonies s'y trouvaient en faible minorité; mais du moins furent-ils nommés dans des conditions régulières? D'après l'ordre royal, les bases de l'élection devaient être les mêmes que pour la nomination des conseils municipaux dans les colonies. Or la loi composait le corps électoral des plus forts contribuables en nombre quatre fois plus grand que celui des conseillers municipaux à élire, et elle divisait les électeurs en trois groupes, les propriétaires, les industriels et commerçans, les professions et les capacités. Le capitaine-général créa de son plein gré une division différente en vertu de laquelle les industriels et les commerçans, intéressés au monopole et à la traite, gagnèrent dix-neuf voix, enlevées à la propriété et aux capacités. La catégorie privilégiée ne comptait pourtant dans la population libre que pour un septième. La municipalité de La Havane protesta; elle fut réprimandée. Malgré ces irrégularités, les délégués élus étaient presque tous partisans des réformes.

La commission tint sa première séance le 30 octobre 1866 à Madrid. Le ministre et le président, M. Alexandre Olivan, rappelèrent à la *junta* qu'elle avait à examiner trois questions, la première politique, la seconde sociale, la troisième économique, et ils promirent que chaque membre recevrait trois questionnaires sur chacun de ces sujets bien distincts, institutions politiques, régime du travail et de l'immigration, système des impôts et des tarifs, indiqués par des articles séparés dans le décret royal qui ordonnait l'enquête. Quelle ne fut pas la surprise des membres de la commission! Ils ne reçurent aucun questionnaire politique, aucun questionnaire économique; on leur remit simplement un programme composé de vingt-six questions sur les moyens d'améliorer la condition des esclaves et de favoriser l'immigration européenne ou chinoise, sans qu'un

seul article parlât de l'abolition de l'esclavage. Les délégués, plus ou moins rassurés par les promesses du gouvernement, consentirent à commencer leurs études sur le régime du travail; mais ils eurent le courage et l'honneur de réclamer la discussion du principe même de l'esclavage. Sur les quatre délégués présens de l'île de Porto-Rico, il y en eut trois qui, dès le 8 novembre 1866, déposèrent un rapport où ils exposaient « que le premier questionnaire qui leur avait été présenté, tout en constatant l'existence de l'esclavage, laissait voir clairement la tendance du gouvernement à le perpétuer, chose aussi préjudiciable au bien-être de Porto-Rico que contraire à l'honneur de la monarchie espagnole. » En conséquence, ils désiraient s'abstenir d'étudier les questions posées, se bornant à demander « l'abolition immédiate de l'esclavage à Porto-Rico; » ils la demandaient « avec ou sans indemnité, avec ou sans organisation du travail. » Cette généreuse protestation fut suivie d'une déclaration des délégués de Cuba. La question de l'esclavage, disaient ces derniers, était plus difficile à résoudre dans leur patrie qu'à Porto-Rico; mais ils ajoutaient aussitôt qu'ils n'entendaient en aucune façon que la servitude fût perpétuée à Cuba, et ils proposaient de présenter à la commission un plan d'abolition graduelle. Ce plan fut en effet développé dans un rapport qui portait la signature de treize des délégués cubains.

La commission d'enquête travailla longtemps; elle reçut tard un questionnaire politique, jamais le questionnaire économique ne fut présenté; aucune solution ne fut votée, les discussions ne furent pas sténographiées; les comptes-rendus analytiques des secrétaires et les rapports des délégués et des déposans, parmi lesquels figuraient le maréchal Serrano et le général Dulce, ne furent imprimés qu'à New-York par voie extra-officielle (1). La publication en Espagne fut interdite. Le ministre, en congédiant la *junta* le 26 avril 1867, annonça le projet d'établir à Madrid un « conseil consultatif des colonies. » Ainsi fut terminée cette enquête. On le sait ailleurs qu'à Madrid, ces examens sont propres à deux fins très différentes. De même que l'on remue la terre avant de semer et qu'on la remue aussi avant d'enterrer, on voit les gouvernemens consacrer des enquêtes à préparer les réformes ou à les ensevelir. La nomination de la *junta* de 1866 rentrait dans les mesures de cette seconde catégorie; mais son histoire démontre ce que nous affirmions en commençant: on accepte l'abolition de l'esclavage à Cuba et à Porto-Rico, on l'empêche à Madrid.

(1) Cette enquête a été parfaitement analysée dans l'important ouvrage écrit en français par M. Valiente, *les Réformes dans les îles de Cuba et de Porto-Rico*, avec une préface de M. Edouard Laboulaye. Paris 1869.

Lorsqu'en 1840 le gouvernement français consulta timidement les conseils coloniaux sur les moyens de faciliter le rachat des esclaves au moyen du pécule, le conseil de la Martinique répondit que l'intervention du gouvernement était « illégale; » le conseil de la Guadeloupe déclara que l'esclavage « était un bienfait, » et le conseil de Bourbon affirma qu'il était « l'instrument providentiel et permanent de la civilisation. » La loi si modérée de 1845, due aux travaux de la commission présidée par M. le duc de Broglie, et qui se bornait à diminuer le nombre de coups de fouet qu'un esclave pouvait recevoir, à lui assurer le droit de posséder ce qui lui appartient et de se racheter avec ce qu'il gagne, fut déclarée par les mêmes conseils odieuse et funeste. Vingt-deux ans auparavant, le 9 juillet 1823, lord Bathurst, secrétaire d'état des colonies anglaises, avait ordonné aux gouverneurs de soumettre aux législatures locales quelques améliorations dans le régime des esclaves; ces mesures avaient été repoussées par dix-huit colonies sur vingt, et il fallut les imposer en 1831, après huit années d'attente infructueuse. En 1857, le gouvernement hollandais proposa aux chambres la loi qui devait émanciper si pacifiquement les esclaves de Surinam et de Curaçao. Des plaintes et des menaces répondirent à ses intentions généreuses. C'est encore par l'initiative et par l'autorité du gouvernement de Portugal que l'esclavage vient d'être aboli dans les possessions de ce pays en Afrique, aux termes d'un récent décret du 25 février 1869, proposé par le marquis de Sá de Bandeira, l'évêque de Vizeu et M. J. Latino Coelho.

L'Espagne nous réservait un autre spectacle. Le gouvernement, soit avant, soit après la révolution de 1868, n'a rien tenté, rien osé. Le ministre d'outre-mer, nommant une commission en 1865, ne propose pas l'abolition, ne prononce même pas le nom de l'esclavage, vaguement désigné sous le terme de « question épineuse, » et ce sont les colons, les maîtres d'esclaves, qui réclament hautement la fin de la servitude « pour l'honneur de la monarchie espagnole. » Le gouvernement né de la révolution de 1868 n'a pas le courage d'abolir l'esclavage. Le président du comité de constitution, M. Olozaga, qui avait été président de la société fondée à Madrid pour l'abolition de l'esclavage, n'introduit dans le projet de constitution aucune déclaration contraire à la servitude. Le maréchal Serrano et le général Dulce semblent avoir oublié les dépositions qu'ils ont faites à l'enquête de 1867. Le nouveau pouvoir ne sait pas être plus équitable que l'ancien envers les colonies. La censure, après avoir été un moment suspendue, a été récemment rétablie. Sous le nouveau régime, les habitans de Cuba et de Porto-Rico ne sont pas beaucoup plus à l'aise que par le passé pour exprimer leurs opinions. Sans doute il y aura aux cortès des députés des deux îles, et c'est là

un grand progrès; mais l'élection sera difficile, et les élus auront fort à faire pour vaincre cette singulière, cette impardonnable résistance de la métropole, refusant l'émancipation aux maîtres d'esclaves, qui la demandent. Il y a là une énigme dont il faut chercher le mot. Qui donc profite de l'esclavage? qui donc en souffre? On croirait d'abord que la métropole porte la honte de cette institution odieuse, tandis que les colons en tirent le profit. Est-ce qu'il en serait autrement? est-ce que Madrid serait plus intéressé au maintien de la servitude que La Havane? C'est ce qu'il importe d'examiner en détail.

Cuba et Porto-Rico ne doivent pas être comparées à nos colonies françaises, petites sociétés maladives et dolentes pour lesquelles la beauté du ciel ne rachetait pas l'exiguïté du territoire, et qui présentaient au moment de l'émancipation 139,000 habitans libres en face de 234,000 esclaves. Aucune des dix-neuf colonies à esclaves de l'Angleterre ne peut non plus être mise en parallèle avec les colonies espagnoles. A la Jamaïque, grande terre de 750 lieues carrées, 35,000 blancs possédaient 325,000 esclaves. Dans l'ensemble de ces dix-neuf colonies, il y avait au moment de l'émancipation 770,390 esclaves possédés par moins de 150,000 blancs. L'île de Cuba est grande comme l'Angleterre. Située à l'entrée du golfe de Mexique, au croisement de plusieurs des grandes routes commerciales du monde, à six heures de Key-West, à deux jours et demi des bouches du Mississipi, elle offre à la navigation 3,000 kilomètres de côtes, le port de La Havane, qui est déjà une des six premières places de commerce du monde, et des ports nombreux au fond des grandes baies de Nipé, de Guantanamo et de Cienfuegos. Cette terre magnifique, douée d'une fertilité extraordinaire, est peuplée par 1,400,000 habitans, dont près de 1 million d'hommes libres et seulement 368,000 esclaves (1). Beaucoup moins étendue,

(1) *Notices officielles sur la population libre des îles de Cuba et de Porto-Rico en 1862.* — Voici les chiffres exacts pour Cuba.

Blancs.	764,750	56 pour 100
Libres de couleur.	221,417	16 pour 100.
Émancipés.	4,521	
Esclaves.	368,550	27 pour 100.
Total. . . .	1,359,238	

Au nombre des blancs sont comptés 34,046 Chinois. — La proportion des blancs est moins forte et celle des libres de couleur beaucoup plus grande à Porto-Rico.

Blancs.	300,406	51,50 pour 100.
Libres de couleur.	241,037	41,30 pour 100.
Esclaves.	41,738	7,20 pour 100.
Total. . . .	583,181	

En outre, Porto-Rico possède 931 habitans par lieue carrée, Cuba 183 seulement.

mais très bien plantée, très bien cultivée, l'île de Porto-Rico a une population libre de 560,000 âmes et seulement 42,000 esclaves.

Ces chiffres montrent combien dans les deux îles le travail libre a déjà pris les devans sur le travail servile. A Porto-Rico, 10,000 esclaves seulement sont employés aux travaux de l'agriculture, auxquels se consacrent librement 241,037 hommes de couleur. Il y a en outre un très grand nombre de travailleurs blancs dans les plantations, ainsi qu'un très grand nombre de petits propriétaires sans esclaves. On peut affirmer que les trois quarts de la production sont déjà le fruit du travail libre, et on n'est pas surpris d'entendre presque tous les habitans réclamer l'abolition immédiate de l'esclavage avec ou sans indemnité. Cuba n'est pas dans une position aussi favorable. Cependant la civilisation y est assez avancée, les ressources naturelles y sont assez grandes, pour que l'on puisse assurer que cette société riche, élégante, cultivée, généreuse, rougit de l'esclavage, et qu'elle est en mesure de renoncer enfin sans se ruiner à l'injustice et à la violence. Les blancs peuvent fort bien travailler sous le climat des Antilles espagnoles. Les campagnes cubaines renferment dans les plantations de tabac, les sucreries, les *cafétaux*, 440,000 blancs contre 288,000 esclaves et 100,000 libres de couleur. La population blanche, qui était de 133,000 habitans seulement en 1791, atteint actuellement 800,000. Cuba est en effet sur la limite extrême qui sépare la zone intertropicale de la zone tempérée; le climat est rafraîchi pendant l'été par les pluies et par les brises de l'Océan, et la température moyenne est de 26 degrés centigrades. La statistique officielle, dressée par un homme très honorable et très intelligent, don José de Frias, mort récemment, évalue pour l'année 1862 la production agricole de l'île (produits bruts) à 646,552,000 francs, la production industrielle et commerciale à 768,446,000 francs. Le chiffre officiel des importations et des exportations est immense. On sait que Cuba exporte tous les ans, entre autres produits, 500 millions de kilogr. de sucre et plusieurs millions de kilogr. de tabac, sans parler du café et du cuivre.

Ce n'est pas seulement aux dons de la nature et aux efforts du travail que Cuba doit sa richesse, c'est aussi aux malheurs de ses voisins. Cuba a profité de la ruine de Saint-Domingue, de l'anarchie des républiques séparées de l'Espagne, des souffrances des Antilles anglaises et françaises, de la guerre des États-Unis et de la guerre civile du Mexique. Comme une manufacture qui garderait ses ouvriers sans les payer, pendant que les manufactures voisines seraient exposées à la hausse des salaires, aux grèves et à l'incendie, cette oasis de la servitude s'est enrichie par les désastres de ses rivales. Il convient d'ajouter qu'elle a profité aussi, cette

fois à son honneur, des trésors intellectuels de toutes les contrées civilisées, car elle a envoyé ses enfans en Europe ou aux États-Unis pour s'instruire dans les lettres, les arts, les sciences et l'industrie. Cuba a des orateurs, des écrivains, des poètes, des savans, des agriculteurs éminens, mêlés à la société la plus élégante et la plus civilisée (1). Cette contrée est devenue une sorte d'Angleterre espagnole entre les deux continens qui composent le Nouveau-Monde, et on se demande comment elle reste inactive devant l'esclavage. Est-ce que les esprits sont pervertis? est-ce que la fausse économie politique et la révoltante théologie qui ont déshonoré les États-Unis du sud sont professées à La Havane? Elles y ont sans doute leurs adeptes, peu nombreux et intéressés, surtout parmi les péninsulaires; cependant l'opinion générale est contraire à l'esclavage. Les Cubains sont Espagnols par le sang; mais par l'esprit ils sont Français, Anglais, Américains, et le souffle puissant des idées de liberté et d'égalité a passé sur leurs têtes. Est-ce donc que l'esclavage ne produirait pas là les maux qu'il engendre ailleurs, qu'il traîne partout, comme les chaînes portent avec elles le bruit et la rouille? Est-ce qu'on a inventé à Cuba et à Porto-Rico un esclavage perfectionné, poison inoffensif, innocente iniquité? Non, le mal produit partout le mal, et il est facile de suivre la double trace de ce fléau lamentable, — ravage dans le troupeau des malheureux esclaves injustement asservis, ravage dans la société des maîtres infailliblement corrompus.

On dit qu'à Cuba et à Porto-Rico les lois sont assez douces, les maîtres assez bons. C'est possible; mais de grâce ne faisons pas de bucoliques sur le bonheur d'une pauvre créature humaine qui ne peut ni travailler, ni aimer, ni acquérir, ni enfanter, ni s'instruire sans le bon plaisir d'un maître. C'est là une condition affreuse dans tous les pays, sous toutes les latitudes. C'est là une chute de deux degrés sur l'échelle des êtres doués de vie; le maître descend du rang d'homme au rang de brute, l'esclave passe au nombre des choses. Il y a d'ailleurs à Cuba deux ou trois infamies de plus qu'ailleurs. La traite n'a pas cessé malgré les conventions signées, malgré les indemnités reçues, malgré les promesses renouvelées. Il y a eu des années où, d'après le rapport des consuls anglais, il est entré clandestinement plus de 20,000 Africains. Quelques-uns sont signalés et déclarés libres, *emancipados*, aux termes du traité conclu avec l'Angleterre en 1845, après l'inexécution pendant trente ans de celui de 1817. Or, sous prétexte de réglementer la classe des *eman-*

(1) Voyez dans la *Revue* de 1851 l'étude remarquable de M. Charles de Mazade sur les écrits de MM. Saco, Queipo, les poésies de MM. Heredia, Placido.

cipados, les capitaines-généraux, auxquels ils sont remis comme à un tuteur, ont imaginé depuis 1854 de vendre les services de ces Africains libres en frappant le contrat, qui est fait pour cinq ans et qui est renouvelable, d'un impôt mensuel de 8 à 4 piastres selon l'âge. Encore les esclaves sont-ils protégés par quelques lois; censés libres, les *emancipados* ne peuvent pas invoquer ces lois. Quelquefois, quand un esclave meurt, on déclare la mort de l'émancipé, qui prend désormais le nom et le sort de l'esclave, ou bien les concessionnaires revendent à leur tour les services de ces prétendus êtres libres. Les statistiques en portent le nombre à 4 ou 5,000 seulement; il n'est pas un colon qui ne suppose le vrai chiffre quatre ou cinq fois plus considérable.

Outre ces émancipés, qui n'en ont que le nom, il y a dans les Antilles espagnoles d'anciens esclaves qui sont parvenus à se racheter, et une disposition excellente des règlemens permet à l'esclave de se libérer peu à peu, pourvu que chaque à-compte payé à son maître ne soit pas moindre de 56 piastres. Il est dit alors *coartado* de tant de piastres, et il ne peut plus être vendu pour une somme supérieure à celle qu'il doit; il peut changer de aître ou travailler hors de la maison de celui-ci en lui payant par jour 67 centimes par 100 piastres encore dues sur son rachat. Toutefois ce pauvre homme qui à force de bras nage vers le rivage de la liberté, à combien d'entraves n'est-il pas encore exposé! S'il change de maître, il paie d'énormes droits au fisc. S'il devient moins vigoureux, s'il baisse de prix, il lui faudra néanmoins acquitter la somme fixée à l'époque où il était dans toute sa vigueur. Enfin cette fraction de liberté si chèrement payée, la transmet-il à sa femme, à ses enfans? Nullement, pas même à l'enfant qu'il a légitimement lorsqu'il est déjà la moitié ou les trois quarts d'un homme libre. Encore un détail odieux. Le fouet, qui n'est pas permis pour les Chinois, est permis pour les Africains : le règlement de 1842 n'autorise que vingt-cinq coups, sans effusion de sang; mais qui donc est là pour compter le vingt-sixième coup et voir si le sang coule? Qui donc est là pour constater la haine que chacun de ces coups amassse au fond des cœurs outragés?

Il existe en tous lieux une loi morale supérieure qui châtie l'auteur d'un mal par ce mal lui-même. Interrogez les hommes de bonne foi : ils avoueront que les habitudes de dureté, de paresse et d'injustice, inséparables de l'esclavage, ont pour conséquences, à Cuba comme partout ailleurs, les consciences corrompues, les fortunes obérées, la religion méprisée, la magistrature suspecte, les mœurs dissolues, l'agriculture arriérée, le patriotisme énervé, la population amoindrie. Tel est le résumé du *Rapport* des délégués

de Cuba à l'enquête de 1867 et de celui des délégués de Porto-Rico, éloquens plaidoyers de morale chrétienne, de sagesse politique, d'expérience pratique et de patriotique indignation.

Comment donc une société riche, éclairée, généreuse, qui vit et qui souffre au milieu de ces maux, n'a-t-elle pas le courage de les anéantir sans retard? Pourquoi les habitans de Cuba et de Porto-Rico n'affranchissent-ils pas leurs esclaves? Cela ne peut tenir qu'à deux motifs, la peur et l'intérêt. Interrogeons ces deux motifs. La peur se conçoit. Ce n'est pas la peur de la révolte : une insurrection est bien plus à redouter avant qu'après la suppression de l'esclavage; c'est la peur de la ruine. On craint que l'esclave ne veuille plus travailler, et cette inquiétude est assez naturelle, puisqu'on a tout fait pour lui rendre le travail odieux. Cependant l'exemple des colonies anglaises, françaises, hollandaises, prouve la parfaite vérité de ce mot du marquis de Sligo, gouverneur de la Jamaïque au moment de l'émancipation, en 1835 : « toutes les fois que les propriétaires veulent que la chose aille bien, elle va bien. » L'exemple des États-Unis du sud, où déjà le travail libre arrive presque à fournir autant de coton que le travail servile en produisait avant la guerre, est plus significatif encore. La vérité, constatée partout, c'est qu'un quart à peu près des anciens esclaves retourne à la vie sauvage, un quart va dans les villes, une moitié reste aux champs; mais une meilleure distribution du travail, l'introduction des machines, la concentration des usines, une surveillance plus exacte, surtout un travail plus intelligent et plus énergique, parce qu'il est stimulé par l'intérêt personnel, permettent de tirer de cent hommes libres des résultats bien supérieurs à ceux que produisent deux cents esclaves.

La preuve de cette assertion n'est pas à faire, elle est faite à Cuba même. Une grande sucrerie agricole entièrement desservie par le travail libre a été fondée en 1864 par MM. Odoardo frères, de La Havane, sous le nom de La Ruche, *La Calmena,* et cette sucrerie produit 1 million de kilogr. de sucre par an. Toutes les opérations, à commencer par le défrichement des forêts qu'a remplacées la plantation, ont été exécutées par des ouvriers presque tous blancs, et même Européens, travaillant en toute saison, dans les meilleures conditions de santé, sous la direction spéciale de M. A. Odoardo, ancien élève de l'école d'agriculture de Grignon. Cet exemple peut rassurer les Cubains sur les applications du travail libre. Une autre leçon est fournie par l'expérience. L'esclavage et même la traite ne peuplent pas. La vie est étouffée, le mariage empêché par ces enrôlemens forcés d'hommes sans femmes. Les ouvriers libres européens, seules recrues désirables, ne veulent pas se

mêler à des Chinois dégradés ou à des esclaves, et c'est la liberté seule qui peut donner aux Cubains l'espoir d'un courant d'émigration facile à attirer vers des contrées si belles.

Reste à examiner quel profit les Cubains tirent de l'esclavage. Est-il bien certain d'abord que l'usage des esclaves soit le même dans toutes les industries ? Dans les villes, où les domestiques même commencent à être remplacés par des blancs et par des Chinois, il n'y a que 75,000 esclaves sur 500,000 habitans. C'est dans les sucreries et dans les *cafétaux* que la population esclave se concentre de plus en plus. L'élément libre entre déjà pour cinq sixièmes dans le total des bras employés par les fermes et les plantations de tabac (1). L'île de Cuba, particulièrement dans les régions appelées Vuelta-Abajo, Vuelta-Arriba, Partidos, produit par an environ 600,000 *tercios* de 40 kilogrammes, soit 24,000 tonnes d'un tabac célèbre dans le monde entier; elle consomme un tiers de cette production, et deux tiers, l'un en feuilles, l'autre tordu en cigares ou cigarettes, sont exportés sans que l'on puisse extraire un chiffre exact de la *Balanza del commercio*, parce que la moitié de la sortie s'opère en fraude. Le tabac a des crus renommés comme les vins de France; mais, sur les *vegas de punteria* ou terres de réputation, comme Flor de Tabacos, Cabañas, Figaro, il ne se récolte pas plus de 3 à 4,000 tercios. La plupart des *vegas* sont affermées par petits lots à des familles qui les cultivent elles-mêmes avec quatre ou cinq nègres. Les mauvaises habitudes engendrées par l'esclavage exercent leur détestable influence sur la culture, qui épuise la terre et rapporte peu, sur la fabrication, ruinée par le gaspillage de la matière première et l'absence de comptabilité, enfin sur le commerce, entaché de fraude et toujours exposé à des alarmes qui paralysent le crédit. Les *vegueros*, à part quelques grands exploitans, sont presque tous gênés. Le tabac n'emploie que 17,000 esclaves avec plus de 100,000 travailleurs libres. La proportion des esclaves est encore de 25,942 contre 7,499 ouvriers libres dans les *cafétaux*; mais elle diminue chaque jour, et la cul-

(1) Voici la distribution de la population des campagnes de Cuba :

	Blancs.	Libres de couleur.	Esclaves.
Sucreries.....	41,601	3,876	172,671
Cafétaux.....	5,682	1,817	25,942
Prairies.....	73,781	14,780	37,734
Tabac.....	75,058	28,527	17,675
Fermes.....	178,185	23,026	24,850
Culture maraîchère.	57,713	27,116	6,918
Divers.....	7,999	1,507	2,424
Total....	440,019	100,649	288,214

ture du café devient de moins en moins importante. La population esclave intéresse donc presque exclusivement les sucreries agricoles, que l'on nomme à Cuba les *ingenios*, auxquelles sont attachés encore plus de 170,000 esclaves.

Il convient de distinguer ici deux classes d'établissemens. Quelques sucreries, appartenant à des propriétaires intelligens et riches, éblouissent par une prospérité extraordinaire. Les procédés les plus perfectionnés de la chimie et de la mécanique y sont employés. Les noirs sont bien traités; les terres ne sont pas épuisées. Des associations de propriétaires se forment autour d'usines centrales. Pour diminuer les frais généraux, on agrandit les exploitations, et il y a des sucreries qui produisent jusqu'à 3 et même 4 millions de kilogrammes par an. L'état ordinaire est bien différent. Il n'y a pas moins de 1,500 *ingenios* à Cuba, ils produisent un peu moins de 586,500 tonnes de sucre. C'est donc une production moyenne de 39 tonnes par établissement. C'est bien peu, et c'est à l'esclavage qu'on doit surtout s'en prendre. Il faut toujours beaucoup plus de bras pour un même travail avec des esclaves qu'avec des hommes libres; cela est naturel, parce que l'esclave n'a pas d'intérêt à travailler, à hausser le prix de son rachat, parce qu'il est sans instruction, et aussi parce que le maître est plus désireux de compter un grand nombre de vassaux que de distribuer économiquement la besogne. Or, comme le dit très bien M. Fr. d'Armas dans un livre marqué au coin de la conscience et de la modération (1), la question importante est de savoir non pas si le travail servile coûte moins que le travail libre, mais s'il produit moins. Les esclaves exigent un premier capital, et leur prix va toujours en augmentant; leurs chômages, leurs maladies, retombent sur les maîtres; leur agglomération en un même point élève le prix des loyers et des vivres, et éloigne les ouvriers libres. Tout compte fait, le travail servile arrive à produire moins et à coûter presque autant que le travail libre.

Aussi la plupart des sucreries sont chargées d'hypothèques. Elles ne se vendent que rarement et avec des termes très longs. Le revenu s'obtient souvent en entamant le capital, c'est-à-dire en épuisant le sol, en défrichant sans cesse des terres neuves, en ne réparant pas les bâtimens et les appareils, dépenses que l'on finit par faire trop tard à coups d'emprunts qui pèsent sur l'avenir et conduisent à la ruine. C'est pourquoi M. d'Armas affirme que l'esclavage tue le capital, en sorte qu'il est rare à Cuba de voir un petit-fils posséder le bien de son grand-père. Le même auteur consacre un chapitre spécial à cette question : y a-t-il des béné-

(1) *De la Esclavitud en Cuba*, p. 209.

fices dus à l'esclavage? et il répond : autrefois peut-être, aujourd'hui certainement non. Le revenu net, signe en tous pays de la richesse, est très faible, même dans les sucreries les mieux dirigées. Des renseignemens aussi précis que curieux ont été réunis dans deux *Rapports sur la colonisation et sur les sucres* publiés en 1862 par l'un des plus grands *hacendados* de Cuba, M. Juan Poey, dont la belle habitation, *Las Canas*, a été décrite dans la *Revue* par M. Ernest Duvergier de Hauranne (1). M. Poey prouve par des chiffres que 145 travailleurs sont employés au travail qui pourrait être exécuté par 74; il établit que la même quantité de terre produit deux et trois fois plus à la Réunion, à la Barbade, à la Guyane anglaise, au Bengale et même à la Jamaïque qu'à Cuba. Il résulte de ses recherches et aussi de celles de M. d'Armas (2) que le revenu net annuel d'une sucrerie moyenne est de 4,70 pour 100 par an. Il existe un grand nombre d'établissemens où, suivant M. Poey, il y a un déficit annuel qu'il évalue à plus de 5 pour 100 du capital engagé. La mortalité des esclaves doit entrer en ligne de compte; elle est beaucoup plus rapide que celle des blancs; en même temps le chiffre des naissances est beaucoup plus lent. L'esclavage a pour libérateurs la mort et la stérilité, et tout le calcul du maître, dans les vieilles sucreries où n'a pas pénétré l'esprit de progrès, consiste à déterminer si le profit sur la production plus grande du sucre est supérieur à la perte sur la mortalité plus prompte des nègres.

Enfin tous les habitans de Cuba, sans distinction d'opinions, de préjugés, d'intérêts, déclarent et répètent que le plus clair du revenu net est absorbé par le fisc. L'île de Cuba, l'île de Porto-Rico succombent sous le poids des impôts de toute nature, impôt direct sur les propriétés, droits d'*alcabala* sur la transmission des esclaves, droits de douane, taxes de toutes les formes et de toutes les dénominations, sans parler des exactions secrètes. Nous voici parvenus, après un long détour, en face de la cause, de la vraie cause des résistances que toute réforme dans le régime des colonies rencontre à Madrid. Nous touchons en même temps du doigt une loi de l'histoire. Dans toutes les sociétés coloniales, la puissance arbitraire des maîtres sur les esclaves a eu pour conséquence la puissance arbitraire de l'état sur les maîtres. La propriété la plus absolue est en même temps la plus fragile; elle est sans limite et sans repos. Pour se défendre contre une révolte, toujours redoutée parce qu'elle est toujours juste, les maîtres ont besoin d'être protégés, et toute protection se paie. La protection apparaît

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1866.
(2) *La Industria azucarera en Cuba*, par M. d'Armas.

sous la figure du soldat et du percepteur. Peu à peu à une situation exceptionnelle s'adapte une législation exceptionnelle. Déshabitués de tout effort, amollis par des jouissances mêlées de remords, peu fondés à se montrer chatouilleux sur la distinction du juste et de l'injuste, les colons ne savent plus résister. Le gouvernement tue d'ailleurs la résistance par la mort quand cette résistance arme les bras, par l'exil quand elle délie les langues, et si l'on se demande comment il est si facile de se former en Europe une opinion sur les affaires de Cuba, la réponse est simplement que les capitaines-généraux ont successivement banni en Europe la plupart des Cubains qui avaient une opinion. Les colons s'aperçoivent bien tard que l'on ne peut passer une chaîne au pied d'un esclave sans sentir une autre chaîne invisible s'appesantir sur soi. C'est la réalisation du mot du poète :

Ah! l'esclave le mieux attaché, c'est le maître.

Il en a été ainsi dans toutes les sociétés coloniales infectées par l'esclavage; mais les Espagnols ont su dépasser sous ce rapport tous les autres peuples, les Romains aussi bien que les Anglais, et faire peser sur leurs sujets d'outre-mer le plus lourd fardeau de fonctionnaires et d'impôts que jamais colonie ait supporté.

II.

Depuis la conquête, le système politique et administratif de la péninsule fut appliqué aux possessions lointaines, assimilées, au moins en principe, à la métropole; mais en fait les vice-rois et les capitaines-généraux eurent toujours une puissance bien supérieure à celle des gouverneurs de province, et il fallut la tempérer par le pouvoir modérateur des cours supérieures de justice. Il ne faut pas oublier pourtant que Cuba et Porto-Rico avaient, au commencement du siècle, une population peu considérable. Or, sous les tropiques, la superficie et la fertilité ne font pas l'importance véritable des colonies; les surfaces sont toujours grandes, les terres sont toujours fertiles, l'homme seul donne de la valeur à la terre, et tout dépend du chiffre de la population. Lorsque les événemens qui relient le XVIIIe siècle au XIXe eurent produit la constitution démocratique de 1812, abolie en 1814 et momentanément restaurée en 1820, le régime constitutionnel fut étendu à l'Amérique espagnole, et les représentans de Cuba et de Porto-Rico prirent place aux cortès. Le droit d'élire des députés fut plus tard maintenu aux deux îles par le statut royal de 1834, et la révolution de 1836 sembla d'abord le respecter; mais lorsque leurs délégués se présentèrent pour siéger, on refusa de les recevoir, et la constitution de 1837 fé-

clara, dans son second article additionnel, que « les provinces d'outre-mer seraient gouvernées par des lois spéciales. » Depuis trente-deux ans, ces lois sont toujours demeurées à l'état de promesses, répétées par l'article 80 de la constitution de 1845 dans les mêmes termes, avec le même effet.

L'acte qui, malgré de nombreuses lois sans cesse violées, résume toute la législation politique des deux îles est l'ordonnance royale du 28 mai 1825. Les pouvoirs des capitaines-généraux y sont définis en termes auxquels on ne reprochera pas de manquer de clarté. « Le roi notre seigneur, y est-il dit, afin de conserver dans la précieuse île de Cuba sa légitime et souveraine autorité et la tranquillité publique, vous accorde toute la plénitude des pouvoirs que les lois militaires confèrent aux gouverneurs des places assiégées. Par conséquent, sa majesté le roi vous accorde l'autorisation la plus étendue et la plus illimitée, non-seulement pour exiler de l'île toute personne, quels que soient son rang, sa classe ou sa condition, dont la présence pourrait vous inspirer des soucis,... mais aussi pour suspendre l'exécution des ordres et ordonnances expédiés sur les diverses branches de l'administration publique. » En face d'un tel pouvoir, comparé par le gouvernement lui-même à celui du commandant militaire d'une place assiégée, il n'existe pas depuis 1837 à Madrid ni à La Havane l'apparence même d'une assemblée ou d'une corporation quelconque qui représente les droits, protége les intérêts, exprime les vœux de la population coloniale.

En revanche, la métropole est représentée dans les deux îles par un nombre de fonctionnaires véritablement fabuleux. La légion des solliciteurs d'emploi est peut-être plus considérable à Madrid qu'à Paris, et c'est beaucoup dire. A chacun des innombrables changemens de cabinet, on fait un remaniement des employés. Les petites affaires donnent lieu à des dossiers immenses qui partent pour le ministère des colonies à Madrid, et il faut payer des agens pour les en faire revenir après d'interminables délais. Selon le témoignage de M. Queipo, fonctionnaire lui-même, la justice coûteuse et boiteuse de Cuba « est un ver rongeur qui mine l'île (1). » A part quelques exceptions honorables, les fonctionnaires espagnols vont aux colonies pour s'enrichir. Les capitaines-généraux eux-mêmes sont des personnages politiques ou militaires que la faveur royale envoie faire fortune à Cuba ou à Porto-Rico, et, si l'on aime à environner de respect, comme purs de tout soupçon, un Valdès, un Serrano, un Dulce, on sait trop que la traite des esclaves a été pour plusieurs autres gouverneurs l'origine d'une richesse honteuse. Il y a longtemps que dans une dépêche officielle du 2 mai 1844 lord

(1) *La Question de Cuba*, par M. Queipo, 1859, p. 19, 20.

Aberdeen écrivait : « Les seules personnes qui portent la main à la continuation de la traite sont les officiers de la couronne d'Espagne. » Cette violation honteuse des traités et de la morale n'a cessé que depuis peu de mois.

Les plus mauvais gouvernemens sont partout aussi les moins économes. Le budget de l'année 1865-1866, sur 159,288,365 francs de recettes, se solde par un excédant d'à peu près 25 millions; cet excédant, d'après le décret du 25 mai 1865, est affecté savoir : 14,997,500 francs à l'amortissement des billets du trésor, 10 millions de francs à des remboursemens à la banque de La Havane pour avances au gouvernement. C'est dire qu'il sert à payer des dettes de l'état, qui applique déjà 131 millions à ses dépenses dans la colonie. Ces dettes de l'état, évaluées à plus de 100 millions, ont-elles été créées dans l'intérêt de Cuba? Nullement. Elles ont été contractées pour faire face aux embarras financiers du gouvernement de Madrid. Voici comment les choses se passent le plus souvent. Dans les momens de crise financière, le gouvernement vend pour argent comptant à des maisons de banque des traites sur le trésor de Cuba, traites qui tombent sur la colonie à des momens souvent si désastreux que l'escompte monte jusqu'à 15 et 18 pour 100 à cause de la double nécessité de payer ces traites, d'emprunter, si le trésor est vide, et d'acheter de nouvelles traites sur Londres ou sur Paris pour rembourser les banquiers de leurs avances. De là des faillites et des troubles inopinés dans toutes les affaires. Sous le coup de ces exigences, la banque de La Havane a dû suspendre ses paiemens en espèces le 22 décembre 1866, les autres banques l'ont imitée forcément, et le gouvernement, corrigeant l'arbitraire par l'arbitraire, a autorisé la banque à ne pas rembourser ses billets au porteur. La dette du gouvernement envers la banque dépasse le double du capital de cet établissement (25 millions de francs), et l'émission des billets, limitée au double aussi par la loi, a été portée au triple du capital par un décret du gouvernement local. La même banque, encouragée aux abus, distribuait à ses actionnaires des dividendes de 15 et 20 pour 100 pendant que ses billets, vrai papier-monnaie avec cours forcé, subissaient un escompte de 5 pour 100. En 1868, une opération pour un emprunt de 50 millions de francs avec la garantie des revenus de Cuba avait été contractée entre le ministre d'outre-mer, M. Marfori et la maison Bishoffsheim et Goldschmidt, qui avait déposé en garantie 2,500,000 fr. Ces banquiers ayant voulu, avant de payer, s'assurer de la légalité de l'emprunt, M. Marfori répondit en confisquant le dépôt de garantie. Il y a un procès pendant. Il va sans dire que les 50 millions n'étaient pas destinés au service des Cubains.

Pour subvenir à un magnifique budget de 160 millions, il faut à la fois des richesses considérables et des impôts bien lourds. A Cuba, tout est taxé. Outre les impôts sur la propriété foncière, il y a des tarifs douaniers très élevés et très variés; il y a eu jusqu'en 1867 un droit d'*alcabala* de 6 pour 100 sur la vente des esclaves, en sorte que, si un esclave avait changé de maître huit fois dans sa vie, le fisc avait prélevé 48 pour 100 de sa valeur vénale. La farine est soumise à un régime vraiment exorbitant, l'île étant obligée de se fournir de farines espagnoles, qui arrivent souvent avariées et toujours très chères après un si long voyage. Il n'est pas rare que les farines des États-Unis, très bonnes et si faciles à apporter avec un fret modéré, fassent le voyage d'Espagne pour revenir à Cuba. Le pain et le biscuit, dont les noirs ne sont pas moins friands que les blancs, sont presque toujours chers, et deux fois par jour chaque famille, en prenant son repas, maudit la loi qui lui impose un pain coûteux et de qualité médiocre. Dans l'enquête de 1867, le gouvernement avait assez naïvement posé cette question : « quelles sont les causes du manque constant d'équilibre dans les échanges entre Cuba et l'Espagne? » Il est clair que l'échange devrait naturellement être favorable à Cuba, puisque la population de la métropole est plus nombreuse que celle de l'île, et puisque les produits de l'île sont plus essentiels aux Espagnols que ceux de l'Espagne ne sont essentiels aux Cubains. Or il n'en est pas ainsi. Le système colonial détruit l'ordre naturel des choses.

Le commerce intérieur à Cuba pourrait devenir très important. L'île est longue; on la compare souvent à une langue d'oiseau; les principaux centres de l'intérieur sont à peu de distance des côtes. La partie centrale pourrait très bien fournir de bestiaux la partie occidentale; mais les transports sont trop chers, parce que l'île manque presque entièrement de routes et de tout ce réseau de la viabilité rurale que la construction des chemins de fer ne peut remplacer. Aucune application plus utile des excédans de budget ne pourrait être faite par un gouvernement soucieux des intérêts locaux. Les recettes de Cuba sont malheureusement affectées à solder l'arriéré de la métropole. « Avouons, disait le général Serrano en sa déposition à l'enquête de 1867, que dans les dernières années on a abusé des finances de Cuba, ce qui a provoqué en grande partie la crise dont souffre l'île, et a mis son trésor dans une situation alarmante. »

Si Cuba paie les dettes de Madrid, comment s'y prendra Madrid pour assurer une indemnité aux propriétaires d'esclaves de Cuba? La réponse à cette question semble tout à fait insoluble, on doit l'avouer, à moins qu'on ne repousse l'idée d'une indemnité. « Il est

des gens rigides, dit très bien M. Laboulaye, que révolte le mot seul d'indemnité. Ce n'est pas au maître qu'on la devrait dans leur opinion, c'est à l'esclave. Ce raisonnement excessif ne m'a jamais convaincu. Ce n'est pas l'esclave qui paie l'indemnité, c'est la société; or la société est plus coupable que l'esclave. C'est elle qui a légalisé, maintenu, souvent même imposé l'esclavage. » On peut ajouter que l'indemnité est moins un remboursement de la propriété perdue qu'une avance au travail salarié qui remplace le travail forcé. Cependant il ne faut pas exagérer le prix des esclaves : il est juste que les propriétaires, après une si longue jouissance indue, supportent une partie de ce prix, et que la colonie, débarrassée d'une cause de désordre, en paie une autre partie.

D'après M. d'Armas, il y aurait à payer 350,000 esclaves à 400 dollars (2,000 fr.) chacun, soit 700 millions de francs. L'indemnité due à Porto-Rico pour 42,000 esclaves, évalués au même taux, serait de 84 millions de fr. Les délégués des deux colonies entendus à l'enquête de 1867 n'ont pas mis en avant des chiffres si exagérés. Ceux de Porto-Rico n'estiment qu'à 100 dollars les esclaves au-dessous de 7 ans ou au-dessus de 60, à 200 dollars ceux de 7 à 15 et de 50 à 60 ans, et à 400 dollars ceux de 16 à 50 ans seulement. Le chiffre total s'élève seulement à 60 millions de fr. pour leur île. Les délégués de Cuba, déduisant aussi les esclaves au-dessous de 7 ans et au-dessus de 60 ans, arrivent à un chiffre de 590 millions. Ces chiffres eux-mêmes sont susceptibles de réduction, ne fût-ce qu'en éliminant les esclaves « de traite, » déjà libres de droit. L'Angleterre a payé seulement 625 fr. par tête, la France 500 fr., la Hollande 450 fr., le Danemark 375 fr. L'indemnité pour les esclaves des États-Unis paraissait impossible à payer : on l'évaluait à 5 milliards; la guerre est venue qui en a coûté 10, l'abolition a dû être proclamée dans le sang et sans indemnité. Quel que soit le chiffre d'ailleurs, et l'Espagne n'eût-elle qu'à en payer le tiers, ce serait déjà beaucoup trop pour elle. L'Espagne n'est pas assez riche pour être juste, les habitans de Cuba et de Porto-Rico le savent bien : aussi n'attendent-ils pas qu'elle soit moins ruinée ou plus équitable, et ils ont le mérite de proposer des systèmes qui ne coûteraient à l'Espagne le paiement d'aucune indemnité.

III.

Je fais honneur des systèmes que je vais exposer aux habitans de Cuba et de Porto-Rico. Tous cependant n'ont pas droit à cet éloge. Il est, surtout parmi les colons d'origine péninsulaire, des théoriciens

fougueux qui nomment l'esclavage une chaîne paternelle; il est de sages *conservateurs* qui n'ont qu'une solution : « laissez faire le temps, et n'émancipez pas sans une préparation lente. » Nous connaissons par expérience les périls de cette prétendue sagesse. Il est bien doux d'attendre quand on est maître; pour l'esclave, attendre c'est souffrir plus longtemps, c'est mourir avant d'être libre. L'attente a déjà duré deux siècles. Le temps est sans doute un merveilleux agent de développement; par malheur, on oublie trop que, s'il développe le bien, il développe aussi le mal. Confiez au temps vos moissons à mûrir, soit; mais essayez donc de lui confier vos incendies à éteindre! Le temps est précisément ce que nous avons le devoir de ne pas accorder au mal; c'est lui donner le moyen de s'aggraver et de devenir incorrigible. Consultez les annales même de l'esclavage. Vous, Espagnols, vous n'avez pas voulu compter avec le temps, qui aurait présidé au développement graduel des sociétés coloniales sur ces terres ouvertes subitement à une nouvelle évolution de l'histoire des hommes. Vous avez voulu jouir vite, tirer promptement l'or de la terre, faire une fortune hâtive; vous avez forcé le sol à produire et l'homme à travailler, et maintenant vos trésors mal acquis sont épuisés : le temps a grandi le mal de la corruption et le mal de l'oppression, le temps a épuisé les sources de la richesse, il a empoisonné les sources de la morale, et c'est du temps qu'après cette funeste expérience vous attendez le remède et la guérison! Est-ce que l'esclavage, sur aucun point du monde, s'est éteint tout seul et graduellement? — Les maîtres qui, aux premières paroles d'émancipation, demandent une initiation graduelle à la liberté avouent par cela même que cette initiation n'est pas même commencée, et que leurs esclaves, après dix ans comme après cinquante, sont toujours à l'état sauvage. Dire que l'esclavage est l'école préparatoire de la liberté, c'est dire que l'immobilité enseigne le mouvement; il y a contradiction dans les termes. Il n'y a que la liberté qui apprenne à être libre. Tempérer, adoucir, user peu à peu la servitude! cela rappelle, disent les délégués de Cuba, ces Indiens de la rivière Caura qui demandaient aux missionnaires la permission de manger de la chair humaine encore une fois tous les mois, puis tous les trois mois, puis tous les six mois, afin d'en perdre insensiblement l'habitude. Ces délégués et tous les habitans éclairés des deux îles demandent « qu'on applique immédiatement la hache à la racine de cet arbre maudit de l'esclavage, afin qu'il ne reverdisse jamais. »

Avant tout, ils réclament l'abolition complète, radicale, de la traite des noirs d'Afrique. On est las d'entendre répéter que cet abominable trafic fut pendant deux siècles une des ressources financières de

l'Espagne, qui par dix traités ou *asientos* en a vendu le monopole à la France, au Portugal, à l'Angleterre, jusqu'au jour où une poignée de chrétiens persévérans, agissant sur l'opinion et par l'opinion sur le monde civilisé, obtinrent une déclaration solennelle du congrès de Vienne par laquelle toutes les nations chrétiennes s'unirent contre ce crime public par un sentiment commun de justice et de commisération. Cinq conventions particulières ont été conclues entre l'Angleterre et l'Espagne en 1814, 1817, 1819, 1822, 1835, 1845, pour la répression de la traite, et l'Angleterre a payé 400,000 livres sterling. Des ordres royaux, des lois, de belles promesses, sont partis de Madrid, et un dernier décret porte la date de 1866; mais le crime a continué grâce à un autre crime, l'achat de l'impunité. Cela est notoire. Dans l'enquête de 1866, M. San-Martin a pu dire : « Nous avons constamment menti à la face du monde. »

A la fin de 1865, des planteurs de Cuba formèrent entre eux une association contre la traite, s'engageant sur l'honneur à ne pas acheter des nègres introduits dans l'île depuis le 19 novembre 1865. L'association ne fut pas autorisée à Madrid. Dans l'enquête de 1867, M. d'Angulo, l'un des délégués, proposa que la traite fût déclarée piraterie, et cet avis fut fortement, mais vainement appuyé par le maréchal Serrano. L'assimilation est parfaitement fondée, et elle a été introduite dans la législation de l'Angleterre, du Portugal et même du Brésil. Les peines sévères portées contre le forban qui prend et vend des marchandises seraient bien plus méritées par le misérable qui prend et vend des hommes; mais les habitans des Antilles savent bien, et les négriers aussi, que la police de l'océan est difficile, qu'il y aura toujours des vendeurs d'une marchandise qui ne coûte rien et s'achète très cher, tant que l'achat n'aura pas cessé. La traite ne prend fin qu'avec l'esclavage. Aussi demandent-ils résolûment l'abolition de l'esclavage lui-même.

Les habitans de Porto-Rico, nous l'avons dit, ont aussi le courage de solliciter l'émancipation immédiate, avec ou sans indemnité. Il y a bien quelques récalcitrans, à en juger par la circulaire suivante du gouverneur ecclésiastique de la colonie.

« Ayant appris que l'on a répandu dans notre île de nombreux exemplaires de la *Lettre pastorale* que l'évêque d'Orléans a adressée au clergé de France en faveur de l'émancipation des esclaves, et la circulation de cet écrit étant dangereuse pour l'ordre de la province, son excellence le gouverneur supérieur civil a demandé au gouvernement ecclésiastique de prévenir tous les curés, s'ils connaissent quelques-uns de ces exemplaires dans leur paroisse, de me les remettre pour les faire passer

entre ses mains. Je vous communique cet ordre, comptant sur votre activité et votre prudence pour vous enquérir si ledit écrit existe dans le ressort de votre juridiction, et en cas affirmatif pour me le remettre, afin d'en prévenir la circulation. »

On aime à opposer à cette pièce la protestation des délégués de l'île. Sans être aussi résolus que les délégués de Porto-Rico, ceux de Cuba proposent que les propriétaires soient indemnisés par une combinaison fort inattendue, au moyen d'une vaste *loterie de libération* dont le plan est exposé à la suite de leur rapport. Aucun voyageur ne débarque à La Havane sans être assourdi par les marchands de billets de loterie (1). La loterie est le plaisir des blancs et des noirs, et comment ne croiraient-il pas, les uns et les autres, à un sort aveugle qui distribue les biens de ce monde, s'ils considèrent leurs destinées si différentes et si peu justifiées? De là l'idée de faire servir cette habitude générale, qui déjà profite au trésor, à la liberté des esclaves. La loterie serait de la somme nécessaire pour rembourser en sept ans, au taux de 2,362 fr. 50 c., tous les esclaves valides. L'île y contribuerait sur son budget pour 50 millions, et les maîtres auraient à payer à la caisse de la loterie le salaire de ceux des esclaves qui, ayant gagné la liberté, demeureraient à leur service pendant sept ans. Tous les esclaves recevraient des numéros. Un septième de ces numéros, sortant chaque année, procurerait la liberté à un septième des esclaves, dont le prix serait remboursé aux maîtres. Ceux-ci conserveraient pourtant ces esclaves à leur service jusqu'à la fin de la septième année, pour que leurs ateliers ne soient pas désorganisés. Au bout de ce temps, tous les esclaves auraient été affranchis, et tous les maîtres auraient été remboursés. C'est une espèce d'amortissement de l'esclavage par voie de tirage au sort. On ne peut évidemment avoir une opinion sur l'efficacité de ce moyen fort ingénieux que dans la colonie elle-même.

D'autres colons de Cuba demandent à l'Espagne une indemnité payable en plusieurs années au moyen d'un emprunt. Les raisons de la solliciter sont excellentes, car l'Espagne a abusé des richesses de Cuba; elle a reçu plusieurs fois en impôts la valeur des esclaves; elle a encaissé 10 millions payés par l'Angleterre, elle a imposé l'esclavage, elle a regardé ses colonies comme une mine à exploiter sans merci. Si la légitimité de la demande est indiscutable, la possibilité d'y satisfaire paraît chimérique, vu l'état des finances de l'Espagne. Plus intelligens et plus résolus, quelques habitans de

(1) Voyez les curieux récits de M. Ampère et de M. Ernest Duvergier de Hauranne dans les livraisons du 15 juillet 1853 et du 1er novembre 1868.

Cuba ont indiqué les compensations qu'ils ont le droit de réclamer à défaut d'indemnité. L'étude du budget de l'île de Cuba apprend que plus de 126 millions de francs sont mis à la disposition du gouvernement de Madrid (1). Si l'on rapproche ces chiffres de ceux du budget total de l'Espagne, on constate que les Antilles, avec une population de moins de 2 millions d'habitans, paient 35 pour 100 de la dépense militaire et maritime de la métropole, tandis que celle-ci, avec 16 millions d'habitans, paie seulement 65 pour 100. L'administration intérieure de la Péninsule coûte 25 millions de francs, l'administration intérieure des Antilles coûte 12 millions 1/2. La dépense a triplé depuis 1855 ; le seul service des travaux publics dans les îles supporte, pour une somme de travaux de 972,855 fr., des frais de personnel qui s'élèvent à 531,222 francs (2). Le budget secret, le budget des exactions, monte, d'après la déclaration des délégués entendus à l'enquête, à plusieurs millions, honteusement distribués entre la plupart des fonctionnaires espagnols.

La réforme du budget, la répression des voleurs, seraient les deux premières compensations de l'émancipation sans indemnité. La réforme de la législation du commerce, de la navigation et des douanes serait la troisième. La liberté commerciale a sauvé les colonies anglaises; elle diminuerait le prix des objets de consommation et par conséquent le prix de la vie de chacun, doublerait le commerce avec les autres peuples et par suite le prix de vente des produits, abaisserait les frets maritimes. Le commencement de liberté que l'Espagne accorda en 1817 au port de La Havane a été l'origine de la grande prospérité de l'île. Le trésor trouverait son compte à ces réformes, par exemple en ce qui touche la farine. Un droit de 4 ou 5 francs par baril de 100 kilogrammes rapporterait de 3 à 4 millions, tandis que la farine espagnole, privilégiée, ne paie pas de droit aux douanes et coûte cher aux habitans. Avec l'abolition de l'esclavage, il faut compter sur la sécurité et par conséquent sur la restauration du crédit et sur l'amélioration des produits industriels et agricoles. Enfin cette grande mesure de justice permettra de faire appel à l'immigration européenne et américaine, détournée de ces contrées magnifiques par l'esclavage, et

(1) En voici le détail :

Marine.	20,046,100 francs.
Guerre.	40,667,495
Finances.	39,483,192
Subvention à l'île de Fernando-Pò. . . .	1,441,120
Excédans.	25,000,000
Total.	126,637,907 francs.

(2) Enquête de 1867, rapport des délégués.

de plus en plus nécessaire, indispensable. La mortalité des esclaves est croissante; les Chinois, par lesquels on essaie de remplacer les patiens et vigoureux travailleurs noirs, coûtent cher (1), et sont des artisans effrénés de crime et de débauche (2). « Ma conviction, m'écrit l'un des courageux et intelligens citoyens auxquels je dois ces informations, est que l'île de Cuba, livrée à ses propres ressources, est assez riche pour opérer pacifiquement et sans le secours pécuniaire de la métropole la transformation sociale qui se prépare par la révolution et le sang versé. » Les mêmes correspondans ne redoutent pas la dispersion des noirs, si des règlemens, empruntés aux autres nations qui ont aboli l'esclavage, facilitent les engagemens de travail, si les noirs sont bien traités et introduits enfin, par la religion, la famille et l'école, dans le vrai chemin de la civilisation.

La satisfaction de ces nobles désirs est subordonnée à la réforme politique. Tous les délégués entendus dans l'enquête de 1867 sollicitent le droit pour les habitans des Antilles de voter eux-mêmes, dans des assemblées locales, sous l'autorité du gouvernement supérieur, les budgets et les tarifs douaniers qu'ils auront à payer, — le droit d'être représentés aux cortès par des députés élus, — le droit de nommer un certain nombre de fonctionnaires, en un mot un régime analogue à celui sous lequel fleurissent les colonies anglaises et toutes ces petites sociétés fondées au loin par les nations de l'Europe, et parvenues peu à peu à l'âge de la majorité politique. « En attendant, disait lord John Russell dans un mémorable discours de 1850, que nos colonies soient assez fortes pour être indépendantes sans cesser d'être en bonne intelligence avec l'Angleterre, rendons-les capables de se gouverner elles-mêmes. » Ce langage caractérise le nouveau point de vue des nations civilisées dans les questions coloniales. La souveraineté n'est plus un profit, les colonies ne sont plus des fermes à exploiter. Ce sont des filles que l'on élève pour elles-mêmes, et il se trouve que ce système du désintéressement devient, même aux yeux de l'intérêt, le plus profitable. L'honnête et l'utile sont d'accord.

En résumé, les habitans les plus éclairés de Cuba et de Porto-Rico disent et redisent à l'Espagne : « Donnez-nous la liberté poli-

(1) Le prix d'un engagement pour huit ans est de 5 ou 6,000 francs, contrat, salaire et intérêts compris, sans parler de l'entretien.

(2) M. Fernandez Corredor classe ainsi les criminels :

Asiatiques.	1 sur 75
Hommes de couleur libre.	1 sur 344
Blancs.	1 sur 448
Esclaves.	1 sur 1663.

tique et commerciale, laissez-nous voter les impôts que nous payons, acheter à notre gré les denrées que nous consommons, vendre à notre gré les objets que nous produisons, et nous nous chargerons d'affranchir nos esclaves. Laissez-nous faire nos propres affaires. *Cuba farà da se!* » Si l'Espagne est insensible à cette voix de ses enfans d'outre-mer, ne sera-t-elle pas plus attentive à une autre voix qui s'élève à petite distance des côtes des Antilles? Cette voix répète aux habitans de Cuba : « L'abolition de l'esclavage et les institutions libres que l'Espagne vous refuse, la grande nation des États-Unis vous les offre. »

Il y a longtemps que cette parole a été prononcée pour la première fois, et tous les jours elle gagne du terrain. « J'avoue, disait Jefferson en 1823, avoir été toujours d'avis que Cuba serait l'addition la plus intéressante qui pourrait se faire à notre système d'états. » En 1827, Bolivar avait formé le projet d'affranchir les Antilles espagnoles avec le concours du Mexique, et les troupes étaient en marche quand un soulèvement du Pérou les força de revenir sur leurs pas. On assure que, sous le président Polk, il fut question à Washington et à Madrid d'une cession de Cuba au prix de 500 millions; l'Angleterre fit avorter ce projet. En 1852, la France et l'Angleterre essayèrent de former avec les États-Unis une convention qui garantirait à l'Espagne ses possessions des Antilles; mais, par une dépêche du 1er décembre 1852, M. Everett, alors secrétaire d'état du président Fillmore, repoussa ce projet de garantie commune, regardant « la question de la condition de ces îles comme purement américaine, et refusant de s'engager dans l'entrave des alliances, *entrangling alliances*, et de renoncer pour les États-Unis à une acquisition future qui est dans l'ordre naturel des choses. » C'est en 1854, le 18 octobre, qu'eut lieu à Ostende la conférence bien connue entre les trois ambassadeurs des États-Unis à Londres, à Paris et à Madrid, MM. Buchanan, Mason et Soulé, pour se concerter sur les moyens d'obtenir la cession de Cuba. Le plan entier des combinaisons de ces trois diplomates fut exposé dans une dépêche au président Pierce qui a été publiée, et c'est l'année suivante qu'avait lieu l'expédition avortée du général Lopez. Enfin, dans le message de 1859, M. Buchanan, devenu président, écrivait ces paroles effrontées : « Nos prédécesseurs ont fait savoir au monde que les États-Unis ont à plusieurs reprises tenté d'acquérir Cuba de l'Espagne au moyen d'une négociation honorable. Le pussions-nous, nous ne voudrions pas acquérir Cuba d'aucune autre manière... C'est la conduite que nous tiendrons toujours, à moins qu'il ne se présente des circonstances qui nous autorisent clairement à nous en départir... »

Le gouvernement espagnol n'a pas cessé de protester qu'il con-

sacrerait à la conservation de ces précieux restes de la puissance coloniale de la patrie son dernier homme et son dernier écu. La France et l'Angleterre ont protesté de leur côté, car elles ont un grand intérêt à opposer une barrière aux développemens gigantesques de l'Amérique du Nord; mais toutes ces protestations auraient été vaines, si elles n'avaient pas été appuyées sur l'inébranlable sentiment de loyauté de l'immense majorité des habitans des Antilles espagnoles malgré tant de justes griefs. Il y a eu sans doute à Cuba dans ce siècle bien des émotions, des agitations, des révoltes même, sans qu'on ait vu rompre le lien qui unit à l'Espagne cette île nommée dans tous les documens officiels l'île toujours fidèle, *la siempre fiel isla de Cuba.* Cette colonie ne s'est séparée de la métropole ni pendant la guerre avec le premier empire français, ni au moment de la révolte des colonies de l'Amérique du Sud, ni en 1837, lorsque les députés cubains et porto-ricains, légalement élus, furent injurieusement expulsés des cortès de Madrid, ni après les troubles de 1848, ni au moment de l'invasion de Lopez, si aisément arrêtée par le général Concha en 1855.

Il est vrai, les circonstances ne sont plus aujourd'hui les mêmes. Lorsque les États-Unis cherchaient à annexer Cuba, ils étaient divisés, et les états du sud étaient poussés par la honteuse ambition d'ajouter aux états à esclaves de nouveaux états à esclaves. C'eût été la capture d'un négrier par un autre négrier pour s'approprier la cargaison. Les États-Unis sont pacifiés, débarrassés de l'esclavage, ambitieux de grandeur et de conquête; ils viennent d'acheter à la Russie ses provinces américaines du nord, la baie de Samana à Saint-Domingue, Saint-Thomas au Danemark, ils portent les yeux sur le Mexique en désordre, sur Cuba révoltée. La France et l'Angleterre empêchèrent en 1855 la spoliation de l'Espagne, elles menacèrent les États-Unis d'une intervention, et cette menace paralysa les mouvemens du général américain Quitman, qui devait appuyer l'invasion de Lopez. Les deux puissances sont toujours intéressées au maintien de la domination espagnole dans un archipel où l'ambition américaine rencontre presque tous les drapeaux européens; mais l'Angleterre paraît peu portée aux expéditions lointaines, et il n'en peut plus être question de longtemps pour la France après l'issue de la guerre du Mexique. L'Espagne a donc à se défendre seule contre le mécontentement de ses colons, qui ne croient plus à ses promesses, et contre la convoitise de leurs voisins, que n'arrêtent plus les menaces de l'Europe. Ainsi isolée, livrée à l'anarchie et à la misère, elle ne peut pas détacher ou entretenir indéfiniment des flottes et des armées à 2,000 lieues de ses côtes. Les événemens semblent donc tous conjurés contre cette nation, qui a trop lassé la patience de ses sujets d'outre-mer. Il ne lui reste plus

qu'une seule chance de conserver ses colonies, c'est de les contenter enfin en s'appuyant sur les sentimens de loyauté et les instincts de prudence qui persistent au fond du cœur de leurs meilleurs citoyens.

Les principaux habitans de Cuba et de Porto-Rico ne désirent pas devenir Américains, et ils ont bien raison. Les États-Unis leur apporteraient des institutions plus libres; mais il n'est pas du tout certain qu'ils leur promissent des impôts moins pesans. L'Espagnol tient les emplois, le *Yankee* absorberait les fortunes, s'approprierait le sol, entrerait dans les industries. Si la race espagnole opprime les races qu'elle rencontre sur son chemin, la race américaine les supprime, et peu à peu la noble terre où reposent les restes de Colomb serait inondée et submergée par la marée montante d'une population nouvelle, chassant peu à peu devant elle les *hijos del país*.

Quel pourrait être au contraire le magnifique avenir de Cuba et de Porto-Rico, une fois que ces colonies seraient débarrassées de l'esclavage en haut et en bas! La situation et la superficie de ces belles contrées en font les îles britanniques du Nouveau-Monde. La Havane peut devenir le Londres des tropiques. Le courant de la population européenne ou américaine peut apporter 20 millions d'habitans à ces terres capables de les nourrir sans cesser de produire ces denrées d'exportation, le sucre, le café, le tabac, le cuivre, le bois, les bestiaux, dont la demande en tous les pays suit une progression continue. Le drapeau de l'Espagne cesserait peut-être dans un avenir lointain de flotter sur le palais du gouverneur; mais les liens de commerce et de consanguinité subsisteront entre les anciennes colonies et la métropole, devenues deux sœurs, au lieu d'être une maîtresse et une servante. Tels sont les rapports qui unissent désormais les États-Unis et l'Angleterre, comme deux parens qui ont oublié les discordes récentes de leurs pères pour ne se souvenir que de l'antiquité d'une commune origine.

Comment s'est conservée la belle colonie des Philippines, peuplée par 3 millions d'habitans (1), et pourquoi la puissance espagnole, malgré de redoutables voisinages, n'est-elle pas menacée à Manille? Luçon n'est pas beaucoup moins secourable que Cuba aux finances espagnoles, et les bons tirés sur les caisses de Manille figurent à côté des bons tirés sur La Havane dans les plus utiles valeurs du trésor de Madrid; mais les lois sont pleines de ménagemens envers les Indiens. Si le tagal ne travaille pas beaucoup, du moins il est libre et heureux. Les fonctionnaires espagnols sont très peu nombreux, les indigènes prennent part aux emplois, et ils sont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1852, le voyage aux Philippines de M. l'amiral Jurien de la Gravière.

seuls chargés de l'administration locale; le clergé est puissant, mais il ne se déshonore pas en protégeant la servitude; les communications entre les îles, rendues plus faciles par la vapeur, sont libres et fréquentes; les impôts ne sont pas lourds, et le gouvernement tire seulement parti de quelques monopoles. Assurément les exportations n'atteignent pas à un chiffre énorme; mais vraiment ce chiffre est-il le seul signe auquel se reconnaisse la prospérité d'un peuple, et un peu plus de justice ne vaut-il pas mieux qu'un peu plus de tabac pour l'honneur des hommes?

Il reste donc à l'Espagne un moyen, un seul, de ne pas perdre Cuba et Porto-Rico, c'est de renoncer au plus vite à l'ancien système colonial, système artificiel, dont les principes sont mauvais, dont les engagemens réciproques sont violés; c'est d'offrir résolûment à ces belles colonies la liberté de s'administrer elles-mêmes, à la condition d'affranchir leurs esclaves et de conserver le drapeau espagnol, enfin lavé de cette souillure. Ce n'est pas là une révolution, c'est, comme l'écrivait en 1843 M. le duc de Broglie dans son *Rapport sur l'esclavage*, « le retour à l'état ordinaire et normal des sociétés civilisées. » Ne peut-on pas espérer que les hommes politiques de l'Espagne, animés d'un esprit nouveau, oublieux de leurs discordes, relèveront l'honneur de leur patrie par un accord soudain sur une si grande question de justice et d'humanité? La résolution à prendre est imposée à la fois par la conscience et par la nécessité. Les députés de l'Espagne ont entre les mains une occasion solennelle de sauver à la fois les possessions et l'honneur de leur patrie, d'apaiser de loin la révolte, de forcer les Cubains à la reconnaissance et l'Europe à l'admiration.

Il ne peut plus se passer un long temps sans que nos souhaits aient reçu une heureuse confirmation ou le plus triste des démentis. Selon que l'esclavage tombera au milieu d'une insurrection sanglante ou qu'il cessera par une résolution généreuse des cortès, les habitans de Cuba et de Porto-Rico doivent s'attendre à traverser des jours plus ou moins mauvais; mais dans les deux cas ils ont à subir une période d'efforts, d'initiative et de sacrifices. Il n'était pas inutile de rappeler les précédens de cette crise aiguë, afin d'empêcher que l'on ne faussât l'histoire en attribuant plus tard à l'abolition de la servitude des ruines qui seront dues à d'autres causes, à une mauvaise institution aggravée par un mauvais gouvernement. L'heure inattendue où il faut tôt ou tard payer ses dettes à l'inévitable justice n'est jamais douce. « Ce serait trop facile, a dit quelque part M. Thiers, si l'on n'avait qu'à renoncer à ses fautes pour en abolir les conséquences. »

AUGUSTIN COCHIN.

AHMED

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Le 23 janvier, à deux heures, comme nous rentrions d'une petite excursion, la flottille des jeunes princes apparut : trois bateaux à vapeur, une belle dahabié et une écurie flottante vinrent s'arrêter à la file sous la berge de Louqsor; le premier bateau remorquait la dahabié des princes, le second portait leur gouverneur, M. le commandant Haillot et sa famille; les chevaux venaient ensuite, et le moudir de Keneh fermait la marche.

Quand les navires furent amarrés, nous fîmes notre visite aux altesses. Sur un même divan, dans le salon de la dahabié, trois jeunes gens du même âge ou peu s'en faut étaient rangés par ordre de primogéniture. Ils avaient environ seize ans, et portaient l'uniforme de l'école militaire; Méhémet-Pacha, l'héritier présomptif, arborait seul les galons de sergent. En nous voyant entrer, ils se levèrent pour nous tendre la main, et l'aîné nous dit avec beaucoup de bonne grâce que les hôtes du père étaient des amis pour les fils. Hussein-Pacha, qui achève son éducation à Paris, et Hassan-Pacha, maintenant à Londres, nous accueillirent aussi cordialement que leur frère; ces trois jeunes gens ne faisaient qu'un, la meilleure harmonie régnait entre eux. Nous avons eu le temps de les étudier, car ils nous retinrent à dîner dès le premier jour, et ils nous associèrent à toutes leurs excursions durant une quinzaine. Ils sont très intelligens, avec des aptitudes diverses, et raisonnablement

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, et des 1er et 15 avril.

instruits, parlant trois langues, le français, le turc et l'arabe, frottés de littérature et de science, versés dans l'histoire d'Égypte et même initiés par M. Mariette à l'archéologie nationale, bons musulmans sans l'ombre de fanatisme, vaillans avec douceur, passionnés pour les exercices du corps et cavaliers pleins de feu. Notre première impression fut qu'ils sauraient tenir leur rang parmi les jeunes princes d'Europe, et l'expérience qui s'est faite ne nous a pas démentis.

A partir de leur arrivée, notre voyage prit un air de gala; ce fut comme une fête perpétuelle. La moindre excursion devenait un prétexte à fantasia; on ne sortait pas pour deux heures sans que les cavaliers accourussent des villages voisins, on ne visitait pas un temple sans improviser un carrousel, soit à l'aller, soit au retour. Toutes les dahabiés qui circulaient sur le Haut-Nil apprirent que Thèbes était en joie, elles y furent bientôt réunies, et le spectacle du port devint charmant. On se pavoisait tous les jours, on illuminait tous les soirs, on faisait parler la poudre. Le grand jour du beiram, qui clôt le rhamadan et commence la nouvelle année (25 janvier 1868), fut célébré par un redoublement de liesse. Les équipages rompirent le jeûne avec un certain éclat; on leur distribua de l'argent, ils égorgèrent des moutons, le *schévirmé* rôtissait partout, une fumée grasse et succulente embaumait la rive du Nil. Les jeunes princes, en grande tenue, dans leur dahabié, reçurent les hommages et les complimens de leur maison, des fonctionnaires et de leurs hôtes; on déjeuna sommairement chez eux, puis tout le monde prit passage à leur suite sur le bateau du moudir, qui descendit le Nil et nous déposa tous sur la rive gauche, à une lieue de Thèbes, devant Bab-el-Molouk.

Les chevaux et les ânes, tout harnachés, attendaient au bord du fleuve. Le premier mouvement des princes fut, comme à l'ordinaire, de partir à travers champs; suive qui peut! Ces jeunes gens sont vifs comme la poudre; le galop à fond de train est leur allure naturelle chaque fois que les devoirs du rang ne les condamnent point à rester graves. Après eux, chacun se mit en selle, et la joyeuse cavalcade s'*égailla* dans une large plaine, comme un pigeonnier s'éparpille dans le ciel bleu. Les riverains accouraient en foule et s'enfuyaient aussitôt: contradiction bizarre, mais logique; la curiosité les attire et la peur des coups de courbach les renvoie. Ils aiment leur souverain et sa famille aussi; ils seraient enchantés de témoigner leur affection au jeune homme qui doit un jour régner sur eux, et l'escorte les chasse comme une racaille importune. Cette ingratitude des grands nous surprit à première vue et nous scandalisa même un peu. Nous savions qu'elle était dans les mœurs orientales : à Constantinople aussi, les cavas font place nette sur le

chemin du sultan; mais nous nous demandions pourquoi le zèle de quelques subalternes s'interpose entre la personne des princes et l'empressement des sujets. Tout nous fut expliqué par le hasard, ce grand révélateur, un jour que nous nous étions aventurés sans escorte dans le village de Louqsor. Une nuée de bambins s'abattit sur nous; en moins de dix minutes, nous fûmes entourés, assaillis, étourdis par cent moineaux sans plumes qui piaillaient au bakchich, et qui seraient venus pour un rien le prendre dans nos poches. Ce jeune peuple devient familier jusqu'à l'impertinence dès qu'on cesse de le tenir en respect; il passe sans transition de l'humilité la plus navrante à l'importunité la moins tolérable, et celui qui le tient à distance fait bien.

Rien n'est réjouissant à l'œil comme une fantasia de chevaux et d'ânes éparpillés sans ordre dans cette belle vallée du Nil. La diversité des types, des mouvemens, des costumes, produit une harmonie originale dont nos foules les plus bariolées ne donneraient qu'une idée inexacte. Les couleurs se détachent ou se marient autrement que chez nous sous cette lumière intense; il semble que le blanc y soit plus blanc et le bleu d'une qualité toute particulière. La cotonnade des fellahs est teinte dans une solution d'indigo, comme la blouse de nos paysans et de nos ouvriers; elle paraît incomparablement plus fraîche, plus brillante et plus riche, et même à l'état de haillon, quand l'étoffe est usée et la couleur amortie, ce tissu misérable prend une suavité de teinte qui vous émerveille à cent pas. Nous aimions à nous éloigner, à grimper sur un tertre ou sur un pan de ruine pour jouir du tableau mouvant et le graver au vol dans notre mémoire. Les groupes héroïques, bibliques, naïfs, grotesques, se formaient, se dissipaient, se confondaient, et toujours au plus fort de la mêlée on voyait apparaître sur un grand cheval à poil bourru un long domestique français tout habillé de noir et brandissant en manière de djérid un magnifique parapluie; c'était le valet de chambre de Méhémet-Pacha.

Les jeux équestres finirent sur la limite du désert, au pied de la chaîne libyque. Une gorge profonde, étroite, aride, désolée, s'ouvrait devant nous. C'est le chemin des tombeaux, la route antique que les rois suivaient pour se rendre à leur dernière demeure. On s'arrêta, on se rangea; les princes prirent la tête de l'escadron, et durant plus d'une heure le cortége défila comme une procession silencieuse et recueillie dans ce ravin, qui ne peut être qu'un lit de torrent desséché. D'où venait un torrent dans cette région qui, de mémoire d'historien, n'a pas reçu deux gouttes de pluie? Le climat de l'Égypte n'a donc pas toujours été ce qu'il est. Si les caillous roulés qui se dérobent sous le pied des chevaux pouvaient prendre la parole, ils nous raconteraient des événemens

plus antiques, plus étranges et plus curieux que les mystères d'Isis.

A chaque pas, on se heurte contre un nouveau problème. La route que nous suivons est la seule, ou du moins la seule connue, qui mène aux sépultures des rois; or il est à peine admissible que les anciens aient voituré de grands sarcophages de granit dans une voie où deux cavaliers ne peuvent pas toujours passer de front. M. Mariette incline à croire que les tombeaux communiquaient avec la ville par un tunnel creusé sous la montagne; il cherche ce passage depuis plusieurs années, le trouvera-t-il?

Le soleil tombe d'aplomb sur nos têtes, la réverbération du sol nous éblouit; la chaleur est accablante, on sue à grosses gouttes. Quelques fellahs nous suivent avec des gargoulettes, et l'on se rafraîchit tout en marchant. Pas un brin d'herbe à voir, pas un oiseau, pas un insecte; les hirondelles du désert, qui sont couleur de sable, évitent la vallée de la mort; le seul être vivant que l'on y rencontre parfois, c'est la vipère à cornes. De quoi s'y nourrit-elle? Personne n'en sait rien. Jamais route ne nous a paru si longue, et pourtant cette désolation ne manque ni de grandeur ni de beauté. La tristesse nous envahissait; chacun allait devant soi sans ouvrir la bouche.

Enfin la tête de colonne fait halte, et l'on met pied à terre dans une sorte de carrefour où rien n'indique le voisinage des tombeaux. Ces pauvres pharaons ont fait des prodiges de ruse pour cacher leurs dépouilles et assurer la paix de leur dernier sommeil. On les a pourtant déterrés, et la gloire ou le démérite de cette profanation n'appartient pas à nos contemporains; tous les tombeaux qui se découvrent ont été violés et refermés depuis des siècles.

Un serviteur allume des bougies qu'il nous distribue à la ronde, comme si toute la compagnie allait se mettre au lit. Il s'agit de visiter la maison funèbre de Séti Ier, père de Rhamsès II. C'est mieux qu'une maison, c'est un vrai palais souterrain : vestibule, escaliers, galeries, salons, petits appartemens, rien n'y manque que les écuries. On se perdrait, même avec une lanterne, dans ce dédale somptueux où les peintres et les sculpteurs ont décoré jusqu'au moindre recoin. Une incroyable somme de travail humain est enfouie dans chacune de ces sépultures qui ne devaient jamais voir la lumière. Le despotisme des pharaons éclate ici dans son énormité; on n'admire pas sans effroi ce gaspillage de main-d'œuvre imposé à un peuple qui habitait des maisons de boue. L'Égypte ancienne a mis toutes ses épargnes dans des ouvrages religieux ou funèbres, la nation n'a rien gardé. Il est heureux pour nous que ces retraites mystérieuses aient protégé mille matériaux indispensables à l'histoire, et pourtant le sens commun s'irrite à l'idée que tant d'hommes ont immolé la vie terrestre, qui est la vraie, au rêve

d'un autre monde et au fantôme d'une immortalité chimérique.

Nous descendons dans quatre ou cinq tombeaux : les plans sont variés; mais l'esprit est partout le même et l'exécution aussi. Il semble que la tradition sacerdotale ait condamné tous les artistes à se recopier les uns les autres. Partout aussi la trace de dégradations récentes accuse la stupidité des touristes; partout enfin l'air manque à nos poumons et à nos bougies après quelques minutes de séjour, et une demi-congestion du cerveau nous fait fuir les commentaires les plus intéressans de M. Mariette.

Vers une heure, Mourad-Pacha, qui remplit les fonctions de michmandar auprès des jeunes princes, annonce à leurs altesses que le déjeuner les attend. C'est dans le vestibule de Rhamsès V que le couvert se trouve mis, non pas sur un tapis de Turquie, mais sur deux longs tapis de Perse étendus parallèlement le long des murs. On y court, on s'accroupit en hâte, et l'on dévore à qui mieux mieux. Les serviteurs, avertis au dernier moment, ont oublié une foule de choses : les assiettes sont rares, et les fourchettes moins offertes que demandées; quant aux verres, on s'estime heureux d'en avoir un pour trois. Cependant ce repas dans l'atrium d'un sépulcre fut un des plus joyeux dont il me souvienne. Pas l'ombre d'étiquette, on le comprend; une familiarité générale, les domestiques à peu près inutiles dans cet étroit espace, chacun servi par soi-même ou par ses voisins, à charge de revanche; une confusion plaisante et cordiale, et chez les plus grands personnages de la troupe un degré de bonhomie et de simplicité qu'on n'imagine pas en Europe.

La desserte fut livrée au petit monde de la suite, qui n'en fit qu'une bouchée. De ma vie je n'ai vu un monceau de viandes balayé si lestement. Mourad-Pacha fit ensuite une distribution de bakchick motivée par la solennité du beiram, et les princes montèrent à cheval pour suivre le cours du torrent sinistre. Quant à nous, M. Mariette nous avait décidés à gravir la montagne par un sentier inconnu des chèvres elles-mêmes. Les grands panoramas sont rares en pays plat; lorsqu'on a la fortune d'en rencontrer un, il faut en jouir coûte que coûte. Du haut de la chaîne libyque, nous eûmes le spectacle le plus magnifique et le plus complet qu'un voyageur puisse rêver : le Nil jaune au milieu de sa vallée verdoyante; sous nos pieds, le temple de Gournah, le Rhamséion, Medinet-Abou, les colosses et tout un semis de ruines diverses; devant nous, Karnac et Louqsor; à l'horizon, la chaîne arabique; en un mot, tout ce qui reste de Thèbes, et le cadre impérissable de ce tableau dégradé, mais toujours grandiose.

Au pied de la montagne, nous rejoignîmes la cavalcade, on galopa jusqu'au Nil, on remonta le fleuve, et, arrivés devant Louqsor,

nous trouvâmes la flottille qui chauffait. Les princes avaient résolu de partir, et ils emmenaient tout le monde. Leur vapeur avec leur dahabié ouvrait la marche; nous les suivions, M. Mariette nous serrait de près; le navire du commandant Haillot, ralenti par son écurie flottante, venait ensuite, et le moudir formait l'arrière-garde. Ce fut un joli départ, brillant et bruyant à la fois; la flottille était pavoisée, toutes les embarcations de plaisance qui foisonnaient devant Louqsor avaient fait la même toilette; les partans déchargeaient leurs armes en signe d'adieu, les restans répondaient dans la même langue; c'est ainsi que nous prîmes congé de la ville aux cent portes.

Un seul point gâtait mon plaisir : Ahmed n'était pas venu nous rejoindre, et nous n'avions pas même de ses nouvelles. Le service des postes arabes se fait exactement dans la plus haute Égypte : un fellah nu-pieds, sans bagage qu'une petite valise suspendue au bout d'un bâton, trotte légèrement sur la berge du fleuve jusqu'à ce qu'il rencontre un autre facteur au relais, et les correspondances ainsi portées parviennent assez vite et sans encombre jusqu'au Nil-Blanc. Toutes les villes ont leur bureau de poste; le difficile est de trouver des employés qui connaissent nos langues; je ne sais pas s'il en existe un seul au-dessus du Caire. Aussi tous les Européens qui remontent vers Assouan se font-ils adresser leurs lettres chez Mustapha-Agha, agent du consulat anglais à Louqsor. Mustapha parle l'anglais ou peu s'en faut, mais il n'a jamais pu le lire. Quand je lui fis une visite intéressée pour savoir si Ahmed nous avait écrit, il m'offrit le chibouk et le café, et commanda à son valet de m'apporter la boîte. On déposa devant moi une sorte d'emballage en bois blanc, grand ouvert et bourré de journaux et de dépêches. — Voilà, dit-il, tout ce que j'ai; si vous trouvez là dedans quelque chose pour vous, vous n'aurez qu'à prendre. Je perdis une demi-heure à chercher, je me trompe : ma peine ne fut pas tout à fait inutile, car je mis la main sur trois lettres à l'adresse de Mustapha lui-même, qui parut aussi reconnaissant qu'étonné.

Ni l'absence d'Ahmed ni même son silence ne pouvait m'inquiéter bien sérieusement : je le savais en bonne compagnie; tout me portait à croire qu'il avait voulu célébrer les fêtes du beiram chez lui, au milieu de ses gens et de ses élèves; peut-être avait-il fait un dernier pas dans les affections de miss Grace, et les amans heureux ont le droit d'oublier un peu leurs amis; à coup sûr il n'était point au désespoir, puisqu'il n'éprouvait pas le besoin de me conter ses peines ni d'appeler mon éloquence à son secours. C'est dans mon intérêt, non dans le sien, que j'aurais voulu le tenir. Nous approchions du village d'Erment, où le vice-roi possède une immense plantation de cannes et une belle raffinerie. Mon ami le fellah m'a-

vait dit à mots couverts que cette culture et cette industrie comportaient des perfectionnemens notables, et il avait ajouté avec une certaine émotion : — Plaise à Dieu que notre seigneur (en arabe *effendina*) tire un jour de ses biens-fonds le revenu qu'il a droit d'en attendre! Il sera le plus riche propriétaire du monde civilisé, il n'aura plus besoin de lever des impôts; c'est lui qui, sur sa fortune privée, viendra en aide au peuple d'Égypte.

Ce petit bout de prophétie avait besoin d'un commentaire. Aussitôt arrivé devant l'usine, je me mis en quête d'un homme qui connût le fort et le faible de la question, et je trouvai un Français honnête, passablement instruit, plein d'idées, mais que sa modestie condamne, j'en ai peur, à végéter dans les petits emplois. Il se nommait Guérin et connaissait un peu notre Ahmed. En moins d'une heure, il m'enseigna tout ce que je voulais savoir.

La Haute-Égypte, bien cultivée, deviendrait facilement une mine de sucre. Un hectare de bonne terre y produit 90,000 kilos de cannes qui donnent 3,600 kilos de sucre et 1,000 environ de mélasse. Il y a peu ou point de colonies où les planteurs obtiennent d'aussi beaux résultats; aux Antilles, à la Réunion, à Maurice, le sol est épuisé; c'est à force de guano qu'on lui arrache encore une demi-récolte.

Tous les Égyptiens ont le droit de cultiver la canne, de la presser, d'en cuire le jus, et même de raffiner, si bon leur semble; mais l'outillage de cette industrie est d'un tel prix que pas un homme, sauf le vice-roi, ne pourrait monter une usine. Le prince Halim et Mustapha-Pacha, qui exploitaient autrefois des raffineries, sont presque totalement ruinés; Ali-Pacha, Ahmed, préfèrent l'agriculture à l'industrie, et voilà comment la fabrication du sucre est devenue pour ainsi dire le monopole du souverain. La manufacture d'Erment est alimentée non-seulement par le domaine vice-royal qui l'environne, mais par les petites propriétés du voisinage qui cultivent la canne pour la vendre. L'outillage industriel est parfait, venu en droite ligne de la maison Cail, c'est tout dire. Le mal est que le charbon rendu dans les magasins de l'usine coûte à peu près cent francs la tonne, ou dix fois plus cher qu'à Manchester. C'est surtout la culture et l'administration qui laissent à désirer.

Les Égyptiens, sur dix cannes qu'ils ont récoltées, en portent neuf au moulin et gardent la dixième pour la remettre en terre. Ils la couchent de tout son long, et chaque nœud donne un faisceau de jeunes pousses. Cette méthode est doublement vicieuse : il est absurde d'enterrer tous les ans le dixième de la récolte, lorsqu'on pourrait mieux l'employer, et il est au moins inutile de presser la partie supérieure ou le *bout blanc* des cannes, qui donne un jus insipide et à peine sucré. Il faudrait couper le bout blanc, qui suffit, et

de reste, à la multiplication, et faire passer sous le cylindre toutes les parties riches en sucre. A l'économie de dix pour cent que j'indique s'ajouterait une réduction importante sur le combustible et le travail; on obtiendrait non-seulement plus de jus, mais un jus plus riche et d'évaporation moins coûteuse. Les indigènes plantent trop dru; l'air ne circule pas entre les tiges, la plante respire mal, les feuilles basses se dessèchent, la canne monte et ne prend pas de corps. Enfin les paysans par intérêt, les agens du vice-roi par zèle, forcent l'irrigation lorsqu'il conviendrait de la suspendre, un mois avant la récolte. Ils envoient à l'usine des cannes gorgées d'eau, mais d'autant plus pauvres qu'on les a rendues plus lourdes, et cet excès d'humidité, qu'il faut chasser ensuite, représente un supplément de dépense en charbon. On ne peut guère empêcher les fellahs d'exagérer le poids de leur récolte au détriment de la qualité; ils agiront toujours comme les cultivateurs de Flandre, qui, vendant leurs betteraves au poids, les aiment mieux lourdes que riches. Cependant les employés de la daïra qui cultivent les terres du prince seraient aisément ramenés à une méthode plus logique: il suffit de placer l'exploitation agricole et l'usine sous la haute main d'un seul gérant. Aujourd'hui chacun tire à soi : le *mouffétich* des plantations fait du zèle et s'étonne que tant de cannes livrées n'aient pas produit plus de sucre; les directeurs de la fabrication répondent : Ce n'est pas du sucre, c'est de l'eau en barre que vous nous livrez! Et le vice-roi ne sait pas si ses admirables sucreries lui rapportent plus qu'elles ne lui coûtent. J'estime à vue de pays qu'il en pourrait tirer, année moyenne, une dizaine de millions, sans recourir à la colombine et sans appauvrir le sol. La suppression de la colombine entraînerait une Saint-Barthélemy de pigeons, et par suite un énorme accroissement dans la production des céréales.

J'ai voulu savoir à quel prix on payait la main-d'œuvre aux environs d'Erment. Les paysans requis pour les divers services reçoivent une piastre et demie, c'est-à-dire environ quarante centimes par jour. Ce salaire leur est payé en pain, et ils s'en déclarent satisfaits quand les subalternes chargés de la répartition ne s'adjugent pas le gros lot.

Le 26 au matin, les princes nous invitèrent au spectacle d'une passe d'armes. Un tournoi dans la cour d'une raffinerie! C'est la première fois à coup sûr que pareille fête s'est donnée au milieu d'un pareil décor. Le ronron majestueux des machines se mariait étrangement aux bruits criards d'une musique sauvage; les pistons allaient et venaient dans leurs cylindres, les excentriques de M. Cail et Ce buvaient le sucre en bouillie noire et le rendaient en poudre blanche, tandis que douze cavaliers, la lance au poing, le bouclier pendu à l'arçon de la selle, simulaient les joutes héroïques du moyen

âge entre deux amas de charbon. Un bouffon égayait la fête par des pasquinades de haut goût; à cheval sur une canne de trois mètres, il s'élançait dans la mêlée, glissait entre les jambes des palefrois, poussait des cris héroï-comiques et revenait à nous en flattant sa monture d'un geste que Diogène eût admiré.

La population de ces parages est non-seulement plus noire, mais plus robuste et plus décidée que les fellahs de la Basse-Égypte. Elle a du sang berbère dans les veines, elle fraie avec les nomades du désert voisin; nous approchons des latitudes où les coups de bâton sont mal reçus.

Après la fête, on fit un tour dans la fabrique, et le jeune Hussein-Pacha nous surprit par l'étendue et la variété de ses connaissances. C'est l'esprit le plus positif de la famille, les questions de statistique et d'économie sociale semblent être ses jeux favoris.

Le même jour, on poussa jusqu'à la ville d'Esné, où l'on visite une moitié de temple déblayée par Mohammed-Ali, qui s'en fit un magasin. Les danseuses d'Esné sont aussi fameuses pour le moins que leurs sœurs de Keneh; mais elles habitent un faubourg à part où l'on n'eut garde de mener les princes, et aucun de nous ne s'avisa de leur fausser compagnie pour si peu. Tous les vapeurs repartirent à cinq heures pour Edfou, et s'y arrêtèrent sans accident à nuit close. La couleur locale s'accentue de plus en plus; d'une station à l'autre, on observe des mœurs nouvelles. Les habitans d'Edfou sont armés, ils ont du moins une sorte de garde nationale qui vient rendre ses devoirs aux princes, et parade tant bien que mal. Le peuple est expansif, il accourt au-devant des altesses en poussant des cris de joie, et les cavas ne font pas la sottise de le chasser; très discrets au demeurant, ces demi-sauvages, et nullement importuns. Leurs maisons sont décorées pour la circonstance, bien modestement, je l'avoue, mais chacun a fait de son mieux. Les ceintures des hommes et les voiles des femmes flottent en guise de drapeaux; les portes sont tendues de vieux tapis, de cotonnades anglaises; un notable a suspendu son miroir à barbe sur le parcours du cortége. Après notre visite au temple, qui est un monument très complet, très instructif, le plus intéressant de toute l'Égypte sauf Karnac, mais malheureusement inédit, nous tombons sur une fantasia d'Ababdehs demi-nus qui bondissent dans un champ de dourah, une épée dans la main droite, un bouclier d'hippopotame dans la main gauche, au son d'une lyre barbare appelée *kissr*. Leur épée, large, longue et mince, n'est autre chose que le glaive antique deux fois plus grand; ils la font vibrer en mesure et la manient avec une certaine dextérité. Leurs jeux guerriers participent de la danse et de l'assaut d'armes. Parfois les combat-

tans se groupent, s'alignent et simulent une manœuvre régulière.

Ces Ababdehs et leurs voisins les Bicharis sont des nomades; ils parcourent un pays bizarre, peu connu, qui s'étend au sud d'Assouan et à l'est jusqu'à la Mer-Rouge. L'eau est rare chez eux; en revanche, on y trouve des mines d'or. Ils élèvent des chameaux, mangent des dattes, du poisson salé, et boivent de l'eau saumâtre. Le riz, la viande et les galettes de pain séché composent leurs festins, une tasse de café les met en joie, le miel est leur régal; nous nous sommes donné le plaisir d'en mener quatre ou cinq chez l'épicier et de les enivrer de mélasse : bonnes gens d'ailleurs, tous frères, tous soumis au gouvernement égyptien, pourvu qu'on ne leur demande ni l'impôt ni le service militaire. Je ne me chargerais point de distinguer un Ababdeh d'un Bichari; mais ils se reconnaissent en bloc à leur peau foncée, à leurs grands yeux noirs, à leurs lèvres épaisses, à leurs longs cheveux ondulés, qui ne frisent pas comme ceux du nègre, mais qui se dressent en bonnet à poil.

La population d'Assouan est surtout composée de Berbères qui séjournent et de Bicharis qui passent; les fellahs n'y sont plus en majorité; c'est la limite de l'Égypte proprement dite, un finistère où les voyageurs de l'antiquité s'arrêtaient, gravaient leurs noms sur quelque rocher de granit, et disaient : « Nous sommes venus assez loin pour étonner le monde, rentrons chez nous. » Notre flottille prit possession du petit port qui s'étend au pied de la ville, en vue d'Éléphantine, au milieu des écueils historiques que les Égyptiens, les Grecs et les Romains ont tatoués de mille inscriptions.

Assouan n'est pas tout à fait une ville de boue; on y rencontre çà et là des maisons construites en briques, dans un style assez élégant, et entre autres un okel dont la copie exacte a fait l'étonnement de Paris à l'exposition de 1867. Le bazar est animé, le faubourg des almées est pittoresque; on rencontre à chaque pas les produits du Soudan, on voit aux étalages des poteries, des bijoux, des armes, des curiosités en tout genre qui ne sont plus denrée égyptienne. Je me suis croisé dans la rue avec un éléphant qui semblait être chez lui; j'ai remarqué des chevaux du Dongolah, belle et forte race, beaucoup plus haute et plus allongée que l'arabe. La chaleur du tropique se fait sentir; nous cuisions au soleil, le 28 janvier, lorsqu'à Paris la Seine était prise. Tous les enfans sont nus; les filles, jusqu'à la veille de leur mariage, ne portent qu'un pagne de cuir découpé en lanières et agrémenté de coquilles. La race est belle, quoique noire, *nigra sed formosa*, comme on dit dans le Cantique des cantiques; je regrette seulement que le beau sexe abuse de l'huile de ricin en guise de pommade. Les laitières traversent le fleuve à cheval sur un tronçon de palmier. L'île d'Éléphantine, veuve de ses monumens, dont il reste

à peine les débris, est peuplée de dattiers magnifiques qui ombragent des champs d'orge et de lupin. Le paysage prend un caractère énergique, la ville s'élève en amphithéâtre, le Nil est encaissé dans des roches noires qui émergent du sable jaune. La nouveauté des objets nous fit oublier la fatigue, la chaleur et même les soucis d'une absence déjà longue; nous n'avions qu'une idée, aller plus loin. Arakel avouait que son rêve avait toujours été une chaumière et une demi-douzaine de cœurs entre Assouan et Ouâdi-Halfa, c'est-à-dire entre la première et la deuxième cataracte. Le nom de Ouâdi-Halfa nous faisait tressaillir; les colosses d'Ipsamboul nous attiraient; nous savions que le vice-roi, par un prodige de dépense et de volonté, a transporté un bateau à vapeur au-dessus de la première chute: nous étions sûrs que les princes ne nous le refuseraient point, s'il était libre; mais comment obtenir un renseignement exact dans un pays où tout s'affirme et rien ne se sait? On tint conseil à bord du *Chibine*, je fis appel à tous les hommes qui pouvaient nous éclairer, au moudir de Keneh, au sous-préfet de je ne sais quel arrondissement, au réis de M. Mariette, au nôtre, à dix ou douze personnes, sinon plus. — Aurons-nous le petit vapeur? — Oui! — Non! — Il est libre. — Il est parti. — Il est parti, mais il revient demain. — Que dites-vous? Sa machine est en réparation. — Mieux encore, il a fait naufrage. — Si l'on faisait jouer le télégraphe, on serait fixé en un moment. — Bah! L'autre soir, chez M. Mariette, nous avons réuni vingt lettrés pour déchiffrer une dépêche, et pas un n'en est venu à bout.

La discussion menaçait de tourner à l'aigre quand Méhémet-Pacha, toujours aimable et prévenant, nous fit dire que le petit vapeur était en route avec M. de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Rome. Plus d'espoir de pousser plus loin; notre course était finie, il ne nous restait plus qu'à jouir d'Assouan et de sa banlieue.

La banlieue d'Assouan, c'est l'île de Philæ, une des plus rares merveilles qui soient au monde. La collaboration de l'art et de la nature n'a peut-être rien produit de plus beau. Les princes nous invitèrent à déjeuner le 28 janvier à midi sur la terrasse du grand temple de Philæ, et ils prirent leurs mesures pour que cette partie de plaisir fût comme le bouquet du voyage.

XVII.

Dès sept heures du matin, nous nous mettions en route, les uns sur des chevaux, les autres sur des ânes, Arakel dans la felouque de notre bateau pour remonter le Nil par les petites bouches et le descendre en pleine cataracte. Liberté absolue; Méhémet-Pacha et son jeune frère Hassan galopaient en avant; le prince Hussein, un peu souffrant, était resté à bord; M. Mariette, son fils aîné, mes

deux amis et moi, nous allions trottinant, par une belle matinée, le long d'une route poudreuse, arrêtés à tout propos soit par une inscription grecque, soit par un cimetière semé d'épitaphes coufiques, soit par les restes d'un mur romain qui reliait Syène à Philæ. Deux Bicharis, montés sur des dromadaires blancs, nous escortaient au pas, nous devançaient au galop, et revenaient à nous en faisant grimacer et grogner leurs montures. Ils maîtrisent l'animal en tirant sur un anneau de fer qu'il porte dans la cloison du nez, et l'obligent à prendre les attitudes les plus bizarres; le col se tourne en S, la tête, renversée en arrière, montre les dents au ciel; les jambes vont au petit pas. Lorsque le chamelier rend la main, aussitôt la tête se replace, le col s'allonge, les jambes se déchaînent, et bonsoir! tout disparaît dans un nuage de poussière.

Nous ne comprenions pas d'abord pourquoi les deux nomades nous éblouissaient de ces manœuvres avec mille saluts et mille démonstrations d'amitié : c'était le prince Méhémet qui leur avait ordonné de nous suivre et de nous prêter leurs dromadaires, le cas échéant; mais nul de nous ne fut tenté de faire l'ascension de ces montagnes cahotées. Le vaisseau du désert a son roulis.

Après une heure et demie de promenade, nous tombons au milieu du bivouac le plus coloré, le plus brillant, le plus sauvage. Cent dromadaires se reposent au soleil sur une rive sablonneuse, auprès d'un couvent abandonné. Chacun d'eux porte le glaive et le bouclier de son maître. Les nomades, éparpillés alentour dans un désordre pittoresque, dorment, fument ou prennent le café. Devant nous, l'île de Philæ, couverte de ruines, de palmiers et de mimosas, s'élève au milieu d'un petit lac sans rides. Sur les montagnes de granit, sur les îlots, sur les berges, on voit courir la foule des Nubiens, hommes, femmes, vieillards, enfans, nus ou vêtus à la légère, tous en joie et bruyans comme des écoliers. Le cri des femmes perce les airs : *ouloulouloulou!* Il me semble que je l'entends encore.

Nous nous sommes arrêtés juste en face de ce joli petit temple en forme de kiosque qui fut ruiné avant d'être fini, mais qui peut-être n'en a que plus de charme. On aperçoit plus loin la masse des grands monumens, temples et pylônes, un musée dans un jardin. Bientôt un redoublement de tapage annonce l'approche des princes, qui se sont embarqués en arrivant, bien avant nous. Ils nous prennent à bord d'une dahabié superbe et richement décorée, que vingt rameurs font voler sur l'eau. A l'avant, on chante et l'on danse, concert bizarre, pantomime animée, fougueuse, excentrique, pour ne rien dire de plus; toujours l'école de Bathylle! L'eau fourmille de petites embarcations en tout genre; les gamins, à cheval sur des troncs d'arbres, nagent des pieds et des mains autour de la

galère vice-royale, et viennent chercher un bakchich. Voilà des jeux nautiques dont le programme a peu varié, j'en réponds, depuis le temps de Cléopâtre. Nous faisons le tour de l'île sans nous presser, jouissant en avares d'un spectacle unique au monde, et que nous ne reverrons plus. On aborde, on se disperse, on parcourt à grandes enjambées un sol inégal où les ruines nouvelles font tort aux anciennes. Le comte Branicki, dit-on, offrait deux millions de cette île déserte, et le vice-roi les a refusés. Il a bien fait; mais il reste à balayer les décombres d'un village écroulé, à niveler le terrain, à placer une ou deux sakiés pour l'arrosage des arbres. Quelques milliers de francs semés sur ce délicieux coin de terre en feraient un paradis sans rival. Le projet était alors à l'étude; il doit être exécuté maintenant, car la volonté d'Ismaïl-Pacha n'attend guère.

Le grand temple de Philæ est bien beau, bien curieux surtout avec ses colonnes peintes; mais ce qui nous intéressa au plus haut point, j'ose le dire, c'est l'inscription gravée en mémoire de l'expédition française. Les touristes anglais l'avaient déshonorée par mille commentaires injurieux; ils avaient martelé le nom de Bonaparte. Un honnête homme de Français, passant par là, effaça les grossièretés et rédigea ce simple avis au public : « on ne salit pas une page d'histoire. » La leçon a profité, la page est restée nette; le nom du général Bonaparte a été rétabli depuis quatre ou cinq ans par le prince Napoléon.

Le spectacle nous avait fait oublier l'heure, et nos estomacs eux-mêmes ignoraient qu'il fût midi lorsqu'un maître d'hôtel vint dire en bon français : Leurs altesses sont servies. Personne ne se fit tirer l'oreille. Méhémet-Pacha nous guidait avec la vivacité de son âge et la connaissance des lieux. Il entre dans un mur, grimpe sans trébucher un escalier étroit, obscur et démoli par places; il gagne une terrasse où l'on a dressé une tente, nous arrivons sur ses talons, et j'aperçois un couvert magnifique au milieu d'un paysage divin. Couvert n'est pas le mot exact, car le repas fut servi à la turque. Nous étions huit, assis sur des coussins autour d'un plateau ciselé : le prince héritier, son jeune frère Hassan-Pacha, Mourad-Pacha, Mariette-Bey, le commandant Haillot, mes deux amis et moi. Une autre table réunissait les professeurs des princes, le fils de M. Mariette et quelques personnes de l'entourage. On nous donna d'abord à laver, puis on servit un excellent potage au riz qui fut mangé à la gamelle. L'agneau rôti parut ensuite, et après lui une longue série de mets indigènes qui tous faisaient honneur au cuisinier. Nous venions d'achever une tarte aux confitures, et nous pensions être au dessert quand le deuxième rôti apparut. C'était une dinde énorme. Méhémet-Pacha la pinça énergiquement sous l'aile, arracha une aiguillette et la mit sur le plat devant moi.

Je ne comprenais pas bien; il m'expliqua lui-même avec beaucoup de bonne grâce que c'était une marque d'amitié consacrée par l'usage, et qu'un amphitryon donne à manger, littéralement, aux convives qu'il veut honorer. Chacun de nous eut son morceau, et les plats continuèrent à défiler jusqu'au pilau final, qui précède immédiatement les fruits, le café et les chibouks. Les tables enlevées, on s'installa le plus comfortablement que l'on put sur les tapis et les coussins pour admirer les beautés du site. Un rêve! mais peut-être avons-nous imperceptiblement rêvé, sinon dormi. Je revois comme à travers un nuage le pauvre moudir attardé, essoufflé, déjeunant en un tour de main et vidant les quelques plats que nous avions laissés intacts. La chaleur était accablante; les Parisiens qui voudraient s'en faire une idée n'ont qu'à se couvrir de laine par un grand soleil de juillet. M. Mariette nous secoua trop tôt; il voulait nous conduire à je ne sais quel îlot du voisinage et nous montrer d'autres ruines; mais, réflexion faite, on pensa qu'il était plus prudent et plus doux de refaire une promenade autour de Philæ.

A ce moment, Arakel apparut, plus affamé que le moudir et brisé de fatigue. Il voyageait sur le Nil depuis le matin avec Éliacin; il avait porté huit heures durant le poids du jour dans le canot du *Chibine;* mais il ne voulut prendre ni repos ni nourriture, tant il était pressé de descendre la grande chute avec nous. M. Mariette me déconseilla fortement l'aventure, Najac et Du Locle se laissèrent tenter, et la barque, surchargée de quatre passagers et de huit rameurs, s'abandonna au courant, tandis que nous gagnions la cataracte par voie de terre. J'ai su depuis que les hardis navigateurs avaient vu la mort de tout près, mais rien de plus particulièrement agréable ou instructif. Quant à nous, nous les vîmes danser dans cette malheureuse felouque, entre un rocher qui menaçait de les broyer et un tourbillon qui aspirait à les engloutir, et cinq minutes après leur passage le vrai spectacle commença. Une horde de Nubiens, jeunes, vigoureux, beaux comme la nuit, s'élança dans les eaux écumantes, s'y joua pendant dix minutes comme les truites dans un torrent, et vint ensuite demander le bakchich aux princes. Les nageurs pouvaient être deux cents; ils formaient un long filet sombre dans l'écume blanche : une écritoire vidée dans une jatte de lait! Lorsqu'ils sortirent du Nil en s'accrochant des pieds et des mains au granit de la rive, c'étaient deux cents Ajax de marbre noir qui semblaient dire : J'en échapperai malgré les crocodiles!

Nous reprîmes le chemin d'Assouan à travers le sable rocailleux du désert. Dès que les Bicharis se trouvèrent dans une plaine un peu plus unie, ils nous donnèrent un carrousel de dromadaires si animé, si brillant, si varié, que la fête ne pouvait mieux finir.

Le réveil du lendemain matin fut mélancolique; il s'agissait de

partir, de descendre le Nil, de retourner au nord. Nous emportions une ample provision de souvenirs, sans compter un coup de soleil, daté d'Assouan, qui m'avait rougi comme une écrevisse; mais nous étions plus émerveillés que rassasiés, et nous restions, comme on dit vulgairement, sur notre appétit. Nous avions beau nous répéter que chaque tour de roue nous rapprochait de nos familles, qu'il serait bientôt temps de rentrer au logis, que le voyage n'est au fond qu'un exil instructif; il nous manquait je ne sais quoi, nous n'étions pas contens de tourner le dos au tropique. Le vent lui-même sympathisait avec nos regrets; il se mit à souffler du nord, on sentit le froid de l'hiver malgré l'ardeur du soleil et la beauté d'un ciel sans nuages; une poussière humide qui jaillissait sous les aubes du *Chibine* nous contraignit à déserter le pont. Je profitai du mauvais temps pour rédiger la consultation d'agriculture et d'économie sociale qui était le principal objet de mon déplacement.

Ce ne fut pas un travail pénible, grâce aux matériaux fournis par Ahmed. D'ailleurs les distractions ne chômaient guère; le Nil est comme une petite ville où tous les Européens se connaissent, s'invitent, se divertissent en commun. On déjeune chez les uns, on dîne chez les autres, on rentre à bord avec dix personnes pour prendre le thé dans cinq tasses. Chaque monument qui se rencontre sur la route devient un prétexte à *parties;* on organise des pique-niques dont la libéralité du vice-roi fait en somme tous les frais. Je me rappelle certain jour où l'on pouvait compter sept vapeurs amarrés à la file, outre les dahabiés de tout pavillon. Najac est presque sûr d'avoir passé une soirée charmante avec des Anglais ou des Américains qui devinrent ses amis intimes et qui faisaient un punch miraculeux; mais il a oublié leurs noms, et il craint de ne leur avoir pas donné le sien. C'est par erreur qu'il était entré chez eux, croyant faire visite au consul-général de Prusse.

Je revis à Louqsor la barque d'Ahmed, toujours sous pavillon britannique. C'était le 31 janvier, vers une heure; nous arrivions par un temps froid, le ciel couvert, le Nil houleux; quelques coups de fusil tirés pour le principe n'éveillèrent pas le moindre écho. Nul visage n'apparut aux fenêtres du salon flottant où les Anglaises passaient leur vie. Le réis de nos amis, qui fumait sa pipe à l'avant, nous reconnut et nous signala; personne ne sortit. Nous commencions à craindre qu'un malheur ne fût arrivé, et je me préparais à risquer une visite quand Ahmed se montra sur la berge. Il nous avait aperçus du village, et il venait en hâte pour nous serrer la main.

Ses traits me semblèrent altérés, soit par le froid, soit plutôt par quelque souci. On lui servit le chibouk et le café; il y toucha du bout des lèvres en répondant à nos questions d'un air contraint. — Miss Grace était souffrante, à ce qu'il dit, et les Longman horrible-

ment fatigués. On avait fait de belles promenades autour de Keneh, visité et dessiné les temples de Denderah et d'Abydos, chassé les oies sauvages, tué un pélican, manqué un crocodile, chevauché dans le désert et poussé une pointe sur la route de Kosséir, puis on était venu jusqu'à Thèbes en un jour, vent arrière; mais là tous les Anglais avaient demandé grâce : ils n'en pouvaient plus, ils voulaient redescendre le fleuve et rejoindre leur yacht, qui pour eux était la patrie. Depuis quarante-huit heures, tout ce monde faisait halte devant Louqsor, et le fellah n'avait pas encore pu leur montrer les ruines de Thèbes; miss Thornton elle-même, cette vaillante, n'aspirait qu'au retour. Comment revenir à la voile, vent debout? Le Nil est rapide, mais les dahabiés sont des barques de haut bord, tirant peu d'eau; elles offrent plus de prise au vent qu'au courant. Pas un remorqueur sous la main, pas un vapeur de louage; quant à la voie de terre, elle est impraticable aux voitures, et d'ailleurs il n'existe pas une voiture dans toute la Haute-Égypte. La seule ressource en pareil cas est le halage, mais on n'avance guère plus vite, et les hommes sont bientôt sur les dents.

En résumé, le voyage d'Ahmed tournait mal, son âme était triste, nous n'avions pas de gaîté à lui revendre, et la délicatesse la plus élémentaire nous défendait d'embarquer cinq personnes sur un bateau du vice-roi. J'entraînai le pauvre garçon dans ma chambre sous prétexte de lui montrer mes emplettes; dès que nous fûmes seuls : — Eh bien! lui dis-je, les affaires de cœur?

Il se mit à pleurer comme un enfant.

— Elle ne vous aime pas?

— Son cœur m'appartient; même il y a trois jours, — ces Anglaises sont étonnantes, — elle m'a déclaré devant ses amis qu'elle n'épouserait jamais un autre homme que moi... Seulement elle ne m'épousera jamais, dit-elle; notre climat, nos mœurs, nos lois, tout l'effraie; elle ne veut pas se dépayser sans esprit de retour; elle mourrait ici... Que sais-je encore? Si j'étais homme à réaliser ma fortune et à la suivre en Angleterre, on pourrait voir. Toutefois elle comprend que je suis utile en Égypte, elle me fait même l'honneur de m'y croire indispensable. Mme Longman avait l'air de lui donner raison, le jeune Anglais était indécis et surtout visiblement ennuyé; mais la vieille demoiselle qui a fait la traversée avec vous se fâcha contre elle, la traita de sotte et de mijaurée, *foolish and prudish*, et jura que pour son compte elle n'eût point dédaigné un tel parti, si elle l'avait rencontré à vingt ans. Miss Grace se défendit bravement. — Non, dit-elle, je ne suis pas une prude, puisque j'aime Ahmed et que j'ose le lui dire en face et devant vous. Mon cœur est à lui pour toujours; je le laisserai en Égypte, et je n'emporterai d'ici qu'un pauvre corps désespéré, *a poor being*

in despair! S'il me plaît de souffrir, personne n'a le droit de me blâmer. Ahmed, je vous donne mon âme, c'est le meilleur de moi; ne demandez rien de plus, Dieu sait que ma résolution est irrévocable... — En achevant ces mots, elle leva du divan, prit mes deux joues entre ses mains et appuya ses lèvres sur les miennes. J'étais fou, j'avais la tête en feu et la gorge serrée au point de ne pouvoir répondre. Nous sommes tous malades depuis ce moment-là, et je ne sais que croire. Il me semblait pourtant qu'un baiser liait les âmes pour la vie...

— En Égypte peut-être, en France, cela dépend; il est certain que nous ne nous becquetons pas à Paris sans que la chose tire à conséquence. Les Anglais ont une autre façon de voir parce qu'ils ont sans doute une autre façon de sentir, et ce qui vous a mis la cervelle à l'envers n'est chez eux qu'une caresse banale.

L'arrivée de M. Longman interrompit le dialogue. Le jeune Anglais me parut fatigué et préoccupé. Sa physionomie était celle d'un homme que les antiquités n'amusent pas, qui a l'estomac dérangé, et qui regrette de s'être fourvoyé dans un pays sans commerce et sans industrie. Il ne s'attendait pas à me trouver avec Ahmed; peut-être comptait-il sur nous pour regagner Le Caire au plus tôt. La discrétion l'empêcha de s'ouvrir, et je répondis à la question qu'il n'osait faire en lui montrant nos chambres, où cinq passagers étaient admirablement bien, où dix personnes n'auraient pu vivre. Au milieu de sa visite, le bateau des princes donna le signal du départ. J'étais libre de rester en arrière, mais je n'eus garde de le dire; on se quitta sans s'expliquer, j'envoyai mes hommages les plus respectueux aux trois Anglaises, et nous prîmes le chemin d'Abydos.

Le reste du voyage ne fut qu'une partie de plaisir entrecoupée de travail. Abydos nous retint une journée en nombreuse et charmante compagnie; le réis des fouilles, un brave Copte, nous festoya le plus honnêtement du monde. J'ai emporté de sa maison une collection d'images, peintes dans un couvent de Siout et supérieures en naïveté aux anciens produits d'Épinal. On y voit Noé fumant son chibouk sur un vapeur et force drôleries du même style. Les auteurs de *la Belle Hélène* n'ont jamais inventé des travestissemens plus saugrenus.

Aux tombeaux de Beni-Hassan, l'étude nous retint quelques heures. C'est là qu'on voit et qu'on envie le bonheur champêtre des Égyptiens avant le siècle d'Abraham : Nulle trace de religion, nul indice de servitude, mais cent tableaux de chasses, de pêche, de moisson, de vendange. On boit, on mange, on s'ébat; la musique, la danse et la gymnastique sont les divertissemens favoris d'un peuple

libre. Et ces tombeaux, où la gaîté de l'Égypte semble être ensevelie pour longtemps, reposent sur des colonnes doriques!

Memphis nous prit deux jours; ce n'est pas que je les regrette. Au pied de la chaîne libyque, tout près des pyramides de Sakkarah, ces aïeules des grandes pyramides et de tous les monumens égyptiens, M. Mariette nous hébergeait dans la maison de pisé qui fut témoin de ses travaux, de ses découragemens et de sa grande victoire. Un matin, pendant qu'on apprêtait le déjeuner sous une vérandah plus que rustique, il nous mena au Sérapéum à travers une solitude aride où les chèvres ne trouvent à brouter que des bandelettes de momies. Nous suivons une déclivité qui aboutit à l'entrée d'une caverne, et là cent cinquante ou deux cents statues vivantes armées d'autant de bougies nous montrent les galeries funèbres où dormaient autrefois les Apis. Une table est dressée dans un sarcophage, et huit chaises alentour; nous y descendons tous, et nous y buvons le rhaki à la santé, à la gloire de notre guide et de notre hôte.

Le lendemain, nous rentrions au Caire, mais pas exactement tels que nous en étions sortis. L'hôtel d'Orient nous parut propre et comfortable, je ne saurais dire pourquoi, peut-être parce que nous l'avions habité au début et que le besoin instinctif d'un *home* bon ou mauvais, définitif ou provisoire, vous fait aimer les lieux que vous avez connus. Notre curiosité n'était plus aussi remuante; il nous restait beaucoup à voir, nous le savions, nous étions décidés à faire en conscience et jusqu'au bout notre métier de voyageurs, et pourtant, soit fatigue, soit influence du climat, nous attendions que les spectacles prissent la peine de venir à nous, comme les touristes embarqués sur le Nil guettent une montagne ou un temple au passage. Nous aimions à nous laisser vivre sans mesurer la fuite du temps; on ne se levait plus avec le jour, on sortait en voiture plus souvent qu'à pied, on ne se dérangeait que pour les choses vraiment dignes d'être vues, on passait des journées entières au musée de Boulaq, on flânait six heures de suite au bazar, assis sur un tapis devant quelque boutique, et le chibouk en main, l'œil vaguement amusé par le va-et-vient de la foule, l'esprit flottant entre la veille et le sommeil, on se naturalisait petit à petit.

Une lettre de M. Voisin nous réveilla en sursaut. L'ingénieur en chef de l'isthme réitérait son invitation, et nous rappelait nos promesses. Je secouai ma torpeur, j'eus honte de moi-même, je me reprochai amèrement le temps si précieux que j'avais perdu; mais lorsque je voulus en établir le compte, je m'aperçus que notre retour au Caire datait à peine de huit jours.

XVIII.

Donc, un matin de février, je partis avec Najac pour Ismaïlia, qui est le cœur de l'isthme. Du Locle nous dit adieu; il attendait le prochain bateau pour retourner en France. Arakel reprenait son service au ministère, M. Mariette se replongeait dans le travail. D'Ahmed et des Anglais, point de nouvelles depuis Louqsor.

Un jeune employé de la compagnie mit la main sur nous à la gare et ne nous quitta plus qu'au port d'Ismaïlia. Le chemin de fer du Delta s'arrêtait alors à Zagazig; il fallait prendre ensuite le canal d'eau douce et cheminer, dix heures durant, sur une barque traînée par des mules, comme autrefois nos coches d'eau. La traversée fut encore plus monotone que longue. La plupart du temps, les hautes berges où le canal est encaissé nous cachaient le paysage, et quand on voyait quelque chose, c'était le désert. M. Voisin nous avait prêté un joli bateau, installé et décoré comme un salon de campagne; nous y étions bien, mais on aurait donné je ne sais quoi pour courir une heure à travers champs et se dégourdir l'esprit et les jambes. Chaque relais prend l'importance d'un événement, on s'amuse aux efforts du postillon pour monter un mulet qui rue. Au village de Tell-el-Kébir, nous descendons au poste télégraphique, et nous sommes reçus par un jeune Français du meilleur monde qui se promène en pantoufles devant une hutte de terre. Par quelle série de hasards un joli garçon bien élevé et titré, si j'ai bonne mémoire, a-t-il échoué sur cette rive? Combien d'autres ont trouvé un refuge et un travail à l'isthme? On ne sait pas le nombre des fils de famille qui sont venus se régénérer dans ces parages, ou s'y achever.

Nous longeons la terre de Gessen, où Jacob et les Juifs furent cantonnés aux temps de la Genèse; c'était, selon la Bible, le pays le plus fertile de l'Égypte. Cette vallée ou cette oasis, *Ouâdy*, avait été donnée à la compagnie de l'isthme par Saïd-Pacha; M. de Lesseps la fit gérer par un agriculteur improvisé, un homme de sport, un mondain qui révéla d'entrée de jeu une aptitude et une volonté prodigieuses. Entre les mains de M. Guichard, l'Ouâdy rapportait six cent mille francs de rente, lorsqu'elle fut rétrocédée au gouvernement égyptien.

La nuit tombe avant la fin du voyage; nous nous croisons dans l'ombre avec un grand bateau chargé de monde; c'est la poste, elle fait un service quotidien sur les canaux et les rigoles de l'isthme, entre le Nil, la Mer-Rouge et la Méditerranée. Notre guide est un garçon d'esprit, et de l'esprit le plus mordant; il nous amuse encore une heure en nous contant les romans intimes d'Ismaïlia; on

croirait entendre la chronique d'une sous-préfecture française. Enfin nous nous endormons tous les trois. Un léger choc nous éveille en sursaut, la porte s'ouvre, deux bras vigoureux nous attirent vers un petit débarcadère, et nous voilà chancelans, ébaubis, sur une route trop sablée, entre une ligne de maisons élégantes et un grand lac qui miroite au clair de lune. En quelques pas, nous atteignons une grille entr'ouverte, nous traversons un beau jardin, nous montons quelques marches, un aimable homme en habit noir et en cravate blanche nous donne la bienvenue, et nous livre à ses gens pour qu'on nous conduise chez nous. Pourquoi cet habit noir en plein désert? Je crois rêver; mon ébahissement tourne au délire lorsque j'entends les sons mal étouffés d'une symphonie à grand orchestre. Aurait-on abusé de mon sommeil pour me ramener à Paris?

Comme je me livrais à ces réflexions en traversant la galerie qui environne une cour plantée d'arbres, un chien, deux chiens, trois chiens, passent en courant auprès de nous; un quatrième s'arrête et me tend le museau. Je veux lui caresser la tête, je me pique: il a des cornes! Ces chiens sont des gazelles familières, apprivoisées par Mlle Voisin. Un domestique très correct m'introduit dans une belle et vaste chambre d'un luxe tout parisien. Je me lave machinalement, tout ahuri de sommeil, de fatigue et de surprise. Cravate blanche et gazelles! M. Voisin ne nous laisse pas le temps de nous habiller comme lui, il nous entraîne jusqu'à la porte d'un salon frais et riant dont les lumières m'éblouissent. La symphonie a cessé, on danse; les toilettes sont celles qui se portent en été dans les châteaux de notre pays. Je reconnais quelques visages. Voici M. de Saux, ministre plénipotentiaire en vacances, et sa charmante femme, qui est un peintre célèbre sous le nom d'Henriette Browne. Voici le fils de M. Émile Perrin, voilà le frère de George Pouchet; mais cette face colorée qui engloutit un verre d'orangeade, n'est-ce pas M. Longman? Je reconnais la vieille demoiselle à sa droite, à sa gauche la jeune dame un peu pâle, et pour cause. Et miss Grace? C'est elle qui valse en robe de tarlatane avec des rubans cerise, et son danseur, Dieu me pardonne! est le portrait vivant d'Ahmed en habit noir et pantalon gris-perle. Je me frotte les yeux, je me pince le bras: plus de doute! Je suis bien éveillé; ce grand brun que la valse enivre comme à Brunoy est notre fellah en personne. Après cette rencontre inopinée, rien ne m'étonnera plus. On viendrait me montrer le patriarche Jacob en cravate blanche et dansant avec une gazelle, que je ne froncerais pas le sourcil.

M. Longman court à moi et m'explique sa présence. On a profité d'un bon vent pour redescendre à Minieh, on ne s'est arrêté au Caire que le temps de prendre les bagages, et l'on s'est dirigé le jour même sur la ville de Suez. Le *Butterfly* a l'ordre de gagner

Port-Saïd, et son maître va le rejoindre en suivant le canal. Il est tout fier de me conter qu'il a frôlé le duc de Saint-Alban et la belle duchesse sur les chantiers, devant le bassin de radoub.

— Le temps n'est plus, dit-il, où le patriotisme anglais, mal éclairé, se plaisait à dénigrer la compagnie de Suez et son œuvre. La conduite de sir Henry Bulwer, qui visita les travaux comme un sphinx, sans ouvrir la bouche, paraîtrait aujourd'hui plus ridicule que diplomatique. Je veux écrire à l'éditeur du *Times* que, selon moi, l'isthme est percé, que l'achèvement des travaux n'est plus qu'une question d'argent facile à résoudre, et que dans cette vaste entreprise, conduite avec autant de patience que de courage, la plus grande dépense a été pour l'Égypte, la plus grande gloire pour la France et le plus grand profit pour l'Angleterre. Savez-vous que notre expédition d'Abyssinie serait impossible sans la rigole qui conduit le Nil à Suez? Le moyen d'approvisionner nos transports de guerre, dont chacun porte un régiment, s'il fallait aller chercher l'eau en wagons, à vingt lieues? L'Inde nous appartient plus solidement qu'autrefois, puisque la distance qui séparait la métropole de ses possessions est abrégée. Notre commerce avec l'extrême Orient va doubler, si nous nous empressons de transformer notre marine en construisant des bâtimens mixtes. Connaissez-vous M. de Lesseps?

— Un peu.

— Vous pouvez lui dire de ma part qu'il est un homme historique. Il n'a pas inventé l'idée de ce travail, qui est vieille comme le monde, mais il en a inventé le succès. La gloire de l'exécution sera d'autant plus grande que les obstacles ont paru plus insurmontables de prime abord. Vaincre l'indifférence des uns, le scepticisme des autres, l'avarice de ceux-ci, le mauvais vouloir de ceux-là, c'est un plus beau triomphe que de tuer cent mille pauvres diables en bataille rangée. M. de Lesseps a réhabilité les gens d'esprit aux yeux des hommes sérieux, ce qui n'était pas facile.

— L'éloge vaut son prix; je vous promets de le transmettre à qui de droit.

— Et vous joindrez vos complimens aux miens, lorsque vous aurez vu. J'étais sceptique en arrivant; les *humbugs* d'Alexandrie, les préjugés farouches d'Ahmed, m'avaient indisposé contre les belles choses et les braves gens qui m'attendaient ici. Je considère comme une bonne fortune d'avoir eu sous les yeux l'œuvre inachevée. Lorsque les grands navires feront la traversée en seize heures, la chose paraîtra toute simple; on se demandera s'il n'en a point toujours été de même, et si ce n'est pas la nature qui a creusé un lit de quarante lieues de long à l'eau des deux mers réunies. L'effort est plus surprenant que le résultat, s'il se peut. L'édit qui interdisait les corvées a contraint le génie de l'homme à faire des miracles.

La drague à long couloir et l'élévateur de MM. Lavalley et Borel sont la plus haute expression de l'industrie moderne. Vous verrez des machines grandioses comme des cathédrales et précises comme les montres marines de Greenwich. J'en ai visité une qui fait le travail de trois cents ouvriers sans occuper plus de quinze hommes; elle enlève quatre-vingt mille mètres cubes de déblais en un mois. Les entrepreneurs sont ici des hommes de premier ordre, l'élite de votre École polytechnique, les camarades et les égaux des ingénieurs en chef. Je place au même niveau et peut-être un degré plus haut encore dans l'ordre moral ces petits ingénieurs qui se sont égarés ici au sortir de l'école, qui ont pris position à quinze lieues de toutes les ressources sur des lidos et des lagunes où il n'y avait ni assez de terre pour marcher, ni assez d'eau pour naviguer, qui luttent nuit et jour contre l'impossible depuis 1859, et qui, l'œuvre achevée, s'en iront pauvres et inconnus prendre rang à la suite de leurs camarades.

L'enthousiasme de M. Longman m'allait au cœur; mais il me détournait de mes devoirs les plus indispensables. Je me dérobai lestement pour saluer les amis que je retrouvais et faire connaissance avec les nouveaux visages. M. Voisin, qui est l'âme du grand travail, nous présenta, Najac et moi, à une maîtresse de maison accomplie, c'est sa fille, et je crois bien qu'elle avait alors treize ans et demi, puis à Mme et Mlle Guichard, deux personnes de la plus rare distinction, et au vaillant chef de cette aimable famille. En dix minutes, nous fîmes le tour du salon, cueillant la fine fleur d'Ismaïlia, bien reçus, éblouis, charmés et de plus en plus persuadés que le canal d'eau douce nous avait transportés en France. Quand nous arrivâmes à miss Grace, Ahmed, qui causait avec elle, se retira d'avance, comme par discrétion, mais en réalité parce qu'il ne savait quelle contenance garder. Il m'avait parlé avec horreur de cet isthme maudit, et je l'y retrouvais dansant sur les os de son père! On rougirait à moins; aussi se troublait-il toutes les fois que nos regards se croisaient. Je m'amusai à le tenir en échec jusqu'à la fin de la soirée, à le paralyser d'un geste ou d'un coup d'œil lorsqu'il faisait sa cour, et à venger ainsi la patrie, la famille et l'amitié, c'est-à-dire l'Égypte, le vieil Ibrahim et moi-même.

Lorsque la compagnie se dispersa, je me joignis au cortége des jeunes gens qui ramenaient les Anglaises chez elles, et après leur avoir souhaité la bonne nuit devant l'hôtel des Voyageurs, je m'emparai d'Ahmed, je l'entraînai au bord du lac qui vient en façade sur la rue, et je lui dis : — Le jour où je débarquai en Égypte, vous m'avez fait passer une nuit presque blanche. Chacun son tour! Je ne vous lâcherai point que je ne sache pourquoi vous m'avez brûlé la politesse en traversant Le Caire, pourquoi vous me battez

froid depuis quatre ou cinq heures, et pourquoi je vous trouve en visite chez ces *farceurs* de l'isthme dont vous m'avez dit tant de mal. Vous n'êtes donc plus patriote, mon cher fellah?

Il dressa les oreilles comme un cheval qui entend claquer le fouet. — Si tous les Français, répondit-il, aimaient leur patrie comme j'aime la mienne, la France se porterait mieux. Vous ne comprenez pas qu'on soit bon Égyptien et qu'on vienne visiter l'isthme? J'y suis chez moi. Le sol appartient à son altesse, les capitaux qu'on enfouit dans ces sables depuis plus de dix ans, le vice-roi en a fourni plus de moitié. Cent millions d'actions, quatre-vingt-quatre d'indemnité, vingt-cinq autres représentés par le canal d'eau douce, que nous avons creusé à nos frais, total deux cent neuf millions sur quatre cents... Voici justement devant nous le palais du gouverneur égyptien qui représente ici l'autorité du prince. J'y viens en simple citoyen; mais me contestez-vous le droit de visiter un coin de mon pays, de surveiller l'emploi d'un argent dont j'ai fourni ma part, d'étudier ces puissantes machines qui ne retourneront pas en Europe, et que nous garderons pour le dragage du Nil et des canaux? Voudriez-vous qu'un homme pratique dédaignât tous les élémens de richesse nationale qui abondent ici? Sans parler du transit qui fera la fortune de Suez et mettra Port-Saïd au-dessus d'Alexandrie, je vois des industries et des cultures à créer. Voici le lac Timsah que nos ancêtres remplissaient d'eau douce pour y élever des crocodiles; la compagnie l'a rempli d'eau salée; pourquoi n'y cultiverait-on pas le poisson de mer et les huîtres? Je viens de traverser le bassin des Lacs-Amers, qui sera mis en eau l'année prochaine, et qui fera une petite mer de quarante mille hectares : quel champ pour la pisciculture! Vous verrez demain ou après le lac Menzaleh; sa destinée future est encore indécise. Convient-il de le dessaler et de l'assécher pour y semer du riz? C'est le projet d'un de ces jeunes Français que vous avez vus ce soir : l'idée est bonne; mais la dépense serait forte, et je crains que M. Ritt ne s'exagère un peu les profits. Garderons-nous cette immense lagune telle qu'elle est, à l'état de frayère et de pêcherie? Je le veux bien, pourvu que les débris des poissons soient non plus jetés à la mer, mais traités par la chaux vive et convertis en demi-guano pour l'amélioration des terres. Quand nous aurons de vastes nappes d'eau entre la Méditerranée et la Mer-Rouge, il pleuvra sur les déserts voisins : l'eau salée attire l'eau douce, et l'eau douce permet la culture. Nous planterons l'isthme en forêts.

— Décidément les forêts vous tiennent au cœur.

— Et je m'en flatte. En tout pays, elles créent la terre végétale, ce sont les seules fabriques d'humus; en Égypte, elles auront encore une autre mérite, et vous savez lequel.

— Oui, vous ne brûlerez plus vos fumiers pour cuire la soupe, et la population cosmopolite qui commence à pulluler ici aime mieux cela.

— Ne croyez pas que de longtemps les étrangers pullulent chez nous. Ils afflueront, ils feront leur fortune; mais ils ne multiplieront point tant que nous n'aurons pas créé un climat neuf. On compte vingt mille Européens dans l'isthme, hommes et femmes. Savez-vous combien d'enfans ils ont élevé en dix ans? Pas un. L'Égypte est bien aux Égyptiens, c'est Dieu lui-même qui nous l'a donnée.

— Ainsi ce n'est pas seulement comme ami du progrès, c'est comme citoyen que vous approuvez le percement de l'isthme?

— Oui, et je ne donne pas quatre ans à mes frères pour se ranger à cet avis.

— Vous parlez de vos frères, Ahmed, et votre père? n'en dirons-nous rien?

— Ce n'est pas l'isthme qui a tué le pauvre Ibrahim, c'est la corvée. Il n'y a plus de corvée ici depuis l'avénement d'Ismaïl-Pacha; il n'y en aura bientôt plus dans les autres provinces, si Dieu conseille toujours son altesse, si l'Europe nous donne des juges.

— Cependant vous aviez ce coin du pays en horreur.

— La passion rend l'homme aveugle.

— Jusqu'à ce qu'une autre passion lui ouvre les yeux. J'aurais eu beau prêcher, moi qui suis ou qui ai été votre ami; pour rien au monde, vous ne m'eussiez accompagné dans ce voyage. Miss Grace a fait un signe, et vous êtes accouru.

— Elle ne m'a pas même fait signe de la suivre. Oh! l'ingrate! ils partaient tous sans moi, mon ami! Ils me laissaient au Caire comme un colis encombrant et de peu de valeur,... comme ce grand panier de gargoulettes qu'ils ont oublié exprès à Shepherd. Sans un de mes serviteurs qui est accouru à toutes jambes, je perdais leur trace, et je mourais de douleur.

— Alors on ne vous aime plus?

— Si! car elle avait les yeux rouges quand je l'ai retrouvée, et elle s'est presque évanouie en me voyant.

— Bon, cela; mais depuis?

— Depuis? Elle s'est refroidie peu à peu sans cesser d'être compatissante et bonne. Par momens, je me décourage et je veux fuir à mille lieues pour qu'elle comprenne à quel point je suis malheureux, pour qu'elle soit forcée de me plaindre toute sa vie. L'autre jour, à Suez, le bateau des Messageries appareillait pour la Chine. Je suis allé serrer la main du commandant, M. Maquaire, un homme de cœur que je connais un peu et que j'aime beaucoup. « Êtes-vous des nôtres? me dit-il. — Des vôtres? Au fait, oui! Partons! » Je ne sais pas quelle figure j'avais en lui répondant oui; il

en fut effrayé, et jura que pour rien au monde il ne me garderait à son bord. « On voyage avec nous pour affaires et quelquefois par plaisir; mais je n'embarque pas les désespérés, mon cher Ahmed. Vous ne reverriez jamais l'Égypte, si vous la quittiez aujourd'hui. »

— Il me semble que vous allez mieux.

— Un peu; je vois beaucoup de bien réalisé et plus encore à faire. Je nage en plein progrès, c'est un bain salutaire pour un fou comme moi; mais je ne réponds de rien quand elle sera partie.

— Elle part, sans rémission?

— N'avez-vous pas entendu que leur yacht les attend à Port-Saïd? Je n'ai plus que trois jours à vivre

— Qui sait? L'esprit des femmes est si changeant!

— Il faudrait un miracle.

— Faites-le!

— J'y renonce. J'ai parlé, j'ai supplié, j'ai pleuré; elle est de bronze.

— La chaleur fond le bronze, et c'est heureux pour l'espèce humaine. Sans ce bienfait de la nature, il n'y aurait pas de canons. Ramenez-moi chez M. Voisin, j'ai oublié que je tombais de sommeil. Eh! mais il est grand temps de se mettre à couvert : la lune s'est cachée, et voici la pluie qui tombe.

— Il pleut souvent ici depuis qu'on a rempli le lac Timsah. Que sera-ce le jour où dans les Lacs-Amers?...

— On aura fait entrer deux millions de mètres cubes d'eau qui couvriront quarante mille hectares? Je sais, j'ai entendu, j'ai lu; mais je n'en peux plus. La suite à demain, mon cher Ahmed. Bonne nuit; puissent les plus doux rêves consoler l'amoureux de la terre, de la pluie, des forêts, des engrais, de la viticulture, de la pisciculture et de miss Thornton, que Dieu bénisse!

Il fallut que Najac m'arrosât d'eau fraîche un quart d'heure avant la cloche du déjeuner; j'étais ivre de sommeil. Mon premier cri fut : il pleut donc toujours?

— A flots, mon cher; c'est une nouveauté qui mérite d'être observée de près : aussi partons-nous en promenade midi sonnant. Lève-toi vite, on est ponctuel ici; l'esprit français s'est plié aux habitudes anglaises!

— Miss Grace déjeune-t-elle avec nous?

— Je ne crois pas; mais ils sont tous de la partie. S'ils ont apporté des caoutchoucs de luxe, c'est l'occasion de les montrer. On frappe.

— Entrez!

— C'est quelque Arabe; il ne t'a pas compris, je vais ouvrir. Tiens, les gazelles!

Les jolies bêtes entrèrent dans ma chambre. Elles étaient si gracieuses, si délicates, si féminines, que j'avais scrupule à faire ma toilette devant elles. Et dire qu'à dix minutes de là nous eûmes le courage de manger un cuissot de gazelle et de le trouver exquis! Les côtelettes de ce doux et poétique animal ne sont, hélas! ni moins tendres ni moins savoureuses, et les ingénieurs s'en régalent volontiers. On commande une gazelle aux chasseurs indigènes comme à Paris on retient un saumon chez Potel et Chabot.

La table fut levée à l'heure dite, sans délai. Tous ces hommes de l'isthme et leurs femmes elles-mêmes ignorent la flânerie comme des chefs de gare. Les minutes sont d'or; il s'agit d'être prêt le 1er octobre 1869, date immuable, et cette idée dominante exerce son action sur les actes les plus insignifians de la vie. Ni le froid, ni le chaud, ni la pluie, ni le khamsin, ne modifient un projet arrêté, s'agît-il d'une partie de cheval ou d'un déjeuner sur le sable. Bonnes mœurs, et qui, je l'espère, feront école en Égypte.

Ahmed et les Anglais furent exacts au rendez-vous; un canot à vapeur chauffait devant la jetée avec une jolie dahabié à la remorque. On nous promena sur le lac, qui est vaste et beau; on nous fit voir les dragues qui creusent sous l'eau le chenal destiné aux grands navires. Nous prîmes le canal maritime, qui se dirige au sud vers le *seuil* ou la colline du Sérapéum. Ce Sérapéum est un monticule long de dix kilomètres sur quelques mètres de hauteur; on y a trouvé les vestiges d'un temple consacré à ce dieu qui naquit d'une vierge et s'incarna dans un bœuf pour racheter les péchés du genre humain, Osiris-Apis ou Ser-Apis. Le percement du seuil à bras d'homme présentait des difficultés presque insolubles; M. Alexandre Lavalley s'avisa d'amener au sommet une dérivation du canal d'eau douce qui s'infiltra peu à peu dans les terres, les amollit et permit enfin de les creuser économiquement par la drague : vingt millions d'économie dans une idée! qu'en dites-vous?

La pluie tombait toujours, mais qu'importe? notre promenade se continua sur le canal d'eau douce; on nous fit visiter un campement, c'est-à-dire un village de terre et de planches où les ouvriers de tout pays trouvent le vivre et le couvert au prix le plus modique. Les races sobres, comme les Grecs, les Italiens, les Dalmates et les Monténégrins, emporteront d'ici quelques économies; un bon ouvrier gagne dix francs par jour et n'en dépense que trois ou quatre. La compagnie a des soins admirables pour les malades et les blessés. Nous avions avec nous le docteur Aubert Roche, chef du service sanitaire. Il nous montra l'infirmerie et la pharmacie du campement, deux chefs-d'œuvre de bonne organisation et de bon marché; d'ailleurs pas un malade : le climat de l'isthme est le plus sain de toute l'Égypte. Tous les établissemens de la compagnie,

grands et petits, sont entourés de jardins improvisés dans le sable, et qui pourtant réussissent dès que l'eau douce ne fait pas défaut. Ismaïlia n'est qu'un parc semé de chalets, le plus humble campement a ses carrés de légumes, de fleurs et de fruits. Un peu plus loin, M. Voisin nous fit mettre pied à terre au milieu d'une grande plantation de peupliers, d'acacias, de saules et de tamarix. Ce n'est pas encore une forêt, le premier défrichement date de deux ans à peine; mais tout pousse avec joie, et nous pûmes cueillir de gros bouquets trempés de pluie. Ahmed offrit le sien à miss Grace, et lui dit en style oriental : — Tout le désert fleurirait ainsi, mademoiselle, si vous l'éclairiez d'un seul regard.

Elle répondit tristement : — Je voudrais pouvoir effacer toute la désolation de la terre; mais la tâche est trop difficile pour un pauvre petit être comme moi, *a poor little thing*.

Le vent balaya peu à peu tous les nuages du ciel; mais il en restait un terrible sur le front d'Ahmed.

Il y eut grand dîner chez M. Voisin, bal, concert et plaisirs à discrétion. Notre fellah dansa en homme qui jouit de son reste. Le lendemain, un des plus jeunes et des plus vaillans ingénieurs de l'isthme nous offrit un déjeuner dans sa *chaumière*, au seuil d'El-Guisr. Ce seuil est une vraie montagne de sable au nord du lac Timsah. Il a fallu des prodiges de patience et de dépense pour y creuser la route où les navires passent déjà. Tout au sommet de la dune coupée, les travailleurs se sont bâti un village demi-arabe, demi-européen, avec église et mosquée. Notre amphitryon, M. Gioia, ne pouvait inviter les Anglaises, il est célibataire; mais, voyant que nous étions liés avec Ahmed, il le pria de se joindre à nous.

J'aurais parié cent contre un que le fellah dirait non; il accepta. Miss Grace devait monter à cheval avec Mlle Voisin et Mlle Guichard, il était de la partie, la jeune Anglaise quittait l'Égypte dans deux ou trois jours, et cet amoureux laissait passer l'occasion de galoper auprès d'elle! Ma foi! je n'y comprenais rien, et je lui demandai tout naïvement ce qu'il avait en tête.

— La tombe de mon père est au seuil, et un homme de notre village qui sert ici comme saïs a promis de me la montrer. Allez toujours, je partirai de bonne heure, et je serai rendu avant vous.

Nous fîmes la route en voiture, dans un joli panier à quatre chevaux, par un soleil brûlant et un khamsin qui voilait le paysage. Tout le sable du désert était soulevé, il entrait dans nos yeux, dans nos oreilles, dans nos narines; nous le sentions craquer sous nos dents. Cette tempête sans nuages nous conduisit jusqu'à la porte de M. Gioia, et quand nous pûmes ouvrir les yeux, la surprise et l'admiration nous arrachèrent un même cri. Imaginez le plus joli petit chalet de Saint-Germain, de Bougival ou de Marly, bourré de

toutes les inventions du luxe moderne et de ces élégances ruineuses que les collectionneurs se disputent à l'hôtel Drouot : faïences italiennes, verres de Venise, cabinets florentins, armes espagnoles, terres cuites de Pompéi. Par quels efforts ce mobilier a-t-il pu se transporter au sommet de la dune d'El-Guisr? Je l'ignore, mais jamais thébaïde ne fut plus spirituellement décorée. La façade postérieure, tapissée de plantes grimpantes, ouvre sur un charmant jardin où les bambous et les saules pleureurs verdissent de compagnie. Le maître du logis s'est plu à réunir dans un étroit enclos les fleurs d'Europe et les plantes d'Afrique; il a des pommiers nains qui bourgeonnent sous l'ombre grêle des eucalyptus. On admire, on jouit, on s'extasie; une porte s'ouvre, et vous apercevez le désert dans son horrible nudité.

L'eau du Nil a fait le miracle; elle a fécondé ce jardin et cent autres qui décorent l'isthme de Suez; mais vous devinez qu'elle n'est pas montée jusqu'ici en suivant sa pente naturelle. La compagnie a construit dans le voisinage d'Ismaïlia deux machines qui puisent l'eau douce du canal et la lancent jusqu'à Port-Saïd dans des tuyaux de fonte. Elle alimente ainsi non-seulement la ville, mais tous les campemens intermédiaires et même les chameliers, les passans, les nomades, qui trouvent de distance en distance des réservoirs toujours pleins. Les caravanes qui voyagent entre l'Égypte et la Syrie savent le nom de la compagnie et le bénissent.

Ahmed nous rejoignit à onze heures. Je crus voir que ses yeux étaient rouges; mais son pèlerinage matinal ne l'avait point abattu, loin de là. On lisait sur son visage une résolution plus mâle, je ne sais quoi de ferme et d'arrêté. Je remarquai qu'il avait repris le costume de son pays. Il déjeuna de grand appétit, parla peu, visita le jardin en connaisseur, et soumit à M. Gioia le croquis d'un petit monument qu'il voulait élever dans le cimetière arabe. Tout le reste de la journée, il nous suivit à cheval dans nos courses, au chalet du vice-roi, à la machine élévatoire. Il s'informa du prix que coûte un mètre d'eau rendu à Port-Saïd, loua les précautions qu'on avait prises pour signaler et réparer immédiatement les fuites, et s'arrêta longtemps à visiter l'enclos de l'usine où l'on commence à cultiver la vigne en grand. Je ne le tins en particulier qu'une minute avant le dîner, dans ma chambre. — Vous semblez bien joyeux, lui dis-je.

— Oui, j'ai causé avec l'âme de mon père. Ne souriez pas; nous autres musulmans, nous n'avons guère de superstitions, mais celles qui nous restent nous sont chères. La tombe est très humble, mais pas trop délabrée. Une *agavé corne d'Ammon* y a pris racine; c'est la plante qu'on suspend au-dessus des portes à Cheik-Ali pour écarter les maléfices. J'ai servi au pauvre homme un repas composé

des mets qu'il préférait, sans oublier la tasse de café bien chaude et bien sucrée; j'ai pleuré, j'ai crié, et il m'a répondu.

Je ne pus m'empêcher de l'interrompre : — Est-ce vous que j'entends, Ahmed?

— Moi-même, mon ami, l'élève de la civilisation européenne. Paris et Londres m'ont dégrossi, poli, verni, tout ce que vous voudrez; mais le fond est resté fellah, et je m'en glorifie. Donc j'ai interrogé mon père; il m'a dit qu'il ne regrettait pas d'être mort pour le progrès de l'Égypte, et qu'il se réjouissait de voir sa femme et ses enfans dans l'opulence.

— Il n'a pas eu pitié de vos chagrins d'amour?

— Il m'a promis que je serais heureux avant la fin de la semaine, soit dans la vie, soit dans la mort.

— Diantre!

— Quoi?

— C'est qu'il n'y a pas de temps à perdre.

— Nous ne sommes qu'au mercredi.

— Sublime!

— Vous voulez dire que je suis simple?

— C'est tout un.

Je ne le revis pas de la soirée; il dînait je ne sais où avec les Longman. Quant à nous, M. Voisin nous mit en liberté vers neuf heures; le docteur Aubert Roche et un aimable naufragé de l'isthme, M. le baron de Latour, nous promenèrent jusqu'à minuit dans les trois quartiers d'Ismaïlia. Il y a la ville française, officielle, tirée au cordeau, distribuée en carrés que l'on partage entre les employés de la compagnie, carré des ménages, carré des célibataires, carré des célibataires mariés, carré des enragés... Un peu plus loin, la ville grecque, où les cafés-concerts ne manquent pas, et sur la limite du désert le village arabe. Le carnaval animait les rues, on s'entassait dans les lieux publics; au milieu de la ville grecque, chez une limonadière polonaise, l'élite des Français de vingt ans applaudissait d'excellente musique italienne qu'un orchestre allemand des deux sexes jouait et chantait en famille. Cette jeunesse nous accueillit comme des frères aînés. En moins d'une heure, nous fîmes connaissance avec trente gaillards fringans, spirituels, résolus; mais, quand je me rappelle les regards qu'ils lançaient aux petites violonistes blondes, je soupçonne qu'ils avaient tous leur domicile au carré des enragés. Pauvres enfans! le travail et le désert les condamnent à des vertus qui ne sont pas de leur âge. Personne ne se plaint; depuis le grand-lama de l'entreprise jusqu'au plus humble néophyte, pas un homme qui ait manqué de confiance ou de courage; ils sont tous soutenus par la foi.

Le jeudi matin, deux canots à vapeur et deux dahabiés remor-

quées nous prirent tous à bord et nous dirigèrent sur Port-Saïd. La route est droite; c'est celle que les grands navires parcourront dans quatre ou cinq mois. Il lui manque quelques mètres de largeur par-ci, quelques mètres de profondeur par-là; mais on peut la dire ouverte : non-seulement elle amène les eaux de la Méditerranée au lac Timsah, mais encore elle porte les mahonnes de charbon jusqu'à Suez avec des chargemens énormes. C'est l'ex-fermier de l'Ouâdy, M. Guichard, qui s'est improvisé directeur du transit, et là encore son coup d'essai a été un coup de maître. Du jour au lendemain, grâce à lui, le prix du charbon est tombé de soixante-dix à cinquante francs la tonne sur le marché de Suez. Nous eûmes le plaisir de rencontrer cinq ou six convois du transit en moins d'une journée, sans compter les petits vapeurs, les coches de la compagnie et quelques bateaux grecs voyageant à leur propre compte. Prodigieux, ce peuple grec, qui travaille et réussit partout, excepté chez lui!

Chemin faisant, M. Voisin prit la peine de résoudre toutes les objections que nous avions apportées de France ou d'Égypte. A vrai dire, il n'en restait plus que deux ou trois debout dans notre esprit, les plus absurdes étaient tombées. — Êtes-vous sûr, lui dis-je, que les coups de khamsin, comme celui que nous avons essuyé hier, ne jetteront pas les dunes dans le canal?

— Les dunes, répondit-il, sont rares dans le désert, et elles y sont compactes. Elles ne marchent point, le vent le plus furieux n'en balaie que la superficie. Nous savons quels points de la ligne sont menacés; on a mesuré le mal que le khamsin peut nous faire en un an; c'est trois cent mille mètres de sable à extraire, soit six cent mille francs d'entretien, une misère!

— Mais la vase molle des lacs qui retombe à mesure qu'elle est draguée, et détruit votre besogne au jour le jour?

— Attendez que nous traversions les lacs Ballah ou mieux encore le Menzaleh, et vous jugerez la question par vous-même.

— Il est du moins probable que les navires lancés à toute vapeur ruineront les berges par le batillage. Il n'y a pas moyen d'empierrer les deux rives du canal sur un parcours de cent soixante kilomètres dans une région où la pierre est une curiosité d'histoire naturelle.

— Les navires en seront quittes pour modérer leur vitesse : ils feront dix kilomètres à l'heure au lieu de vingt. C'est un désagrément auquel je compatis; mais cela vaut encore mieux que de doubler le cap de Bonne-Espérance.

On fit halte pour déjeuner à la station d'El-Kantara ou du Pont. Le canal coupe ici la route des caravanes qui voyagent entre Le Caire et la Syrie. M. Voisin nous fit parcourir un grand village tout neuf qui deviendra probablement une ville et un marché de bes-

tiaux. Hommes et bêtes s'y reposent avec joie, parce que la compagnie y verse l'eau douce à profusion. Le village est sur la rive d'Asie, à quelque distance du canal; les buffets dominent le quai, sur la rive libyque. Un cuisinier italien, gros plaisant, nous y régala fort bien, si bien même que M. Longman était encore plus coloré que d'habitude. Il m'exprima en termes chaleureux la joie qu'il ressentait de rallier le *Butterfly*. Ce n'était pas que l'Égypte l'eût ennuyé, ni qu'il eût à se plaindre d'Ahmed; — mais je suis, disait-il, un homme rond en affaires, et les situations sans issue ne conviennent point à ma santé. Si miss Grace avait souscrit à l'honorable proposition de votre ami, j'en serais parfaitement satisfait. Dès qu'elle lui a dit non, elle devait lui tourner le dos et refuser tous ses services. Il est très malheureux, ce natif, elle aussi, moi aussi. Et lorsqu'on entreprend un tour si long et si coûteux au lieu de rester tranquillement chez soi, c'est pour se distraire l'esprit, non pour le mettre à la torture. Nous partirons pour Jaffa dès demain ou après, aussitôt que j'aurai vu Port-Saïd et le lac Menzaleh. Je n'irai même pas à la chasse, quoique j'aie toujours rêvé de tuer un flamant, et que je sois armé d'un excellent fusil qui vaut soixante livres. Ma pupille n'avait pourtant qu'un mot à dire pour donner à notre voyage en Égypte le plus agréable dénoûment. Croyez-moi, n'acceptez jamais les fonctions de *trustee!*

Ce jeune *gentleman* n'était pas pétillant d'esprit; mais il avait le sens droit et l'esprit clair. Je le soupçonne d'avoir rompu quelques lances pour Ahmed dans le particulier, car il rendait justice au mérite chez un *natif* comme chez les Européens. Le témoignage de nos yeux confirma tout le bien qu'il m'avait dit du travail de l'isthme; je vis les grandes dragues en pleine activité, arrachant le sable sous l'eau pour le rejeter elles-mêmes, automatiquement, à soixante-dix mètres de là. M. Longman m'avait paru légèrement absurde lorsqu'il comparait les machines de M. Lavalley à des cathédrales; il n'avait pourtant pas si grand tort. Les grands engins de l'industrie ne sont pas pittoresques comme le Parthénon, mais ils le sont autrement, et cette architecture de fonte et de fer, lorsqu'elle arrive à certaines proportions, rencontre un genre de beauté que les anciens n'ont pas prévu.

La traversée des lacs Ballah et Menzaleh démentit victorieusement la légende des vases molles retombant à mesure qu'on les ôte, comme le rocher de Sisyphe. Le canal était achevé dans le voisinage de Port-Saïd; il passait comme une flèche à travers le lac Menzaleh sur une largeur de cent mètres et une profondeur de huit. On s'arrêta pour nous montrer les berges; elles sont fermes comme pierre; je ne connais pas un canal qui coule dans une cuvette aussi épaisse et aussi forte. Le plus bel étonnement de la journée fut

le spectacle du port. Dans une lagune dont la profondeur moyenne était peut-être d'un mètre, les ingénieurs ont creusé trois énormes bassins où les plus grands bâtimens du commerce sont en sûreté comme à La Joliette. Les Messageries impériales, la Compagnie russe, la Compagnie italienne et deux ou trois autres encore y envoient leurs paquebots à jour fixe, toutes les marines marchandes de l'Europe y sont représentées; à mesure qu'une drague achève son travail, un navire vient mouiller à sa place. M. Longman n'en croyait pas ses yeux; le petit *Butterfly* était perdu comme un nain dans la foule : il fallut le chercher longtemps.

Les déblais du port entassés, égouttés et nivelés ont fait une presqu'île solide où les employés de l'isthme ont dressé leur tente. Au bout d'un an ou deux, ils ont commandé quelques chalets en France; aujourd'hui Port-Saïd abrite dix mille habitans.

Nous y fûmes reçus par un jeune homme qui est consul de France et chef des travaux du port; il se nomme Laroche. C'est un de ceux que M. Longman appelait familièrement nos petits ingénieurs. M. Laroche est arrivé ici au sortir de l'école avec quelques ouvriers de la compagnie; c'est lui qui a commencé l'installation des travaux et créé la ville. Vous devinez s'il a travaillé, souffert et lutté! Quant à lui, il ne paraît pas se souvenir des mauvais jours ni se douter de son mérite. C'est un Breton très réussi, plutôt petit que grand, brun, vif, spirituel, musicien, lettré, porté à rire et sujet à des bouffées de mélancolie qui passent vite. Nous fûmes vieux camarades en moins de dix minutes; Najac se trouvait être son compatriote, nous avions des amis communs; d'ailleurs il y a des hommes qui sont nés pour commander la sympathie comme d'autres pour commander la charge en quatre temps. Ahmed fut pris aussi vite que nous. Pauvre Ahmed! il ne savait que faire de sa personne; les Anglais étaient embarqués à bord du *Butterfly*, où il n'y avait pas de logement pour lui.

On nous installa tous à l'hôtel, c'est-à-dire dans un long chalet sans étage qui regarde la mer par toutes ses fenêtres. La compagnie a des chambres très proprement meublées, un café-restaurant, un cercle même à la disposition des voyageurs. Les inconnus sont bien traités pour leur argent; mais celui que M. de Lesseps a recommandé reçoit dans tout l'isthme une hospitalité vice-royale. Notre couvert fut mis matin et soir chez Laroche, quand nous ne dînions pas chez M. Borel ou chez M. Lavalley. Les Longman, que nous avions visités à leur bord, acceptèrent une invitation, puis deux, à charge de revanche. Le vendredi soir, sous prétexte de nous offrir une tasse de thé, ils nous noyèrent dans le vin de Champagne. Le maître du *Butterfly* parlait toujours de son départ, la jeune dame avait peur de la mer, la vieille demoiselle demeurait

par esprit de charité féminine, et miss Grace ne disait rien. Ahmed n'avait des yeux que pour elle quand nous la possédions avec nous, et pour le yacht quand elle était à bord; il se levait la nuit pour constater que le petit navire n'avait pas quitté son mouillage: dans la journée, il surveillait la mer.

Le samedi, après déjeuner, MM. Alexandre et Edmond Lavalley nous offrirent une partie de chasse sur le lac. Les Anglais s'étaient promenés toute la matinée avec nous; on nous avait montré le chantier des machines, qui est un chef-d'œuvre d'organisation, et l'atelier gigantesque où M. Dussaut a confectionné de toutes pièces deux jetées indestructibles, dont l'une a 1,900 mètres de long et l'autre 2,500; M. Longman, que les splendeurs de l'industrie enivraient facilement, fut d'une humeur charmante; il se laissa séduire à l'idée de rapporter au *Yachting-Club* la dépouille d'un flamant rose, et d'illustrer son fusil de soixante livres sterling. Tout réussit à souhait, sauf le meurtre qui lui tenait au cœur. Il tua trois douzaines de canards, de morillons et de sarcelles; mais les flamans, qui dessinaient sur l'eau de longues lignes colorées, s'enfuirent obstinément à cinq cents pas de nos barques, et pas un ne commit l'imprudence de se présenter au *Yachting-Club*.

On dîna chez Laroche, et la soirée se prolongea longtemps après minuit. Il était convenu que la bande joyeuse se dispersait le lendemain dimanche. M. et Mme de Saux partaient pour Beyrout avec Émile Perrin; M. Voisin nous prenait à six heures, heure militaire, pour nous conduire à Suez par Ismaïlia et nous montrer les fouilles de Chalouf, qui se font à sec. Les Longman, qui partaient sans remise à la même heure que nous, permirent un dernier tête-à-tête aux amoureux; ils se jetèrent par complaisance dans une discussion philosophique où ils n'entendaient rien, et nous-mêmes peu de chose. Enfin toute la compagnie les ramena vers le quai; ils remercièrent leurs nouveaux amis de l'isthme, et nous invitèrent pêle-mêle à passer deux ou trois mois d'hiver à Windcastle. Il fallut arracher Ahmed à la contemplation du canot invisible, qui s'était perdu dans la foule et dans la nuit.

— Eh bien ! lui dis-je, mon pauvre ami, la semaine est finie.

— Pas encore, et le dimanche ?

— Il est tout venu.

— Il n'est que commencé.

— Que vous a-t-elle dit ce soir ?

— Qu'elle m'aime toujours, mais qu'elle ne sera jamais ma femme. Si ce M. Longman voulait rester encore une quinzaine, je suis sûr que je gagnerais ma cause. Tout à l'heure je sentais son cœur battre avec force contre mon bras. Je n'ai pas accepté son adieu, ni voulu lui donner le mien. — Réfléchissez, lui disais-je, il

ne faut qu'un bon mouvement pour changer mon désespoir en joie. Je ne dormirai pas de la nuit, j'attendrai que Dieu vous inspire une généreuse pensée. — Elle n'a pas dit non.

— Qui vivra verra; couchez-vous toujours, cela repose.

— Plutôt mourir...

Le dimanche à cinq heures et demie, lorsqu'on vint nous éveiller, mon premier mouvement fut de courir à sa chambre. Personne; le malheureux ne s'était pas mis au lit. Il accourut tandis que nous achevions notre toilette. — Je reste, me dit-il; il y a du nouveau, quoiqu'elle ne m'ait rien écrit. Rien ne bouge à leur bord, ils ne font pas le geste de lever l'ancre.

— Pour une excellente raison; ils sont amarrés à une bouée.

— N'importe; s'ils devaient partir à six heures, on verrait du monde sur le pont à cinq heures trois quarts.

— La marine anglaise est subtile; elle fait beaucoup de besogne et peu d'embarras.

Laroche accourut. — Allons, vite au canot! M. Voisin a failli vous attendre; vous savez la consigne de l'isthme.

Et de courir. Ahmed suivait machinalement, comme un corps sans âme. Je le poussai vers la barque qui nous portait au petit vapeur arrêté dans l'arrière-port. A peine assis, il se confondit en excuses et dit à M. Voisin : — Je ne pars pas, monsieur le bey; c'est une affaire de vie ou de mort. Mlle Thornton a daigné... M. Longman a bien voulu... Vous aviez deviné sans doute mes sentimens... Dieu merci, tout s'arrange, et ce cher petit yacht, qui se tient immobile là-bas, prouve que la jeune fille...

Il n'avait pas fini sa phrase que le yacht, larguant son amarre, déploya une voile, puis deux, puis trois; il se couvrit de toile et se mit à glisser sur l'eau polie. Ahmed perdit la parole et demeura pétrifié. Le *Butterfly* passait à deux encâblures de nous, les hublots fermés, le pont désert. A peine si l'on apercevait le timonier derrière une guirlande de poulets plumés et de viandes fraîches.

Je ne sais si je dois confesser que nous étions émus. Ce petit bâtiment, propre et luisant comme un panneau de voiture, nous apparut un moment comme une arche d'ingratitude. Ahmed, debout à l'avant de notre barque, pleurait sans rien dire. Lorsque le *Butterfly* doubla le télégraphe et s'engagea entre les jetées, le fellah se dépouilla de ses hardes, et se mit à les enrouler méthodiquement autour de sa tête. Personne ne le contraria dans cette opération; on sait que les Orientaux déchirent quelquefois leurs habits en signe de deuil et se couvrent la tête de cendres; on peut bien supposer qu'ils se couvrent la tête de leurs habits. Lorsqu'il fut à peu près nu, il se retourna et nous dit : — Ne vous inquiétez pas de moi; je nageais dans le Nil quand mes premières dents

n'étaient pas encore tombées. Ou je ramènerai le yacht au port, ou j'irai volontairement me consoler avec mon père.

Il ne se jeta point à l'eau, il y descendit sans mouiller l'énorme turban qui lui chargeait la tête, et il se mit à tirer sa coupe avec autant de vivacité qu'une truite de cascade.

La brise était faible, mais le yacht avait de l'avance. M. Voisin, plus ému que nous tous, regarda sa montre par habitude. — Voilà, dit-il, qui dérange le programme; mais nous ne pouvons pas abandonner ce brave garçon... Suivons-le, mes amis. Laroche, faites avertir le mécanicien du canot; il nous aura bientôt rattrapés.

Et nous voilà courant après Ahmed, qui courait après miss Grace. Notre barque était chargée, et nous n'avions que deux rameurs; il nageait donc plus vite que nous. Il entra dans la pleine mer quand nous étions au milieu de l'avant-port, entre les jetées. Rien n'indiquait chez lui la fatigue ou le découragement; il avançait avec une régularité mathématique et se rapprochait du *Butterfly* à vue d'œil. Notre canot ne pouvait le suivre au large; on s'arrêta à l'extrémité de la jetée de l'est pour attendre le petit vapeur, et c'est au bout de la lorgnette que la fin du drame nous apparut.

J'ai vu, de mes yeux vu ce qu'il me reste à conter, et les témoins ne manqueraient pas au besoin : nous étions douze. Le timonier aperçut ou entendit un homme à la mer; il lui jeta je ne sais quoi, d'abord sans doute une cage à poulets qui fut dédaignée, puis une corde qui fut bientôt prise. Le turban s'éleva à la hauteur du pont, le corps d'Ahmed, que nous voyions noir et luisant, se couvrit rapidement et fit une tache bleue. L'équipage monta sur le pont, et sans doute aussi les passagers; on mit en panne. Pendant huit ou dix minutes, deux figures humaines, l'une vêtue de bleu, l'autre de blanc, s'entretinrent avec vivacité à l'arrière; on distinguait des gestes animés, pour ne pas dire violens. La robe bleue s'incline comme pour prendre humblement congé, et s'approche du bordage; le peignoir blanc ouvre ses bras, les deux taches n'en font plus qu'une. On accourt, il se forme un groupe confus où nous ne reconnaissons plus rien; puis tout à coup, sur l'ordre d'un commandant invisible, le *Butterfly* vire de bord et met le cap sur la passe de Port-Saïd.

A ce moment, le canot à vapeur nous ralliait en hâte. — Monsieur Laroche, cria le mécanicien, est-ce un accident?

— Un accident heureux, au moins pour quelques années, répondit le jeune philosophe.

M. Voisin tira sa montre. — Une heure de retard, je ne la regrette pas, nous la regagnerons; mais il faut être ce soir à Ismaïlia et demain à Suez. Chauffez, chauffez, mes enfans!

EDMOND ABOUT.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS CONTEMPORAINS

M. HENRI LEHMANN.

PEINTURES DE LA SALLE DES ASSISES DANS LE PALAIS DE JUSTICE A PARIS.

Il y a parfois dans la carrière des artistes les plus applaudis au début certains temps d'arrêt apparens, certains momens durant lesquels l'attention semble se détourner de leurs noms et de leurs œuvres, comme si le tout ne se rattachait déjà plus qu'au passé. Est-ce donc qu'ils ont eux-mêmes démenti les premières promesses? Leur habileté s'est-elle amoindrie, ou leur zèle s'est-il lassé? Il se trouve au contraire que pour eux chaque année a été marquée par de nouveaux efforts, par des témoignages de talent de moins en moins équivoques. Loin de justifier la mobilité de l'opinion, occupée ou amusée ailleurs, ces témoignages, en se multipliant, s'élèvent en réalité contre elle. C'est là l'essentiel au surplus : sans parler des mâles joies de la conscience et des fiertés saines qui naissent du devoir accompli, le succès revient tôt ou tard à celui qui a su l'attendre, à celui qui a moins eu la passion de le conquérir que l'ambition de le mériter. Un jour arrive où nos distractions cessent, où nos froideurs se laissent vaincre par ces insistances patientes, par ces loyales sommations du talent. Alors, une fois en veine de justice rétrospective, nous acceptons sans difficulté tous les titres accumulés pendant la période d'indifférence, et l'oublié de la veille passe d'un consentement unanime à la situation d'un homme dont l'importance n'est plus à mettre en doute, ni la réputation à discuter.

La vie de M. Lehmann offre un exemple de ces fortunes diverses. Peu d'artistes contemporains ont été d'abord plus favorablement accueillis que ne l'était, il y a près de trente-cinq ans, le jeune peintre du *Départ de Tobie*, de *la Fille de Jephté*, d'autres scènes encore dans lesquelles les souvenirs de la sévère discipline imposée par M. Ingres se conciliaient avec l'expression d'un certain romantisme pittoresque. Peu d'artistes aussi se sont vus, après quelques années de succès, sinon de vogue, plus facilement sacrifiés à la réputation des survenans. Séparé, non par sa faute, de son ancien maître, dont il ne devait recouvrer l'entière affection qu'assez tard, jugé superficiellement ou négligé par ces faux docteurs en matière de goût et de critique qui demandent au talent de se transformer d'année en année, M. Lehmann, à une certaine époque de sa vie, avait beau se raidir contre les injustices ou les méprises et s'obstiner courageusement à produire au grand jour les preuves de son savoir, de sa fécondité; les tableaux qu'il envoyait au Salon, les vastes peintures dont il décorait les murs des monumens publics, ne réussissaient à lui procurer que l'estime fidèle de quelques bons juges. La popularité qui s'était attachée aux œuvres de sa jeunesse faisait défaut aux travaux, bien plus méritoires pourtant, de son âge mûr. Ses beaux portraits, par exemple, avaient le tort d'apparaître à côté de ceux de Flandrin, et les jugemens que provoquait la comparaison se ressentaient des habitudes d'admiration déjà prises. Rien d'ailleurs de moins surprenant. L'opinion consent malaisément dans notre pays à traiter avec une égale faveur deux artistes à la fois, surtout lorsque ces deux artistes se vouent à des travaux du même ordre. La part qu'elle attribue à l'un s'accroît de tout ce qu'elle dérobe involontairement à l'autre, et, pour peu que la mode s'en mêle, à quels dénis de justice n'arrive-t-on pas! Combien de gens avons-nous vus qui ne savaient louer Delacroix qu'à la condition d'immoler Scheffer ou Delaroche, ou, pour rappeler des souvenirs moins récens, quel retard la gloire de David n'a-t-elle pas fait subir à la célébrité de Prud'hon!

Toute proportion gardée, quelque chose d'analogue s'est passé pour M. Lehmann. La réputation qu'il possède aujourd'hui a été pendant un assez longtemps ajournée et comme tenue en échec auprès du public par la renommée qui récompensait d'autres talens; mais depuis les vides que la mort a faits coup sur coup dans les premiers rangs de notre école, on est revenu à lui comme à l'un des plus dignes de recueillir une part de l'héritage et d'être définitivement reconnu maître à son tour. Il n'y avait que justice en cela. De tous les élèves d'Ingres ayant survécu à Hippolyte Flandrin, M. Lehmann n'est pas seulement celui qui continue avec le plus de respect les nobles traditions de l'atelier dont il est sorti; il est en-

core celui qui, tout en se souvenant des enseignemens reçus, sait le mieux s'interroger lui-même et concilier avec la fidélité aux principes le goût et le sentiment personnels. Que l'expression de ce sentiment manque parfois un peu d'abandon, qu'il y ait même en général dans la manière de M. Lehmann quelque chose de trop voulu, de scientifique, de recherché avec une application voisine de l'excès, c'est ce qu'il faut bien reconnaître. Toujours est-il que, si le style du peintre n'est pas exempt d'une certaine tension, les idées qu'il traduit émanent d'un esprit aussi élevé que convaincu. Difficile, trop difficile envers lui-même là où il s'agit de rendre les détails de ce qu'il a conçu ou d'analyser ce qu'il voit, M. Lehmann n'a ni ces hésitations ni ces inquiétudes en face des conditions générales de sa tâche et de la signification morale qu'elle comporte. Il peut par momens définir avec une rigueur un peu tourmentée la forme pittoresque et, pour ainsi dire, en exagérer la correction; il ne lui arrive jamais de se méprendre sur le fond des choses, de n'attribuer à celles-ci qu'une beauté muette, encore moins un caractère banal, et de réduire la fonction de l'art à l'office d'une contrefaçon vulgaire ou d'un stérile amusement pour les yeux.

Les peintures que M. Lehmann a récemment terminées pour la décoration de la grande salle des assises dans le nouveau Palais de Justice témoignent une fois de plus de sa clairvoyance et de l'élévation de sa doctrine, comme elles achèveraient au besoin de justifier la réputation qu'il a reconquise depuis plusieurs années. Une œuvre aussi considérable à tous égards appelle l'examen; mais il ne suffirait pas, pour la bien juger, de l'envisager isolément. Elle se rattache aux progrès successivement accomplis par celui qui l'a faite, elle procède directement des principes qui l'ont inspiré ailleurs. N'est-ce pas l'occasion dès lors de jeter un coup d'œil sur les travaux précédens de l'artiste et de demander le secret de son importance présente aux épreuves qu'a subies son talent ou aux phases qu'il a traversées?

I.

M. Lehmann, nous l'avons dit, connut le succès de très bonne heure, et se vit presque confondu avec les chefs d'école à l'âge où d'ordinaire on s'essaie à peine aux premières luttes dans un atelier d'élèves ou dans les concours académiques. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il exposait, en 1835, ce *Départ de Tobie*, signalé bientôt par la critique et unanimement accepté par le public comme une des œuvres les plus remarquables du Salon. L'année suivante, une autre toile représentant *la Fille de Jephté* venait confirmer la réputation du jeune « maître, » — c'est le titre qu'on lui donnait déjà. Enfin,

au Salon de 1837, une seconde scène de la vie de Tobie, *les Fiançailles de Tobie et de Sarah*, renouvelait, en l'accroissant encore, le succès deux fois obtenu.

Quels mérites particuliers distinguaient en réalité les œuvres auxquelles le nom de M. Lehmann devait une popularité si rapide? Jusqu'à quel point la faveur qu'elles rencontraient était-elle indépendante de la nature des sujets choisis et du mouvement d'idées qui se poursuivait alors? Sans doute ces tableaux se recommandaient par la précision déjà savante du faire aussi bien que par une véritable originalité dans l'ordonnance. Il y avait là, sinon l'expression achevée, au moins la promesse d'un talent supérieur aux menues habiletés et aux petites ruses; mais il y avait aussi dans cette manière d'interpréter les sujets bibliques et de les rajeunir par une certaine vraisemblance ethnographique quelque chose de foncièrement conforme aux exigences du goût public à ce moment. C'était le temps où Decamps, Delacroix et Marilhat venaient de remettre l'Orient en crédit, ou plutôt d'appeler pour la première fois l'intérêt sur des races et sur des pays dont nous avions à peu près ignoré jusqu'alors les vrais caractères. En présence de ces révélations, le pinceau, pour figurer les scènes de l'Ancien-Testament, devait-il s'obstiner dans les pratiques conventionnelles, reproduire systématiquement les fantaisies ou les anachronismes qui, sous la main des vieux maîtres, avaient eu au moins l'ingénuité pour excuse? Convenait-il d'autre part de prendre si fort à la lettre les renseignemens nouvellement fournis qu'on réduisît à une simple effigie du temps présent l'image des mœurs primitives, et qu'à l'exemple d'Horace Vernet on représentât délibérément les prophètes et les patriarches sous les traits et le costume des compagnons d'Abd-el-Kader?

M. Lehmann sut tout d'abord se préserver de l'un et l'autre excès. Avec le tact d'un véritable peintre d'histoire, il comprit qu'il était impossible désormais de continuer la pure tradition académique sans s'immobiliser dans la routine, comme on ne pouvait, sans préjudice pour la signification morale et la dignité des sujets, vêtir ceux-ci en quelque sorte de formes textuellement empruntées à la réalité contemporaine. Nous n'avons pas d'ailleurs à insister sur les conditions prescrites à l'art en pareil cas. Un peintre, qui est en même temps un écrivain du goût le plus délicat, les a définies d'un mot. « Costumer la Bible, a dit M. Fromentin, c'est la détruire, comme habiller un demi-dieu, c'est en faire un homme. » M. Lehmann s'était conformé d'avance aux principes que résume cette judicieuse parole. Un des premiers en effet, il a réussi, dans la représentation des scènes bibliques, à concilier la vérité particulière avec l'expression de la vérité générale, à nous faire pressentir les mœurs et la physionomie de l'Orient sans nous en donner pour

cela le portrait littéral, la simple ressemblance actuelle. On le voit, si bien secouru qu'il pût être par les circonstances au milieu desquelles il se produisait, M. Lehmann devait en bonne partie ses premiers succès à lui-même, à sa propre sagacité, aux prudentes inclinations de son esprit. Ajoutons qu'un travail assidu avait fortifié en lui ces dispositions naturelles, et que le peu d'années qu'il venait de passer en France avaient été employées de manière à le munir d'une solide instruction.

Né à Kiel en 1814, pendant un séjour momentané de sa famille dans cette petite ville, puis élevé à Hambourg, où son père exerçait la profession de peintre en miniature, M. Lehmann, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, n'apprit de l'art que ce que pouvaient lui en enseigner les modestes exemples domestiques, quelques tableaux hollandais ou flamands conservés dans des collections particulières et quelques essais de peinture ou de dessin d'après nature accomplis dans l'un de ces humbles *gymnases* où l'on trouve, à défaut de professeurs, des modèles vivans et des camarades. Aussi, quelle qu'ait été la durée de cet apprentissage en Allemagne, quelque commencement même de sérieuse éducation pittoresque qu'aient procuré au jeune artiste plusieurs jours passés à Berlin ou plutôt au musée royal, ses études ne datent-elles, à vrai dire, que de l'époque où il vint se fixer à Paris pour se mettre sous la direction de M. Ingres. Je me trompe; en arrivant ici, il n'avait encore sur le choix d'un maître aucune détermination arrêtée, et, comme Flandrin, qui un peu auparavant avait dû presque au hasard d'une rencontre l'indication de la discipline à suivre, M. Lehmann ne se décida que par déférence pour les avis d'un tiers. N'est-il pas étrange, soit dit en passant, que les deux élèves de M. Ingres qui ont le plus pieusement recueilli ses enseignemens aient obéi d'abord, en venant à lui, à un sentiment fort indépendant de l'enthousiasme, et qu'ils aient simplement recherché les leçons matérielles d'un expert, des leçons extérieures en quelque sorte, là où ils allaient se dévouer pour jamais à la cause d'un maître, au souvenir profond de ses exemples, à la défense passionnée de sa foi?

Voilà donc M. Lehmann introduit auprès de M. Ingres, grâce à l'intervention affectueuse d'un autre artiste éminent, François Gérard, à qui un membre de la famille du nouveau-venu était allé demander conseil. M. Lehmann d'ailleurs avait, le jour même de son arrivée à Paris, rencontré chez M. Hittorff l'homme dont il était, à son insu, destiné à devenir l'élève, et, par un singulier surcroît de bonne fortune, il avait vu dans le même salon deux des peintres les plus célèbres de l'époque, Guérin et Léopold Robert. N'y avait-il pas dans cet heureux hasard, dans l'impression qu'il devait produire et les souvenirs qu'il devait laisser, quelque chose

de définitivement profitable, et, pour emprunter la langue des contes de fées, tout un ensemble de « dons » engageant l'avenir? Qui sait si la présence imprévue des trois maîtres, si les paroles échangées entre eux sur leurs travaux ou sur leur art n'ont pas eu, elles aussi, la vertu de douer une intelligence naissante en lui inspirant une fois pour toutes le respect de certains exemples, le culte de certaines traditions? Sans parler de l'action dominante exercée par M. Ingres, il ne serait pas bien difficile peut-être de rattacher à ce premier concours d'influences les diverses œuvres de M. Lehmann et d'y reconnaître, sous d'autres formes, des intentions ou des arrière-pensées analogues aux préoccupations littéraires du peintre de *Didon* et d'*Andromaque*, aussi bien qu'une prédilection pour la grâce robuste renouvelée du peintre des *Moissonneurs*. Quoi qu'il en soit et quelque part que l'on veuille faire aux parrains donnés par le sort à ce talent, ses propres efforts, dès qu'il eut entrevu la route à suivre, suffisent pour expliquer la rapidité de ses progrès. Deux ans s'étaient écoulés à peine depuis que M. Lehmann avait pris place parmi les élèves de M. Ingres, et déjà il était devenu une des plus sûres espérances de l'école, tant ce court espace de temps avait été par lui studieusement rempli.

En dehors toutefois de ces coutumes laborieuses et du joyeux courage qu'il y puisait à mesure qu'il s'acheminait vers le mieux, en dehors des heures passées chaque jour dans cet atelier témoin de sa docilité et de son zèle, tout pour lui n'allait pas de soi; tout ne s'arrangeait pas, tant s'en faut, pour lui faire dans le présent une vie facile. Nous ne parlons pas de ces cruelles privations qu'impose un manque absolu de ressources, de ces luttes contre le besoin auxquelles la jeunesse des artistes a été si souvent condamnée. Celle de M. Lehmann n'eut pas à subir des épreuves aussi dures; mais, en échappant à la pauvreté, elle ne fut pas à l'abri de la gêne. Or cette gêne très positive se laissait si peu deviner, elle se dissimulait même sous des apparences si formellement contraires à la réalité, que les camarades du jeune peintre et son maître avec eux étaient tentés de croire à quelque vanité mondaine là où il n'y avait au fond qu'indépendance de caractère ou soumission délicate à certaines convenances. On pouvait s'y tromper, il est vrai. Le milieu dans lequel M. Lehmann vivait ou plutôt semblait vivre d'habitude, la situation brillante d'un proche parent qui l'avait accueilli à Paris et auprès de qui on le voyait souvent, tout, jusqu'à l'élégance naturelle de sa personne, tendait à donner le change sur les difficultés secrètes d'une existence dont les dehors n'étaient nullement apitoyans. Trop fier néanmoins pour accepter de ceux qui l'entouraient rien de plus que l'appui de leur affection, ce prétendu

enfant gâté de la fortune recevait d'elle seulement le droit d'avoir sa place dans certains salons et s'accommodait, quant au reste, du plus austère régime. Nous ne voudrions ni exagérer le mérite de cette résignation, ni insister plus qu'il ne convient sur ces détails; mais, puisqu'on les a en général ignorés, il n'était pas superflu d'en indiquer au moins quelque chose, comme il serait permis peut-être de rattacher d'autres faits biographiques plus récens au même fonds de dignité personnelle, à la même hauteur de sentiment.

Cependant le succès était venu et avec des empressemens si unanimes que celui qui en était l'objet aurait pu dès les premiers pas se croire arrivé au but. M. Lehmann n'eut garde de commettre cette méprise. Loin de s'immobiliser dans le présent en exploitant sur place la faveur qu'il venait d'obtenir, il voulut, au risque de se laisser momentanément oublier, assurer l'avenir de son talent par de nouvelles études, fortifier et compléter son éducation auprès des maîtres des grands siècles, en un mot se soustraire, par pur amour du progrès, à la notoriété actuelle et aux priviléges de plus d'un genre qu'elle semblait lui conférer : rare courage, surtout dans notre époque d'ambitions prématurées et de production hâtive, rare exemple de désintéressement en tout cas, et d'un désintéressement d'autant plus méritoire que celui qui sacrifiait ainsi des avantages prochains et faciles n'avait plus alors à s'occuper de lui seul. Il lui fallait aviser aux moyens de continuer auprès d'un jeune frère son double rôle de protecteur et de maître, et lorsque, riche d'une petite somme économisée à grand'peine sur le prix des premiers tableaux vendus, il partait pour l'Italie en 1837, il emmenait avec lui ce frère, cet élève, qui deux ans auparavant était venu le rejoindre à Paris (1).

Avant de se rendre à Rome, où tant de grands enseignemens l'attendaient et où il devait d'ailleurs retrouver M. Ingres, alors directeur de l'Académie de France, M. Lehmann avait jugé bon de consacrer quelque temps à un séjour en Allemagne. Le désir de revoir sa famille, dont il vivait éloigné depuis près de six ans, lui avait naturellement inspiré ce projet; mais dans sa pensée il y avait là aussi, à la veille des études qu'il allait entreprendre, une période de recueillement nécessaire et comme une retraite pour s'ouvrir aux influences de l'esprit nouveau.

Certes, pour ce qui était des conditions extérieures de l'art, de la forme à la fois vraisemblable et choisie, les leçons reçues à Paris

(1) M. Rodolphe Lehmann, qui, une fois à Rome, s'y fixa pour de longues années et d'où il envoya aux expositions de Paris des tableaux dont plusieurs ont été justement remarqués, — *les Marais Pontins* entre autres, *une Fileuse* et *une Pèlerine dans la campagne de Rome,* que la lithographie a popularisées.

pouvaient amplement suffire. Qu'était-il besoin d'un supplément de réflexions ou de conseils pour apprendre à discerner dans les fresques du Vatican des perfections d'exécution et de style que les exemples de M. Ingres avaient d'avance expliquées et jusqu'à un certain point reproduites? En irait-il ainsi de ces autres beautés plus mystérieuses qui tiennent aux intentions morales elles-mêmes, à l'ordonnance d'une scène, à l'interprétation poétique d'un sujet? Les secrets de la composition proprement dite n'étaient pas de ceux qu'on cherchait le plus habituellement à pénétrer dans l'école à laquelle appartenait M. Lehmann, et s'il était arrivé à celui-ci de laisser pressentir dès le début des inclinations assez contraires aux coutumes environnantes, le tout n'avait guère été encore qu'affaire de tempérament ou simple signe d'origine et de race. Restait pour l'élève de M. Ingres à développer ces facultés natives, à féconder par la science ces instincts, en envisageant l'art et ses ressources au point de vue des idées pures aussi attentivement qu'il venait, à Paris, d'en étudier la langue et les conditions techniques. Peut-être, il est vrai, M. Lehmann poussa-t-il en ce sens les scrupules un peu loin, puisqu'il ne consacra pas moins de huit grands mois à ses méditations devant les œuvres de la nouvelle école allemande, à Munich; peut-être les peintures qu'ont signées Cornélius et M. Kaulbach n'exigeaient-elles, pour qu'on en appréciât suffisamment les mérites, ni une contemplation aussi fervente, ni un examen aussi long. Elles avaient en tout cas ce danger d'exagérer le rôle de l'élément abstrait dans l'image de la vie, et par là d'entraîner ceux qui les admireraient avec trop de confiance sur la pente d'un *idéalisme* quintessencié, d'une scolastique pittoresque plus métaphysique que de raison.

M. Lehmann ne réussit pas d'abord à se tirer du péril sans quelque dommage pour la franchise de ses inspirations et de sa manière. Même à Rome, même en face de la nature italienne et des chefs-d'œuvre du XVIe siècle, les souvenirs qu'il avait emportés d'Allemagne semblent avoir si bien occupé sa pensée, si habituellement guidé sa main, que, dans les tableaux peints par lui à cette époque, les traces de toute autre influence deviennent presque accidentelles ou équivoques. Qu'on se rappelle, par exemple, cette *Sainte Catherine transportée par les anges*, qui ne fait guère que reproduire avec quelques variantes la composition de M. Mucke sur le même sujet, — ou bien cette *Flagellation*, renouvelée, sinon pour l'ordonnance, au moins quant aux intentions, du mysticisme, tantôt un peu grêle, tantôt emphatique, avec lequel les néo-chrétiens de l'école allemande avaient représenté des scènes analogues. Ce n'est pas que ces tableaux, aussi bien que les premières peintures décoratives exécutées par M. Lehmann après son retour à

Paris, accusent un pinceau hésitant ou rompu seulement à la pratique des procédés sommaires. Le tout atteste au contraire une habileté sûre, une science pénétrante du modelé qui fait défaut à la plupart des œuvres allemandes, et sous ce rapport technique *la Flagellation* en particulier mérite d'être citée parmi les tableaux les plus achevés qu'ait produits l'art de notre temps (1). Toutefois, malgré la somme de talent dépensée, qu'y a-t-il là en définitive, sinon un morceau d'académie ou d'école? On ne saurait guère mieux dessiner ni mieux peindre; soit, cela suffit-il pour excuser l'absence de l'ingénuité dans le sentiment, dans l'invention, dans l'emploi de ces facultés maîtresses que Poussin, à qui l'on ne reprochera pas trop de partialité pour la fantaisie, appelait « le fond de la peinture et l'être même du peintre? » Depuis l'expression de la résignation sur les traits de la victime divine jusqu'à la férocité des bourreaux, depuis l'équilibre des lignes jusqu'au choix des tons et de l'effet, tout est si mathématiquement calculé, si rigoureusement prémédité et défini, que l'impulsion du cœur se dérobe sous cette intraitable curiosité de l'esprit. Il semble qu'en retraçant cette scène de la Passion, comme en décorant un peu plus tard à Paris une chapelle dans l'église de Saint-Merry et la chapelle de l'Institution des jeunes aveugles, l'artiste ait entendu suppléer aux suggestions pieuses par les recherches savantes, et qu'il ait cru suffisant de combiner habilement des formules là où il importait surtout de traduire et de communiquer des émotions.

Pourquoi ne pas le dire? le talent de M. Lehmann se prête peu en général à l'interprétation des sujets religieux. Ni le tableau représentant l'*Adoration des Mages*, qui figurait à l'exposition universelle de 1855, ni les peintures de la chapelle de la Vierge dans l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, ne montrent ce talent assez directement inspiré pour qu'on puisse le classer parmi ceux qui résument le mieux l'art chrétien de notre temps. Est-ce donc que la foi lui manque ou qu'il sacrifie toujours aux intentions purement érudites l'attendrissement personnel, l'onction de la pensée et du style? S'il était permis de s'emparer d'un deuil intime et d'en interroger les souvenirs au risque d'en profaner la pudeur, on trouverait dans la maison même du peintre des témoignages tout contraires. On pourrait citer une bien touchante image de deux enfans, de deux anges, s'envolant dans l'attitude de la prière loin de ceux qui les ont aimés : doux hôtes du ciel dont les formes rappellent encore les apparences de la vie, mais d'une vie pour jamais voisine de Dieu, et qui, pareils à ces deux autres âmes fraternelles que

(1) Ce tableau, exposé au Salon de 1842, et que l'on a revu à l'exposition universelle de 1855, orne aujourd'hui l'église de Saint-Nicolas, à Boulogne-sur-Mer.

Lesueur a figurées dans sa *Vision de saint Benoît*, ne nous parlent de la mort que pour la montrer vaincue par leur immortelle innocence et par les espérances qu'ils ont léguées.

Le jour où M. Lehmann épanchait ainsi sur la toile les secrets douloureux de son cœur, il produisait une œuvre d'autant plus expressive qu'il s'efforçait moins laborieusement d'en châtier l'exécution, et que, ne travaillant pas pour les regards d'autrui, il se sentait par cela même à peu près affranchi des traditions et des règles. Ailleurs, ces règles reprennent tout leur empire, et suscitent chez lui de tels scrupules qu'à force d'éviter les écarts ou les aventures il lui arrive trop souvent de s'arrêter à moitié chemin. On dirait qu'en traitant des sujets religieux il limite absolument sa tâche à l'emploi du raisonnement, qu'il subordonne tout à la méthode, et que, dans sa défiance excessive de l'imagination, il se contente de disserter philosophiquement sur les thèmes dont il lui appartiendrait de faire ressortir la beauté naturelle ou de dégager la poésie.

Il n'en va pas ainsi, tant s'en faut, des scènes empruntées par M. Lehmann aux poèmes antiques ou modernes, soit qu'il traduise avec le pinceau le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle et qu'il groupe les Océanides en pleurs au pied du rocher où le fils de Japet expie sa criminelle audace dans les tortures du désespoir, soit que dans deux types romantiques au meilleur sens du mot il personnifie, après Shakspeare, *Hamlet* et *Ophelia*. Suit-il de là qu'en abordant de pareils sujets M. Lehmann se départe de ses habitudes d'analyse ou qu'il se préoccupe moins de la correction? Même application chez lui à rechercher la raison d'être et la rigoureuse signification des choses, même besoin d'en définir exactement les dehors. Seulement le genre de beauté que ces choses expriment semble bien plus conforme à ses aptitudes que l'élément idéal ou l'ordre de vérités contenu dans l'Évangile. Il y a là d'ailleurs pour le peintre un avantage plus direct, un parti plus sûr à tirer des souvenirs de son éducation première et des exemples transmis par M. Ingres. La part nécessairement faite au nu dans les sujets mythologiques, la prédominance en pareil cas de la forme vigoureuse et saine sur les apparences altérées de la vie, du calme extérieur sur l'image des secrètes inquiétudes de l'âme, tout concourt à faire revivre dans les œuvres de l'élève les fortes qualités et les enseignemens du maître. Néanmoins, en se souvenant ainsi, M. Lehmann n'a garde de pousser le respect des leçons reçues jusqu'au renoncement de soi-même et de se réduire, en désespoir d'invention, à la simple imitation d'une manière. S'il doit à M. Ingres le secret de certains procédés d'exécution et de style, s'il tient de lui par exemple cet art difficile d'assouplir le modelé sans l'arrondir et de noyer les détails dans la

masse sans donner à celle-ci un aspect d'ampleur vide ou d'inertie, il ne doit qu'à ses propres facultés, aux instincts de son sentiment ou aux progrès de sa pensée, d'autres mérites tout aussi sérieux. Ainsi comment ne pas estimer à son prix l'habileté vraiment originale avec laquelle il a su, dans la plupart de ses figures de femmes, imprimer à la grâce elle-même un caractère noble, sévère, presque tragique?

Entreprend-il de représenter des *Néréides*, des *Sirènes* ou ces *Océanides* que nous rappelions tout à l'heure et que l'on voit aujourd'hui dans la galerie du palais du Luxembourg, la variété des lignes et des carnations, la diversité même des types, ne seront pour lui qu'un moyen d'exprimer l'unité d'intentions aussi austères que conformes aux conditions physiques de la beauté. Quoi de plus chaste que la nudité de ces filles de la mer au corps pâle, incessamment poli par le contact des flots, comme l'ivoire sous la main du tourneur? Quoi de plus vraisemblable et de moins réel en même temps? Dira-t-on que cette façon d'envisager et de rendre la beauté féminine n'est pas propre au peintre des *Océanides*, qu'on peut trouver dans d'autres œuvres contemporaines des exemples du même goût et de la même retenue? Sans doute il n'est ni le premier ni le seul dont le pinceau ait marqué la différence entre la forme nue et la forme déshabillée, entre l'interprétation épique du fait et l'imitation grivoise ou vulgaire. Avant lui, et avec plus d'autorité que personne, l'illustre peintre de l'*Odalisque*, de la *Vénus Anadyomène* et de *la Source* avait montré comment le spectacle de la beauté sans voile peut avoir son innocence, et nous ne sommes pas plus tenté d'oublier les preuves faites par lui à cet égard que nous ne songerions, au point de vue pittoresque, à en confondre l'éclat incomparable avec la valeur des œuvres du même genre produites par M. Lehmann. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que celles-ci, quelques précédens qu'on leur oppose, ont leur charme propre, leur caractère particulier. L'élégance ou la jeunesse des formes y sert de laisser-passer à l'expression pathétique, à des intentions d'autant plus graves, d'autant plus pénétrantes, que les apparences sont moins rudes et les moyens employés moins violens. Pour nous en tenir à un exemple qui résume bien d'ailleurs les procédés ordinaires et la poétique du peintre, la douleur des *Océanides* ne se traduit pas seulement par leurs attitudes désolées ou par les larmes que leurs yeux répandent : l'énergie calme, la sereine hardiesse du style prête à cette douleur un surcroît d'éloquence, comme la pleine lumière qu'affrontent ces beaux corps et qui les inonde leur donne je ne sais quelle splendeur sinistre aussi bien appropriée à la scène qu'aux justes exigences et aux ressources de l'art.

C'est encore ce mélange de force et de grâce, de dignité sans emphase et de mélancolie sans fadeur, qui distingue les types dans lesquels M. Lehmann a voulu personnifier la passion muette, et, sous l'inaction physique, la vie excessive ou les souffrances de la pensée. Malgré l'extrême différence des dehors matériels et des données, c'est par là que des figures comme celles d'*Hamlet* et d'*Ophelia* se rattachent même aux scènes tirées de l'*Odyssée* ou du *Prométhée* d'Eschyle. Rien qui rappelle moins que ces deux figures la rhétorique de Ducis ou les costumes de Talma, rien de moins classique, nous l'avons dit, à prendre le mot dans le sens un peu étroit qu'on lui attribuait au temps de David, et cependant ici nulle affectation d'un autre genre, nul excès *naturaliste* ou archaïque. Le désir de traduire littéralement Shakspeare, ou, comme on disait alors dans le langage de la nouvelle école, la recherche de la « couleur locale » n'entraîne pas si loin le peintre qu'il en vienne à méconnaître les lois nécessaires de l'art et du goût. Il y a de l'ordre, on dirait presque de la bienséance, jusque dans l'incohérence apparente des détails, jusque dans les accidens les plus propres à rompre les lignes ou à bouleverser l'aspect; cette double image du découragement et de la folie intéresse surtout la raison, et les combinaisons de l'art ont dans l'émotion produite une part au moins égale à celle qu'on pourrait attribuer à la fantaisie de l'artiste ou aux audaces spontanées de son imagination.

Les sujets de l'ordre auquel appartiennent les tableaux d'*Hamlet* et d'*Ophelia* ont été au reste rarement traités par M. Lehmann. Sauf deux toiles exposées à plus de vingt ans d'intervalle et représentant l'une et l'autre, avec des variantes, *le Pêcheur et l'Ondine* de Goethe, sauf encore une suite de dessins sur les poésies de M. Victor Hugo, on ne trouverait guère dans l'ensemble de ses œuvres profanes que des compositions inspirées par la mythologie antique ou tout au moins des thèmes allégoriques développés par le peintre sans emprunt direct à la littérature moderne. Il semble que ses préférences, d'accord en cela avec les aptitudes principales de son talent, le portent surtout à la représentation de faits supérieurs aux mœurs spéciales d'un peuple ou aux caractères purement historiques d'une époque; il semble enfin que les vérités générales aient plus de prix à ses yeux que les phénomènes individuels, et que sa main, en groupant des figures sans nom et sans histoire, se propose bien moins de nous donner les portraits de quelques hommes qu'une image de la vie ou des passions de l'humanité.

Les peintures décoratives exécutées, il y a un peu plus de quinze ans, dans la grande galerie de l'Hôtel de ville à Paris, sont un spécimen considérable de ces inclinations et de cette manière toute philosophique d'envisager la fonction de l'art. Combien d'autres

pourtant, à la place de M. Lehmann, auraient eu de moins hautes visées! Combien, en face des conditions qui lui étaient faites, se seraient contentés de tracer au hasard de la mémoire ou de la brosse une série d'honnêtes figures conformes aux patrons et aux usages consacrés en pareil cas! Quels étaient en effet le champ et la destination du travail? Il s'agissait de compléter par des ornemens de peinture quelconques la décoration des voûtes d'une salle de fête, de revêtir de couleurs, au-dessus de la corniche et pour l'amusement des regards qui pourraient atteindre jusque-là, cinquante-six espaces formés par des pendentifs et des pénétrations, — le tout ne représentant pas, en superficie, moins de cent quarante mètres carrés. Dix mois seulement étaient accordés pour l'accomplissement de la tâche. Passé ce terme, les échafaudages devaient être irrévocablement enlevés, et les travaux, achevés ou non, livrés à l'administration qui les avait commandés.

Sans doute il fallait quelque chose de plus que du courage pour aborder une pareille entreprise et la mener à bonne fin dans un aussi court délai; il fallait, dans l'exécution comme dans l'invention, une facilité et une certitude appartenant à peine aux talens les mieux éprouvés, et que rendaient plus nécessaires encore les conditions si compliquées du programme volontairement adopté par M. Lehmann. Peindre en moins d'une année cinquante ou soixante figures isolées, remplissant convenablement chaque cadre, c'eût été là déjà une assez grosse besogne, surtout si l'on songe aux vastes proportions de ces figures et à la forme ingrate des compartimens qui devaient les contenir. Quelles difficultés ne s'imposait-on pas à plus forte raison en prétendant représenter, sur le champ de chaque pendentif, non un type unique et simplement décoratif, mais un groupe de plusieurs personnages, un véritable tableau; en s'aventurant à résumer dans une suite de compositions formées de près de deux cents figures l'histoire tout entière du travail humain, depuis les premiers combats livrés par l'homme aux animaux féroces jusqu'aux plus savantes conquêtes de la pensée, depuis les rudes labeurs du laboureur ou du forgeron jusqu'aux généreuses fatigues du magistrat, du poète, de l'astronome! M. Lehmann pourtant osa « tenter ce tour de force, » pour emprunter les termes dans lesquels un juge éminent appréciait ici même le récent travail du peintre (1). Et M. Vitet ajoutait : « Jamais, à voir son œuvre, on ne se douterait que les heures lui aient été comptées. Ce n'est pas de l'improvisatien, encore moins de la peinture de théâtre; il n'y a là ni pochade, ni mélodrame : c'est du dessin arrêté et réfléchi, de la peinture d'un tissu ferme et serré. »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1853, *les Peintures de Saint-Vincent-de-Paul et de l'Hôtel de ville*, par M. L. Vitet.

Rien d'improvisé en effet, rien non plus de trop patiemment calculé, de recherché avec cette curiosité un peu opiniâtre dont les traces ne laissent pas dans d'autres œuvres de M. Lehmann d'embarrasser l'expression du sentiment. Il semble qu'ici l'obligation d'agir vite ait stimulé l'élan de la pensée, et que l'artiste, n'ayant pas le temps de raffiner sur le choix des termes, se soit aidé, pour rencontrer les plus énergiques, de ses empressemens ou de sa passion. Peut-être aussi la forme assez exceptionnelle des cadres qu'il avait à remplir l'a-t-elle plutôt secouru qu'entravé dans la composition de chaque scène, car, — j'en appelle sur ce point à l'expérience des peintres soumis à de pareilles épreuves, — l'originalité de l'ordonnance pittoresque peut ressortir parfois de la gêne apparente imposée par l'irrégularité du champ où il s'agissait d'opérer. — Que certaines causes extérieures aient été pour quelque chose dans le caractère imprévu des compositions ou dans la verve de la pratique, cela au surplus importe assez peu : l'élévation et la logique des idées exprimées ont une origine supérieure à des influences de cet ordre. On serait donc aussi mal venu à prétendre expliquer de pareils mérites uniquement par les hasards matériels d'un programme qu'on le serait à croire sur parole ceux qui, en matière d'histoire et d'esthétique, suppriment sans façon l'inspiration ou la volonté individuelle, pour tout subordonner, tout réduire à la pure « influence des milieux. »

Une autre œuvre entreprise peu après les peintures de l'Hôtel de ville et accomplie dans des conditions très différentes, la décoration des deux hémicycles de la salle du trône au palais du Luxembourg, achèverait au reste de prouver que le talent de M. Lehmann n'a pas besoin pour donner sa mesure de s'irriter par la lutte avec le temps ou avec l'espace. Ici plus de compartimens à remplir chacun en quelques jours, et en y groupant seulement quelques figures, plus de subdivisions architectoniques morcelant le développement du thème choisi aussi bien que le champ du travail. Deux vastes surfaces en voussure couronnant le mur qui s'élève à chaque extrémité de la salle permettaient cette fois au peintre d'arriver par l'unité de l'aspect à l'expression complète de sa pensée; mais elles l'exposaient aussi au danger de la délayer en proportion de l'étendue, et, comme les peintres de grandes *machines* au temps de la décadence, d'employer pour se tirer d'affaire les pièces de remplissage ou les redites.

En résumant sur les voûtes de la salle du trône l'histoire de la monarchie française depuis les Mérovingiens jusqu'aux Bourbons, M. Lehmann n'a pas voulu recourir à ces vieilles ruses, à ces artifices ordinaires de composition. Sans doute les lois de la pondération pittoresque sont observées par lui avec un soin scrupuleux. Point

de ligne qui n'ait, pour ainsi parler, sa jumelle dans la figure ou dans le groupe correspondant à la place qu'elle occupe, point de contours ni de couleurs qui des deux côtés ne semblent converger vers le centre de la scène comme vers un foyer d'intérêt et d'effet principal. Si rigoureux qu'ils soient néanmoins, tous ces calculs n'expriment pas seulement la patience scientifique, toutes ces combinaisons n'ont pas pour résultat unique l'harmonie matérielle de la décoration. L'esprit trouve son compte dans les moyens employés pour contenter le regard, et si l'un des deux hémicycles nous montre la croix entourée d'anges s'élevant très heureusement au milieu des rois des deux premières races pour soutenir les lignes environnantes ou en apaiser le tumulte, si le groupe central laisse à la figure de Jeanne d'Arc une prédominance motivée par des exigences toutes techniques, il y a là, il y a dans le choix des autres élémens dont l'œuvre se compose les témoignages d'une pensée aussi hautement ingénieuse que sincèrement préoccupée de la vérité historique. En reproduisant les faits sous leurs formes exactes et caractéristiques, le pinceau de M. Lehmann travaille surtout à en dégager la moralité; mais ces intentions philosophiques n'affectent plus, comme dans les premiers tableaux du peintre, les apparences d'un dogmatisme gourmé, de même que les procédés de l'exécution sont maniés ici avec une habileté moins laborieuse, avec une finesse ou une énergie moins compliquée.

D'où vient pourtant qu'un travail aussi remarquable à tous égards ait passé d'abord à peu près inaperçu, et qu'aujourd'hui encore, malgré l'espèce de renaissance qui depuis quelques années a renouvelé la réputation de l'artiste, les peintures de la salle du trône demeurent en général moins appréciées ou moins connues que d'autres œuvres relativement secondaires de la même main? Certes rien de plus légitime que l'estime où l'on tient maintenant les portraits peints par M. Lehmann à diverses époques; mais puisque ses plus récens ouvrages en ce genre ont rappelé l'attention sur ceux qui les avaient précédés, puisque de ce côté les succès présens ont amené une rétractation de l'indifférence passée et comme un regain de justice, il serait juste aussi de relever là où ils se trouvent des titres plus sérieux encore, et de contrôler tout au moins par ce surcroît de preuves l'autorité de celles que l'on a recueillies ailleurs.

Quoi qu'il en soit, cette partialité même du public est jusqu'à un certain point excusable, et des mérites exceptionnels expliquent les préférences de l'opinion pour les portraits dus au pinceau du peintre de la galerie de l'Hôtel de ville et des hémicycles du Luxembourg. M. Lehmann est sans contredit le *portraitiste* le plus savant, le plus sûrement habile que possède aujourd'hui notre école. Pour ne citer que ces exemples parmi les plus récens, les toiles

sur lesquelles il a fait revivre l'archevêque de Paris, M. Dumon, l'amiral Jaurès, M. Pelletier, trouveraient-elles des équivalens parmi les œuvres du même genre qui figurent chaque année au Salon? Cependant, si fidèles qu'ils soient au double point de vue de l'image physique et de la ressemblance morale, avec quelque sagacité que le peintre y ait défini les coutumes intellectuelles aussi bien que le tempérament de ses modèles, ces portraits d'hommes ne donnent pas toute la mesure du talent de M. Lehmann. C'est surtout dans les portraits de femmes que ce talent se manifeste, parce que là ses inclinations essentielles sont en accord intime avec les conditions mêmes de la tâche, et que l'extrême délicatesse du goût, loin de compromettre comme ailleurs l'énergie nécessaire des intentions ou du style, n'arrive qu'à mieux mettre en relief l'expression d'élégance inhérente aux types donnés.

Le goût, telle est en effet la qualité dominante du peintre qui a produit, entre bien d'autres, les beaux portraits de Mme Lehmann, de Mme George Halphen, de Mme de Jaucourt, de Mme Joubert, et ce charmant portrait de Mme James Hartmann exposé, il y a quelques années, dans la galerie du boulevard des Italiens. C'est cette rare aptitude à observer la mesure entre l'imitation textuelle et l'interprétation trop libre de la réalité qui donne à ses œuvres un double caractère de vraisemblance sans platitude et d'élégance sans afféterie. On a dit des femmes peintes par Van Dyck « qu'elles ont toutes l'air de grandes dames; » on pourrait dire aussi justement de celles qu'a représentées M. Lehmann qu'elles montrent du tact et de l'esprit même dans les frivolités de la parure, même dans le luxe. Moins ténu, moins subtil dans sa finesse que le style de M. Amaury Duval et de quelques autres peintres de portraits formés à l'école d'Ingres, le style de M. Lehmann s'approprie mieux que celui de Flandrin lui-même à l'expression de certaines délicatesses ou de certains agrémens extérieurs. Flandrin excellait à traduire sur la toile la vie intime de ses modèles, à les montrer dans la paix de leur foyer, dans la simplicité de leurs coutumes domestiques. Non-seulement il ne lui est pas arrivé plus de deux ou trois fois de peindre des femmes en habits de fête, mais celles qu'il a représentées portent à peu près toutes des vêtemens de couleur sombre, comme si la jeunesse ou la beauté n'avait jamais eu à ses yeux qu'un charme mélancolique, on dirait presque une signification austère. De là en partie ce caractère de parfaite honnêteté, d'onction même, qui distingue dès le premier aspect ses ouvrages; mais de là aussi une certaine uniformité pittoresque qui, généralisant un peu trop la physionomie individuelle, semble, bon gré mal gré, rattacher des types nécessairement divers à la même famille, aux mêmes traditions, aux mêmes habitudes de l'esprit ou du goût. Sous le pin-

ceau de M. Lehmann, l'élégance, sans cesser d'être discrète, a des dehors plus séduisans et plus souples. Peut-être n'appartenait-il qu'au peintre de la *Jeune fille à l'œillet* de trouver le secret d'une grâce élégiaque dans l'extrême modération des intentions et du faire, dans le choix et l'imitation naïve des plus simples accessoires. En revanche, parmi tous les élèves d'Ingres, quel est celui qui aurait su, mieux que le peintre du portrait de Mme Hartmann, concilier la pureté du style avec la richesse des élémens à mettre en œuvre et mériter par là de représenter plus tard dans quelque musée un progrès particulier de l'école actuelle?

Il y a souvent, je le sais, en matière d'art et de critique, beaucoup d'imprudence à dépasser les limites du temps présent et à prétendre dès maintenant enregistrer des arrêts qui peut-être seront rendus un jour dans de tout autres termes. A moins d'être le contemporain d'un Bossuet, on n'a guère le droit en pareil cas d'escompter l'avenir et, comme dit La Bruyère, de « parler d'avance le langage de la postérité. » Sans porter si haut ses visées, n'est-il pas permis cependant, en face de certaines œuvres, de pressentir quelque chose des destinées qui les attendent et du crédit que leur accorderont nos successeurs? A ce compte, on pourrait attribuer aux portraits peints par M. Lehmann le même sort à peu près qu'aux portraits qu'a laissés Flandrin. Comme ceux-ci, bien que dans un ordre d'idées et de faits différent, ils représenteront fidèlement notre époque aux yeux des générations nouvelles; ils refléteront les caractères du temps qui les a vus naître, non pas avec l'exactitude niaise et fortuite de la photographie, mais avec la véracité intelligente d'un art ému, convaincu, sachant sentir et analyser ce qu'il traduit. Qu'on relève d'ailleurs des inégalités, des défauts même dans les portraits de M. Lehmann; que par exemple on reproche au peintre l'aridité ou la lourdeur résultant pour les fonds de cette couleur tantôt brune, tantôt verdâtre, qu'il emploie d'ordinaire; ces réserves ou ces critiques seront justes, et nous y souscrivons pour notre part, — à la condition toutefois de ne rien sacrifier des légitimes éloges, à la condition de tenir plus de compte des mérites dominans que des torts secondaires et de reconnaître avant tout dans cette série de travaux, comme dans les autres œuvres produites par la même main, l'empreinte d'un consciencieux dévoûment au vrai, d'une habileté constamment studieuse, d'un loyal talent en un mot, qui ne consent pas plus à éluder les difficultés de chaque tâche qu'à transiger avec aucun devoir.

II.

Si nous avons réussi, dans les pages qui précèdent, à rappeler les qualités principales et à indiquer les coutumes du talent de

M. Lehmann, on aura pu déjà pressentir l'esprit dans lequel les peintures de la nouvelle salle des assises ont été conçues et exécutées. Comment un artiste aussi naturellement enclin à scruter le fond des choses, aussi habitué à donner même à l'image de la simple forme le caractère d'une démonstration ou d'un raisonnement, comment un pareil docteur en philosophie pittoresque aurait-il renié sa vocation et ses croyances là où plus que jamais l'occasion se présentait de les faire prévaloir? Si, suivant le mot de Joubert, « la peinture doit être de la morale construite, » nulle part les efforts en ce sens ne semblaient mieux de mise que dans ce sanctuaire de la justice humaine, et ceux que M. Lehmann allait accomplir ne pouvaient que confirmer avec plus d'opportunité encore les preuves déjà faites ailleurs et les préférences témoignées par lui. Ajoutons qu'en entreprenant ce travail M. Lehmann s'estimait obligé à une revanche envers lui-même, à l'expiation personnelle d'un récent péché dont il avait au surplus spontanément sollicité le châtiment et courageusement effacé les traces. Quelle était donc cette faute que M. Lehmann se reprochait si sévèrement? D'où venaient ces repentirs et ces scrupules? Le fait est trop honorable en soi, il montre trop bien ce qu'un artiste véritable sait sacrifier dans certains cas au respect de l'art et à sa propre dignité, pour qu'on soit mal venu à le mentionner, au moins en passant.

Peu d'années après celle où il venait d'achever ses peintures murales au Luxembourg, M. Lehmann avait été chargé par l'administration municipale de décorer l'un des bras de la croix dans l'église de Sainte-Clotilde, à Paris. Tout entier d'abord à ce grand travail, puis forcé à plusieurs reprises de l'interrompre pour d'autres travaux, réduit enfin, sous peine d'en ajourner indéfiniment l'exécution, à la nécessité d'emprunter le secours de mains étrangères, il n'était arrivé au terme de l'entreprise qu'après des alternatives d'autant plus pénibles et avec un mécontentement d'autant plus vif que son ambition au début avait été plus haute, sa confiance dans le succès en apparence mieux fondée. Que restait-il maintenant de ses premières espérances? qu'était-il résulté de ses propres efforts ou des efforts qu'il avait dirigés? Une œuvre insuffisante selon lui, et dans sa pensée condamnée à disparaître. Aussi, sacrifiant sans hésiter non-seulement tout le zèle et le temps personnellement dépensés, mais encore la somme considérable que lui avait coûtée la rémunération due à ses aides, s'empressa-t-il de demander pour unique prix de son travail qu'il lui fût permis de l'anéantir. Il réclama si bien cette étrange faveur, il mit à s'accuser lui-même tant de chaleur et d'insistance, que malgré les conclusions toutes contraires d'une commission nommée à cet effet, malgré les éloges formels décernés par les membres qui la composaient, l'administration

finit par se laisser vaincre. Elle consentit à la destruction des peintures, pensant bien sans doute qu'il n'y avait pas à redouter beaucoup pour autrui la contagion d'un pareil exemple, et qu'en donnant à la fière susceptibilité d'un artiste une satisfaction de cette sorte elle ne courait le risque de créer pour l'avenir ni une jurisprudence trop souvent invoquée ni un précédent fort dangereux.

L'affaire ainsi terminée, M. Lehmann entreprit aussitôt ses travaux au Palais de Justice, bien résolu cette fois à en poursuivre l'achèvement tout d'une haleine, et, sauf pour quelques parties accessoires, à ne se fier qu'à lui-même du soin de traduire sa pensée. Ici d'ailleurs les conditions particulières de l'emplacement imposaient, dans l'expression des détails aussi bien que dans l'aspect général, une rigueur architectonique à laquelle les tâches antérieures du peintre avaient pu moins directement convier son imagination ou moins nécessairement obliger sa main. Il ne s'agissait plus en effet de couvrir, comme au Luxembourg, une surface assez vaste pour s'isoler en quelque sorte des décorations environnantes et constituer par elle-même un tout, — ou bien, comme à l'Hôtel de ville, de suspendre à des hauteurs presque inaccessibles au regard une série de groupes sans lien immédiat, sans influence, à vrai dire, sur l'ensemble, en raison même de la multiplicité des champs et de la division infinie du travail. Il s'agissait au contraire de confirmer l'unité des intentions préalablement exprimées par l'architecte, d'orner à sept ou huit mètres seulement du sol le centre et les compartimens latéraux d'un plafond dont chaque partie a sa raison d'être dans l'économie du plan général: il fallait en un mot associer si étroitement les combinaisons pittoresques aux lignes de l'architecture que le tout, malgré la diversité des moyens, arrivât à simuler une œuvre d'une seule provenance et d'un seul jet. C'est en quoi M. Lehmann pour sa part nous semble avoir pleinement réussi. Très fermes quant au choix des tons généraux et au style des contours, en même temps très finement étudiées dans tout ce qui tient aux agencemens de détail ou aux saillies relatives du modelé, les cinq compositions qu'il a peintes s'accordent ainsi avec le caractère des ornemens qui les encadrent, comme l'exécution en est exactement proportionnée à la distance où elles apparaissent et aux dimensions des surfaces qu'elles occupent. Différentes en cela des peintures, fort remarquables d'ailleurs, dont le pinceau de M. Bonnat a orné le plafond d'une salle voisine et qui se recommandent, à peu près à l'exclusion du reste, par l'âpre franchise de l'aspect et par l'énergie du sentiment décoratif, ces cinq compositions ont quelque chose de persuasif parce qu'on y sent le goût de la mesure jusque dans la recherche de la grandeur ou de la force, parce que l'ampleur de l'effet n'y résulte pas de purs sacrifices, parce qu'en-

fin rien n'y est omis ou indiqué au hasard de la touche, et que, sans pour cela dégénérer en minutie, chaque forme y a sa définition précise, chaque accident du coloris sa stricte justification.

Quoi de moins surprenant, dira-t-on, quoi de plus naturel en pareil cas que ce respect d'un artiste pour sa propre tâche et pour les devoirs de conscience qu'elle lui impose? Oui, cela est naturel, mais cela ne laisse pas de devenir assez rare par ce temps de volontés flottantes, d'accommodemens faciles et, sous prétexte de délicatesse esthétique, de prédilections pour l'à-peu-près. Combien de peintres aujourd'hui qui se contentent d'esquisser des intentions, d'ébaucher sur la toile des fantômes de sentimens ou d'idées et, suivant un terme du jargon moderne, de nous livrer des *impressions* plus ou moins sincères, plus ou moins vagues, au lieu des tableaux qu'ils auraient dû faire! Combien aussi parmi nous dont les modestes appétits vont de pair avec ce maigre régime, et qui, tout en croyant s'affranchir du joug des préjugés « bourgeois, » se laissent le plus bourgeoisement, le plus servilement du monde, duper par ces ruses à peu de frais de la pratique, par ces faux semblans d'inspiration! Qu'on emploie à satiété pour les séduire les mêmes procédés d'arrangement ou d'effet, qu'une certaine école de paysagistes par exemple leur montre chaque année au Salon quelque groupe d'arbres au ton boueux se dessinant tant bien que mal sur le ciel pâle du matin, — peu importe. Pourvu qu'une recherche plus attentive de la forme ou qu'une intention pittoresque moins banale ne soit pas venue déranger ici leurs admirations accoutumées, pourvu que l'incorrection du coloris ou du dessin continue de les rassurer sur le dédain qu'ils doivent aux œuvres issues d'un effort consciencieux, ils s'estimeront bien clairvoyans en n'attribuant à celles-ci qu'une signification surannée et à ceux qui les auront faites qu'une intelligence en retard sur les exigences de l'esprit nouveau.

Il faut donc de nos jours quelque courage, quand on est artiste, pour chercher le succès, non dans l'étalage d'une pratique négative, non dans l'ostentation d'une verve décevante, mais dans l'expression patiemment châtiée des doctrines consacrées à bon droit et des vérités essentielles. En décorant le plafond de la salle des assises, M. Lehmann, nous le répétons, a eu cette sage hardiesse, et ce n'est pas un mince honneur pour lui que d'avoir ainsi osé démentir des sophismes dont nous tendons tous plus ou moins à devenir les complices. Ici, rien d'inachevé par calcul de paresse ou en vue de tromper les gens sur l'autorité réelle du talent auquel ils ont affaire, rien qui sente l'habileté prétentieuse et s'affichant elle-même; partout la ferme volonté d'aller jusqu'au bout dans l'ana-

lyse des idées ou dans la représentation des choses, partout les témoignages d'un esprit en quête du mieux, de la correction irréprochable, de la définition absolue. Reste à savoir toutefois si par momens cette application même ne nuit pas à la simplicité des formules, et si, à force de prétendre tout énoncer, tout expliquer, tout éclaircir, M. Lehmann n'arrive pas çà et là à exiger un peu trop de notre attention ou de notre sagacité.

La partie du nouveau travail de M. Lehmann qui nous semble le moins à l'abri de ces soupçons ou de ces reproches est celle dans laquelle il a figuré *la Loi protégeant l'Innocence et punissant le Crime*. Que de fois, il est vrai, la peinture n'a-t-elle pas eu à traduire un pareil thème! Comment, en le traitant une fois de plus, échapper soit à l'inconvénient et à l'ennui des redites, soit au danger de n'aboutir par les innovations qu'à des symboles malaisément intelligibles? Pour comble de difficulté, le champ sur lequel il s'agissait de retracer, au centre du plafond, cette allégorie prévue, ce champ est de forme ovale, par conséquent à peu près en contradiction matérielle avec les lignes et les apparences inflexibles propres à un semblable sujet. Était-ce une raison néanmoins pour encombrer ainsi chaque côté du tableau, et, quant à la signification morale de la scène, pour multiplier à ce point les intentions épisodiques? Que M. Lehmann ne se soit pas contenté de personnifier, après tant d'autres, la loi par la simple immobilité de l'attitude, et les bienfaits ou les châtimens qu'elle assure par deux ou trois figures traditionnellement groupées au pied de son trône, cela se conçoit; mais n'était-ce pas en revanche bien compliquer les termes du programme que de prétendre nous montrer la loi armée à la fois d'un glaive pour protéger les faibles et d'un miroir pour en darder les rayons vengeurs sur la fraude, tandis que ses deux pieds écrasent un criminel enchaîné? N'y avait-il pas d'une autre part une certaine imprudence à mélanger autour de cette figure les caractères très positifs des mouvemens et les caractères forcément imaginaires des types, à représenter par exemple la fraude et la violence dans tout le tumulte de lignes que comporte l'action matérielle de la chute ou de la fuite, en regard des apparences calmes jusqu'à l'abstraction idéale qui résument d'autres intentions et d'autres faits?

De ces élémens complexes, de ces désaccords partiels entre l'invention arbitraire et les souvenirs dramatiques de la réalité, il résulte pour le spectateur quelque incertitude sur le sens exact de l'œuvre. Contraste singulier, c'est précisément parce qu'il a trop voulu se garder des indications incomplètes ou des réticences, parce qu'il a cru devoir accumuler tous les moyens d'expression pittoresques, toutes les ressources et toutes les formes de la pensée phi-

losophique ou littéraire, c'est pour cela que M. Lehmann a donné à cette image de la loi des dehors presque énigmatiques. En visant moins à se faire comprendre, il eût été plus facilement compris. En se défiant moins des autres et de lui-même, il eût plus sûrement aussi évité la tension dans le style et mieux utilisé ses belles qualités de dessinateur et de coloriste. Je n'en veux pour preuve que le groupe de la Faiblesse et de l'Innocence, figurées, celle-ci par un enfant endormi, celle-là par une jeune femme agenouillée sous le glaive protecteur de la Loi : groupe charmant dans lequel la grâce du sentiment et l'aisance du pinceau se manifestent sans équivoque d'un bout à l'autre, spécimen excellent de ce que peut le peintre quand il consent à subir son émotion de préférence aux exigences de son esprit critique et à ne raisonner ses efforts que dans la mesure qui convient. Faut-il un autre exemple, et un exemple plus concluant encore? Nous choisirons parmi les quatre compartimens accompagnant le sujet central celui qui nous montre *la Vindicte publique poursuivant le Crime*, parce qu'ici ce n'est plus à un fragment d'élite, c'est à l'ensemble même d'un tableau que M. Lehmann a su imprimer ce cachet de liberté savante dans la manière et de puissante sérénité dans l'expression.

La *Vindicte*, telle qu'il l'a représentée, est une jeune et robuste femme à la physionomie plutôt sévère qu'irritée, au geste énergique sans violence, une Némésis, si l'on veut, mais une Némésis au-dessus des passions personnelles et de la haine, et n'accomplissant sa terrible fonction que pour défendre et servir la cause de tous. Sûre, dans le tout-puissant élan de son vol, d'atteindre le criminel que ses regards ont déjà saisi, elle dirige vers lui un bras qui pressent sa proie, tandis que l'autre bras agite une épée, moins pour frapper que pour décourager au besoin toute velléité de résistance. Il y a dans le jet de cette belle figure, comme dans l'attitude du coupable qui fuit inutilement devant elle, une vigueur, une franchise de sentiment et d'invention dont on rencontrerait difficilement des témoignages plus remarquables parmi les œuvres contemporaines, y compris celles de M. Lehmann lui-même. Nous ne croyons pas en tout cas qu'au point de vue de l'exécution proprement dite M. Lehmann ait jamais mieux prouvé l'élévation de son goût et la solidité de sa science. La ferme simplicité avec laquelle la tête, la poitrine et les autres parties nues sont modelées et coloriées, l'harmonie si imprévue et si difficile à établir entre le rouge éclatant de la draperie et le bleu intense qui sert de fond, tout, — jusqu'au ton équivoque, sournois pour ainsi dire, du manteau dont le voleur enveloppe son corps courbé par la fuite et par le poids des objets dérobés, — tout concourt à l'éloquence de l'aspect et en re-

lève l'originalité. Il n'y a pas là seulement l'œuvre d'un peintre érudit, d'un artiste formé à bonne école et pratiquant avec une pieuse obstination les exemples qui lui ont été transmis; il y a la marque d'un talent inspiré pour son propre compte, d'un talent sachant concilier avec le respect des traditions reçues la confiance dans son expérience personnelle, et aussi peu tenté de désavouer ses aptitudes que de répudier ses souvenirs.

C'est ce qu'on peut dire également des trois autres tableaux complétant la décoration du plafond de la nouvelle salle des assises, particulièrement de celui qui représente la *Méditation* sous les traits d'un juge plongé dans l'étude et s'y oubliant si bien qu'il ne semble même pas soupçonner la présence d'un jeune garçon occupé à renouveler l'huile de la lampe qui éclaire cette veille austère : gracieuse figure d'enfant dont les lignes souples accidentent sans l'agiter la silhouette du groupe, et qui, tout en laissant à l'ensemble une physionomie grave et recueillie, introduisent fort à-propos l'élégance pittoresque, là même où prédominent de tout autres élémens d'intérêt. Ailleurs, il est vrai, la combinaison des intentions est moins heureuse, et le mode d'expression moins net. Ainsi dans l'image de l'*Intégrité*, personnifiée par un juge qui repousse les présens et les insinuations à double fin d'une femme, on pourrait souhaiter que l'incorruptible vertu de l'un n'affectât point, pour se déclarer, une majesté aussi voisine de l'emphase, et que, chez l'autre, les tentatives de séduction fussent mieux expliquées par les charmes du visage et de la personne. Ce ne sont là que des imperfections de détail. Considéré dans son ensemble, le récent travail de M. Lehmann atteste une habileté supérieure, et justifie tout ce qu'on pouvait attendre d'un talent dès longtemps familiarisé avec les plus hautes conditions de l'art. Depuis ces peintures du plafond jusqu'au *Crucifix* et aux deux figures en grisaille de la *Religion* et de la *Philosophie* qui ornent le mur élevé au fond du prétoire, l'artiste a traité les diverses parties de sa tâche avec cette dignité dans les intentions, avec cette inébranlable conscience dont son passé tout entier nous répondait. Il nous a prouvé de plus que le progrès pouvait résulter pour lui de cette fidélité même, de ce dévoûment à des principes fixes. Sans rien démentir, à l'âge de la maturité, des promesses ou des engagemens de sa jeunesse, il a montré qu'il lui appartenait encore de se créer de nouveaux titres et de conquérir une nouvelle autorité.

Suffirait-il d'ailleurs, en constatant le fait, de ne lui attribuer d'autre signification que celle d'une simple particularité biographique? Il y a dans cette conséquence logique d'une carrière bien remplie quelque chose qui intéresse de plus près les principes, et

qui comporte un enseignement plus général. Le succès qu'obtient aujourd'hui M. Lehmann et le crédit désormais attaché à son nom sont avant tout un hommage, volontaire ou non, raisonné ou instinctif, à l'inévitable puissance dans l'art des doctrines vraiment élevées, des idées suscitées ou développées par une forte éducation morale. Oui, dans l'art plus que partout ailleurs peut-être, une profonde culture morale est nécessaire, parce que l'art mal compris ou superficiellement traité aboutit facilement à une glorification malsaine ou à une contrefaçon stérile de la matière. D'où viennent les entraînemens auxquels cèdent aujourd'hui tant de peintres *réalistes*, *néo-païens* ou autres? A quoi tient, sinon à l'absence ou à l'insuffisance de cette éducation préalable de la pensée, l'espèce de candeur avec laquelle on substitue tantôt la copie brute à l'imitation ingénieuse des choses, tantôt l'expression impudique à la chaste image du beau? De notre temps certes, ce ne sont pas les talens qui font défaut, à prendre ce mot « talent » dans le sens de l'expérience professionnelle et de l'habileté toute technique. Jamais, que nous sachions, on n'a autant peint en France ni généralement aussi bien; mais que recèlent au fond ces innombrables témoignages de dextérité, d'activité, d'industrie? Quelles idées communes résument-ils, et surtout quelle satisfaction y pouvons-nous puiser pour les plus nobles aspirations, pour les plus impérieux besoins de notre imagination? Il semble que tout cela ait été conçu au hasard du moment, sans autre théorie que le culte de la réalité ou la fantaisie individuelle, sans autre ambition que le désir d'étonner ou d'amuser le regard. L'opinion peut en apparence s'accommoder de ces simulacres muets, de ces menues tentatives, et les récompenser pendant quelque temps par ses suffrages. Viennent pourtant des exemples d'un art plus sérieux et d'une foi plus haute, que quelque talent bien muni, comme celui de M. Lehmann, arrive, après plusieurs années d'indifférence ou d'oubli, à se remettre en lumière et en scène, — ceux-là mêmes qui s'étaient le plus aisément laissé distraire ailleurs se reprennent aux idées que ce talent représente. Ils se rappellent que l'art a mieux à faire que de caresser les surfaces de notre intelligence, ou de nous livrer sans commentaire le portrait de la chair, l'effigie de « l'animal humain. » Ils sentent qu'il lui appartient aussi et surtout de proposer à l'âme la contemplation de sa propre image, de l'intéresser à des vérités dignes d'elle, et, là même où le beau extérieur semble seul en cause, de nous exhorter à reconnaître la beauté intime et à aimer ce qui est bon.

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1869.

Le corps législatif vient de mourir doucement, tranquillement, selon toutes les règles constitutionnelles. Il était déjà mort, à vrai dire, le jour de la clôture de la session : le président avait fait son épitaphe dans un discours des mieux tournés, propre à flatter tout le monde; le décret de dissolution vient de l'ensevelir définitivement. Il avait épuisé dans un suprême effort ce qui lui restait de vitalité, il a fini en bavardant un peu, en s'égarant dans toute sorte de propositions de chemins de fer et d'améliorations locales visiblement suggérées par l'approche des élections. Le dernier acte du corps législatif a été le vote de cette loi un peu inattendue sur les pensions militaires, qui n'est que l'exécution d'une volonté impériale révélée à la veille même de la clôture de la session. Elle a été enlevée, cette loi, au pas de charge, presque sans discussion, avec un aplomb de vieille garde se précipitant sur l'ennemi, c'est-à-dire sur le budget. On a voulu célébrer le prochain centenaire de Napoléon en récompensant ceux de ses anciens compagnons de guerre qui survivent encore, et le corps législatif s'est hâté de faire honneur à la lettre de change tirée par le souverain sur sa générosité dévouée, il s'est exécuté sans murmurer. Certes il ne peut venir à l'esprit de personne de marchander une obole à ces vieux braves, ils ont bien droit à cette opulence de 250 francs de rente qu'on assure à leurs derniers jours. Ils ont été les acteurs obscurs d'une grande époque, les héroïques complices de toutes les gloires et les premières victimes des revers que la politique de leur chef a infligés à leur courage. Vainqueurs ou vaincus, ils ont porté sans fléchir le drapeau de la France; beaucoup sont restés misérables, n'ayant pour vivre qu'un chétif secours. C'est donc une justice tardive due à de vieux services, et nous ne méconnaissons pas ce qu'il peut y avoir de touchant dans cette pensée de célébrer l'anniversaire de la naissance de Napoléon par un bienfait en faveur de ceux qui l'ont

suivi sur les champs de bataille. Nous ne relèverons même pas, si l'on veut, cette singulière coïncidence qui a conduit l'empereur à choisir justement la veille des élections pour écrire coup sur coup deux lettres destinées à produire quelque effet, l'une sur la suppression du livret des ouvriers, l'autre sur les pensions militaires. Nous laissons de côté tout cela; mais ce qui est peut-être à remarquer, comme un signe caractéristique du régime actuel, c'est l'étrange position où les ministres eux-mêmes peuvent se trouver quelquefois placés par ces actes spontanés, imprévus, d'une politique toute personnelle intervenant dans les affaires au moment où l'on y pense le moins.

Le plus embarrassé a dû être évidemment l'honorable ministre des finances, surpris en pleine discussion du budget, en pleine campagne défensive contre l'invasion des dépenses nouvelles. Peu de jours auparavant, M. Magne se montrait intraitable. Cet homme poli et éclairé prenait des airs de cerbère gardant son budget et prêt à périr avec lui. Tout devait être perdu, si on faisait la plus légère brèche dans la situation financière, à tel point que pour l'intégrité de cette situation et pour l'honneur des principes il a fallu durement refuser une maigre somme de 250,000 francs que le corps législatif aurait voulu accorder à de vieux instituteurs dans le besoin. Survient la lettre de l'empereur sur le centenaire de Napoléon et sur les pensions des vieux soldats : aussitôt tout change, tout s'aplanit, on discute à peine, on vote sans savoir même au juste la charge qui en résultera. Que devient en tout cela l'inflexibilité des principes financiers? M. Magne s'est tiré d'affaire, à la vérité, en montrant que la situation financière n'était nullement atteinte, que le corps législatif pouvait sans crainte s'associer aux générosités impériales, et de fait ce n'est pas le budget d'aujourd'hui qui paiera, c'est la caisse des dépôts et consignations qui fera les avances et qui sera remboursée par une prolongation de l'annuité de 2,700,000 francs actuellement accordée. De cette façon, le budget restera avec son équilibre, et les vieux soldats auront leurs pensions. Le biais peut être ingénieux. M. le ministre des finances est un homme d'une douceur aimable et d'une dextérité calme, qui présente les choses de la manière la plus naturelle. Au fond, si habile qu'il soit, M. Magne serait peut-être bien un peu embarrassé de concilier son attitude de la veille vis-à-vis des instituteurs et son attitude du lendemain en face de la lettre impériale sur les pensions militaires; il serait surtout embarrassé de prouver qu'une subvention qui dans son ensemble d'annuités dépassera 50 millions ne constitue pas un fardeau imprévu pour une situation financière déjà gravement engagée. Que la caisse des dépôts et consignations soit chargée dès aujourd'hui de ce service épargné au budget actuel, il faudra toujours la rembourser, il faudra lui payer les intérêts de ses avances : c'est un emprunt déguisé, spécial dans son objet et dans ses conditions, si l'on veut, mais qui n'est pas moins un emprunt à remboursement éche-

lonné. Il n'y a point à se payer d'illusions, le centenaire de Napoléon coûtera encore assez cher. L'honorable M. Magne, qui trouve la dépense « juste, humaine, opportune, » et sur ce point il n'y a pas même à discuter, M. Magne pourrait-il assurer qu'il savait ce qui allait arriver, et que, s'il eût été prévenu d'avance, il n'aurait eu à faire aucune observation d'un ordre financier? C'est là précisément ce signe caractéristique que nous voulions mettre en lumière, cet inconvénient d'un système intervenant à l'improviste par des propositions inattendues, infligeant à un ministre des finances la nécessité instantanée et toujours cruelle de plier sa conviction à un fait accompli, imposant à une assemblée qui n'a plus que quelques heures à vivre un vote d'obligation et de miséricorde.

Ainsi est mort le corps législatif, mettant son dévoûment dans un dernier vote, et avec lui c'est la troisième législature du second empire qui s'achève. Dix-huit années sont passées en effet depuis les événemens qui ont préparé, déterminé la résurrection de l'empire. Trois fois déjà le suffrage universel a été interrogé, il va répondre aujourd'hui à un quatrième appel en élisant un nouveau corps législatif. Pendant ces dix-huit ans, quel chemin avons-nous fait? quelles œuvres ont été accomplies? quel est le caractère de cette période politique assez longue déjà pour pouvoir être jugée dans ses résultats? Qu'on écarte des origines qui ne sont plus que de l'histoire. La France est-elle en progrès, est-elle en décadence? La question peut sembler naïve, elle vient pourtant d'être traitée fort sérieusement, un peu lourdement et avec un grand appareil de chiffres par une brochure officielle qui a pour titre : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial*, et qui a certainement la bonne volonté d'être un programme d'élections. La question est naïve, disons-nous, parce que, heureusement pour l'honneur de notre siècle, on ne peut point admettre qu'un gouvernement qui ne ferait rien, qui ne donnerait satisfaction à aucun intérêt, qui romprait avec tous les progrès des sociétés modernes, pût subsister vingt ans. Un régime qui ne serait qu'une violence sans compensation faite à tous les instincts d'un pays pourrait à la rigueur s'imposer un instant, quelques mois, quelques années; il ne durerait pas indéfiniment, ou sa durée ne serait plus que la vivante et fatale attestation de l'irrémédiable engourdissement d'un peuple. Ce n'est donc rien dire, ou c'est du moins s'arrêter au côté le plus vulgaire et le plus insignifiant des choses que de rassembler des bataillons de chiffres en les groupant sous ce beau nom de progrès. La question est de savoir de quelle nature est ce progrès, quelle en est la signification, quelles garanties et quels gages d'avenir il porte en lui-même; la question est surtout de savoir si la France a grandi en considération, en dignité morale, en influence intellectuelle, si elle a reculé ou avancé sur ce chemin de la liberté où se pressent les nations contemporaines. Voilà ce qui ne se mesure point par des chiffres.

Assurément la brochure a souvent raison dans ses sèches nomencla-

tures. La France n'a pas passé vingt ans à dormir : elle a étendu le réseau de ses chemins de fer et de ses télégraphes; elle a ouvert des canaux, quoique M. Pouyer-Quertier se plaigne qu'on n'en ait pas fait assez; elle a construit des écoles, des églises, des hôpitaux et même des prisons; elle a vu sortir de terre le nouveau Louvre, se multiplier les palais, Paris se transformer, et les Parisiens savent bien ce qu'il leur en coûte, sans compter que le débat est aujourd'hui entre ceux qui veulent qu'on achève l'œuvre commencée et ceux qui prétendent qu'on n'aille pas plus loin. Tout ce qui est matériel s'est développé sans contredit : la France a la satisfaction d'être le pays qui a le plus gros budget, la plus grosse armée, les plus gros traitemens, l'administration la plus complète, la capitale la plus somptueuse. Est-ce là tout cependant, et ce progrès matériel si complaisamment étalé devant les électeurs, ce progrès, fût-il aussi éclatant qu'on le dit, prouve-t-il que la France ait suivi depuis vingt ans la même marche ascendante en politique, dans sa vie intérieure et dans son action extérieure? Voilà justement la question. Ce n'est pas que tout soit resté stationnaire et que les élections qui vont se faire ressemblent aux élections qui s'accomplissaient en 1852, au lendemain du 2 décembre. Tout a marché, le gouvernement et le pays. Le pays s'est lassé de n'être pour rien dans ses affaires, il se fatigue de plus en plus de la tutelle qu'il a longtemps subie; le gouvernement lui-même a senti que l'omnipotence n'était plus de saison, qu'elle n'offrait plus pour lui que des dangers, et l'autre jour, dans une spirituelle réponse à M. de Maupas, qui se constitue décidément le chef de l'opposition dans le sénat, M. Rouher a bien laissé voir encore une fois ces tendances nouvelles. De là ces apparences libérales d'une situation qui n'est plus certes ce qu'elle était il y a dix ans encore. Malheureusement nous faisons de courtes étapes, nous avons du chemin à parcourir, nous nous trompons quelquefois de route, et un des plus étranges phénomènes, c'est cette difficulté qu'on éprouve à rentrer dans les vraies conditions de la liberté une fois qu'on en est sorti. C'est tout un apprentissage à refaire, tant les notions les plus simples, les plus élémentaires, semblent oubliées. Le gouvernement veut être libéral, et il s'y essaie quelquefois, nous l'admettons; seulement il lui manque d'accepter dans toute leur étendue les conséquences de cette politique nouvelle qu'il se fait honneur d'inaugurer; il se crée pour son usage un genre de libéralisme inoffensif qu'il entend concilier avec ses habitudes, ses procédés d'omnipotence, et sans y songer il se prépare à lui-même plus d'une déception comme celle qu'il s'est ménagée à l'occasion de cette *Histoire des princes de Condé*, que M. le duc d'Aumale peut enfin publier aujourd'hui.

Qui pourrait suivre ce malheureux livre dans ses promenades à travers toutes les juridictions administratives, judiciaires? A quoi ont servi ces persécutions puériles, cette interdiction jetée sur une œuvre de l'esprit, cette mainmise administrative sur une propriété inutilement re-

vendiquée par les éditeurs? Le gouvernement a fini sans doute par en avoir assez de ces embarras qu'il s'était créés à lui-même; il a levé toutes les interdictions, et il se trouve aujourd'hui que ce livre interdit, poursuivi, saisi sans jugement, n'est après tout qu'une œuvre historique sobre, éloquente, écrite d'un style ferme et nerveux, abondante en détails nouveaux, où il n'y a pas même un mot de politique, à moins que ce ne soit encore de la politique de réveiller le nom de Condé. Le gouvernement n'aurait-il pas mieux fait de commencer par où il a fini, et n'a-t-il pas devant lui, dans cette singulière aventure, un exemple significatif de ce que peuvent ces coups de tête discrétionnaires? On prétend qu'au début de cet imbroglio semi-politique, semi-littéraire, un ami de l'historien des Condé, se trouvant en présence d'un haut fonctionnaire de l'empire, lui aurait rappelé la tolérance bienveillante du gouvernement du roi Louis-Philippe pour les écrits du prisonnier de Ham. « Oui, aurait répondu sans façon ce fonctionnaire, et vous voyez où cela vous a conduits. Nous n'avons pas envie qu'il nous en arrive autant. » C'était un mot assez leste couvrant un acte de bon plaisir administratif. Ce n'est point par ses écrits que l'empereur est arrivé à sa prodigieuse fortune, et ce n'est pas pour avoir laissé au prisonnier de Ham la liberté de publier des livres ou des articles de journaux que le régime de 1830 est tombé. S'il n'y avait eu que ces raisons, l'empereur ne serait pas aux Tuileries, et M. le duc d'Aumale n'écrirait pas dans l'exil. Il y a pour tous les régimes une bien autre manière de se compromettre, c'est de croire qu'ils peuvent tout, même quand ils laissent une apparence de liberté, et puisqu'on parle de progrès, le vrai progrès pour le gouvernement, ce serait de revenir sans réticence et sans détour à une politique dont le premier et le dernier mot est le respect de tous les droits, de tous les contrôles, de toutes les garanties, ce serait de commencer par interroger la nation avec une virile confiance, sans prétendre lui dicter la réponse qu'elle doit faire. C'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, c'est la question qui va se débattre dans les élections prochaines.

La lutte est maintenant engagée un peu partout, et elle va s'animer de jour en jour; elle prend une vivacité singulière, surtout à Paris, où se concentrent naturellement toutes les ardeurs et les fièvres d'opinions. Que sortira-t-il de ce scrutin du 23 mai? On peut à peine le pressentir. Certainement, si le pays pouvait parler dans toute la sincérité de ses instincts et de ses désirs, la réponse ne serait pas douteuse; il dirait que ce qu'il veut, c'est l'élargissement progressif des institutions, une responsabilité mieux définie des agens du pouvoir, des garanties plus efficaces contre l'excès des entreprises chimériques et des dépenses ruineuses, une participation plus directe, plus décisive, à l'administration de ses propres affaires; il répondrait qu'il veut la liberté pour tous, rien que la liberté, et, si tous les partis indépendans avaient assez de patriotisme pour s'inspirer de cette disposition intime du pays, ils se rapproche-

raient, ils uniraient leurs efforts, ils marcheraient sous un même drapeau d'émancipation légale. C'est la politique la plus simple, la plus droite, la plus pratique, celle à laquelle se rattachent bien des esprits. Malheureusement, au lieu de se rallier à cette politique et de s'unir, il y a des partis qui semblent dévorés du besoin de se diviser, de se déchirer, et ce qu'ils ont trouvé de mieux jusqu'ici, c'est la multiplicité confuse, l'excentricité assourdissante des candidatures. Au fond, dans cette lutte qui commence, ce qui fait la vraie force du gouvernement, c'est ce déchaînement des partis qui rentrent en scène avec leurs vieilles passions, leurs vieilles animosités et leurs vieux programmes. La démocratie extrême en particulier, il faut l'avouer, joue un rôle étrange; elle fait ce qu'elle peut énergiquement, inexorablement, pour jeter le trouble dans les élections, au risque de précipiter le suffrage universel dans une voie sans issue, ou d'exposer le pays à être aplati de nouveau sous quelque recrudescence de compression. Les déclamations socialistes des réunions publiques avaient déjà merveilleusement commencé cette œuvre; les journaux démocratiques la continuent, et en vérité ils ne cachent même pas qu'ils préfèrent encore le succès des candidatures officielles au succès des candidatures libérales. Pour eux, le libéralisme est l'ennemi, et cependant, s'il y a une espérance, elle n'est que là, dans cette masse de sentimens droits, honnêtes, libéraux, qui sont en quelque sorte la substance morale de la France, l'essence de son tempérament politique. Le danger seulement, c'est que des passions contraires, des excès d'opinion, en viennent à obscurcir cette situation, à troubler ou à décourager ces instincts toujours prompts à se réveiller.

Les élections prochaines, qui ne se préparent pas le mieux du monde, il faut bien en convenir, ramènent involontairement à ces élections d'un autre temps, celles de 1827, que M. Duvergier de Hauranne raconte dans le neuvième volume de son *Histoire du gouvernement parlementaire*. M. Duvergier de Hauranne, malgré son mérite d'historien, n'a pas eu la fortune de plaire à l'Académie Française, qui lui a préféré hier M. de Champagny, au moment où elle élisait du même coup M. le comte d'Haussonville et l'auteur des *Iambes*, M. Auguste Barbier. L'historien du gouvernement parlementaire ne s'en porte pas plus mal sans doute, et le volume nouveau qu'il vient de publier, à part sa valeur littéraire, a un à-propos tout politique à la veille des élections; il est un enseignement par le saisissant tableau qu'il retrace des agitations publiques de la restauration. Alors en effet il s'agissait aussi d'une lutte décisive, où la France avait à vaincre légalement une administration qui avait abusé du pouvoir. Toutes les opinions indépendantes s'alliaient dans le combat, le feu du libéralisme animait les esprits, le patriotisme faisait taire toutes les dissidences. La victoire répondit à cette union de tous les sentimens libéraux. Aujourd'hui c'est par les divisions qu'on prélude aux élections. Non, ici encore, il n'y a malheureusement aucun progrès; l'es-

prit politique n'a rien gagné au régime de silence qui lui a été longtemps imposé; il n'a pas même profité des épreuves qu'il a subies, et si on cherche d'un autre côté le progrès moral, intellectuel, on ne le trouvera sûrement pas dans toutes ces idées bruyantes et vaines qui se déploient par instans avec une puérile superbe. Le progrès intellectuel, il n'est même pas peut-être aujourd'hui d'une façon bien évidente dans le dernier roman de M. Victor Hugo, *l'Homme qui rit*, œuvre d'une imagination puissante qui tourne dans le même cercle, s'égare dans les mêmes excès, et en est venue à se fixer dans un certain ordre de conceptions d'une monotonie grandiose et laborieuse. En réalité, on pourrait dire d'une manière générale que ces vingt ans n'ont été favorables ni à l'esprit politique, qui se réveille tout novice pour des luttes nouvelles, ni à la fécondité des intelligences, qui ont besoin de l'air salubre de la liberté pour se rajeunir sans cesse, pour éviter de s'égarer ou de s'énerver. L'expérience est faite, et elle est décisive.

Est-ce dans la politique extérieure que s'attestent ces progrès dont parle la brochure officielle? On n'en dit rien, la brochure est sobre sur ce point, elle laisse échapper tout au plus un mot sonore malheureusement peu en rapport avec la réalité. Certes nous ne prétendons pas que la France soit sérieusement atteinte et touche à un déclin, pas plus dans la politique extérieure que dans tout le reste. La France porte toujours au plus profond d'elle-même la source des grandes inspirations de l'intelligence ou du patriotisme, et son action dans le monde est toujours de celles avec lesquelles il faut compter. Il n'est pas moins vrai qu'elle est engagée depuis quelques années dans une crise où elle sent bien qu'elle n'a pas grandi en influence et en autorité, où elle a parfois de secrètes impatiences de reprendre un ascendant qu'elle ne trouve pas assuré. Elle a l'instinct de cette situation; on sent en Europe que rien ne peut être définitif dans l'état actuel, et c'est là précisément ce qui fait cette paix incertaine et précaire, cette vie laborieuse et effarée pour tous les peuples, cette indécision de toute chose au milieu du déploiement des forces militaires qui se balancent. Est-ce là ce qu'on appelle un progrès? Le progrès consiste aujourd'hui, il ne faut pas l'oublier, à savoir quel est l'incident qui pourra mettre le feu au monde. Pour le moment, ce ne sera pas l'incident belge, qu'on est arrivé à dégager de ce qu'il avait d'épineux et peut-être de politiquement dangereux pour le réduire aux termes d'un incident tout pratique de la vie commerciale des deux pays.

La négociation toutefois semble avoir été difficile, puisqu'elle a nécessité la présence de M. Frère-Orban à Paris pendant quelques semaines, et que jusqu'à la veille du départ du chef du cabinet de Bruxelles on n'était point parvenu à s'entendre, chacun restant sur son terrain très courtoisement, mais très fermement. Au dernier instant, tout s'est arrangé, ou du moins la négociation a pris une meilleure physionomie.

Une base de délibération a été trouvée pour la commission mixte qui va être nommée. On étudierait, à ce qu'il paraît, le moyen de remplacer les conventions d'où est née cette petite tempête par une combinaison nouvelle qui maintiendrait le droit de propriété du gouvernement belge sur ses chemins de fer, et assurerait l'exploitation aux compagnies françaises. Nous ne disons pas que la commission mixte, à laquelle un récent protocole vient de donner une existence officielle, n'aura aucune peine à tout arranger, à tout concilier; on n'est peut-être pas au bout des difficultés; la question est du moins débarrassée de sa gravité première, puisque le débat n'existe plus entre le gouvernement belge, armé de la loi prohibitive qu'il avait demandée au parlement, et le gouvernement français, maintenant dans toute leur force les conventions primitivement négociées par la compagnie française de l'Est avec les compagnies belges. En un mot, c'est une question d'affaires qui va être traitée entre hommes spéciaux, et qui ne risquerait de se compliquer encore une fois que si des susceptibilités nouvelles ou des accidens nouveaux venaient à se produire. M. le marquis de La Valette s'était fait, dit-on, un point d'honneur de ne pas laisser la paix trébucher sur ce médiocre incident, et le succès de ses efforts jusqu'ici est sans doute le gage d'une solution favorable et définitive.

Tout ce qui pourrait venir du côté de la Belgique au reste ne serait qu'un prétexte. La difficulté essentielle n'est pas là; elle est dans la situation européenne, dans le travail obstiné de tous les antagonismes développés par les événemens, dans les rapports de la France et de la Prusse, de la Prusse et de l'Autriche, de l'Autriche et de l'Italie. Sur tous ces points qui restent assez noirs pour l'avenir, nous en convenons, il y a une éclaircie en ce moment. Depuis quelques jours, on a cessé un peu de se menacer, de se défier; on ne parle plus que par habitude des alliances qui se nouent, des campagnes qui se préparent. La guerre, qu'on attendait presque comme une fatalité, a fait place à des élections un peu partout, élections en Hongrie, élections en Roumanie, où le ministre nouveau a triomphé tout comme M. Bratiano avait triomphé avant lui, élections dans quelques semaines en France. Chacun est à son œuvre intérieure, et le moins embarrassé à coup sûr n'est pas M. de Bismarck, qui, à défaut d'élections dont il ne se troublerait guère, a sur les bras la rude besogne de la reconstitution de l'Allemagne, et en est sans cesse à se démener au milieu de toutes les influences. S'il s'arrête dans sa marche, s'il n'ajoute pas chaque jour une maille à ce réseau qui doit envelopper tous les états germaniques, il voit aussitôt se tourner contre lui les unitaires, les nationaux, tous ceux qui veulent qu'on aille par le plus court chemin à la fusion complète de l'Allemagne. S'il fait un pas, il réveille les susceptibilités, il trouve devant lui des sentimens d'indépendance locale demeurés toujours vivans dans le sud et même dans certaines parties du nord, sans compter qu'il est bien obligé de tourner

son regard à la dérobée vers la France, pour savoir jusqu'où il peut aller. Le tout-puissant ministre prussien se livre à ce jeu d'équilibre avec une vigueur et une dextérité peut-être assez stériles, mais qui ne laissent certes pas d'offrir un spectacle curieux.

M. de Bismarck a eu l'autre jour à soutenir dans le parlement fédéral une de ces luttes toujours vives, toujours intéressantes, qui viennent de temps à autre exciter sa verve. Il s'agissait d'une motion de M. Twesten proposant la création d'un ministère responsable de la confédération du nord. Aujourd'hui le vrai et unique ministre de la confédération, c'est le chancelier, M. de Bismarck lui-même. Il se fait aider par des comités du conseil fédéral, qui, à côté du parlement populaire, se compose des représentans des gouvernemens, et forme une sorte de haute chambre, quelque chose comme le sénat américain. Ce conseil concentre en lui ce qui reste de l'autonomie, de l'indépendance locale des divers états. Il est aisé de saisir la portée de la motion de M. Twesten : la création d'un ministère responsable de la confédération était un pas de plus vers l'unification complète, une abolition virtuelle des gouvernemens fédérés, qui passaient immédiatement à l'état de commissaires du roi de Prusse. M. de Bismarck a combattu cette motion; il l'a combattue assez pour ne se laisser imposer que ce qu'il voulait accepter, c'est-à-dire de simples auxiliaires, des secrétaires-généraux qui travailleront sous sa direction. En réalité, rien n'est changé; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le discours de M. de Bismarck, qui, au milieu de ses familiarités calculées et de ses hardiesses prudentes, a été obligé de convenir qu'on allait se jeter contre un écueil, que le ministère fédéral était une visible menace pour l'Allemagne du sud, et que l'Allemagne du sud n'était rien moins qu'unitaire. On s'est donc arrêté dans cette voie; mais il fallait bien faire une diversion, se venger sur quelqu'un : on s'est vengé d'abord sur un officier de l'Allemagne du sud, qui s'est caché sous le nom d'Arkolay, et qui dans une brochure récente a mis indiscrètement à nu les faiblesses de l'hégémonie militaire de la Prusse; puis enfin, comme il arrive invariablement depuis quelque temps, on s'est vengé sur l'Autriche. Le prétexte a été cette fois la publication faite par l'état-major autrichien d'un récit de la campagne de 1866, où l'on a inséré une dépêche télégraphique très intime, adressée de Nikolsbourg au moment de l'armistice par M. de Bismarck à M. de Goltz à Paris. Quel mal peut faire à M. de Bismarck la publication de cette dépêche, devenue un document historique? On ne le voit guère; mais le ministre prussien a peu de goût pour ces divulgations, il n'aime pas les livres bleus ou rouges, qu'il vient de traiter fort irrévérencieusement, et il y a eu tout d'un coup à Berlin une recrudescence de polémiques violentes contre l'Autriche et M. de Beust. Il en résulte que, toujours en brouille avec l'Autriche, gagnant peu du côté de l'Allemagne du sud, timidement appuyée par la Russie, surveillée par la France, ne pouvant plus compter sur l'Italie, la

Prusse n'est point au bout des difficultés de l'œuvre immense qu'elle a entreprise, et que M. de Bismarck, avec son audace et son habileté, n'est pas toujours sur des roses.

L'Autriche elle-même d'ailleurs n'est pas non plus précisément sur des roses. Elle a beaucoup fait sans doute pour se réorganiser, pour se remettre de sa terrible secousse de 1866; il s'en faut cependant que cette œuvre, si hardiment commencée par M. de Beust et poursuivie avec une patiente ténacité, soit aussi avancée qu'on pourrait croire. En Hongrie même, les élections récentes, quoique très favorables au gouvernement et au parti Deák, n'ont pas laissé de rendre une certaine force à l'opposition extrême qui voudrait pousser jusqu'au bout l'émancipation hongroise, ou du moins ne conserver que ce qu'on appelle simplement l'union personnelle. Le parlement de Pesth, que l'empereur François-Joseph vient d'ouvrir par un discours libéral et viril, ce parlement peut avoir une session agitée, tourmentée. Il y a seulement une chance contre tous les dangers. L'accroissement même de l'opposition est fait pour rallier en bataillon compacte autour du gouvernement tous ceux qui l'ont aidé, soutenu jusqu'ici, et les Hongrois, l'une des races les plus politiques, comprendront vite qu'ils ont reconquis assez de garanties, qu'ils ont devant eux un assez vaste programme de réformes pour ne pas tout compromettre dans de vaines et stériles disputes, pour ne pas rompre avec une politique qui leur a rendu la liberté dans une indépendance presque complète. L'œuvre de la réconciliation de la Hongrie ne peut donc être sérieusement compromise; mais, il faut bien le dire, l'Autriche est beaucoup moins avancée dans ses relations avec les autres nationalités qui composent l'empire, avec les Tchèques, avec les Polonais. En ce moment même, les Polonais de la Galicie, après avoir longtemps attendu, après s'être prêtés à toutes les transactions, menacent de suivre les Bohêmes dans leur retraite et dans une abstention complète. C'est la lutte de l'esprit centraliste, qui se défend à Vienne, et des autonomies nationales, qui se retranchent à Cracovie et à Prague. Le plus grand danger de ces luttes, de ces troubles intérieurs, c'est qu'ils pèsent sur la politique de l'Autriche en retardant le rétablissement de ses forces et en l'immobilisant jusqu'à un certain point à l'heure où elle serait la première intéressée à garder la liberté de ses résolutions et de son action.

Ce n'est vraiment pas facile pour un pays de se relever d'une de ces crises qui s'appellent une guerre malheureuse ou une révolution. L'Espagne en est là. Son malheur, ce n'est pas d'avoir fait, il y a sept mois, une révolution, provoquée par tous les excès de pouvoir; c'est de n'en savoir plus que faire aujourd'hui et d'avoir laissé accumuler des difficultés devant lesquelles elle s'arrête indécise et impuissante. L'Espagne s'est imposé le problème multiple et périlleux de trouver un roi, de se donner une constitution nouvelle, qui ne sera que la sixième ou la septième dans son histoire, de rétablir ses finances en abolissant des im-

pôts, de maintenir la paix intérieure en éternisant une incertitude qui enflamme les partis et aigrit les opinions. Quant au futur souverain, les Espagnols en sont aujourd'hui à se consoler de leur mésaventure auprès du roi dom Fernando en se remettant à la recherche de toute sorte de candidats; ils font un voyage d'exploration monarchique en Europe; ils tournent leurs regards vers l'Italie, vers l'Autriche, même vers la Prusse, où il y a bien toujours quelque prince de Hohenzollern, et comme les membres du gouvernement de Madrid, se modelant en cela sur le général Prim, ont pris depuis quelque temps l'habitude de parler par énigmes, un ministre déclarait l'autre jour qu'on connaîtrait le nom du roi plutôt qu'on ne le pensait; mais quel roi? Les Espagnols ont pourtant à y prendre garde. S'ils veulent la république, il faut la proclamer; Garibaldi, qui est un bon juge en matière de sagesse politique et qui a été consulté par un démocrate de Madrid, tient la main à son chapeau pour la saluer dès qu'elle paraîtra, ainsi qu'il l'affirme dans une encyclique datée de Caprera. Si l'on veut un roi, il faut finir par se décider avant de lui faire une situation qui deviendra bientôt tout à fait impossible. Quant à la constitution, les cortès sont occupées à la discuter; elles en sont arrivées à l'article qui concerne la religion, et on peut voir une fois de plus ici ce que deviennent les plus beaux programmes quand ils ne répondent pas à l'intime pensée d'un pays. Au commencement de la révolution, on ne parlait que de liberté religieuse, de la séparation de l'église et de l'état; il semblait que l'Espagne allait donner à l'Europe attentive le signal de cette grande réforme. La question vient d'être agitée en effet, les cortès se sont transformées un instant en concile. L'archevêque de Santiago, l'évêque de Jaen, le chanoine Manterola, ont soutenu naturellement l'unité religieuse; M. Castelar a été le théoricien enthousiaste et passionné de la liberté, il a charmé son auditoire sans convaincre personne. Au fond, la commission constitutionnelle a proposé modestement quelque chose comme la tolérance des cultes, et encore on pourrait croire que c'est une concession libérale pour ne point paraître revenir simplement à ce qui existait. L'esssentiel pour l'Espagne ne serait pas d'aller trop vite dans la voie des innovations, ce serait d'assurer contre toute réaction les libertés modérées, pratiques, qu'elle inscrit dans ses lois.

Quant aux finances enfin, c'est là certainement le point le plus grave, et il est difficile de savoir comment l'Espagne arrivera à débrouiller le chaos où elle se plonge. Elle vient de contracter un nouvel emprunt de 250 millions de francs auquel on a donné un retentissement inusité. L'emprunt espagnol a réussi ou n'a point réussi, nous ne le recherchons pas : nous souhaitons beaucoup de succès à M. le ministre des finances de Madrid, qui a fort à faire en ce moment pour tenir tête à une crise dont les anciens gouvernemens sont du reste en partie responsables; mais ce qui est étrange, c'est la facilité avec laquelle certains journaux

français viennent en aide à ces placemens de valeurs étrangères : obligations russes, obligations de Tunis, obligations mexicaines, emprunt espagnol, on embouche la trompette pour tout, au risque d'attirer quelquefois d'innocens capitaux dans de véritables guêpiers dissimulés sous le voile de gros intérêts. L'Espagne est assurément un pays qui a de l'avenir, qui a des ressources auxquelles il ne manque que d'être régularisées, dont les forces productives sont destinées à se développer. On peut facilement broder sur ce thème; mais ce qu'il aurait fallu ajouter pour éclairer les capitaux, c'est que depuis sept mois le gouvernement espagnol, pour subvenir aux nécessités les plus pressantes, en est à son second emprunt et a augmenté sa dette d'une valeur nominale de 5 ou 6 milliards de réaux au moins, que même après l'emprunt d'aujourd'hui il reste un déficit de plus de 500 millions de réaux, que sur un budget de 2 milliards la dette absorbe déjà la moitié, 1 milliard d'intérêts. On ne va pas longtemps ainsi. Le résultat le plus clair, un député républicain, M. Pi y Margall l'a dit avec une virile franchise, c'est qu'on arrive périodiquement à un de ces règlemens de comptes, *cortès de cuentas,* qui se soldent par une perte inévitable sur la valeur des titres. Ce n'est donc pas seulement dans un intérêt politique, c'est encore et surtout dans un intérêt financier que l'Espagne a besoin de retrouver un gouvernement qui s'occupe enfin de fonder sa prospérité sur des bases telles que les opérations espagnoles puissent inspirer une confiance sans mélange.

C'est aussi des finances qu'il s'agit aujourd'hui en Italie. Il y a bien des conspirations qui ont été découvertes à Milan et à Naples; on parle même aujourd'hui de la possibilité d'une crise ministérielle à Florence. A vrai dire, ces conspirations mazziniennes ont l'air d'être peu redoutables, et s'il y avait une crise à Florence, elle ne tendrait nullement à ébranler le ministère, elle aurait au contraire pour objet et pour résultat de le fortifier par l'accession de certains membres du tiers-parti ou de la fraction des Piémontais dissidens. Le cabinet, ayant toujours pour chef le général Ménabréa, resterait avec sa pensée politique et ses plans financiers, qui viennent d'être exposés par M. Cambray-Digny dans un discours étendu et substantiel prononcé devant le parlement. M. Cambray-Digny est un ministre sérieux et appliqué qui ne se fait aucune illusion. Ce qu'il y a de grave dans son exposé, c'est que l'auteur n'entrevoit pas la possibilité de l'extinction du déficit avant 1875. A cette époque seulement, l'équilibre pourra être établi. Les plans de M. Cambray-Digny embrassent donc un espace de cinq années. On saisit tout de suite le point vulnérable d'une combinaison qui suppose que rien d'imprévu n'arrivera pendant cinq ans, ou qu'un ministre nouveau ne s'empressera pas de défaire ce que M. Cambray-Digny fait aujourd'hui si laborieusement. Quant aux moyens que propose le ministre italien pour parer aux déficits accumulés pendant ces cinq années et pour arriver à la suppression du cours forcé, ils sont de diverse nature; mais à coup

sûr la mesure la plus utile pour le rétablissement des finances italiennes, ce serait la réforme de l'administration, du système de perception des impôts. Par cette réforme énergique et efficace, le problème serait certainement à moitié résolu. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Poesie, leçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement des jeunes filles, par M. Paul Albert, maître de conférences à l'École normale.

Écrit avec modération et avec goût, cet attachant petit livre offre pour nous un genre d'intérêt particulier. Il donne bien le ton adopté par les professeurs laïques dans cet enseignement des filles, où l'intervention de l'Université souleva de si belles clameurs. On se rappelle peut-être encore cette tempête dans un bénitier. M. Paul Albert a lui-même reçu les éclaboussures de ce courroux sacré. On lui avait découvert un crime assez inattendu; on lui reprochait, dans une histoire de la littérature, de ne point parler de Voltaire avec assez d'exécration, de lui reconnaître une certaine netteté d'esprit et un véritable talent d'écrire. Pour toute réponse, il a publié les premières leçons faites par lui à la Sorbonne devant un auditoire féminin. Il est difficile d'y trouver autre chose qu'un savoir étendu et sain, une grande justesse d'esprit. M. Paul Albert est parvenu à rendre intéressante une classification méthodique des divers genres de la poésie, classification qui ne laissait pas d'être passablement sèche et compassée dans les anciennes rhétoriques. Il lui a suffi pour cela de faire un usage discret de la critique et de l'histoire. L'épopée, la tragédie, l'ode, la satire, lui ont fourni l'occasion d'un voyage fort agréable à travers les peuples disparus et les religions éteintes. Il étudie les chefs-d'œuvre de tous les âges comme l'expression la plus saisissante de la civilisation dont ils furent contemporains. Il ne se demande pas s'ils sont corrects selon Aristote, et se moque même avec esprit des formules factices, des recettes du beau si fort en crédit il y a quelque cent ans. Ce qu'il cherche à retrouver dans une œuvre d'art, c'est l'âme même de l'artiste, c'est le reflet de l'idéal qu'il poursuivait, ce sont les révélations les plus intimes sur les mœurs de la société où il vécut.

De telles leçons de littérature ne forment pas seulement le goût, elles développent la raison. L'élévation de la pensée, la sûreté du jugement, le tour aisé et la mesure de l'expression se retrouvent dans la plupart des cours organisés en même temps que celui de M. Paul Albert. Comment s'étonner que cet enseignement des filles se développe tous les jours? Il grandira encore certainement. Il est dans les besoins de notre temps malgré ce que les débuts ont pu avoir de tourmenté. Il a eu deux malheurs : les promoteurs officiels ont fait un peu trop étalage de leurs bonnes intentions, les adversaires beaucoup trop de bruit de leurs pieuses alarmes. Ce ne peut être là que des inconvéniens passagers : la polémique cessera d'elle-même, et les avantages resteront. ALFRED ÉBELOT.

L. BULOZ.